

MON MANUEL D'ORIENTATION SOCIALE POUR BIEN M'INTÉGRER EN FINLANDE

Pako
Suomen
aisapu



TURVAPAIKKA-,
MAAHANMUUTTO- JA
KOTOUTTAMISRAHASTO

Euroopan unionin tuella

 HELSINGIN
AIKUISOPISTO

Contenu

Avant-propos.....	4
1. LA FINLANDE ET LA CULTURE FINLANDAISE	6
La géographie et le climat de la Finlande	6
La population finlandaise.....	8
Les mentalités des Finlandais	11
Les grandes lignes de l’histoire de la Finlande	12
La culture finlandaise : le calendrier, les fêtes et les coutumes	20
Des questions pour discuter et réfléchir	28
2. LA SOCIÉTÉ FINLANDAISE.....	29
Les trois secteurs socio-économiques de la société finlandaise.....	29
Le développement de l’État de bien-être collectif (hyvinvointivaltio) en Finlande	30
L’organisation administrative de la Finlande	34
L’économie de la Finlande.....	38
Des questions pour discuter et réfléchir	39
3. VENIR VIVRE EN FINLANDE	40
Les permis de séjour et la nationalité finlandaise	40
Informations pratiques relatives à votre installation en Finlande	42
Le logement	46
Le processus d’intégration dans le nouveau pays	53
Des questions pour discuter et réfléchir	55
4. LA VIE DE FAMILLE ET LES ENFANTS	56
La famille finlandaise, hier et aujourd’hui.....	56
Le mariage et l’union libre.....	60
Il existe plusieurs sortes de famille.....	64
Les soins dispensés aux enfants et les services pour les familles	66
Le soutien aux familles en difficulté.....	71
Les autres services sociaux et de santé	74
Quand une famille vient vivre en Finlande.....	76
Des questions pour discuter et réfléchir	77
5. L’ÉDUCATION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	78
Le développement du système éducatif finlandais	78
Le système éducatif de la Finlande aujourd’hui	80
Le financement des études	93
Des questions pour discuter et réfléchir	94
6. LE TRAVAIL EN FINLANDE	95

Le marché du travail	95
L'emploi.....	106
Le salaire et les impôts.....	113
Le chômage	115
Fonder une entreprise ou travailler en indépendant	118
Des questions pour discuter et réfléchir	120
7. LA SANTÉ ET LA VIEILLESSE EN FINLANDE	121
La santé et la maladie.....	121
Les services de santé en Finlande	123
La santé et le bien-être des personnes âgées	126
Les différentes retraites	128
Les services de soins pour les personnes âgées	129
La mort et l'enterrement	132
L'héritage.....	134
Des questions pour discuter et réfléchir.....	135
8. L'ORGANISATION DE LA JUSTICE EN FINLANDE	136
Le système juridique de la Finlande	136
Une société égalitaire et équitable pour tous	139
Les droits et les devoirs de l'individu	141
Les infractions à la loi.....	144
La procédure et l'aide juridique.....	146
Des questions pour discuter et réfléchir.....	149
9. LA POLITIQUE ET L'ENGAGEMENT CIVIQUE EN FINLANDE.....	150
Qu'est-ce que la démocratie ?	150
Le développement de la démocratie.....	153
Les élections en Finlande.....	158
Les partis politiques en Finlande	160
La participation des citoyens à la vie politique et sociale.....	165
Des questions pour discuter et réfléchir	168

Avant-propos

Ce manuel est destiné aux adultes arrivés récemment en Finlande pour y vivre. Son objet est d'expliquer la Finlande, sa société et son histoire.

Le manuel parle de la société finlandaise, et notamment :

- de son fonctionnement et de ses fondements
- de ses valeurs, de ses lois et de ses principes démocratiques
- des droits et des devoirs de la personne
- de la vie quotidienne.

On s'intègre d'autant mieux dans une société qu'on en comprend bien le fonctionnement. Peu de temps après leur arrivée, les étrangers sont rapidement initiés à la société finlandaise, généralement par un cours en finnois intégré dans leur formation d'intégration. Toutefois, leurs compétences en finnois ne sont alors pas encore suffisantes pour leur permettre de bien assimiler ce savoir. Il serait important d'expliquer la société finlandaise dans la langue maternelle de la personne, ce qui permettrait une compréhension et une assimilation meilleures et éviterait les malentendus et les lacunes.

Par ailleurs, il n'y a aujourd'hui pas de coordination au niveau national d'un matériel d'enseignement harmonisé. Parfois, la commune proposera une formation civique et sociale, un cours sur la société finlandaise, dans la langue maternelle des immigrés. Mais il s'agit généralement de cas particuliers, et le contenu, l'étendue et les bénéficiaires de cet enseignement varient. Pour garantir une intégration réussie, la formation civique et sociale des étrangers devrait être séparée du cours de langue, être dispensée dans leur langue maternelle, et organisée de manière à former une même orientation sociale dans l'ensemble de la Finlande.

Le *Finnish Refugee Council* propose une initiation à la société finlandaise dans ses cours *VertaisKoto* où les intervenants sont assistés par des interprètes. Toutefois, il a constaté qu'une formation plus complète et harmonisée dans toute la Finlande serait bien nécessaire. Sur cette constatation, le Finnish Refugee Council a développé le *Cours d'orientation sociale* pour lequel ce manuel a été édité. Le cours d'orientation sociale de la Suède *Samhällsorientering* et son manuel *Om Sverige* nous ont servi de modèle.

Le cours d'orientation sociale se fonde sur un enseignement dispensé dans la langue maternelle des étrangers, les participants étant activement encouragés à discuter entre eux et à réfléchir. Le cours est animé par un formateur en orientation sociale qui parle la langue des participants. Ce manuel est conçu pour servir de guide au formateur, mais toute autre personne intéressée pourra aussi l'utiliser librement. Le cours d'orientation sociale veut donner aux participants les clés qui leur permettront de devenir le plus rapidement possible membres à part entière de la société finlandaise, car ils l'auront comprise.

Ce manuel a été édité par l'*Institute of Adult Education in Helsinki*. Un grand merci à l'équipe de production pour son très bon travail, merci à Lilli Rasilainen, Mira Larduet, Marjaana Markkanen et à Ulla Tarkka. Nous tenons aussi à remercier du fond du cœur la Suède, en particulier le gouvernement du Västergötland et la ville de Göteborg, qui nous ont été d'une aide précieuse.

L'édition de ce manuel d'orientation sociale fait partie du projet *Kotikunta* (2016–2018) du *Finnish Refugee Council* financé par le Fonds européen Asile Migration Intégration. Nous remercions beaucoup l'Union européenne et le ministère de l'Intérieur d'avoir bien voulu soutenir notre projet.

1. LA FINLANDE ET LA CULTURE FINLANDAISE

La géographie et le climat de la Finlande

La population finlandaise

Les mentalités des Finlandais

Les grandes lignes de l'histoire de la Finlande

La culture finlandaise : le calendrier, les fêtes et les traditions

La Finlande est un pays de l'Europe du Nord. L'État finlandais met à la disposition de ses citoyens de nombreux services publics destinés à maintenir une qualité de vie élevée. L'État finance ces services en collectant des impôts, ce qui permet aussi de réduire les écarts de revenus. La Finlande est une démocratie parlementaire et l'un des pays les plus sûrs, les plus stables et les plus libres du monde d'aujourd'hui. Cela n'a pas toujours été le cas. Pays indépendant depuis 1917 seulement, la Finlande a connu un développement rapide dans beaucoup de domaines. Il y a encore moins d'un siècle, la Finlande était un pays pauvre. Elle est aujourd'hui une démocratie moderne où la liberté de la presse, le haut niveau d'éducation des habitants et les principes d'égalité professionnelle des hommes et des femmes sont des acquis solidement ancrés.

La géographie et le climat de la Finlande

Pays d'Europe du Nord, la Finlande fait partie des pays nordiques avec la Suède, la Norvège, le Danemark et l'Islande. La Finlande partage ses frontières terrestres avec trois pays : la Russie sur toute la longueur est, la Norvège au nord et la Suède à l'ouest jusqu'à la ville frontalière Tornio, les deux pays sont ensuite séparés par le golfe de Botnie. Au sud, le golfe de Finlande sépare la Finlande de l'Estonie.

Avec une superficie de 338 500 km², la Finlande est le huitième plus vaste pays d'Europe. En 2010, les forêts couvraient jusqu'à 77 % du territoire, tandis que la surface agricole et les surfaces aménagées n'en occupaient respectivement que 9 % et 4 %. En Finlande, il y a beaucoup de forêts et d'innombrables lacs. La Finlande compte aussi un grand nombre d'îles et d'archipels. L'archipel d'Åland, au sud-ouest, jouit de l'autonomie gouvernementale, tout en faisant partie de la Finlande.

Le climat et les saisons

Quatre saisons bien marquées rythment l'année. Les hivers sont froids et enneigés. La durée de l'hiver varie de quatre mois dans le sud de la Finlande à six mois en Laponie.

Les températures peuvent descendre jusqu'à moins trente degrés. En hiver, au nord du cercle polaire, le soleil ne se lève pas, c'est ce qu'on appelle la nuit polaire. Dans certaines localités de Finlande, la nuit polaire dure pendant presque deux mois.

Le printemps est la saison la plus courte en Finlande, où il ne dure que de six à huit semaines. Au printemps, la nature connaît de grands bouleversements. C'est la fonte des neiges et le dégel des lacs et de la mer, les plantes se remettent à pousser. En Finlande, il n'y a qu'une saison de

croissance végétale, de la fin du printemps au début de l'automne. L'été dure environ quatre mois dans le sud et deux mois dans le nord. C'est la saison chaude. En Finlande, on considère que l'été commence au début du mois de juin et qu'il s'achève vers la fin août. En Laponie, pendant les mois d'été, il ne fait jamais nuit. On appelle ce phénomène le soleil de minuit ou les nuits sans nuit.

En été, les températures peuvent dépasser 25 degrés, mais les journées fraîches et pluvieuses ne sont pas rares. La Finlande ne connaît pas de période de pluie, les précipitations sont réparties tout au long de l'année. Les pluies sont plus abondantes en juillet et en août.

L'automne dure environ deux mois et demi. C'est la saison des récoltes agricoles, et de la cueillette des baies sauvages et des champignons forestiers. Le temps se rafraîchit et la nature se prépare pour son repos hivernal.

La nature finlandaise

La Finlande est un pays faiblement peuplé, largement recouvert de forêts, de lacs et d'espaces naturels restés à l'état sauvage. Les Finlandais aiment la nature et y passent volontiers beaucoup de temps. La nature se prête aux randonnées à pied ou à vélo, à la pêche, aux baignades dans les lacs. La pureté de la nature et la propreté du milieu de vie sont des choses importantes pour les Finlandais. Le fait de jeter des ordures sur la voie publique est très mal considéré et c'est une infraction passible de sanction.

En Finlande, tout le monde a le droit de se déplacer dans la nature, de cueillir des baies, de ramasser des champignons ou de pêcher sans devoir en demander l'autorisation au propriétaire du terrain. On appelle ces droits d'accès à la nature *les droits de tout à chacun ou Jokamiehen oikeudet*. Le respect de la nature, des animaux et des plantes est toutefois essentiel, et il est interdit de déposer des déchets en dehors des endroits prévus à cet effet. On pourra aussi bivouaquer une nuit ou deux, à condition toutefois que cela ne dérange pas le propriétaire du terrain. Il faudra éviter de planter sa tente sur les rivages et dans les parcs.

La préservation de la nature

Les animaux sauvages de Finlande sont en grande majorité des espèces protégées. Il est interdit de les chasser ou de les capturer. Il ne faut pas les déranger et ne pas détériorer leurs abris. Certaines espèces de gibier, comme l'élan ou le lièvre et des oiseaux des forêts ou des marécages, peuvent être chassées pendant les périodes de chasse. La Finlande compte de nombreux espaces naturels protégés, destinés à préserver la biodiversité végétale et animale. Certains espaces naturels protégés ne sont pas interdits au public.

On protège la nature pour conserver les espèces animales et végétales, pour préserver la biodiversité des effets nocifs de l'activité humaine. La biodiversité désigne la diversité des formes de vie, des animaux, des plantes ou des micro-organismes. L'activité humaine risque d'altérer l'environnement, de perturber son équilibre, de le polluer et même de le détruire. La loi relative à la protection de la nature a pour mission de prévenir toutes formes de dégradation de la nature et de l'environnement, elle lutte contre les dommages écologiques.

En Finlande, la nature est protégée à plusieurs niveaux. La législation finlandaise, la législation européenne, les autorités publiques et des organisations non gouvernementales participent à la protection de la nature. La Finlande s'est dotée d'un ministère de l'Environnement dès 1983,

chargé notamment de la gestion durable des ressources naturelles et de la conservation de la biodiversité de la nature.

En Finlande, tous les animaux, qu'ils soient sauvages, familiers ou d'élevage, doivent être traités de manière éthique et responsable. La loi pour la protection des animaux vise à promouvoir le bien-être animal et les bons principes de traitement des animaux en Finlande. Cette loi précise notamment les modes d'élevage et d'abattage des animaux qu'il faut respecter. Les conditions de vie des animaux doivent répondre à des critères précis. Les autorités compétentes se chargent d'inspecter les conditions de vie des animaux d'élevage, les vaches, les porcs ou les poulets par exemple. En Finlande, les chiens et les chats sont les animaux de compagnie les plus courants, aussi bien en ville qu'à la campagne.

La population finlandaise

La Finlande compte environ 5,5 millions d'habitants. La Finlande est un pays faiblement peuplé par rapport aux autres pays d'Europe. La majorité des Finlandais vit dans les régions côtières du sud et du sud-ouest de la Finlande. C'est en Laponie que la densité de la population est la plus faible.

Aujourd'hui, 70 % des Finlandais habitent dans une ville ou dans sa banlieue. Helsinki, Espoo, Tampere, Vantaa et Oulu sont les villes qui comptent le plus d'habitants. À elles cinq, elles rassemblent plus d'un million et demi d'habitants. La région de la capitale, c'est-à-dire la région d'Helsinki, d'Espoo et de Vantaa, affiche la concentration démographique la plus dense, avec plus d'un million d'habitants.

La Finlande a enregistré environ 55 000 naissances en 2015. Le nombre des naissances était deux fois plus élevé dans les années 1940. Après la Seconde Guerre mondiale, les familles reprirent espoir en l'avenir et eurent beaucoup d'enfants. Cette génération de baby-boomers nés entre 1945 et 1949 constitue ce qu'on appelle en Finlande les *grandes classes d'âge*.

Comme dans beaucoup de pays industrialisés, la population finlandaise est une population vieillissante. Les gens vivent de plus en plus longtemps, tandis que les naissances sont moins nombreuses qu'autrefois. Les évaluations statistiques prévoient qu'en 2030, 26 % de la population aura plus de 65 ans. Ce pourcentage était de 17,5 % en 2010. Ainsi, une population active en diminution constante doit prendre en charge un nombre toujours plus grand de retraités. Le taux de fécondité qui était de 3,5 en 1950 est passé à 1,7 enfant par femme aujourd'hui.

Deux langues officielles coexistent en Finlande

La Finlande a deux langues officielles, le finnois et le suédois. Environ 89 % des Finlandais ont le finnois pour langue maternelle. 5 % des Finlandais sont suédophones. Le statut du suédois en tant que langue officielle est d'origine historique. La Finlande a été une province du royaume de Suède pendant plusieurs siècles et nombre de ses pratiques religieuses, culturelles, politiques et législatives proviennent de cette période suédoise.

Les autres langues parlées en Finlande sont le russe, les langues du peuple sâme, l'estonien et l'arabe. Le russe et l'estonien sont des langues courantes en Finlande, car beaucoup de Russes et d'Estoniens viennent s'installer en Finlande, pays voisin du leur. Le nombre des gens de langue arabe est en augmentation. Les langues sâmes sont parlées en Laponie par des minorités

linguistiques du peuple sâme, dernier peuple autochtone de l'Union européenne. La langue des Roms, le romani, et la langue des signes sont aussi des langues minoritaires en Finlande.

Les minorités en Finlande

Une minorité pourra être culturelle, linguistique ou religieuse. Les Sâmes, les Roms et les Finnois de l'Ingrie sont des minorités culturelles. Les suédophones et les pratiquants de la langue des signes sont des minorités linguistiques. Les Tartares et les Juifs sont des minorités religieuses. Les étrangers immigrés en Finlande forment aussi une minorité. En Finlande, les membres de chaque minorité ont le droit de pratiquer leur langue et leur culture. Ce droit est inscrit dans la législation.

Les étrangers en Finlande

En 2016, 6,5 % des résidents de Finlande, soit 340 000 personnes, étaient d'origine étrangère, c'est-à-dire dont les deux parents étaient nés à l'étranger. En 1990, ce chiffre dépassait à peine 37 000. En 2016, les huit nationalités les plus représentées en Finlande étaient, dans l'ordre décroissant, les Estoniens, les Russes, les Irakiens, les Chinois, les Suédois, les Thaïlandais, les Somaliens et les Afghans.

L'immigration en Finlande a pendant longtemps été de très faible ampleur. La Finlande était un pays pauvre que l'on cherchait à quitter pour un ailleurs plus prometteur, en quête de travail et de conditions de vie meilleures. Au XIX^e siècle, les Finlandais partaient principalement en Amérique du Nord, mais aussi en Russie. Dans les années 1960 et 1970, la société finlandaise était en pleine mutation. Avec la mécanisation de l'agriculture, les gens délaissaient les campagnes pour aller travailler en ville. Mais les emplois restaient insuffisants et des dizaines de milliers de Finlandais partirent travailler à l'étranger, en Suède notamment.

Les réfugiés et les immigrés arrivèrent tardivement en Finlande par rapport aux autres pays nordiques. Beaucoup de travailleurs étrangers sont venus s'installer en Suède, au Danemark et en Norvège dès les années 1950-1970. Ces pays ont accueilli des réfugiés dès les années 1960. La Finlande a certes accueilli des réfugiés dans les années 1970 et 1980, mais de manière épisodique après les coups d'État au Chili et au Vietnam. Pendant longtemps, rares étaient les travailleurs étrangers à venir s'installer en Finlande.

Les grands événements du monde finirent progressivement par amener des immigrés en Finlande aussi, essentiellement des réfugiés. La guerre civile en Somalie, la dissolution de l'URSS et les guerres de Yougoslavie ont provoqué l'exil de gens qui sont venus en Finlande vers la fin des années 1980 et le début des années 1990. La Finlande a aussi accueilli des réfugiés d'Irak, d'Afghanistan, de Somalie, d'Érythrée, de Russie, de la République démocratique du Congo et d'Ukraine. Ces dernières années, les demandeurs d'asile viennent surtout d'Irak, d'Afghanistan, de Somalie, de Syrie et d'Iran.

Mais on ne vient pas en Finlande seulement pour échapper à la violence. On y vient aussi pour rejoindre un conjoint, pour faire des études ou pour travailler. En 2016, 25 % des permis de séjour concernaient des ressortissants européens ou des membres de leur famille. 75 % des permis de séjour concernaient des citoyens non européens, 21 % avaient un motif familial, 16 % concernaient les études, 15 % le travail et 5 % relevaient d'un autre motif. 18 % des permis de séjour sont délivrés dans le cadre de la protection internationale. Ce pourcentage concerne les demandeurs d'asile et les quotas de réfugiés que la Finlande s'est engagée à

accueillir. Les quotas de réfugiés, c'est-à-dire le nombre de réfugiés que la Finlande s'engage à accueillir au cours de l'année, sont fixés par le parlement. En 2016, la Finlande a accueilli 749 réfugiés.

La religion et les pratiques religieuses en Finlande

Les trois quarts des Finlandais sont membres de l'Église luthérienne évangélique, religion chrétienne protestante. Le nom de cette Église provient du nom du réformateur religieux Martin Luther et de l'adjectif tiré du terme évangile. L'Église luthérienne évangélique de Finlande est autorisée à collecter un impôt ecclésiastique auprès de ses membres. Elle dispose par ailleurs d'un certain pouvoir de décision sur l'enseignement religieux à l'école et sur l'organisation de certains jours fériés.

L'Église orthodoxe est la deuxième religion de Finlande, elle rassemble 1 % de la population finlandaise, elle est autorisée à collecter un impôt ecclésiastique auprès de ses membres. Par ailleurs, on dénombre 70 000 musulmans en Finlande, mais tous les musulmans ne faisant pas partie d'une communauté religieuse, le nombre exact est difficile à évaluer.

En Finlande, la liberté de culte est garantie par la loi. Cela signifie que chacun est libre d'appartenir à une communauté religieuse et de pratiquer la religion de son choix. Cette même loi garantit aussi la liberté de ne pas avoir de religion. En 2015, environ 24 % des Finlandais ne faisaient partie d'aucune confession religieuse.

La religion et l'Église chrétienne ont joué un rôle important dans l'établissement de la culture finlandaise, de son système de valeurs et de ses normes de comportement. On peut affirmer que la société finlandaise s'est largement construite en prenant appui sur les valeurs chrétiennes, luthériennes évangéliques. Par elles, les Finlandais distinguent ce qui est important dans la vie de ce qui ne l'est pas. Ainsi, on accorde en Finlande une importance particulière au travail et à l'honnêteté. Beaucoup de fêtes et de cérémonies finlandaises sont étroitement liées à la religion, encore très présente dans les mariages, les baptêmes et les enterrements, par exemple.

La Finlande est aujourd'hui considérée comme un pays séculaire ou laïc. Dans un État séculaire, les institutions et les activités du gouvernement doivent être séparées de toutes conceptions religieuses et respecter une neutralité envers les religions. Les décisions politiques ou administratives ne peuvent pas être motivées par des arguments religieux.

Le sécularisme est aussi un mode de pensée qui recherche la vérité à partir de la connaissance, et non pas à partir de la religion. En Finlande, les mentalités ont changé au cours de ces cinquante dernières années et la religion n'a plus le rôle qu'elle avait autrefois. Aujourd'hui, les enseignements religieux ne sont plus nos uniques repères, et on recherche les réponses à nos problèmes de conscience plutôt dans les droits de l'homme, dans la science ou dans le pragmatisme, que dans la Bible.

On pourrait penser que les Finlandais n'ont plus un grand sens religieux. Peu pratiquants, ils ne vont plus à l'église qu'à Noël ou à l'occasion de cérémonies familiales. Mais, leur conception de la vie, même détachée d'une religion particulière, est empreinte de spiritualité.

Les mentalités des Finlandais

Les grands événements de l'histoire finlandaise ont modelé les traits de caractère des Finlandais. La Finlande a d'abord fait partie du royaume suédois, puis de l'empire russe, et fut plus ou moins bien traitée par ces deux puissances souveraines. Les grandes guerres du XX^e siècle ont aussi profondément marqué les Finlandais.

En 1917, au cours de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la Finlande se détacha de la Russie et proclama son indépendance le 6 décembre 1917. Mais les avis divergeaient sur la politique que devait conduire le nouvel État. Les désaccords étaient si profonds qu'une guerre civile a commencé dès janvier 1918. Les Finlandais, divisés en deux camps, se sont battus et entretués. Cette guerre civile a, profondément et pour longtemps, divisé le pays en deux camps, nourris de méfiance réciproque.

La Finlande prit part à trois conflits de la Seconde Guerre mondiale (1939–1945), à deux reprises contre la Russie, puis contre l'Allemagne. L'expérience de ces conflits a profondément marqué les Finlandais. En se liant contre l'ennemi commun, les Finlandais se sont retrouvés, solidaires. À l'issue de la guerre, la Finlande n'était pas occupée et put garder son statut d'État indépendant. La génération qui avait vécu ensemble la guerre, qui avait connu les traumatismes, la faim, le froid, la peur, la mort, s'unit dans un même effort au service de la patrie.

Après la guerre, la Finlande, qui était alors un pays agricole, s'est industrialisée jusqu'à devenir la société de services qu'elle est aujourd'hui, où les gens habitent dans des villes bien souvent loin de leur lieu de naissance.

C'est pendant cette même période de l'après-guerre, que la Finlande instaure son État de bien-être collectif, un modèle de politique où le gouvernement s'applique à assurer à tous ses citoyens des revenus suffisants et des services de base de santé, d'éducation ou de garde des jeunes enfants. Les gens n'étaient plus obligés de faire appel à la famille pour emprunter de l'argent ou pour s'occuper des enfants. L'aide venait désormais de l'État. La Finlande est devenue une société de l'individu où chacun ne s'occupe, en principe, que de soi et de ses enfants, et où l'on peut compter sur l'aide de l'État et des services publics.

Les fluctuations économiques ont, elles aussi, marqué les Finlandais. En période de croissance et de plein-emploi, les Finlandais pauvres ont pu s'enrichir et dépenser plus d'argent, en particulier pour le logement, les voitures et les voyages. À l'inverse, pendant les crises économiques, de nombreux Finlandais ont connu le chômage ou la ruine.

La confiance envers les pouvoirs publics

Les pouvoirs publics ont la confiance unanime des Finlandais. Convaincus d'être traités de manière équitable par l'administration publique, les Finlandais font confiance aux fonctionnaires, aux décisions administratives et au pouvoir judiciaire.

La société finlandaise se construit de manière démocratique, c'est-à-dire que toutes les catégories de la population peuvent participer au développement de la société. Et les Finlandais ont bien le sentiment de détenir ensemble la Finlande et son administration, ce qui explique cette grande confiance qu'ils éprouvent envers l'État et ses services.

Les effets du climat sur les Finlandais

La Finlande est un pays au climat froid et cela a des implications profondes sur la vie des Finlandais et sur la culture finlandaise. Les hivers sont longs et sombres. Les gens se sentent fatigués et préfèrent rester chez eux. On invite les amis ou la famille à la maison ou on se retrouve au restaurant ou dans un bar.

En été, il fait bon et clair. Le soleil rend les gens plus joyeux et plus sociables. Le beau temps est propice aux activités de plein air. Le climat rigoureux a depuis toujours influencé le caractère et les comportements des Finlandais. Pour survivre, il a fallu lutter contre la nature, lui résister ensemble. C'est en joignant leurs efforts que les Finlandais, aussi bien les hommes que les femmes, ont pu survivre aux rigueurs climatiques.

Les règles de politesse finlandaises

En Finlande, comme dans la plupart des pays d'Europe du Nord, on accorde une grande importance à la ponctualité. Il s'agit d'arriver exactement à l'heure convenue du rendez-vous. Tout retard est considéré comme une impolitesse.

Bien souvent, le Finlandais apparaît aux yeux des étrangers comme quelqu'un de silencieux et calme. Les Finlandais pensent souvent qu'il vaut mieux ne pas se faire remarquer en public et qu'il n'est pas de bon ton d'exprimer ouvertement ses sentiments devant des inconnus. Les démarches administratives se déroulent dans le calme, chacun expliquant son cas sans hausser la voix.

En Finlande, que ce soit chez le médecin ou au supermarché, il y a souvent un système pour faire la queue. Il suffit d'appuyer sur le bouton du distributeur de ticket pour obtenir un bout de papier sur lequel un numéro de passage est indiqué. Même quand il n'y a pas ce distributeur, on attend son tour, chacun passant en fonction de son ordre d'arrivée. Ceux qui essaient de tricher seront très mal considérés.

L'un des grands principes de la politesse finlandaise consiste à laisser les autres tranquilles, à ne pas se mêler de leurs affaires. On pourra interpréter cela comme de la froideur ou de l'indifférence. C'est un fait qu'il faudra du temps pour tisser des liens d'amitié avec les Finlandais, mais l'amitié n'en sera que plus durable.

Les Finlandais ne sont pas habitués à être proches les uns des autres. Aux arrêts de bus, dans le bus ou lors d'une discussion, on laissera de la place aux autres, on mettra de la distance. Lors d'une discussion, on laisse les autres s'exprimer. Il est mal vu d'interrompre quelqu'un en train de parler. Quand on dit bonjour, on se regarde dans les yeux et on se serre la main. L'accolade est devenue une manière courante de se dire bonjour entre amis. Lors d'une réunion, l'introduction de courtoisie sera brève, les Finlandais préfèrent aborder rapidement les sujets importants.

Les grandes lignes de l'histoire de la Finlande

La Finlande est un État indépendant depuis 1917 seulement. Le peuple de ce pays à peine centenaire a cependant une longue histoire, au cours de laquelle la Finlande a progressivement évolué pour devenir la démocratie occidentale moderne qu'elle est aujourd'hui.

La Préhistoire

Les premiers hommes sont apparus sur le territoire de l'actuelle Finlande à la fin de la période glaciaire, il y a environ 10 000 ans. La période glaciaire ou grande glaciation est la période pendant laquelle la terre était en partie recouverte d'une épaisse couche de glace.

À la fin de cette période, avec la fonte des glaces, la végétation réapparut progressivement et le peuplement humain a suivi.

On appelle cette époque la Préhistoire. C'est l'époque des hommes dont on ne dispose aucune information écrite. Les fouilles archéologiques ont certes permis de découvrir des objets préhistoriques, des outils et des armes, par exemple. Mais, en dehors du fait qu'ils vivaient de la chasse, de la pêche et de la cueillette, on ne sait encore que très peu de choses sur les hommes de la Préhistoire.

Le peuplement de la Finlande provient à l'origine d'hommes venus de plusieurs contrées, du sud, de l'est ou de l'ouest. Durant la période préhistorique, il n'existait pas en Finlande une unique peuplade, mais plusieurs tribus aux modes de vie différents, parfois belliqueuses et enclines à se faire la guerre. Entre tribus voisines, on pratiquait le négoce.

Le Moyen-Âge

On appelle Moyen-Âge, la période qui dure environ du XII^e au XVI^e siècle. C'est à cette époque que les Suédois ont conquis les territoires de l'ouest de la Finlande. La Finlande demeura une province du Royaume de Suède pendant six siècles. Durant cette période, la Russie, elle aussi, convoitait la Finlande, ce qui donna lieu à plusieurs conflits. Le sud et l'ouest de la Finlande étaient sous la domination de la Suède et de l'Église catholique, tandis que l'est était sous l'influence de l'État de Novgorod et de l'Église orthodoxe.

Plusieurs châteaux forts destinés à se défendre contre les Russes ont été construits pendant le Moyen-Âge en Finlande, notamment les châteaux du Häme ou de Vyborg. C'est aussi à cette époque que Turku et Porvoo, les premières villes de Finlande, furent fondées.

Avant l'arrivée du christianisme en Finlande, les gens pratiquaient le paganisme. Il s'agissait de croyances religieuses polythéistes, c'est-à-dire que l'on croyait en plusieurs divinités. On vénérât les morts et la nature. On attribuait à certains animaux, à l'ours par exemple, de grands pouvoirs. Les communautés avaient des sages qui savaient guérir les malades et assurer de bonnes récoltes. Ils se réunissaient dans des lieux sacrés, dans la forêt ou dans les marécages, pour faire des sacrifices aux dieux ou des offrandes aux génies de la nature.

Les Temps modernes

La fin du XV^e siècle est marquée par l'émergence d'une époque nouvelle, appelée les Temps modernes. La Renaissance est la période de transition entre le Moyen-Âge et les Temps modernes. Durant cette époque, des événements importants marquèrent profondément la plupart des pays d'Europe, dont la Suède et la Finlande.

Avec l'invention de l'imprimerie en Allemagne à la fin du XV^e siècle, les livres se multiplièrent, permettant aux idées de se propager rapidement d'un pays à l'autre.

Parallèlement, les grands navigateurs d'Europe mettaient les voiles pour des voyages de plus en plus longs vers des contrées inconnues, en quête de richesses et de nouveaux territoires. Ces

grandes découvertes territoriales donnèrent aux Européens une vision plus complète du monde et renforcèrent leur pouvoir politique.

L'Antiquité devenait la grande source d'inspiration des artistes et des architectes. Les nouvelles connaissances scientifiques éveillaient un vif intérêt et beaucoup de respect.

La réforme de l'Église catholique et ses conséquences en Finlande

La Réforme, née en Allemagne, est un événement marquant de l'histoire de l'Église catholique. L'initiateur de ce mouvement est Martin Luther. Ce prêtre critiquait l'Église catholique, ses papes en particulier, qui abusaient de leur pouvoir et bafouaient les enseignements de l'Église dont ils détournaient l'argent pour alimenter leur fortune personnelle. Le mouvement réformiste donna naissance à plusieurs confessions chrétiennes protestantes, dont le luthéranisme.

La Réforme se répandit en Suède où le protestantisme luthérien fut instauré en remplacement du catholicisme. L'Église perdit de son pouvoir au profit de l'État, devant désormais lui céder des biens et lui verser des impôts. La Réforme eut aussi des effets pratiques sur les services religieux. En Finlande par exemple, les pasteurs prirent l'habitude de ne plus s'adresser à leurs fidèles en latin, mais en finnois. Les gens ordinaires pouvaient désormais, eux aussi, comprendre les paroles du pasteur.

La réforme protestante joua ainsi un rôle majeur dans le développement de la langue finnoise. L'évêque de l'Église de Finlande, Mikael Agricola, établit le premier abécédaire du finnois et les fondements du finnois écrit. Il rédigea aussi une traduction du Nouveau Testament en finnois.

L'Empire suédois et les guerres

Au cours des XVI^e et XVII^e siècles, la Suède étendait sa domination sur une partie toujours plus grande de la Finlande. Les guerres permirent à la Suède de s'établir en tant que grande puissance en Europe, conquérant toujours plus de territoires, dont les régions en bordure de la Baltique et de l'est de la Finlande. Les guerres coûtaient cher, en argent et en hommes. Les Finlandais payaient à l'État suédois de lourdes taxes. La Finlande était non seulement obligée de soutenir financièrement la Suède dans ses guerres, mais elle devait aussi lui envoyer des hommes pour servir à ses côtés sur les champs de bataille.

Au XVIII^e siècle, la Suède finit par perdre sa position de grande puissance. Elle sortit vaincue d'une dernière guerre russo-suédoise et dut finalement céder la Finlande à la Russie en 1809.

Le Siècle des Lumières

Le XVIII^e siècle, baptisé Siècle des Lumières, donne naissance à une nouvelle forme de pensée qui privilégie la raison et la connaissance. On aspire à réformer la société pour la rendre plus démocratique, c'est-à-dire pour que le peuple ait plus de pouvoirs, à promouvoir les droits de l'homme et à instaurer l'État de droit.

Le philosophe français Charles-Louis de Montesquieu met en avant la séparation tripartite des pouvoirs de l'État avec le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. Cette séparation devait permettre d'empêcher la concentration des pouvoirs et ses possibles dérives

abusives. La séparation des pouvoirs de l'État est encore aujourd'hui un principe fondamental des démocraties occidentales. En Finlande aussi, les pouvoirs de l'État sont séparés.

La période sous la domination russe

Quand la Finlande passa sous la domination russe en 1809, Alexandre I, l'empereur de Russie, réunifia la Finlande orientale qui se trouvait déjà sous domination russe, avec la Finlande occidentale qui appartenait à la Suède. Il conféra à la Finlande un statut autonome. Cette autonomie permettait aux Finlandais de prendre des décisions dans de nombreux domaines. La Finlande put aussi conserver sa religion évangélique luthérienne. L'argent des taxes prélevées auprès des Finlandais était reversé au profit de la Finlande. La Finlande ne fut pas obligée d'adopter la législation russe et put conserver les lois établies lors de la domination suédoise. L'empereur de Russie avait toutefois un pouvoir absolu très étendu.

Pendant cette période russe de la Finlande (1809–1917), de grands changements eurent lieu en Europe, et dans leur sillage la construction progressive du monde moderne. On assista notamment au développement de l'industrialisation et du libéralisme économique, dont les réglementations moins rigides favorisèrent l'essor du commerce international.

La production de masse, conséquence de l'industrialisation, avait besoin de beaucoup de main-d'œuvre. La population finlandaise, soulagée par la période de paix et mieux nourrie grâce à un mode de production agricole plus développé, augmenta fortement. Ainsi, en moins d'un siècle, entre le début du XIX^e siècle et la Première Guerre mondiale (1914-1918), la population de la Finlande a triplé, passant d'un million à plus de trois millions d'habitants.

Pour trouver du travail, les gens partaient vivre en ville ou à l'étranger. Pendant l'industrialisation, la société devint une société de classes où le statut des gens était moins figé qu'auparavant. On pouvait désormais s'enrichir et monter ainsi dans la société. La classe ouvrière, pauvre, représentait la classe inférieure. Mais l'argent ouvrait des possibilités d'évolution.

Jusqu'alors, le statut de l'individu était déterminé dès sa naissance, en fonction de la position sociale de sa famille. En Finlande, comme dans les autres pays nordiques, la société était divisée en quatre ordres, la noblesse, le clergé, la bourgeoisie et les fermiers qui, depuis des siècles, entretenaient des privilèges financiers et politiques. La noblesse descendait de la famille royale et possédait les terres, la bourgeoisie se composait de riches commerçants ou d'artisans et habitait en ville. Les fermiers étaient propriétaires de leurs fermes. Les autres gens, ceux qui n'appartenaient à aucun ordre, vivaient dans la pauvreté et ne possédaient rien. Les différences entre les ordres commencèrent à s'estomper au XIX^e siècle. Mais les écarts entre ceux qui appartenaient à un ordre et les autres étaient loin d'avoir disparu.

La période du nationalisme

Le XIX^e siècle est aussi le siècle du nationalisme. Les États d'Europe s'étaient traditionnellement formés à partir de plusieurs peuples. On commençait à penser que chaque peuple, fort de sa langue, de sa religion, de son histoire, devait pouvoir disposer de lui-même en tant qu'État indépendant. Au XIX^e siècle, les élans du nationalisme, mais aussi du libéralisme et du socialisme, provoquent des insurrections et des agitations dans de nombreux États d'Europe.

En Finlande, le XIX^e siècle est surtout une période tranquille, marquée par une longue période de paix, les Finlandais sont soulagés et la société se développe. Helsinki devient la nouvelle capitale de la Finlande en 1812, remplaçant Turku, trop éloignée de Saint-Pétersbourg et trop proche de la Suède. Les constructions de routes, de chemins de fer et d'usines transforment la Finlande.

Il faut attendre les années 1880, et l'essor de l'industrie du papier, pour assister véritablement à l'industrialisation de la Finlande. Cette industrialisation n'en fut que plus rapide. Dès la fin de la période autonome, le niveau d'industrialisation de la Finlande avait déjà dépassé celui de la Russie. La Finlande exportait principalement des produits de l'industrie forestière, notamment du bois et de la fibre de cellulose.

Pendant la période russe, les idées nationalistes germèrent en Finlande parmi les intellectuels suédophones. Pris d'un vif intérêt pour la langue et la culture finnoises, ils présentaient les Finnois comme un peuple riche de son histoire et de sa culture. Le gouvernement de Russie soutenait cet éveil nationaliste et la revalorisation du statut de la langue finnoise. En Russie, on s'imaginait que le peuple finnois s'éloignerait de la Suède et de la culture suédoise pour mieux se rapprocher de la Russie. Les premières écoles de langue finnoise furent établies vers 1860.

La question linguistique est alors un grand sujet de discorde chez les nationalistes. Les uns souhaitent que le suédois conserve sa place en Finlande, tandis que les autres veulent au contraire privilégier le finnois aux dépens du suédois. Ce débat linguistique donna naissance aux premiers partis politiques dans les années 1860. Il faut attendre le début du XX^e siècle pour assister à l'officialisation du finnois comme langue officielle au côté du suédois.

L'indépendance de la Finlande

La Finlande devint indépendante à la fin de l'année 1917, pendant la Première Guerre mondiale. La Russie, malmenée par la guerre, dut faire face à deux révolutions en 1917, avant de finalement s'engager dans l'édification d'un État communiste. Tandis que la Russie traversait ces grandes mutations sociales, la Finlande déclara son indépendance.

La Finlande indépendante et les guerres

Depuis la fin du XIX^e siècle, la Finlande était déjà comme divisée en deux camps adverses, avec d'un côté les travailleurs et de l'autre les bourgeois. Les travailleurs, bien que beaucoup plus nombreux, n'avaient pratiquement aucun pouvoir politique. Au cours de l'année 1917, travailleurs et bourgeois se mirent à former leurs propres troupes armées. Un mois après son indépendance, la Finlande entra dans une guerre civile.

Les deux fractions du peuple finlandais s'affrontèrent. La Première Guerre mondiale, la pénurie en vivres et le chômage qui en résultent, ont contribué au déclenchement de cette guerre civile. Elle éclate en janvier 1918 et prend fin en avril de la même année avec la victoire des troupes du gouvernement, c'est-à-dire la victoire de la bourgeoisie. Pendant cette guerre, près de 37 000 Finlandais, des travailleurs en majorité, sont morts aux combats ou dans les camps de prisonniers.

Après la guerre civile, la Finlande demeura profondément divisée. Dans le discours public, on ne rapportait la guerre que du seul point de vue des vainqueurs. Ainsi, on parlait surtout des Blancs (les bourgeois) qui avaient non seulement réussi à chasser les milliers de soldats russes

encore présents en Finlande, mais avaient aussi empêché la révolution des Rouges (les travailleurs). Les Rouges, quant à eux, considéraient que cette guerre était surtout une guerre de classes sociales où les pauvres affrontaient les riches pour faire valoir leurs droits.

Dans les années 1920, on élabore de nouvelles lois pour améliorer les conditions de vie des pauvres, notamment la loi pour la journée de travail de huit heures, la loi pour la scolarité obligatoire pour tous les enfants et la loi pour la progressivité de l'impôt en fonction des revenus. Avec la progressivité de l'impôt, les revenus importants sont plus taxés que les revenus modestes. Une certaine stabilité sociale s'instaure.

La montée de l'extrême droite et la Seconde Guerre mondiale

La crise économique mondiale de 1929 vient toutefois changer le cours des choses. L'extrême droite qui promet de sortir l'Europe de la crise parvient à s'implanter dans plusieurs pays d'Europe. On assiste à une nette amélioration des conditions de vie après la crise, mais quand la Seconde Guerre mondiale éclate en 1939, plusieurs États d'Europe sont des dictatures d'extrême droite.

La Finlande avait réussi à préserver son régime démocratique. La division du pays en deux camps hostiles s'effaçait progressivement avec l'amélioration du bien-être social. À la fin des années 30, l'admission au gouvernement du parti de la classe ouvrière, le Parti social-démocrate de Finlande, a contribué à unifier le peuple. Les Rouges, grands perdants de la guerre civile, pouvaient enfin participer à la construction de l'avenir du pays aux côtés des représentants des autres partis.

En 1939, l'Union soviétique exige de la Finlande qu'elle lui cède des territoires. La Finlande refuse et l'Union soviétique réagit par une attaque. C'est le début de la Guerre d'Hiver. Pendant 105 jours, les travailleurs et les bourgeois de Finlande luttèrent ensemble contre les troupes soviétiques.

Les Finlandais se défendirent autant que possible, mais face à la supériorité des troupes soviétiques, ils durent se rendre et conclure la paix. La Finlande dut céder des territoires à l'Union soviétique et les gens qui y vivaient, plus de 400 000 personnes, durent quitter leur foyer et partir s'installer ailleurs en Finlande.

Les Finlandais voulaient récupérer les territoires cédés, mais, imbriquée entre deux pays ennemis, l'Allemagne et l'Union soviétique, la Finlande se trouvait dans une situation délicate. Elle finit par s'allier à l'Allemagne, et une nouvelle guerre avec l'Union soviétique éclata à l'été 1941. Soutenue par les troupes allemandes, la Finlande attaqua l'Union soviétique et put récupérer les territoires perdus pendant la Guerre d'Hiver. On appelle cette guerre, la Guerre de Continuation.

Les réussites militaires des premiers temps permirent à la Finlande de gagner de nouveaux territoires. Mais l'Allemagne, principale alliée de la Finlande, finit par connaître des échecs en Europe. Pendant la guerre, l'Allemagne avait conquis une grande partie de l'Europe, mais son offensive contre l'Union soviétique échoua et elle dut se replier.

L'Union soviétique attaqua la Finlande et la paix fut conclue à l'automne 1944. La Finlande fut de nouveau contrainte de céder des territoires à l'Union soviétique et de lui verser de lourdes indemnités de guerre. Elle dut aussi chasser les troupes allemandes présentes en Finlande. Les

troupes allemandes et les Finlandais se sont affrontés dans des combats baptisés la Guerre de Laponie. Les Allemands, en se retirant de Finlande, ont brûlé une grande partie de la Laponie.

La reconstruction d'après-guerre et la construction de l'État de bien-être collectif

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe était divisée en deux zones d'influence. D'un côté, les États communistes de l'Europe de l'Est étaient sous influence soviétique. Les États de l'Europe de l'Ouest tissaient des liens étroits avec les États-Unis en s'alliant à l'OTAN. La Finlande se voulait être un État neutre, comme les autres pays nordiques, mais elle était souvent considérée comme faisant partie de la sphère d'influence de l'Union soviétique.

La Finlande apprit à vivre paisiblement en prenant soin de ne pas agacer son voisin soviétique, s'exprimant avec prudence sur les questions politiques et les relations internationales. La Finlande finit de payer les dernières indemnités de guerre à l'Union soviétique au début des années 1950. Au titre des indemnités de guerre, la Finlande a dû fournir à l'Union soviétique notamment des navires, des locomotives et du bois.

Dans tous les pays nordiques, on assiste durant la période de l'après-guerre au développement des services publics. Bénéficiant d'une croissance économique rapide, la Finlande put développer ses services publics au grand bénéfice des Finlandais. La construction de cet État de bien-être collectif, c'est-à-dire la transformation progressive de la Finlande en un pays où les citoyens sont protégés par une couverture sociale bien organisée, a été également possible au niveau politique grâce à la cohésion sociale. Les Finlandais se sentaient solidaires, impatients de développer ensemble leur société. L'expérience commune des affres de la guerre avait permis de ressouder les Finlandais.

Au cours des années 1940 et 1950, de nombreuses réformes sociales permirent d'améliorer la vie des citoyens. Les familles purent bientôt profiter du *neuvola*, le dispositif d'accompagnement des grossesses et de la petite enfance. Les parents touchaient une allocation mensuelle pour chaque enfant à charge. Les écoles servaient à leurs élèves un repas scolaire gratuit. Le régime des pensions de retraite voyait le jour et se développait progressivement, la pension nationale, la pension d'invalidité dite aussi pension de maladie, la pension de retraite professionnelle et l'assurance maladie étaient instaurées. Tous les Finlandais pouvaient bénéficier de ces prestations, et la confiance qu'ils avaient à l'égard du processus de décision, de la société et des institutions s'affermir.

La Finlande des années 1960 à la crise des années 1990

La mutation de la Finlande agricole en société industrielle et de services s'est amorcée dans les années 1960. La mécanisation de l'agriculture supprima des emplois. Les gens vinrent habiter dans les villes où les secteurs de l'industrie et du commerce proposaient du travail.

Le travail des femmes se généralisa rapidement. Ainsi, les compétences de tous les Finlandais en âge de travailler, des hommes comme des femmes, ont pu être utilisées. Cela profita beaucoup à l'économie du pays.

Les emplois et les logements ne suffisaient pas à répondre à la demande et beaucoup de travailleurs finlandais partirent à l'étranger. Plus de 400 000 Finlandais se sont ainsi installés en Suède dans les années 1960 et 1970. Certains retournèrent en Finlande plus tard, mais une partie est restée en Suède. Les Finlandais ont d'ailleurs représenté pendant longtemps le plus

grand groupe d'immigrants de la Suède depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (1945), ils ont été dépassés par les Syriens en 2017.

Les années de prospérité de la Finlande

Des années 1970 jusqu'aux années 1990, la société finlandaise poursuit son développement. À l'instar des autres pays nordiques, la Finlande connaît, elle aussi, une période de prospérité, et les écarts avec la Suède par exemple s'estompent. Dans les années 1950, la Finlande était plus pauvre et beaucoup moins développée que ses voisins, elle sortait tout juste de la guerre et venait d'en rembourser les indemnités.

La société de consommation gagna les Finlandais dans les années 1990. Le niveau d'éducation s'éleva très rapidement. Les Finlandais avaient enfin les moyens de s'acheter autre chose que l'indispensable, notamment des vêtements, des meubles, des voyages à l'étranger ou des voitures.

L'économie finlandaise connut une forte croissance dans les années 1980. Les entreprises pouvaient facilement faire des emprunts à l'étranger à des taux intéressants. Les ménages aussi purent emprunter de l'argent plus facilement. La masse accrue de liquidités en circulation fit monter le prix des logements.

La crise économique

Bientôt, l'offre de biens et de service ne suffit plus à répondre à la demande. La surchauffe de l'économie entraîna la hausse des prix. Puis ce fut la dégringolade. La valeur du mark, la monnaie finlandaise de l'époque, était trop forte et les emprunts étrangers étaient devenus très chers à rembourser.

La crise économique du début des années 1990 toucha profondément la Finlande. Le taux de chômage atteignit près de 20 %, de nombreuses banques et entreprises firent faillite et l'État fut contraint de réduire ses prestations de services publics aux citoyens. L'écart se creusa entre les moins et les plus favorisés. La dissolution de l'Union soviétique en 1991 a eu, elle aussi, un effet sur la crise, car une grande partie des exportations de la Finlande était destinée à l'Union soviétique. Pour surmonter cette crise économique, l'État finlandais fut obligé de beaucoup s'endetter.

La Finlande d'aujourd'hui

Dans les années 1990, la société finlandaise, alors société industrielle et de services, s'engage sur la voie de la société de l'information. On assiste à l'essor de l'informatique et des techniques de communication, la généralisation de l'utilisation de l'Internet. Le téléphone portable a été pendant longtemps un produit phare des exportations finlandaises. En l'an 2000, Tarja Halonen est élue première femme présidente de la Finlande. La Finlande, qui avait rejoint l'Union européenne (UE) en 1995, renonce au mark finlandais et adopte l'euro en 2002.

Aujourd'hui, une grande partie des lois en vigueur en Finlande sont élaborées au sein de l'UE. Les décisions concernant la politique de sécurité de la Finlande sont prises dans une large mesure en coopération avec les autres pays d'Europe. La Finlande n'est pas membre de l'alliance militaire OTAN, mais participe avec elle à une coopération politique de défense.

En 2008, une nouvelle récession économique touche le monde entier. Cette crise est déclenchée par la chute des prix du logement aux États-Unis, conséquence de la crise des *subprimes*. La Finlande a été fortement touchée par cette crise, qui a entraîné une augmentation du chômage et une forte baisse des exportations. La Finlande ne s'en est pas encore complètement remise.

La Finlande centenaire et les défis à venir

La Finlande a célébré le centenaire de son indépendance en 2017. Au cours des cent ans de son existence, la Finlande a connu de nombreuses transformations. Dans un premier temps, le pays agraire et pauvre qu'elle était au début, s'est industrialisé. La Finlande est ensuite devenue une société industrielle et de services, pour finalement atteindre le stade de société post-industrielle de l'information qu'elle est aujourd'hui. Les conditions de vie des Finlandais se sont beaucoup améliorées. Les réformes successives ont permis à la Finlande d'avancer vers une société qui aspire à une meilleure qualité de vie pour tous, le *bien-être collectif*, plus de richesses et plus d'égalités entre les hommes et les femmes. Ces progrès apparurent plus tardivement en Finlande que dans les autres pays nordiques, mais ils n'en furent que plus rapides.

La Finlande est aujourd'hui l'un des pays les plus développés du monde dans beaucoup de domaines. Les écoliers finlandais se classent parmi les premiers dans les épreuves internationales destinées à mesurer les connaissances et les compétences apprises à l'école. Les études comparatives menées dans le monde entier montrent que les gens en Finlande vont bien, qu'ils bénéficient d'un bon système éducatif et d'un bon système de santé.

Dans un monde instable et en mutation, l'un des défis à relever sera de préserver le bien-être collectif. Avec la mondialisation, tout changement économique ou politique qui survient ailleurs dans le monde a un impact toujours plus grand en Finlande. On utilise le terme mondialisation pour parler des interdépendances grandissantes de tous les pays entre eux.

La population finlandaise vieillit rapidement et augmente lentement. Dans ce contexte, il faut trouver de nouvelles solutions pour pouvoir garantir à tout le monde des services éducatifs, sociaux et de santé de qualité. Les gens en âge de travailler et donc les contribuables (dont les impôts servent à financer les services publics) sont de moins en moins nombreux. Dans le même temps, les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses et fortement dépendantes des services d'aide à la personne. L'automatisation du travail, la numérisation et la généralisation de la culture du self-service réduisent les emplois. Il faudra donc trouver des solutions pour permettre à tous de travailler.

La culture finlandaise : le calendrier, les fêtes et les coutumes

Les fêtes et les coutumes finlandaises ont pour la plupart une origine religieuse. Certaines s'inspirent du christianisme, d'autres remontent aux temps où les Finlandais pratiquaient le paganisme et voyaient des divinités dans la nature. Aujourd'hui, pour beaucoup de Finlandais, les fêtes et les coutumes sont avant tout l'occasion de passer du temps avec la famille ou les amis.

En Finlande, certains jours de l'année sont des journées à drapeau. Le dessin d'un petit drapeau finlandais dans le calendrier permet de repérer ces jours de fête où le drapeau national est déployé toute la journée. Cette fête ne sera pas toujours un jour chômé, c'est-à-dire qu'elle ne donnera pas forcément lieu à une journée de congé.

Janvier

Le Nouvel An, le 1^{er} janvier

Le Nouvel An est un jour férié chômé. La plupart des gens ne travaillent pas ce jour-là. C'est le lendemain du réveillon du Nouvel An, la fête qui célèbre le début de la nouvelle année.

C'est l'occasion de prendre de bonnes résolutions : on promet de faire plus de sport ou de manger plus sainement par exemple. On s'amuse aussi à imaginer ce que la nouvelle année nous réserve. Vers minuit, on sort tirer des feux d'artifice.

L'Épiphanie, le 6 janvier

Le 6 janvier, on fête l'Épiphanie à la mémoire des rois mages de la Bible venus saluer l'Enfant-Jésus. C'est la fin des vacances de Noël. L'Épiphanie n'est pas associée à une tradition particulière. L'Épiphanie est un jour chômé, on ne travaille pas et on ne va pas à l'école.

Février

Les vacances d'hiver

Les écoliers sont en vacances pendant une semaine au cours de la deuxième moitié du mois de février. Les vacances d'hiver sont aussi appelées vacances de ski. Instaurées initialement pour permettre aux enfants de faire du ski de fond, ces vacances existent depuis les années 1930. De nos jours, le ski de fond est une activité moins prisée qu'autrefois, mais beaucoup de familles partent faire du ski de piste.

La fête du poète national J.L Runeberg, le 5 février

Le 5 février, on célèbre Johan Ludvig Runeberg, le poète national de la Finlande, en dégustant un gâteau Runeberg, pâtisserie inventée par sa femme, l'écrivaine Fredrika Runerberg. L'auteur du poème *Notre pays*, dont l'hymne national de la Finlande reprend les versets, a profondément influencé la littérature et la culture finnoises.

La Fête des Amis, le 14 février

La Fête des Amis est une déclinaison de la Saint-Valentin, mondialement connue pour être la fête des amoureux. En Finlande, la Fête des Amis est apparue dans les années 80, et c'est l'amitié plutôt que l'amour qui en est le thème. On envoie une carte ou un message d'amitié à ses amis. On s'offre des petits cadeaux.

Laskiainen, la période festive avant le carême, le dimanche gras et le Mardi gras

On fête le dimanche et le Mardi gras avant le carême. À l'origine, le terme *Laskiainen* fait référence à la descente dans le carême. Peu de Finlandais pratiquent le carême aujourd'hui, mais il est de coutume d'aller en famille dévaler une pente enneigée en luge, peut-être pour pépétrer l'idée de la descente. On mange de la soupe de pois et une brioche *laskiaispulla*. Cette

brioche est une viennoiserie d'origine suédoise fourrée à la crème. Elle est apparue en Finlande dans les années 1950. Elle se décline en deux versions, à la confiture ou à la pâte d'amande.

Mars et avril

La Journée internationale des femmes, le 8 mars

Le 8 mars, on fête la Journée internationale des femmes. À cette occasion, des associations organisent des discussions et d'autres événements pour parler du statut de la femme dans la société finlandaise et dans le monde. C'est un jour travaillé.

La journée Minna Canth, le 19 mars

La journée Minna Canth est consacrée à l'égalité des hommes et des femmes. Minna Canth était une écrivaine et intellectuelle finlandaise. Elle a beaucoup influencé la société finlandaise, œuvrant pour l'amélioration du statut des femmes et pour l'éducation des filles.

Pâques

On célèbre Pâques au mois de mars ou d'avril. Comme Noël, c'est une grande fête du christianisme. Pâques commémore la résurrection de Jésus. Cette fête religieuse est particulièrement importante pour les Orthodoxes de Finlande. Pâques marque aussi la fin du carême. On mange le traditionnel rôti d'agneau qui sera suivi des desserts de Pâques, le *mämmi*, sorte de fondant à base de farine de seigle détrempee et sucrée à la mélasse, ou le *pascha*, dessert fromager aux fruits confits.

À la même époque et depuis toujours, donc avant même l'arrivée du christianisme, on fête le retour du printemps et la fin de l'hiver. On fait pousser de l'herbe d'ivraie dans des coupelles, on décore la maison de narcisses et de branches de saule.

Le vendredi et le lundi de Pâques sont des jours fériés chômés, les enfants ne vont pas à l'école et les gens ne vont pas travailler.

Une semaine avant le dimanche de Pâques, c'est le dimanche des Rameaux. Les enfants se déguisent en petites sorcières de Pâques et partent souhaiter de joyeuses Pâques aux gens de leur quartier. Après avoir chanté le refrain traditionnel, ils remettent une branche de saule décorée et reçoivent en échange des œufs en chocolat ou d'autres friandises.

Mai

Vappu, le 30 avril et le 1^{er} mai

Vappu est la grande fête des travailleurs, des étudiants et de l'arrivée du printemps. Les festivités commencent la veille et se poursuivent toute la journée du 1^{er} mai qui est un jour férié chômé. Certains prennent part à des marches pour défendre les droits des travailleurs.

Vappu est surtout une fête de plein air. On organise un grand pique-nique. On boit de la citronnade fermentée *simaa*, on mange un petit paillason de friture croustillante et sucrée, le *tippaleipä*, et des beignets. On achète un grand ballon ou des cotillons au marché de *Vappu*.

Les bacheliers, diplômés depuis longtemps ou depuis peu, arborent leur coiffe blanche à la visière noire.

Le jeudi de l'Ascension et la Pentecôte

Selon la tradition chrétienne, l'élévation de Jésus au ciel se produit 40 jours après Pâques, donc au mois de mai. Le jour de l'Ascension est un jour férié et chômé en Finlande, on ne travaille pas et les enfants ne vont pas à l'école. Dix jours après le jeudi de l'Ascension, on célèbre la Pentecôte, qui est elle aussi une fête chrétienne. La Pentecôte célèbre la fondation de l'Église chrétienne.

La fête des Mères

La fête des Mères a lieu le deuxième dimanche de mai. Les mamans reçoivent des fleurs, des cadeaux. On fait un bon déjeuner en famille. Le président de la Finlande remet des médailles à des mamans particulièrement méritantes.

Juin

Les grandes vacances scolaires

Les grandes vacances d'été commencent dès le début du mois de juin. L'école organise une fête de fin d'année où les parents sont aussi conviés. La chanson de l'été, le *Suvivirsi*, est très populaire. Les grandes vacances durent environ 10 semaines. L'école reprend à la mi-août.

La fête de la Saint-Jean

Vers la fin du mois de juin, on célèbre la fête de la Saint-Jean. En Finlande, la Saint-Jean est la fête du milieu de l'été. Les Finlandais ne veulent pas rester chez eux à la Saint-Jean, les villes sont littéralement désertées. Beaucoup partent dans leur *mökki*, traditionnellement un chalet d'été proche de la nature, en famille ou avec des amis.

La Saint-Jean dure deux jours. Le jour de la Saint-Jean tombe toujours un samedi. Le vendredi, veille de la Saint-Jean, est un jour chômé, on ne travaille pas. On passe ce long week-end à la *mökki* à faire des saunas, à nager dans la mer ou dans le lac, à prendre les repas en plein air et à profiter de la clarté de la nuit.

Les nuits du mois de juin sont claires : le soleil ne se couche que très tard et se lève très tôt. Les journées sont longues. En Laponie, au nord du cercle polaire, le soleil ne se couche pas. Dans le calendrier des fêtes chrétiennes, la Saint-Jean est la célébration de Jean le Baptiste. Mais cette fête, plus ancienne que la religion chrétienne, est avant tout la fête de la lumière, la célébration du solstice d'été.

Le jour de la Saint-Jean, on allume de grands feux de bois au bord de l'eau. Cet ancien rite servait à éloigner le mal. On décore les portes avec des branches de bouleau, on fait des couronnes de fleurs. On dit que les jeunes filles pourront, pendant leur sommeil, voir en rêve leur futur mari.

Juillet et août

Les congés d'été

Les gens qui travaillent en Finlande prennent leurs congés d'été le plus souvent au mois de juillet. Ces congés durent quatre ou cinq semaines. Les Finlandais vont dans leur chalet d'été ou partent en voyage en Finlande ou à l'étranger. La rentrée des classes vers la mi-août marque la fin des vacances d'été.

Septembre et octobre

Les vacances d'automne

Le mois de septembre ne compte pas de fêtes importantes. Les vacances d'automne ont lieu à la mi-octobre et durent généralement une semaine. Les enfants restent à la maison ou partent en voyage avec leur famille.

Halloween

À la fin du mois d'octobre, la fête d'Halloween, originaire d'Irlande et des États-Unis, est une fête assez récente en Finlande. Les écoles fêtent de plus en plus souvent la fête d'Halloween. Parfois, les enfants se déguisent et vont quémander des bonbons aux gens du quartier. On place une citrouille sculptée et illuminée sur le rebord d'une fenêtre ou sur une marche du perron.

Novembre

La fête des Morts

La fête des Morts au début du mois de novembre est en quelque sorte une version finlandaise d'Halloween. C'est toutefois aussi une fête chrétienne où l'on commémore les parents ou les amis défunts. Les Finlandais vont au cimetière déposer une bougie sur la tombe d'un parent ou sur un monument érigé au souvenir de tous les morts.

La fête des Pères

La fête des Pères a lieu le deuxième dimanche de novembre et ressemble à la fête des Mères. Les papas reçoivent fleurs et cadeaux. C'est l'occasion de faire un repas en famille.

Décembre

La fête de l'Indépendance de la Finlande, le 6 décembre

La fête de l'Indépendance a lieu le 6 décembre. La cérémonie aussi festive que protocolaire qui se déroule au palais présidentiel est retransmise en direct à la télévision. C'est l'occasion de se retrouver entre amis pour passer la soirée ensemble et commenter les tenues vestimentaires des convives. La Finlande a célébré le centenaire de son indépendance en 2017.

Les petits noëls

En décembre, avant le vrai Noël, fête essentiellement familiale, on célèbre des petits noëls entre écoliers, étudiants ou collègues de travail. On y déguste des spécialités de Noël, du riz au lait, des viennoiseries de Noël et du jus de cassis chaud, par exemple. Les petits noëls des adultes sont souvent très festifs et on y sert des boissons alcoolisées. À l'école ou dans leurs clubs de loisirs, les enfants s'échangent aussi de petits cadeaux.

Le Noël de l'école et les vacances de Noël

Les vacances commencent quelques jours avant Noël. Le dernier jour avant le début des vacances, il y a la fête de Noël à l'école. Les enfants chantent, font un spectacle et reçoivent leur bulletin de notes du semestre d'automne. Les vacances durent environ deux semaines. Le semestre de printemps commence après les vacances de Noël.

Noël en Finlande

Le 24 décembre, la veille de Noël, est le jour le plus important dans la célébration de Noël. On fête généralement Noël en famille. On décore le sapin et le père Noël apporte des cadeaux pour tout le monde.

Le menu de Noël traditionnel ressemble à celui des Suédois. Un jambon de Noël cuit au four et des gratins de pommes de terre, de rutabagas et de carottes. Différents poissons marinés ou fumés sont aussi au menu. En dessert, on mangera du riz au lait, des biscuits aux épices et des étoiles de Noël (feuilletés en forme d'étoile décorés de confiture de pruneau). À Noël, les Finlandais vont au cimetière se recueillir sur les tombes de leurs proches et y déposer une bougie. Certains vont à la messe de Noël.

Les deux jours qui suivent la veille de Noël, le 25 décembre, jour de Noël, et aussi le 26 décembre, Saint-Étienne (*tapaninpäivä*), sont des jours fériés chômés. On se réunit en famille autour d'un repas dont le menu est le même qu'à Noël.

Les nouvelles fêtes

On célèbre aujourd'hui, dans les grandes villes du moins, des fêtes provenant de pays étrangers, et apportées à l'origine par les immigrés. Le Nouvel An chinois, Norouz, le ramadan. Pendant le ramadan, les adultes ne doivent pas manger ni boire avant la tombée de la nuit. Les festivités de l'Aïd al-Fitr marquent la fin du jeûne du ramadan, on se rassemble en famille et entre amis pour faire un bon repas.

D'autres fêtes finlandaises

La vie des gens est marquée par des fêtes célébrées en famille ou avec les amis, et indépendantes du calendrier officiel.

Le baptême ou la cérémonie du prénom

70 pour cent environ des enfants finlandais sont baptisés à l'Église luthérienne évangélique. Pendant la célébration du baptême, l'enfant recevra son ou ses prénoms et sera inscrit dans les registres de la paroisse.

Les parents qui n'appartiennent pas à l'Église pourront eux aussi célébrer la naissance de leur enfant et organiser une cérémonie du prénom. Baptêmes et cérémonies du prénom seront organisés à la maison, à l'église ou ailleurs. La famille proche et les amis seront invités. Le parrain et la marraine de l'enfant seront choisis parmi les amis ou les membres de la famille. À l'origine, le rôle du parrain et de la marraine était spirituel, on lui confiait l'éducation chrétienne de l'enfant. Aujourd'hui, on considère plutôt que le filleul est une personne importante pour son parrain qui suivra son parcours de vie avec intérêt.

La confirmation ou la fête Prométhée

En Finlande, les jeunes peuvent faire leur confirmation l'année de leurs quinze ans. Lors de cette cérémonie, qui a lieu à l'église, le jeune confirme sa foi chrétienne et son appartenance à la paroisse. Il aura, au préalable, suivi une préparation à la confirmation qui consiste en un enseignement religieux et un camp d'été. Les jeunes sont nombreux à choisir de faire leur confirmation. La confirmation est aussi une fête de famille importante et le camp d'été est un élément très motivant.

Les jeunes qui n'appartiennent pas à l'Église auront eux aussi leur camp d'été, le camp Prométhée. Indépendamment idéologiquement, le camp Prométhée a pour but d'encourager les jeunes à s'affirmer pour devenir des adultes ouverts et équilibrés.

La fête de remise des diplômes à la fin du lycée général ou du lycée professionnel

Quand il aura suivi tout l'enseignement du lycée général, le jeune pourra passer le diplôme du baccalauréat. Ce diplôme lui permettra de faire des études supérieures. L'obtention de ce diplôme est célébrée d'abord au lycée, puis à la maison. Au cours de la cérémonie de remise des diplômes, les nouveaux bacheliers reçoivent aussi la coiffe des étudiants, blanche à la visière noire. Puis, on se retrouve à la maison pour un goûter festif. Les convives donnent des cadeaux. Les lycéens du lycée professionnel célèbrent de la même manière l'obtention de leur diplôme.

Les mariages

Près de la moitié des mariages ont lieu à l'église. Les mariages civils représentent l'autre moitié. Le mariage sera souvent suivi d'une grande fête avec un repas, de la musique et de la danse. On célébrera les jeunes mariés par des cadeaux, des discours et des divertissements. Le mariage est une fête privée à laquelle seules les personnes conviées, généralement les amis et la famille, peuvent se rendre. Le mariage, surtout quand on l'organise dans un restaurant ou dans une salle de location, représente un budget important. Après les festivités, le jeune couple pourra partir en voyage de noces.

Les anniversaires

En Finlande, les anniversaires des enfants, jusqu'à l'âge de dix ans environ, sont l'occasion d'organiser des fêtes. Les enfants invitent leurs amis et la famille proche, le parrain et la marraine sont souvent présents aux anniversaires de leur filleul. Il y aura des jeux, des cadeaux

et un gâteau avec des bougies que le héros du jour éteindra en les soufflant. Certains adultes organisent également une fête d'anniversaire aux grands changements de décennie, c'est-à-dire pour fêter leurs 50, 60 ou 70 ans par exemple.

Les obsèques

La famille organise les obsèques dans une église, dans une chapelle ou dans un autre lieu de célébration. La famille du défunt, mais aussi ses amis et parfois ses collègues sont invités. Après l'enterrement, les invités se retrouvent autour d'une collation, c'est l'occasion d'évoquer des souvenirs sur le défunt. En Finlande, la cérémonie des obsèques pourra être organisée en fonction du culte du défunt. La cérémonie pourra aussi être civile lorsque le défunt n'appartenait à aucune communauté religieuse.

La culture alimentaire des Finlandais

La culture alimentaire

L'alimentation traditionnelle finlandaise n'a pas un goût très prononcé. Les épices sont très peu utilisées. Un repas se composera typiquement d'un plat de poisson ou de viande et de pommes de terre cuites à l'eau. Il existe une frontière culinaire en Finlande qui sépare l'ouest de l'est. Le côté occidental est tourné vers les pratiques alimentaires suédoises. Le côté oriental s'inspire de la gastronomie russe.

C'est surtout les plats et les modes de préparation de la Finlande de l'Est, avec notamment les galettes caréliennes, la potée à la viande de Carélie ou les plats de champignons, qui donnent à la cuisine finlandaise son authenticité. Parmi les plats provenant de Suède, la soupe de pois, la crêpe au four, les boulettes de viande et la brioche du Mardi gras sont devenues des classiques de la gastronomie finlandaise.

Les variations saisonnières sont encore perceptibles dans les menus d'aujourd'hui, mais elles sont beaucoup moins marquées qu'elles ne l'étaient autrefois, quand l'alimentation dépendait directement de la saison et du climat. En hiver, les fruits et les légumes en Finlande sont plus chers qu'en été, car on doit les importer.

Le gibier, les baies sauvages, les poissons et les champignons jouent un rôle important dans la gastronomie finlandaise. Les membres d'un club de chasse pourront participer à des chasses à l'élan ou au gibier à plumes. Il faut être titulaire d'un permis de chasse pour pouvoir chasser. Les gens cueillent des baies et ramassent des champignons en été et en automne.

L'alimentation des Finlandais a changé

Les habitudes alimentaires des Finlandais ont beaucoup changé au cours de ces 40 dernières années. La cuisine finlandaise s'est progressivement ouverte aux saveurs d'autres pays et d'autres continents.

Aujourd'hui, le riz et les pâtes sont devenus des aliments aussi ordinaires que les pommes de terre. Les Finlandais vont souvent au restaurant et mangent régulièrement des pizzas, des hamburgers ou des spécialités chinoises, indiennes, thaïlandaises, japonaises ou orientales. De

plus en plus de Finlandais, notamment les jeunes, sont végétariens. Beaucoup ont des restrictions alimentaires en raison d'une allergie ou d'un régime alimentaire spécifique.

Beaucoup de Finlandais préfèrent manger des aliments biologiques ou produits près de chez eux pour s'assurer de la provenance du produit et de la conformité de sa production avec les principes du développement durable. On veut des aliments produits de la manière la plus respectueuse de l'environnement possible, en économisant les ressources naturelles.

Les gens veulent connaître le lieu et le mode de production des produits avant de les acheter. Ils veulent une alimentation saine et la certitude que les animaux d'élevage sont bien traités, dans le respect de l'environnement.

Les boissons

Avec les repas, les Finlandais boivent de l'eau, du lait et parfois du *piimä*, sorte de lait fermenté. Les Finlandais sont les plus grands consommateurs de café du monde. On boit du café n'importe quand et n'importe où. Le matin, pendant la journée, le soir, à la maison, au travail, au café, aux fêtes et même en randonnée, transporté dans une bouteille thermos.

Les Finlandais produisent et consomment des boissons alcoolisées depuis longtemps. Le climat de la Finlande est trop froid pour la culture de la vigne, mais la pomme de terre et les céréales poussent bien et peuvent aussi servir à la production d'alcools forts.

Les Finlandais, hommes et femmes, boivent volontiers de la bière et du vin. Certains boivent beaucoup d'alcool. L'état d'ivresse n'est pas une chose aussi honteuse que dans bien d'autres cultures. Beaucoup de Finlandais trouvent que l'alcool rend les gens plus sympathiques et plus sociables.

Mais l'alcool est toutefois à l'origine de beaucoup de problèmes de santé, de décès et de problèmes sociaux. La consommation d'alcool a diminué en Finlande, et les jeunes d'aujourd'hui notamment ne boivent pas autant que les jeunes des années 1980 ou 1990.

Des questions pour discuter et réfléchir

1. Quelles sont les minorités en Finlande ?
2. Quels points communs retrouvez-vous dans l'histoire de la Finlande et celle de votre pays d'origine ?
3. Comment la Finlande a-t-elle pu devenir une société stable et équitable ?
4. D'où viennent les règles de politesse, les normes de comportement et la culture de la Finlande ?
5. Quels points communs retrouvez-vous entre les fêtes et les traditions finlandaises et celles de votre pays d'origine ?

2. LA SOCIÉTÉ FINLANDAISE

Les trois secteurs socio-économiques de la société finlandaise

Le développement de l'État de bien-être collectif (*hyvinvointivaltio*) en Finlande

L'organisation administrative de la Finlande

L'économie de la Finlande

En vertu de sa Constitution, principale source du droit finlandais, l'État finlandais doit garantir à tous ses citoyens des services de santé de base et une couverture sociale suffisante pour leur assurer un revenu minimum. Ces services sont financés par les recettes fiscales et les communes ont la responsabilité de les organiser. Des entreprises privées et des organisations non gouvernementales pourront aussi fournir ces services.

La société de bien-être collectif s'est construite progressivement et ses systèmes ont évolué au fil des décennies. Le système de protection sociale pour le bien-être collectif n'est jamais prêt. Il est en constante évolution, car il doit sans cesse s'adapter aux changements de la société et de ses habitants. Les services sociaux et de santé servent à prévenir l'exclusion, à entretenir la paix sociale. Ils contribuent à soutenir l'autonomie de la personne.

Les trois secteurs socio-économiques de la société finlandaise

Il est courant de diviser la société finlandaise en trois parties ou secteurs. Les secteurs représentent des structures sociales relativement stables regroupées selon leur logique de fonctionnement, le mode d'organisation de leurs activités économiques et les acteurs qui les composent.

Le secteur privé

La partie de la société fondée sur la propriété privée et l'entrepreneuriat compose le secteur privé. Toutes les entreprises, de la petite entreprise individuelle à la grande société multinationale, font partie de ce secteur. Le but de l'entreprise est d'être rentable, de produire des bénéfices pour ses propriétaires. L'entreprise doit avant tout s'intéresser aux besoins des clients et proposer des produits qui répondent à la demande. Les entreprises paient des impôts à l'État. Les recettes fiscales permettent de financer les services du secteur public.

Le secteur public

L'État et les communes représentent le secteur public. L'État et les communes mettent des services à la disposition des citoyens sans chercher à faire des bénéfices. Les services publics sont financés par les recettes fiscales. Le secteur public est un employeur important. Les gens qui travaillent dans les hôpitaux, dans les jardins d'enfants, dans les écoles, dans les bureaux d'aide sociale sont employés par l'État ou par la commune. Le secteur public assure les services de base, notamment en matière de l'éducation, des soins médicaux, de l'accueil des jeunes enfants pendant la journée et de la prise en charge des personnes âgées. Le secteur public propose aussi des services culturels et de sports et de loisirs.

L'État et les communes se partagent les responsabilités. Ainsi, les communes se chargent des services de base sociaux et de santé, de l'enseignement et de l'éducation, des infrastructures et de l'environnement. L'État administre la sécurité sociale Kela chargée de verser les pensions de retraite nationale, les allocations familiales, l'assurance chômage, l'allocation nationale de chômage (*perustyöttömyysturva*), l'indemnité journalière de maladie (*sairauspäiväraha*), l'indemnité journalière de congé parental, l'allocation de revenu minimum (*perustoimeentulotuki*) et l'allocation pour le recouvrement de la capacité de travail (*kuntoutustuki*).

La société civile et ses activités

Entre secteurs privé et public s'est développé un secteur civil, aussi appelé société civile ou tiers-secteur. La plupart des organisations du secteur civil ont une mission sociale ou idéologique. Les organisations non gouvernementales (ONG), les associations pour la protection de la nature, les partis politiques, les associations sportives ou caritatives font partie de ce tiers-secteur. Les personnes qui travaillent dans le tiers-secteur sont parfois rémunérées, beaucoup travaillent bénévolement. Les organisations ne cherchent pas à faire de bénéfices, elles n'ont pas de but lucratif.

En Finlande, comme dans les autres pays nordiques, l'engagement civique a une longue tradition et joue un rôle important. À travers les activités civiques, les gens prennent part activement à l'amélioration de leur société. L'action civique présente une dimension communautaire, les gens participent collectivement au bien commun. Il existe en Finlande près de 100 000 organisations qui proposent des activités et des services ouverts à tous ou réservés à leurs membres. Il n'est pas rare que les Finlandais soient membres de plusieurs organisations.

Les services proposés par les organisations, les associations et les entreprises

En Finlande, l'organisation des services pour le bien-être de tous les citoyens s'est longtemps appuyée sur la commune et l'État. Aujourd'hui, les entreprises privées proposent elles aussi des services médicaux, sociaux et des activités de sports et de loisirs, individuellement ou en collaboration avec le secteur public.

Dans les années 1990, la crise économique avait contraint le secteur public de réduire son offre de services. Depuis, les entreprises privées et les associations fournissent une part croissante des services sociaux, médicaux et de loisirs. Les organisations et les associations proposent essentiellement des activités de sports et de loisirs, mais aussi de la formation et des services sociaux et de santé. Les entreprises du secteur privé proposent aussi des services sociaux et de santé, dans le cadre de la médecine du travail notamment.

Aujourd'hui, le secteur public organise des appels d'offres pour sélectionner les prestataires de services de la commune, c'est-à-dire qu'il organise une mise en concurrence pour trouver le fournisseur de services le plus compétitif parmi plusieurs organismes candidats. Les associations, les organisations et les entreprises privées complètent l'offre de services du secteur public, jusqu'à parfois remplacer l'État en tant que fournisseurs de ces services.

Le développement de l'État de bien-être collectif (hyvinvointivaltio) en Finlande

À la fin du XIX^e, c'était encore la famille, la communauté villageoise, les bienfaiteurs aisés et surtout l'Église qui prenaient en charge le parent pauvre ou malade. La responsabilité envers les pauvres passa progressivement de l'Église aux communes. Les travailleurs indigents pouvaient être aidés financièrement, à condition toutefois de travailler pour le fermier, pour la commune ou pour la paroisse.

Avec l'industrialisation, les conditions de vie précaires et la pauvreté devinrent vers la fin du XIX^e un grand sujet de discussion. La couverture sociale des ouvriers qui relevait pour l'essentiel de l'employeur était insuffisante malgré l'appui des organisations citoyennes. Le patron de l'usine détenait et administrait la cité ouvrière qui concentrait les logements des ouvriers, les garderies pour leurs enfants et des hospices pour leurs vieux jours. Toutes les étapes de la vie de l'ouvrier étaient prises en charge par son employeur.

Le rôle du monde associatif dans le bien-être collectif

Initialement fondées pour aider les personnes en grandes difficultés, les premières associations dans le domaine social et de la santé datent de la fin du XIX^e siècle. La Croix-Rouge finlandaise, la Société pour la santé mentale et la Fédération des maladies respiratoires comptent parmi les plus anciennes organisations du domaine social et de la santé. Ces organisations ne se contentaient pas d'aider les gens, mais elles s'efforçaient aussi de défendre leurs intérêts, de faire connaître leurs besoins et d'influencer les décideurs.

Ces activités associatives ont joué un rôle important dans le développement démocratique de la Finlande, elles avaient pour mission de lutter contre l'alcoolisme, de promouvoir les sports ou d'aider la jeunesse. Elles donnent aussi naissance aux premiers mouvements ouvriers et aux syndicats professionnels. Ces formes d'action collective ont contribué à nourrir le sentiment d'appartenance à un même peuple. Les organisations ont contribué à l'éducation des Finlandais, à développer en eux l'esprit d'équipe et le sentiment national, des compétences qui allaient s'avérer nécessaires quand la Finlande accèderait à l'indépendance en 1917.

La Fédération de Mannerheim pour la protection de l'Enfance et la Confédération des aveugles et malvoyants sont des exemples d'organisations fondées en réaction à la crise économique du début des années 1930. Après la Seconde Guerre mondiale, ces organisations jouèrent un rôle important dans le rétablissement de la société. Plusieurs associations furent fondées après la guerre, en particulier l'Association pour les invalides de guerre, la Confédération pour la protection de l'enfance et La Ligue finlandaise contre le cancer.

La sécurité sociale à ses débuts

Le bien-être des Finlandais se fonde sur des services étendus de sécurité sociale et de soutien des revenus. Le système de sécurité sociale, c'est-à-dire les régimes d'aides et d'avantages sociaux, s'est développé plus tardivement en Finlande que dans les autres pays nordiques. C'est en 1895, avec la loi sur l'assurance des accidents du travail, que la société finlandaise franchissait une première étape. Cette assurance fut pendant longtemps l'unique forme d'assurance sociale en Finlande. Cette loi garantissait au travailleur le droit à une indemnité en cas d'accident pendant son travail ou en cas de maladie d'origine professionnelle. La sécurité sociale finlandaise apparaissait peu développée par rapport aux autres pays. Et dans le climat politique de l'époque, le développement d'une assurance vieillesse, d'incapacité professionnelle ou de maladie était une tâche difficile.

Malgré l'établissement du ministère des Affaires sociales responsable de la sécurité sociale dès l'indépendance de la Finlande en 1917, il faut attendre la fin des années 1930 pour assister à la création de véritables systèmes d'aides financières. La première loi sur la retraite nationale est adoptée en 1937. Les assurés pouvaient désormais bénéficier d'une retraite nationale, c'est-à-dire d'une aide financière quand ils étaient trop vieux pour travailler. Kela, l'organisme de paiement de cette retraite nationale, est créé la même année.

Les objectifs de la construction d'un État de bien-être collectif

L'objectif premier était de diminuer la pauvreté et de garantir des revenus journaliers suffisants à tous les Finlandais pour qu'ils puissent subsister à leurs besoins. Cela devait permettre de stabiliser la société, de bien orienter son développement et d'atténuer la montée des mouvements extrémistes. On pensait aussi que la réduction des écarts de revenus dans l'État de bien-être collectif permettrait de rendre la société plus égalitaire. Ainsi, le peuple finlandais serait plus homogène et tous les Finlandais, s'engageraient, solidaires, à travailler pour développer le pays. Tous les Finlandais, qu'ils soient riches ou pauvres ou d'opinions politiques opposées pourraient vivre ensemble plus facilement.

De nombreuses réformes après la guerre

Interrompu pendant la Seconde Guerre mondiale, le développement des systèmes d'aides sociales connut un regain d'énergie dès l'armistice. La reconstruction d'après-guerre et la longue période de croissance économique qui s'en suivit furent propices au développement de l'État de bien-être collectif. La Finlande comptait alors beaucoup d'orphelins, de veuves et d'invalides de guerre qui ne pouvaient pas subvenir à leurs besoins sans aide. Le pays entreprit des réformes législatives pour leur garantir des services de base. C'est aussi dans les années 1940 que furent instaurés des régimes d'aides en faveur des familles, notamment les allocations familiales (*lapsilisä*) et les prêts à la fondation d'un foyer.

Les allocations familiales existent depuis 1948. Il s'agit d'une somme mensuelle versée pour chacun des enfants à charge depuis sa naissance et jusqu'à ses 17 ans. Le réseau des neuvolas, un ensemble complet de services gratuits pour le suivi de la grossesse et de la petite enfance, s'est développé à cette époque. Le pack de maternité de la future maman (*äitiysavustus*), une boîte en carton remplie de vêtements et d'articles de soins pour le nouveau-né, remise quelque mois avant la naissance, est accueilli avec enthousiasme et perdure aujourd'hui encore. Les services du neuvola suivent la santé et le bien-être de l'enfant de la grossesse jusqu'aux six ans de l'enfant environ.

C'est également dans les années 1940 que *Kela* verse les premières pensions d'invalidité et de vieillesse. Dans les années 1950, la Finlande avait enfin fini de rembourser ses indemnités de guerre à l'Union soviétique et pouvait réformer son régime de retraite. Les cotisations d'assurance retraite étaient désormais prélevées sous forme d'impôts. Jusqu'à lors, chaque personne disposait d'un compte individuel d'épargne à *Kela*, alimenté par une partie du salaire et par les taux d'intérêt.

La Finlande adapte le modèle nordique de l'État de bien-être collectif

L'État de bien-être collectif se développe en Finlande pendant les années 1960 et 1970, inspiré du modèle suédois. L'État s'engage dans une prise en charge croissante du bien-être de ces citoyens, redistribuant de plus en plus de revenus de transferts sous forme d'allocation de

maternité, d'indemnité de maladie, de remboursement des frais médicaux et des médicaments. L'État accorde une importance particulière à l'éducation et à la santé, il construit des écoles, des hôpitaux et revalorise les études de médecine.

Le développement des régimes de retraite

Lancé dans les années 1960, le régime de retraite professionnelle permet de cotiser pendant ses années d'activité professionnelle un supplément de retraite. La retraite nationale minimum est l'allocation versée à tous les retraités qui ne touche pas de retraite professionnelle ou quand celle-ci est insuffisante. Et à partir du début des années 1970, tous les Finlandais ont le droit, en vertu du Code de la santé publique, de bénéficier de soins médicaux gratuits dans les centres médicaux de la commune.

Un système éducatif égalitaire et l'aide financière aux étudiants

L'égalité entre les citoyens a servi de repère tout au long du développement de l'État de bien-être collectif. À partir des années 1970, tous les enfants, quelle que soit leur catégorie sociale, suivent une même scolarité fondamentale gratuite. Les élèves qui poursuivaient des études après cette scolarité obligatoire, à l'Université ou dans un établissement d'études supérieures, pouvaient toucher une aide financière. Ainsi, les études supérieures n'étaient plus réservées aux jeunes dont la famille avait les moyens de payer les dépenses pendant les études.

L'accueil collectif de la petite enfance et le travail des femmes

Les services d'accueil collectif des enfants organisés par la commune ont permis aux mères de se libérer pour travailler. Les communes organisent les services d'accueil collectif pour les enfants de 0 à 6 ans dans des jardins d'enfants ou dans des crèches familiales. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des parents. L'enfant peut y passer toute la journée, du lundi au vendredi.

La croissance économique a permis d'élargir l'offre de services publics

Dans les années 1980, une croissance économique forte a permis de développer les prestations sociales, en particulier les soutiens aux familles, les services aux handicapés et l'allocation de complément de revenu (*toimeentulotuki*). La Finlande rattrapait enfin son voisin suédois en matière de niveau de vie. On compare souvent le développement de la Finlande à celui de la Suède, car les deux pays ont une histoire commune et une structure sociale et démographique comparable. Entre 1950 et 1980, l'État finlandais a pu multiplier ses dépenses sociales par neuf.

La récession économique au début des années 1990 entraîne une réduction des prestations sociales et divise la Finlande

Au début des années 1990, la croissance économique s'arrête brutalement et le chômage augmente rapidement. Le marché de l'immobilier s'effondre. Beaucoup de gens sont ruinés, incapables de rembourser leurs dettes. Les dépenses de l'État et des communes augmentent, tandis que les recettes fiscales diminuent.

L'économie du pays se trouve dans une situation difficile, l'argent des caisses de l'État ne suffisant plus à financer les services publics prévus par la loi. L'État doit s'endetter et diminuer ses dépenses. Il réduit les prestations sociales et abaisse le niveau de protection sociale. Il augmente les impôts. Les écarts de niveau de vie des Finlandais s'accroissent. Alors que certains sont à peine concernés par la crise, des familles entières sont confrontées au chômage de longue durée, à la faillite, à la pauvreté, voire à l'exclusion sociale.

De l'État de bien-être à la société de bien-être

L'économie de la Finlande se rétablit vers 1995, mais l'État ne revient pas sur les restrictions du service public et des prestations sociales opérées pendant la crise. L'État continue de développer ses services, mais avec l'idée de mieux responsabiliser le citoyen par rapport à son bien-être. Le citoyen doit être plus actif et prendre des initiatives, dans sa recherche d'emploi par exemple. Les gens ne s'appuient plus uniquement sur les services publics. Ainsi, pour s'assurer des revenus suffisants à la retraite, beaucoup souscrivent à des assurances de retraite complémentaire facultatives.

On commençait à remplacer l'expression « État de bien-être » (*hyvinvointivaltio*) par celle de « société de bien-être » (*hyvinvointiyhteiskunta*). L'individu est le principal responsable de son bien-être. D'autres acteurs, des organisations non gouvernementales, des associations, des entreprises privées, participent eux aussi au maintien de la protection sociale et fournissent des services sociaux et de santé aux citoyens.

Avec son adhésion à l'Union européenne en 1995, la Finlande a dû revoir sa politique sociale et de santé pour l'harmoniser à celle de l'Union européenne.

La Finlande a dû alléger et transformer ses prestations de service public pour les rendre plus performantes et pouvoir participer à l'économie mondiale.

Le développement de la société de bien-être est encore en cours

Parallèlement à la mondialisation, la Finlande doit prendre en compte dans la planification de ses prestations de service public un autre défi : le vieillissement de la population et l'accroissement des dépenses publiques qui l'accompagne. Des réformes visent à retarder le moment du départ à la retraite par exemple.

Par ailleurs, l'accent est mis sur la prévention qui occupe une place centrale dans le système finlandais des services sociaux et de santé. En particulier, les neuvolas de la petite enfance (services complets de suivi de la grossesse et de l'enfant) ou les contrôles médicaux réguliers tout au long de la vie sont des moyens de prévention très efficaces.

L'organisation administrative de la Finlande

L'administration de la Finlande s'organise autour d'une administration nationale, d'une administration régionale et d'une administration locale. Le parlement, le président de la République et le gouvernement (ou conseil d'État) sont les institutions finlandaises les plus importantes. La Finlande respecte la répartition tripartite des pouvoirs avec le pouvoir législatif exercé par le Parlement, le pouvoir exécutif exercé par le Gouvernement et par le président de la République, et un pouvoir judiciaire exercé par les juridictions indépendantes. La Finlande

applique son propre droit national, ainsi que le droit européen et des conventions de droit international.

Le Parlement

Le Parlement finlandais est formé de 200 représentants élus pour quatre ans. Son rôle est d'élaborer les lois finlandaises. Il décide aussi du budget de l'État, approuve les conventions internationales et contrôle les activités du Gouvernement et des ministres.

C'est généralement le Gouvernement qui propose les nouvelles lois, mais les membres du Parlement peuvent également faire des propositions de loi. Les lois sont adoptées par le Parlement, puis promulguées après avoir été signées par le président de la République. La presse et les autres médias se chargent de publier et d'expliquer la nouvelle loi pour que les Finlandais soient toujours bien informés de l'actualité législative.

Le Parlement exerce aussi un pouvoir économique, car il décide de l'emploi des recettes fiscales. Les négociations budgétaires, supervisées par le Parlement, ont lieu une fois par an.

Le Parlement a aussi pour mission de suivre le processus de décision au sein de l'Union européenne et d'exprimer la position de la Finlande. Les lois finlandaises ne doivent pas être en contradiction avec la législation européenne.

Le Gouvernement

Le Gouvernement se compose d'un Premier ministre et d'une douzaine de ministres, par exemple le ministre des Affaires intérieures, le ministre des Affaires extérieures, le ministre de la Culture et de l'Éducation, le ministre de la Justice.

Le Premier ministre est élu par le Parlement, puis nommé par le président de la République. Le Premier ministre est généralement le chef du parti politique qui a obtenu le plus de voix aux élections. Les autres ministres sont nommés sur proposition du Premier ministre. Les nouveaux ministres établissent ensemble un projet de gouvernement afin de définir les grands objectifs du nouveau Gouvernement pendant son mandat.

Le Gouvernement prépare et met en œuvre les décisions du Parlement. Les ministères exécutent les tâches que le Gouvernement leur a confiées. Le ministre dirige le travail des fonctionnaires de son ministère. Plusieurs administrations ou organismes pourront dépendre d'un ministère et relever de son autorité. Par exemple, l'Office national de l'immigration Migri est une administration qui relève du ministère de l'Intérieur, tandis que les services pour l'emploi et pour l'économie (*TE-palvelut*) relèvent du ministère de l'Emploi et de l'Économie.

Le Gouvernement répond de ses actions devant le Parlement et les ministres doivent avoir la confiance du Parlement. Cela signifie que le Parlement considère le Gouvernement et ses ministres fiables et aptes à assumer leurs fonctions. L'absence de cette confiance risque d'aboutir au renversement, c'est-à-dire à la dissolution du Gouvernement. Mais généralement, seuls le Premier ministre ou les membres d'un parti seront démis de leurs fonctions et le Gouvernement restera en place jusqu'aux prochaines élections. La dissolution complète du Gouvernement impliquera la tenue de nouvelles élections parlementaires avant terme.

Le président de la République

Le président de la République avait autrefois des pouvoirs plus étendus qu'aujourd'hui. Depuis les années 1980, son rôle a changé et ses pouvoirs ont diminué. Le président de la République assure désormais une fonction plus représentative qu'exécutive. Son mandat dure 6 années, renouvelable une fois. Aujourd'hui, c'est surtout le Premier ministre et le Parlement qui exercent le pouvoir. La Finlande a adopté le même type de parlementarisme que celui en place dans de nombreux pays d'Europe occidentale. Le Premier ministre apparaît comme le dirigeant le plus important du pays.

Le président de la République promulgue les lois votées par le parlement, nomme les hauts fonctionnaires et dirige avec le Gouvernement la politique extérieure de la Finlande. Il est aussi le chef de l'armée.

L'administration régionale (*aluehallinto*) et l'administration locale (*paikallishallinto*) de la Finlande

Le président de la République, le Parlement et le Gouvernement ont compétence pour les décisions nationales, c'est-à-dire celles qui concernent la Finlande dans son ensemble. Le maintien de la paix sociale et de la sécurité nationale sont des missions importantes de l'administration de l'État. Il s'agit notamment de la gestion des relations internationales, de l'armée, de la police, de la douane et des secours d'urgence. L'État se charge aussi de l'organisation des services de l'administration centrale, c'est-à-dire les ministères et leurs services.

Les décisions du Gouvernement seront préparées au sein des ministères concernés, le ministère de la Défense, le ministère des Affaires sociales et de la Santé, ou le ministère de l'Intérieur, par exemple. Les ministères orientent et surveillent les activités des organismes publics qui leur sont subordonnés.

L'administration régionale assure au niveau régional différentes missions, notamment la protection de l'environnement, la disponibilité des services, la sécurité intérieure, le bon fonctionnement du marché de l'emploi, l'intégration des immigrants, la fluidité des transports. L'administration publique locale gère la police, les services administratifs civils, les agences pour l'emploi, les bureaux des impôts et la douane. Les agences pour l'emploi centralisent les offres et les demandes d'emploi et aident les chercheurs d'emploi dans leurs démarches.

Les communes et les regroupements régionaux assurent les missions qui leur sont attribuées. Les communes et les regroupements régionaux sont administrés au sein des conseils communaux et des conseils régionaux par des fonctionnaires et par des élus politiques.

Les communes

L'administration communale est l'administration la plus visible concrètement dans la vie quotidienne des gens. Les 300 communes de Finlande sont autonomes dans leurs domaines de compétence. Cela signifie que la commune prend ses propres décisions, gère son budget et peut collecter des impôts auprès de ses habitants. Les caisses de la commune sont alimentées par les impôts communaux et par les ressources mises à sa disposition par l'État pour mettre en œuvre les services publics dont elle a la charge.

Chaque habitant doit être domicilié dans une commune. La commune a pour mission de proposer à ses habitants les services de base prévus par la loi, notamment les services sociaux et de santé, l'éducation et la formation professionnelle, et des services relatifs à l'environnement et aux infrastructures. Ainsi, c'est la commune qui se charge de l'enseignement préscolaire (*esikoulut*), des écoles, des bibliothèques, des centres sportifs et des services à domicile aux personnes âgées. La commune planifie les rues, des logements et des espaces verts. Elle assure la disponibilité en eau potable et en électricité. Elle est responsable du nettoyage des voies publiques.

Les décisions sont prises démocratiquement au sein du conseil communal. Le conseil communal représente les habitants de la commune, ses membres sont élus pour 4 ans lors des élections communales. Le conseil désigne les membres de la commission exécutive de la commune qui prépare les décisions et assure leur mise en œuvre.

Le conseil communal désigne des comités chargés de diriger le bon fonctionnement des services publics dans la commune. Le comité pour la culture et l'éducation, par exemple, s'occupe des questions culturelles et de l'enseignement, tandis que le comité des affaires sociales et de la santé est responsable des services sociaux et de santé. Les comités se chargent de préparer les dossiers avant de les soumettre à la décision du conseil communal. Les membres des comités sont des élus locaux ou des habitants désignés par les partis.

Les régions (maakunnat)

La Finlande est aussi divisée en 19 régions qui sont des zones territoriales administratives. À l'intérieur de ces régions se trouvent plusieurs communes. Les organisations territoriales appelées regroupements régionaux (*maakuntien liitot*) administrent les régions. Les regroupements régionaux sont des groupements de communes sur une zone spécifique et où chaque commune doit en être membre. La prise de décision se fonde sur les principes de la démocratie communale.

Les regroupements régionaux sont tenus par la loi d'assurer deux missions : le développement régional et l'urbanisme. Les regroupements régionaux se chargent aussi de promouvoir la vie économique et le tourisme, ainsi que la coopération régionale, nationale et internationale. Ils développent des activités culturelles, éducatives et entreprennent des études sur leurs régions.

Le Conseil régional est le principal organe de décision du regroupement régional. Les membres du Conseil régional sont élus aux élections communales et représentent différents partis politiques. Le Conseil régional choisit parmi ses membres un conseil d'administration qui orientera ses actions. Un directeur de région supervise les fonctionnaires qui travaillent sur les projets de développement du regroupement régional.

L'Union européenne et la Finlande

L'Union européenne (UE) est une association politique et économique de plusieurs États. Elle a pour objectif la création d'une réglementation commune qui permettra de favoriser le commerce européen et d'améliorer les conditions de vie au sein de l'Europe. Les valeurs fondamentales de l'Union européenne sont le respect de la dignité humaine et des droits de l'homme, la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit. Les États membres sont des États indépendants qui s'engagent à respecter les décisions et les directives de l'Union.

Avec son adhésion à l'Union européenne, certaines décisions politiques prises jusqu'alors en Finlande sont désormais du ressort de l'Union européenne. L'adhésion à l'UE a facilité la coopération internationale de la Finlande avec d'autres États, notamment ses relations commerciales.

Les décisions de l'Union européenne sont prises non seulement par le Parlement européen dont les députés sont élus lors d'élections organisées dans chacun des pays membres, mais aussi par le Conseil de l'Union européenne, l'institution la plus puissante de l'UE. Le Conseil de l'Union européenne, composé par tous les ministres de tous les États membres, représente le gouvernement de l'Union européenne. En fonction de l'ordre du jour, le Conseil réunit les ministres du domaine concerné. Ainsi, ce seront les ministres de l'Agriculture qui seront présents à une réunion sur la politique agricole. Le Conseil de l'UE adopte les lois conjointement avec le Parlement européen.

La Commission européenne est composée d'un commissaire européen par État membre. Les commissaires sont nommés par les gouvernements. La Commission soumet des propositions de loi et présente une proposition de budget. La Commission met en œuvre les décisions prises par le Conseil de l'UE.

La Finlande est représentée dans tous les organes décisionnels importants. Les responsables politiques finlandais participent à l'élaboration des décisions communes pour développer l'UE et pour faire entendre la voix des Finlandais.

L'économie de la Finlande

L'industrialisation a été plus tardive en Finlande que dans la plupart des autres pays d'Europe.

La fabrication des produits destinés à payer les indemnités de guerre et le commerce avec le bloc soviétique dans les années 1940 et 1950 ont permis de dynamiser le processus d'industrialisation de la Finlande. Les secteurs industriels majeurs étaient alors les industries forestières, du bois et du papier, la métallurgie et la mécanique.

Une fois en marche, le processus de mutation de l'économie et du travail s'avéra plus rapide que dans beaucoup d'autres pays d'Europe. Avec la mécanisation de leur production, l'agriculture et la sylviculture avaient moins besoin de main-d'œuvre. Les gens quittèrent les campagnes pour chercher du travail en ville.

Il y a moins de cinq décennies, la majorité des Finlandais travaillait encore dans l'agriculture. Aujourd'hui, les services emploient près de 70 % de la population active. Une partie des travailleurs agricoles obtinrent directement un emploi dans les services sans passer par un poste ouvrier dans l'industrie. Le secteur des services s'est développé plus rapidement que l'industrie. C'est ce qu'on appelle la transformation structurelle de la société finlandaise.

Les emplois dans les services ont connu une très forte croissance après la Seconde Guerre mondiale, car la société de bien-être s'organisait et s'activait à développer son service public. Aujourd'hui, l'agriculture et la foresterie n'emploient plus qu'à peine 3 % de la population active, tandis que près de 70 % travaillent dans les services et 20 % dans l'industrie.

Les exportations et le commerce extérieur

La Finlande est fortement dépendante de ses exportations en particulier et du commerce extérieur en général. La Finlande exporte principalement des produits de l'industrie du bois, des industries chimique et métallurgique, des métaux, des machines et des appareils, des produits des industries électrique et électronique.

Les technologies de l'information représentent un secteur important pour la Finlande qui a été pionnière dans le domaine des téléphones portables et des technologies qui s'y rapportent. Aujourd'hui, le secteur des technologies de l'information propose des postes aux diplômés de l'enseignement supérieur dans les serveurs informatiques, les jeux vidéo et la programmation. La Finlande exporte surtout vers l'Allemagne, la Suède, les États-Unis, les Pays-Bas et vers la Russie.

Le système économique de la Finlande

La Finlande a une économie de marché ouverte, c'est-à-dire que la Finlande a des relations commerciales avec les pays étrangers. Les exportations jouent un rôle essentiel dans l'économie finlandaise. Le système économique de la Finlande n'est pas représentatif de l'économie de marché capitaliste, c'est une économie dite mixte. Les pouvoirs publics, c'est-à-dire l'État, participent largement à la production de services et soutiennent aussi la production de certains autres biens.

L'État finlandais est propriétaire de plusieurs grandes sociétés appelées entreprises d'État, dont la société des chemins de fer de la Finlande et des entreprises des secteurs énergétiques et industriels. En Finlande, l'État a aussi le monopole de la vente de détail des boissons alcoolisées et des jeux d'argent. L'État possède l'organisme Alko et tous ses magasins, ainsi que la société de jeux d'argent Veikkaus, et personne n'a le droit de créer des entreprises similaires en Finlande. On peut acheter des boissons légèrement alcoolisées dans les magasins d'alimentation et dans les boutiques de la chaîne R-kioski.

Des questions pour discuter et réfléchir

1. Quels sont les trois secteurs de la société ?
2. Comment la société de bien-être et ses services ont-ils évolué au fil du temps ?
3. Pourquoi les citoyens de la Finlande bénéficient-ils de prestations sociales ?
4. Racontez vos expériences avec des organisations ou des associations bénévoles.
5. Pourquoi les actions de la société civile (les associations, les ONG) ont-elles joué un rôle important dans le développement de la démocratie ?
6. Dans quelle mesure, le Gouvernement finlandais doit-il prendre en compte les décisions européennes ?
7. À quoi servent les impôts récoltés en Finlande ?
8. Comparez le système d'imposition et le système de prestations de la Finlande et vos expériences personnelles.
9. Comparez le système économique de la Finlande et celui de votre pays d'origine. Quelles sont leurs différences et leurs similitudes ?

3. VENIR VIVRE EN FINLANDE

Les permis de séjour et la nationalité finlandaise

Informations pratiques relatives à votre installation en Finlande

Le logement

Le processus d'intégration dans le nouveau pays

Les permis de séjour et la nationalité finlandaise

Lorsqu'on vient vivre en Finlande, les permis et les autorisations dont on a besoin dépendent du pays d'origine. En Finlande, l'immigration est régie par la loi sur les étrangers. Cette loi précise les dispositions relatives notamment aux demandes d'asile, aux permis de séjour, aux permis de travail et aux regroupements familiaux.

Quand a-t-on besoin d'un permis de séjour ?

Si vous êtes citoyen d'un pays nordique, c'est-à-dire si vous êtes suédois, norvégien, danois ou islandais, vous n'avez pas besoin de permis de séjour pour venir vivre en Finlande. Si votre séjour dure plus de six mois, il vous suffira de vous inscrire auprès de l'Agence des services numériques sur les données de la population (*Digi- ja väestötietovirasto* ou anciennement *maistraatti*). En tant que ressortissant d'un pays nordique, vous n'avez pas besoin de permis de séjour pour travailler. L'Agence des services numérique sur les données de la population (*Digi- ja väestötietovirasto* ou anciennement *maistraatti*) centralise les données sur les personnes. Ces données seront accessibles à différentes administrations (notamment le fisc, les services de soins médicaux, le service des statistiques).

Si vous êtes citoyen d'un pays de l'Union européenne (UE), vous n'avez pas besoin de permis de séjour pour vous installer en Finlande. Vous pouvez séjourner jusqu'à trois mois sans devoir effectuer de démarche particulière. Si votre séjour dure plus de trois mois, vous devez vous enregistrer dans un bureau du Migri, l'Agence pour l'immigration, le plus proche de chez vous. En tant que ressortissant d'un pays de l'UE, vous n'avez pas besoin de permis de travail.

Si vous ne venez ni de l'Union européenne ni d'un pays nordique, vous devez faire une demande de permis de séjour avant de venir en Finlande. Si votre demande est acceptée, elle vous sera délivrée par la mission diplomatique finlandaise dans votre pays d'origine. Vous devez avoir ce permis de séjour sur vous à votre arrivée en Finlande. Si vous êtes demandeur d'asile, vous arriverez en Finlande sans permis de séjour. Vous attendrez en Finlande la réponse à votre demande d'asile. En Finlande, le permis de séjour d'un demandeur d'asile est soit accordé, soit refusé.

Les motifs du permis de séjour

Dans une demande de permis de séjour, on peut invoquer l'un des motifs suivants : des liens familiaux, des études, un emploi ou un motif humanitaire. Les permis de séjour sont octroyés par le Migri. Vous devez généralement prouver que vous avez suffisamment d'argent pour subsister à vos besoins et à ceux de votre famille en Finlande. Si vous venez en Finlande pour

le travail, vous devez prouver que l'emploi est suffisamment rémunéré pour vous permettre de subvenir à vos besoins, c'est-à-dire que votre salaire sera suffisant pour payer vos dépenses. Si vous êtes réfugié, vous n'avez pas besoin de justifier de revenus suffisants, sauf si vous voulez faire entrer en Finlande des membres de votre famille.

Si vous êtes demandeur d'asile, immédiatement après votre arrivée en Finlande, vous devrez déposer une demande d'asile dans un bureau de police ou de la douane. Une fois enregistrée, votre demande sera transférée au Migri où elle sera traitée. Pendant toute la durée du traitement de votre demande, vous pourrez être hébergé dans un centre d'accueil pour les réfugiés. Si votre demande est acceptée, vous obtiendrez un permis de séjour pour une certaine durée. Le centre d'accueil vous aidera dans vos démarches pratiques.

Si vous habitez déjà en Finlande et que vous souhaitez faire entrer un membre de votre famille en Finlande, ce dernier doit déposer une demande de permis de séjour dans la mission diplomatique la plus proche de chez lui.

Votre époux ou épouse, votre conjoint ou vos enfants mineurs pourront motiver leur demande de permis de séjour par le lien familial. Il en va de même pour les parents d'un enfant mineur arrivé en Finlande. Vous devrez généralement être en mesure de faire vivre votre famille, c'est-à-dire que vous devez avoir des revenus suffisants pour assurer aussi les dépenses du ou des nouveaux arrivants.

Si vous êtes citoyen de l'UE, votre famille pourra vous rejoindre en Finlande sans permis de séjour. Les citoyens de l'UE devront toutefois s'enregistrer auprès de l'Agence pour l'immigration, si la durée de leur séjour en Finlande dépasse 3 mois. Si le membre de votre famille n'est pas citoyen de l'UE, il devra demander une carte de séjour pour le parent d'un ressortissant de l'UE à l'Agence pour l'immigration.

Une fois que vous êtes établi en Finlande, vous pouvez inviter de la famille ou des amis à vous rendre visite. Pour venir en Finlande, votre parent ou votre ami auront peut-être besoin d'un visa, en fonction de leur pays de provenance. Le cas échéant, ils devront déposer une demande de visa auprès de la mission diplomatique finlandaise (l'ambassade de Finlande) la plus proche de chez eux. En plus de son visa, le voyageur devra aussi avoir son document de voyage en cours de validité, un passeport par exemple. Le site Internet du ministère des Affaires étrangères donne les précisions nécessaires relatives aux visas. La Finlande étant membre de l'espace Schengen, le voyageur n'a pas besoin d'un nouveau visa distinct pour entrer en Finlande s'il a déjà un permis de séjour ou un visa en cours de validité dans un autre pays de l'espace Schengen.

Les différents types de permis de séjour

Il existe différents types de permis de séjour. Le permis pourra être permanent ou temporaire. Généralement établi pour un an, le premier permis de séjour est toujours temporaire. Il existe deux types de permis temporaire : le permis temporaire continu (A) et le permis temporaire provisoire (B). Le permis temporaire continu (A) concerne par exemple les permis motivés par un lien familial. Le permis temporaire provisoire (B) est un permis accordé pour suivre des études par exemple. Le permis temporaire continu sera prolongé à l'issue de la première année pour une durée de 4 ans au plus, le permis temporaire provisoire devra être prolongé chaque année. Il faut demander le prolongement de son permis avant sa date d'expiration.

On peut obtenir le permis de séjour permanent (P) à condition d'avoir vécu au moins quatre ans en Finlande avec le permis de séjour A et tant que les conditions nécessaires pour le permis A sont remplies. Les infractions à la loi commises en Finlande ont des conséquences sur l'obtention du permis de séjour.

Demander la nationalité finlandaise

Vous devez avoir vécu au moins quatre voire sept ans en Finlande avant de pouvoir déposer une demande d'acquisition de la nationalité finlandaise. Vous devez attester de votre identité. Vous devez aussi pouvoir justifier de compétences suffisantes en finnois ou en suédois par un diplôme obtenu à l'issue d'un test de langue. Si vous avez suivi des études en Finlande (école fondamentale, lycée, université) en finnois ou en suédois, le diplôme validant ces études suffira pour attester de vos compétences en finnois ou en suédois.

Votre demande doit être accompagnée de justificatifs qui permettront de montrer que vous n'avez pas commis de crime ou de délit en Finlande, que vous êtes en mesure de subvenir à vos besoins, c'est-à-dire que vos revenus, salaires et prestations sociales, sont suffisants pour faire face à vos dépenses de la vie courante, et que vous avez bien payé tous vos impôts sur vos revenus. Vous devez déposer votre demande d'acquisition de la nationalité finlandaise auprès du Migri, l'Agence pour l'Immigration.

Tout citoyen de nationalité finlandaise a des droits et des devoirs en Finlande. On ne pourra ni l'empêcher d'entrer sur le territoire finlandais ni l'en expulser contre son gré. À l'étranger, il pourra bénéficier de l'assistance des ambassades et des consulats de Finlande. Certaines fonctions, policier ou juge par exemple, ne peuvent être assumées que par des Finlandais.

Quand on a la nationalité finlandaise, on peut aussi voter à toutes les élections organisées en Finlande. Parmi les devoirs des Finlandais, citons notamment le devoir de défense de la patrie. Tous les Finlandais sont obligés de prendre part à la défense du pays ou de lui apporter leur soutien. Le service militaire, c'est-à-dire le devoir de participer à une formation militaire ou à un service civil, ne concerne que les hommes. Les femmes peuvent faire le service militaire sur une base volontaire, elles n'y sont pas obligées.

La Finlande étant un État membre de l'Union européenne, la nationalité finlandaise confère aussi la nationalité européenne et le droit de circuler librement et de travailler sur tout le territoire de l'Union européenne.

Informations pratiques relatives à votre installation en Finlande

Quand vous venez habiter en Finlande, vous devez vous rendre à l'Agence des services numériques sur les données de la population (*Digi- ja väestötietovirasto* ou anciennement *maistraatti*) la plus proche de chez vous pour faire une notification d'emménagement. Il s'agira de remplir un formulaire où vous indiquerez notamment vos nom et prénoms et ceux des personnes qui emménagent avec vous. Cette notification permettra à votre courrier d'arriver à la bonne adresse, de verser vos impôts à la commune dont vous dépendez, et de faciliter vos démarches administratives.

L'Agence des services numériques sur les données de la population (*Digi- ja väestötietovirasto* ou anciennement *maistraatti*) est l'autorité administrative qui gère notamment le système des registres de l'état civil de la population de Finlande avec les noms et adresses de chacun. À

chaque déménagement, il faudra faire une notification de changement d'adresse auprès de l'Agence des services numériques sur les données de la population (*Digi- ja väestötietovirasto* ou anciennement *maistraatti*) pour mettre à jour votre adresse.

C'est aussi l'Agence des services numériques sur les données de la population (*Digi- ja väestötietovirasto* ou anciennement *maistraatti*) qui délivre les numéros finlandais d'identité (*henkilötunnus*). Il s'agit d'un code personnel composé de votre date de naissance suivie d'une série de chiffres ou de lettres. Vous pouvez faire une demande de numéro d'identité au moment de votre demande de permis de séjour. Ce numéro d'identité est très utile et vous sera souvent demandé. Le numéro d'identité est nécessaire pour prendre un abonnement de téléphone, pour ouvrir un compte en banque, pour s'identifier à la banque et dans toutes les démarches administratives. Le site www.infofinland.fi propose une multitude d'informations sur la Finlande en 12 langues, notamment sur l'installation et le logement en Finlande.

La commune de résidence (*kotikunta*) et les droits aux services publics sociaux et de santé

Quand vous venez habiter en Finlande, vous êtes rattaché à une commune en fonction de l'adresse de votre domicile. Vous pouvez alors bénéficier des services de la commune. Les communes mettent à la disposition de leurs habitants tous les services essentiels de base, comme les soins dentaires et médicaux, les garderies et les écoles pour les enfants, les services aux personnes âgées.

Si vous faites partie d'un quota de réfugiés, vous serez automatiquement rattaché à une commune. Une partie des demandeurs d'asile qui ont obtenu un permis de séjour seront eux aussi rattachés à une commune. La commune a passé un accord avec L'État pour accueillir le réfugié. La commune se chargera ainsi de lui proposer un logement, les services essentiels de base sociaux et de santé, une formation et l'organisation de ressources pour vivre. La commune accompagne le réfugié dans son intégration pendant ses trois à cinq premières années en Finlande. Les dépenses sont financées par l'État.

Les habitants de Finlande peuvent librement changer de domicile, pour se rapprocher d'un parent, d'un lieu de travail ou pour aller étudier, par exemple. Toutefois, si vous avez obtenu une place dans une commune, il vaut mieux ne pas changer de commune pendant votre période d'intégration. Le contrat que la commune a passé avec l'État n'est pas transférable à une autre commune, et vous risquerez de perdre l'accompagnement personnalisé dont vous bénéficiez. Par ailleurs, les loyers des logements sont plus élevés dans les grandes villes où l'obtention d'un logement peut s'avérer difficile. Les services publics dans les grandes villes sont souvent plus sollicités et les temps d'attente y sont plus longs.

Le déménagement de vos biens personnels en Finlande

Vous n'aurez pas besoin de payer de droits de douane ou de taxes pour les biens de votre déménagement, vos meubles par exemple. Vous devez toutefois notifier vos biens aux services des douanes, si vous ne venez pas d'un pays de l'UE. Si vous faites entrer votre voiture en Finlande, vous devez en informer les services de douane. Avant de pouvoir utiliser votre voiture en Finlande, vous devez la faire enregistrer et payer une taxe. Vous devez aussi souscrire une assurance auto.

Le permis de conduire

En Finlande, le permis de conduire est obligatoire pour conduire. Pour obtenir le permis de conduire, il faut avoir plus de 18 ans et avoir obtenu le diplôme du conducteur dans une école de conduite. Ce diplôme consiste en un enseignement théorique et un enseignement pratique. Le coût total du permis s'élève à environ 2000 euros. En fonction du pays où il a été délivré, un permis de conduire étranger sera valable ou pas en Finlande. Ajovarma, responsable des permis de conduire en Finlande, vous fournira les informations nécessaires à ce sujet. Les permis de conduire délivrés dans les pays nordiques et dans les pays de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen (EEE) sont reconnus comme valables en Finlande.

Les services bancaires en Finlande

En Finlande, les salaires et toutes les prestations sociales, l'allocation familiale ou l'aide au logement par exemple, sont versés sur un compte bancaire. Le nouvel arrivant aura donc besoin d'un compte dans une banque finlandaise, le plus rapidement possible après son arrivée. Pour ouvrir un compte bancaire en Finlande, il faut vous rendre à la banque en personne et être muni de votre passeport ou d'un autre document d'identité valable. Pensez à étudier les différentes offres de services bancaires pour trouver la banque la mieux adaptée à vos besoins. En Finlande, l'argent liquide est peu utilisé. On paie généralement ses achats par carte bancaire.

Quand on a un compte bancaire, on peut aussi avoir accès à son compte en ligne, c'est-à-dire sur Internet, grâce à un système d'identification bancaire. Vous pourrez ainsi consulter votre compte, payer vos factures ou transférer de l'argent depuis chez vous. La plupart des Finlandais effectuent leurs opérations bancaires sur leur banque en ligne. Cela permet de gagner du temps et c'est gratuit. Par ailleurs, l'identification bancaire sert à identifier les usagers dans plusieurs services administratifs. Sans identification bancaire, certaines démarches sont plus contraignantes. Pour les étrangers, l'identification bancaire est plus difficile à obtenir qu'un compte bancaire.

Le fichage bancaire pour incident de paiement

Quand on ne paie pas une facture, on risque d'être inscrit dans le fichier des incidents de paiement. Ce fichage a des conséquences graves. La banque reprendra vos cartes de crédit et ne voudra plus vous accorder de prêts ou de crédits. Les compagnies d'assurance et de téléphone exigeront des acomptes. Vous ne pourrez plus payer vos achats en plusieurs fois. Il sera difficile de louer un logement, car le propriétaire aura connaissance de cette inscription. L'inscription au fichier bancaire des incidents de paiement ne disparaît qu'au bout de deux à trois ans et à condition que les paiements aient été régularisés.

Les abonnements de téléphone

En Finlande, le téléphone portable ne sert pas seulement à téléphoner, mais aussi à utiliser Internet. Avec Internet, on peut faire des recherches d'informations ou utiliser des applications pour effectuer toutes sortes de démarches. Avec son téléphone portable, on peut ainsi payer sa place de bus ou consulter sa banque en ligne, par exemple. Le téléphone portable peut aussi servir de moyen de paiement dans de nombreux commerces. On peut acheter un téléphone portable sur Internet, dans les grands magasins ou dans les boutiques de télécommunication.

Quand on prend un abonnement de téléphone, on obtient un numéro de téléphone finlandais. Pour prendre un abonnement de téléphone en Finlande, il faut avoir un numéro finlandais d'identité et une adresse en Finlande. On peut prendre un abonnement prépayé *prepaid* ou un abonnement ordinaire. Les abonnements *Prepaid* sont en vente dans les boutiques de télécommunication ou dans les boutiques R-kioski.

Pour prendre un abonnement de téléphone classique, le client doit prouver qu'il a bien payé toutes ses factures et qu'il n'est pas inscrit au fichier bancaire des incidents de paiement. Si vous ne disposez pas des justificatifs nécessaires, parce que vous venez d'arriver en Finlande par exemple, on vous demandera une caution de 200 euros environ. Cette somme vous sera reversée à la fermeture de votre abonnement. Aucune caution n'est demandée dans les abonnements prépayés *prepaid*.

Mieux vaut s'informer du coût de l'appel avant de téléphoner vers un pays étranger. Des entreprises proposent des codes pour appeler l'étranger à des tarifs avantageux. Le coût de l'appel n'est pas le même d'un pays à l'autre. Avec Internet, on peut appeler gratuitement avec son téléphone ou son ordinateur, avec Skype par exemple.

La connexion Internet

Il est courant en Finlande d'effectuer beaucoup de démarches sur Internet. Le client doit lui-même rechercher les informations sur le site de l'entreprise ou de l'administration. C'est le principe du self-service avec souvent, mais pas toujours, la possibilité de téléphoner pour demander conseil en cas de problème.

Pour avoir votre propre connexion Internet chez vous, vous devez souscrire un contrat avec un opérateur de services Internet. Il existe de nombreuses offres de services Internet qu'il faudra comparer pour prendre la mieux adaptée à vos besoins. Parfois, la connexion Internet est comprise dans la location du logement. Dans ce cas, vous n'avez pas besoin de payer Internet, mais il faudra demander à l'opérateur d'ouvrir la connexion.

On peut aussi utiliser Internet gratuitement dans de nombreux cafés et dans les bibliothèques publiques. Les bibliothèques mettent des ordinateurs à la disposition des titulaires d'une carte de bibliothèque. Cette carte est gratuite. En Finlande, chaque localité a sa bibliothèque. On peut y emprunter des livres, lire des journaux, étudier, utiliser un ordinateur, participer à un cours ou assister à un événement culturel.

La première étape de l'intégration et ses services

Quand on quitte un pays pour venir habiter en Finlande, on pourra généralement bénéficier de services d'intégration. Il s'agit de services publics destinés à faciliter l'installation en Finlande du nouvel arrivant, l'apprentissage de la langue du pays (finnois ou suédois), la recherche d'emploi ou de formation. Les communes jouent un rôle important dans l'intégration des immigrés en Finlande. Dans son programme d'intégration, la commune explique l'organisation de ses services aux immigrés.

Les communes accueillent aussi les réfugiés sur quota et les demandeurs d'asile. Elles se chargent de tout organiser pour leur accueil, qu'il s'agisse de l'hébergement ou des services sociaux et de santé. Les communes proposent aussi des services de conseil où les immigrés peuvent s'informer sur les formations disponibles, les démarches administratives ou encore les

offres d'emplois. Dans certaines localités, les réfugiés pourront être aidés par quelqu'un qui parle leur langue maternelle ou avec un interprète qui traduira la conversation. Les services des interprètes ne sont pas toujours gratuits pour l'immigré. Pour éviter toute mauvaise surprise, mieux vaut donc vérifier à l'avance que ce service sera pris en charge avant d'engager un interprète.

Les services d'accompagnement à l'intégration vous accompagnent pour faciliter votre intégration en Finlande. Mais, ce sera surtout à vous d'être actif, car c'est vous qui apprendrez la langue et qui trouverez un travail. Vous pouvez aussi vous faire aider et conseiller par différentes associations. Ces associations vous permettront de rencontrer des gens, de vous faire des amis, des réseaux sociaux et de pratiquer des activités intéressantes. Vous pouvez aussi vous engager dans des activités bénévoles qui vous donneront l'occasion de pratiquer vos compétences en finnois ou en suédois et seront un « plus » sur votre CV et un atout dans votre recherche d'emploi.

Le bilan initial et le plan d'intégration personnalisé

Le bilan initial est un élément important des services qui vous seront proposés dès le début de votre installation en Finlande. Il s'agit d'un entretien qui permettra d'évaluer vos besoins d'accompagnement dans votre intégration. Le bilan, effectué par la commune ou par un bureau de l'Agence pour l'emploi, prendra en compte votre parcours éducatif et professionnel, vos compétences en langues, votre situation familiale et votre état de santé pour déterminer le mieux possible votre situation et établir votre plan d'intégration. Ce plan d'intégration précisera les services et les mesures à votre disposition pour vous aider à apprendre le finnois ou le suédois, ou à rechercher un emploi ou une place pour étudier.

Le plan d'intégration est valide pour une durée de une à trois années. Il comprend souvent une formation ou un stage professionnel. Quand vous suivez une mesure du plan d'intégration, pendant votre formation d'intégration par exemple, vous pouvez généralement toucher une prestation de chômage, c'est-à-dire que Kela vous verse de l'argent.

La formation d'intégration

La formation d'intégration joue un rôle essentiel dans votre intégration. Il s'agit d'un cours d'une année environ. Vous apprendrez le finnois ou le suédois, ainsi que des choses sur la société finlandaise, et vous pourrez ainsi obtenir un travail ou suivre des études plus facilement. Vous passerez d'abord des tests pour déterminer le cours qui vous conviendra le mieux. Le cours est avant tout un cours de langue, mais il comporte aussi des informations sur la société finlandaise, sur le monde du travail et des conseils en orientation professionnelle. La formation d'intégration comprend aussi un stage professionnel.

Le logement

En Finlande, on peut être locataire ou propriétaire de son logement. On peut aussi être détenteur d'un droit d'habitation dans un logement coopératif. Le logement est plus cher dans les grandes villes que dans les petites.

L'aide au logement

En Finlande, on peut percevoir une aide financière pour faire face à des dépenses de logement trop élevées par rapport à ses revenus. Si votre loyer ou vos charges d'habitation par exemple représentent une trop grande dépense par rapport à vos revenus, vous pouvez faire une demande d'aide au logement auprès de Kela. Le montant dépendra de la taille et des revenus de la famille. L'aide au logement ne permet généralement pas de couvrir toutes les dépenses d'habitation. Vous devrez payer au moins une partie du loyer, ainsi que vos factures d'électricité et d'Internet par exemple. Les étudiants et les retraités peuvent aussi bénéficier d'une aide au logement.

Les loyers des appartements sont élevés et ne cessent d'augmenter dans la région d'Helsinki où il est très difficile de trouver un logement bon marché. Dans les petites villes, la situation est généralement différente, l'offre de location est meilleure et les prix des loyers moins élevés.

La location d'un logement

Les offres de logements à louer sont publiées sur Internet. L'offre de location pourra provenir de la ville, de la commune, d'une entreprise privée, d'un promoteur immobilier ou encore d'un particulier, propriétaire d'un logement.

Les logements de la ville ou de la commune sont généralement moins chers que ceux proposés par des entreprises privées ou par des particuliers. Toutefois, comme ils sont très demandés, il faut souvent attendre longtemps avant d'en obtenir un. Il faut faire une demande sur le site Internet de la ville, de la commune ou de l'entreprise et penser à renouveler sa demande régulièrement, tous les trois mois ou chaque année, par exemple.

Un locataire pourra aussi sous-louer son logement ou une partie de celui-ci à un sous-locataire. Dans ce cas, le sous-locataire doit signer un contrat non pas avec le propriétaire du logement, mais avec le locataire principal qui sera responsable du logement et du versement du loyer au propriétaire. Tout emménagement doit faire l'objet d'un contrat, il n'est pas permis d'habiter chez un locataire sans le notifier au propriétaire.

L'assurance habitation, même si elle n'est pas toujours obligatoire, est une chose importante à faire. L'assurance permettra de dédommager les dégâts survenus au logement et au mobilier en cas d'incendie ou d'inondation. Vous pouvez prendre une assurance habitation dans une compagnie d'assurances.

Les coopératives d'habitation

La coopérative d'habitation (Aso) est une forme intermédiaire d'habitation entre la location et la propriété. L'habitant détient un droit d'habitation sur le logement, mais c'est le promoteur immobilier qui en est le propriétaire. Les coûts d'habitation sont généralement du même ordre que dans une location. Il faut se mettre sur une liste d'attente pour déposer sa demande.

Informations sur la location d'un logement

Pour louer un logement, il faut établir un contrat écrit avec le bailleur (la personne qui vous loue le logement). Le contrat de location pourra être provisoire, établi pour une année par exemple. Le contrat pourra aussi être établi pour une durée indéterminée. Cela signifie que le

contrat se poursuit jusqu'à ce que le bailleur ou le locataire le résilie. Pour résilier le contrat, il faut respecter un délai de préavis. Ce délai de préavis est de un mois pour le locataire et de trois à six mois pour le bailleur en fonction de la date de la signature du contrat.

Le contrat doit faire apparaître les informations suivantes :

- Les noms, prénoms et adresses du propriétaire et du bailleur
- L'adresse du logement, type de logement, superficie, état et équipements
- La période de validité du contrat de location
- Le montant du loyer et de la caution en euros
- L'échéance de paiement du loyer et le numéro de compte bancaire du bénéficiaire
- Les éléments inclus dans le prix du loyer et les éventuels suppléments (eau, électricité, place de parking, par exemple)
- Les modalités d'augmentation annuelle du loyer, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles le propriétaire pourra augmenter le loyer

Le nouveau locataire doit généralement payer un dépôt de garantie avant de pouvoir emménager. Cela signifie qu'il doit verser au bailleur l'équivalent de deux mois en plus du loyer habituel. Il pourra récupérer ce dépôt de garantie quand il déménagera et à condition d'avoir bien payé tous les loyers et d'avoir pris soin du logement.

En Finlande, le loyer ne comprend pas l'électricité. L'eau n'est généralement pas incluse dans le loyer. Il faudra donc payer ces dépenses en plus du loyer. À cela s'ajoutera peut-être aussi la place de parking, les réservations du sauna et de la buanderie.

Vous devez souscrire un nouveau contrat d'électricité dès votre installation dans votre nouveau logement. L'électricité sera coupée dès la fin du contrat d'électricité du locataire précédent.

Vous devez notifier votre emménagement à l'Agence des services numériques sur les données de la population (*Digi- ja väestötietovirasto* ou anciennement *maistraatti*) et au gérant de l'immeuble (*isännöitsijä*). Dans cette notification, vous préciserez qui emménage avec vous.

En Finlande, les logements sont équipés de placards de cuisine, de plaques de cuisson et d'un réfrigérateur. Il y aura parfois aussi une machine à laver et des placards pour les vêtements. Certains logements sont loués meublés.

Le nouveau locataire devrait faire un état des lieux avec le bailleur pour constater l'état dans lequel se trouve le logement et noter ses éventuels défauts. Dans le cas contraire, le locataire risque d'être tenu pour responsable de ces défauts et donc de devoir les rembourser quand il déménagera.

Le locataire doit prendre soin du logement et devra se charger des éventuelles dégradations qu'il pourrait causer. Le locataire a besoin de l'autorisation du bailleur avant d'entreprendre des travaux.

Si des éléments du logement s'avèrent defectueux, par exemple le réfrigérateur est cassé, un radiateur ne marche pas, un robinet fuit, le locataire devra contacter la société d'entretien et de gardiennage (*huoltoyhtiö*), dont les coordonnées sont affichées au tableau dans le hall d'entrée de l'immeuble. Le gardien ou un spécialiste (plombier, électricien, etc.) viendra faire les réparations nécessaires. Si vous avez oublié vos clés, c'est généralement le gardien qui viendra ouvrir votre porte.

Le règlement de l'immeuble et les relations de bon voisinage

Tous les immeubles ont un règlement que les résidents doivent respecter. Le règlement de l'immeuble permet d'assurer une cohabitation des résidents la plus agréable possible et en toute sécurité. Le règlement de l'immeuble précise notamment les horaires à respecter pour l'ouverture du portail de l'immeuble ou pour le silence nocturne. Le règlement donne aussi des instructions sur l'utilisation des parties communes, comme la buanderie ou le sauna par exemple.

Tout locataire qui ne respecte pas les consignes du règlement, qui enfreint gravement ces consignes plusieurs fois, court le risque de voir son contrat de location résilié et de devoir partir. De plus amples informations sur le logement en Finlande sont disponibles en plusieurs langues sur le site Infominland.fi.

Le bon voisinage est une chose importante. En Finlande, dans les grandes villes en particulier, on ne se connaît pas forcément entre voisins, certains même ne se disent pas bonjour, imaginant peut-être préserver ainsi leur tranquillité et celle des autres. Toutefois, saluer ses voisins et échanger quelques mots avec eux, quand on les croise dans les escaliers ou dans la cour, sont des marques de courtoisie importantes pour le bon voisinage. C'est, par ailleurs, aussi un élément de sécurité, car quand on se connaît entre voisins, ne serait-ce que de vue, les intrus sont plus facilement repérés.

Les Finlandais n'aiment pas les visites à l'improviste. Donc, si vous voulez rendre visite à vos voisins, pensez à en convenir à l'avance avec eux. Le bon voisinage implique aussi que chacun fait un effort pour maintenir les parties communes en bon état de propreté, notamment la cour, les escaliers, la buanderie et l'abri des poubelles. De même, le respect des consignes d'utilisation de la buanderie et des autres locaux communs est important pour préserver de bonnes relations de voisinage.

Le tri des déchets et le recyclage

Dans les gestes de la vie de tous les jours, on s'applique en Finlande à économiser les ressources et à préserver l'environnement et la nature. Le tri des déchets en est un exemple. On met les différents types de déchets dans des poubelles différentes. Certains matériaux pourront ainsi être réutilisés. Cela permet de faire des économies non seulement en ressources naturelles, mais aussi en argent.

Les déchets fournissent des matières premières qui sont réutilisées pour fabriquer de nouveaux produits. Les déchets mal triés, c'est-à-dire qui ne sont pas jetés dans la poubelle adéquate, ralentissent le processus de traitement des déchets. Et ces déchets mal triés représentent des surcoûts inutiles pour la société, donc pour tout le monde. Le tri des déchets n'est pas difficile, il suffit d'avoir dans sa cuisine des bacs différents pour les différents types de déchets.

Les poubelles se trouvent généralement sous un abri dans la cour. Vous y trouverez plusieurs conteneurs, chaque conteneur étant prévu pour recevoir un type spécifique de déchets.

- les déchets organiques : restes de repas et épluchures, café et thé, aliment avarié, coquilles d'œuf, arêtes de poisson, petits os
- Le carton : boîtes et cartons d'emballage, briques de lait ou de jus de fruits

- Le papier : journaux et magazines, brochures et lettres publicitaires, enveloppes, livres sans leur couverture
- Le verre : bocaux et bouteilles non consignées
- Le métal : boîtes de conserve, plats en aluminium, ustensiles en métal, petit électroménager
- Les déchets non recyclables : tout ce qui ne peut pas être trié

Les déchets non recyclables seront brûlés et l'énergie produite sera transformée en chaleur ou en électricité.

Il ne faut surtout pas jeter les déchets dangereux dans la poubelle des déchets non recyclables. Ils risquent de répandre des matières toxiques dans la nature. Le tri des déchets dangereux est particulièrement important. Les tubes fluorescents, les piles et les batteries, les médicaments, les peintures, les colles et différents produits chimiques sont autant d'exemples de déchets dangereux à trier soigneusement et à apporter à la déchetterie ou dans les points de collecte des déchets dangereux.

Les appareils d'électroménager et les ordinateurs ne doivent pas être déposés dans l'abri des poubelles, mais apportés dans les magasins d'électroménager. Vous pouvez déposer les piles est les ampoules basse consommation dans les points de collecte prévus à cet effet dans la plupart des magasins. Les médicaments périmés seront repris par les pharmacies. En réutilisant le plus possible les matériaux, on économise les ressources naturelles.

Vous trouverez des informations sur le recyclage sur le site www.kierratys.info. Le site www.kierratyskeskus.fi répertorie les points de dépôt.

Vous pouvez aussi économiser les ressources naturelles et préserver l'environnement en donnant ou en vendant les vêtements, les meubles ou les appareils d'électroménager dont vous n'avez plus besoin. Vous pouvez les vendre dans les marchés aux puces ou sur les sites Internet spécialisés dans les ventes et achats d'occasion ou de seconde main. Vous pouvez aussi les donner au Centre de recyclage *Kierrätyskeskus* ou à la Croix-Rouge.

En Finlande, la plupart des bouteilles et des canettes en vente dans les magasins sont consignées. Il suffit de les rapporter dans les magasins pour récupérer l'argent de la consigne. Ces bouteilles et ces canettes seront ensuite réutilisées.

Les économies d'énergie à la maison

En Finlande, on encourage les gens à préserver l'environnement en faisant des économies d'électricité et d'énergie chez eux. Moins on consomme d'énergie, moins on produit de gaz à effet de serre, responsables de l'intensification des changements climatiques et du réchauffement de notre planète.

Les phénomènes climatiques extrêmes ont des conséquences graves sur l'ensemble de la planète et sur les conditions de vie des gens et des animaux. L'augmentation des températures présente des risques pour l'agriculture. Les phénomènes météorologiques s'amplifient et mettent en danger les êtres vivants et leurs habitats. Les maladies contagieuses se propagent et de nombreuses espèces disparaissent.

Il faut éviter de consommer inutilement de l'électricité et de gaspiller de l'eau. Vos factures d'eau et d'électricité seront plus légères et l'environnement s'en portera mieux. Vous ferez des économies d'électricité en évitant de surchauffer votre logement, une température comprise entre 20 et 22 degrés suffit.

Pour aérer votre logement, ouvrez toutes les fenêtres à la fois pendant quelques minutes. Réglez correctement les températures de votre réfrigérateur et de votre congélateur. La présence d'une couche de givre sur les parois de votre congélateur consomme de l'énergie inutilement. Il est donc recommandé de décongeler le congélateur une fois par an.

Il ne faut pas faire la vaisselle en laissant couler l'eau du robinet. Le mieux est de remplir d'eau les bacs de l'évier. Un bac sera réservé au lavage et l'autre au rinçage. Cette méthode permet d'économiser beaucoup d'eau. Quand on prend une douche, il ne faut pas laisser couler l'eau inutilement. Pensez à fermer le robinet le temps de votre shampooinage par exemple. Veillez à bien éteindre les lampes et les appareils électriques allumés inutilement.

L'isolation des habitations est très efficace en Finlande où les hivers sont froids. Grâce à cette bonne isolation, la chaleur se garde mieux, mais les habitations en sont d'autant plus sensibles à l'humidité. L'humidité risque d'abîmer le sol et les murs. Lors du nettoyage des murs et du sol, il faut utiliser le moins d'eau possible et bien sécher les surfaces. Les habitations sont équipées de bouches d'aération qui permettent d'évacuer l'humidité. Les bouches d'aération doivent rester propres et ouvertes tout au long de l'année.

La sécurité anti-incendie

En vertu de la loi, toute habitation en Finlande doit être équipée d'au moins une alarme anti-incendie. Cette alarme s'achète facilement dans les grands magasins et dans les supermarchés. Il faut placer une alarme pour chaque surface de 60 m².

Instructions de sécurité anti-incendie :

- Placez une alarme anti-incendie au plafond et contrôlez son bon fonctionnement régulièrement
- Vous pouvez aussi acheter une couverture pare-feu et un extincteur qui vous permettront d'éteindre un début d'incendie.
- Ne laissez jamais un appareil électrique en marche quand vous sortez de chez vous.
- Ne laissez jamais des bougies allumées chez vous sans surveillance.
- N'oubliez pas que le four et les plaques de cuisson chauffent rapidement. Vérifiez que vous avez bien éteint les plaques de la cuisinière après leur utilisation. Ne laissez rien sur les plaques.
- Vérifiez toujours que le sauna est bien éteint, ne mettez jamais rien au-dessus du poêle.
- Il est généralement interdit de poser des choses sur les radiateurs à cause du risque d'incendie.
- Téléphonnez immédiatement aux secours si un incendie se déclare dans votre immeuble.
- En cas d'incendie, n'essayez pas de quitter votre appartement s'il y a de la fumée dans les escaliers.
- Ne prenez pas l'ascenseur en cas d'incendie.

Ce qu'il faut faire en cas d'urgence

Le 112 est le numéro de téléphone des secours d'urgence en Finlande et dans toute l'Union européenne. Ce numéro est réservé aux cas d'urgence. On téléphone au 112 seulement si la vie d'une personne ou sa santé sont en danger, ou en cas de risque immédiat pour des biens matériels ou pour l'environnement. La police, les pompiers, les services médicaux d'urgence (ambulance) ou les services sociaux se rendront sur place en fonction du motif de l'appel. L'appel est gratuit.

Si la situation n'est pas urgente, en cas d'un problème de santé habituel par exemple, n'appellez pas le 112, mais contactez un centre médical par exemple. N'appellez pas le numéro d'urgence pour obtenir des renseignements médicaux, des informations sur le trafic routier ou sur des questions de sécurité électrique ou anti-incendie. Les coupures d'électricité et les embouteillages ne sont pas non plus du ressort des secours d'urgence.

Lors de votre appel, écoutez les instructions, répondez aux questions et attendez d'avoir la permission avant de raccrocher. Le téléopérateur des secours d'urgence doit savoir précisément d'où vient l'appel pour pouvoir envoyer rapidement les secours au bon endroit. En Finlande, vous pouvez télécharger l'application *112Suomi* qui transmettra vos coordonnées au téléopérateur. En fonction de la situation, le téléopérateur des secours d'urgence enverra les services compétents.

Lors d'un appel aux secours d'urgence :

- donnez votre nom
- expliquez le problème
- donnez l'adresse exacte commune/ville du lieu de l'urgence
- répondez aux questions qu'on vous posera
- suivez les instructions qu'on vous donnera
- ne raccrochez pas avant qu'on vous le dise.

Les déplacements

Dans les grandes villes de Finlande, les services publics de transport en commun sont bien développés et on peut généralement très bien se passer de voiture pour aller à l'école ou au travail. L'abonnement mensuel permet d'utiliser les moyens de transport de la ville ou de la région pour faire autant de trajets que l'on veut. Dans les petites villes ou dans les régions peu habitées en revanche, la voiture s'avère souvent nécessaire.

On peut se rendre pratiquement partout en Finlande en bus, en train, en avion ou en bateau, mais les passages ne seront pas toujours fréquents. Le vélo est un mode de déplacement écologique et pratique pour effectuer les petites distances. Il n'est pas rare en Finlande d'aller au travail ou à l'école à vélo, même en hiver.

Avoir sa propre voiture coûte cher en Finlande. En plus du coût d'achat du véhicule, il faudra aussi payer l'essence, l'entretien, les assurances et les taxes. Les pneus des voitures doivent être changés deux fois au cours de l'année. En automne, il faudra mettre les pneus d'hiver qui seront remplacés au printemps par les pneus normaux ou « pneus d'été ». On pourra souvent louer une place de parking dans l'immeuble.

Quand on conduit, il faut bien respecter le Code de la route. La police effectue des contrôles réguliers et donne une amende en cas d'infraction à la réglementation routière. Il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool. L'alcoolémie autorisée est de 0,5 ‰, ce qui correspond à une petite quantité d'alcool, un ou deux petits verres de vin ou une ou deux petites bières.

Le processus d'intégration dans le nouveau pays

Quand on s'installe dans un nouveau pays, il faut du temps pour s'habituer à ses nouvelles conditions de vie et à la culture du nouveau pays. La culture, les comportements et les mentalités pourront être très différents de ce que l'on connaît. Tout pourra sembler étrange dans cette nouvelle société qui ne fonctionne pas du tout comme celle du pays qu'on a quitté.

L'intégration au nouveau pays est appelée *kotoutuminen* en finnois et intégration en français. Il s'agit pour le nouvel arrivant d'apprendre la langue de son nouveau pays, de trouver un emploi, une formation ou quelque chose d'autre qui donne du sens à sa vie et lui permette de se trouver une place dans la société.

L'État finlandais souhaite que les gens qui viennent vivre en Finlande se sentent rapidement chez eux, qu'ils aient le sentiment de faire partie de la société finlandaise et de la faire progresser eux aussi. Dans le même temps, on les encourage à conserver leur langue maternelle, leur culture et les liens avec leur pays d'origine.

L'intégration, comment est-ce ?

Quand on arrive dans un nouveau pays, certaines habitudes culturelles peuvent paraître illogiques. La société semble fonctionner bizarrement. Les relations des gens entre eux, leurs façons de communiquer sont très différentes de ce que l'on connaît. Parfois, il est difficile de garder son calme quand on ne comprend pas les choses, les comportements, la langue du pays. C'est frustrant de se tromper et de ne pas comprendre.

Mais progressivement, on commence à comprendre la logique derrière les comportements. Il n'est plus si difficile de faire comme on nous dit de faire. Et finalement, un beau jour, on se rend compte qu'on est arrivé à un bon équilibre entre les deux cultures. Généralement, on garde les choses importantes de sa culture d'origine tout en assimilant des modes de pensée et des manières d'agir propres à la nouvelle culture.

L'intégration passe d'abord par l'acquisition d'un niveau suffisant de la langue du pays. La langue permet d'ouvrir beaucoup de portes, c'est la clé pour beaucoup de choses, pour faire des études, pour trouver un emploi, pour se faire des amis. Certes, on se débrouille assez bien en Finlande quand on parle anglais ou suédois, mais le finnois est vraiment très utile.

L'intégration signifie aussi que la société finlandaise, sa culture avec ses règles de savoir-vivre, sa politesse, sa législation et son histoire sont devenues familières. On est intégré quand on se sent chez soi en Finlande, qu'on peut y faire des projets d'avenir, quand on a trouvé sa place dans la société, qu'on s'est fait des amis et qu'on a une vie sociale. Peut-être même aura-t-on alors à cœur de participer aux activités d'une association ou de faire de la politique ?

Les éléments qui auront une influence sur l'intégration

Le motif de l'immigration aura une incidence sur l'installation et sur l'adaptation dans le nouveau pays. Celui qui a quitté son pays pour fuir la guerre est dans une situation très différente de celui qui vient en Finlande pour rejoindre sa fiancée ou parce qu'il vient d'être embauché à un poste intéressant.

Les compétences linguistiques et le réseau social de l'arrivant sont aussi des éléments à prendre en compte. Quand on ne connaît personne en Finlande et qu'on ne parle ni le finnois ou le suédois ni l'anglais, cela prendra du temps pour se faire des amis et trouver un emploi.

La situation financière et sociale est aussi un élément très important. Quand on arrive en Finlande en tant que réfugié, on a souvent tout perdu, sa maison, sa famille et son argent. Il faut tout recommencer, repartir à zéro. C'est très difficile, surtout si on a vécu des événements traumatisants, à la guerre ou pendant le voyage.

La santé et la situation familiale jouent aussi un rôle important. Il est difficile de reconstruire sa vie quand on est malade ou séparé de sa famille. Ne vous laissez pas décourager et demandez au centre médical, au bureau d'aide sociale ou à une association de vous aider.

La mondialisation et l'immigration

La mondialisation, c'est l'interdépendance des choses et des gens entre eux au niveau mondial. Les États et les régions évoluent de plus en plus en fonction de ce qui se passe ailleurs dans le monde. La propagation au niveau mondial de phénomènes sociaux n'est pas quelque chose de nouveau. Le commerce mondial, les guerres mondiales et les grandes religions en sont des exemples.

L'interdépendance n'est certes pas un phénomène nouveau, mais il s'est récemment beaucoup intensifié. Les gens et les peuples se rapprochent les uns des autres au niveau politique, administratif et commercial, et la mondialisation concerne aussi l'information, les connaissances et l'environnement.

L'immigration est une chose nouvelle en Finlande. Les Finlandais ont longtemps été habitués à ne côtoyer que des gens qui se ressemblent. L'augmentation de la population d'origine étrangère contribue à diversifier la population et la culture finlandaise. La culture n'est jamais statique, elle est en évolution permanente, sans cesse remodelée par les rencontres et les interactions des gens. Aujourd'hui, on peut être citoyen finlandais et vivre en Finlande de plusieurs manières différentes sans que l'une soit meilleure que l'autre.

Certains Finlandais ne voient pas la mondialisation d'un bon œil. Ils pensent que la mondialisation empiète sur le pouvoir de décision de la Finlande, que les décisions politiques et économiques ne proviennent plus des Finlandais mais d'ailleurs. En effet, une partie des décisions politiques n'appartient plus à la Finlande, mais à l'Union européenne ou à d'autres instances internationales.

Les effets de la mondialisation, ses aspects positifs et ses aspects négatifs

La mondialisation a des effets positifs et des effets négatifs en Finlande. La Finlande a profité de la mondialisation et du libre-échange qui lui ont permis d'augmenter ses échanges commerciaux. Cela a permis de créer des richesses, d'apporter la liberté de choix et une meilleure qualité de vie pour tous. La prospérité a apporté la stabilité sociale et politique.

La mondialisation a entraîné la disparition de beaucoup d'emplois, relocalisés dans des pays où la main-d'œuvre est moins chère. Les crises économiques mondiales ont profondément touché l'économie et la société finlandaise.

Avec la mondialisation, de plus en plus de gens migrent d'un pays à l'autre. L'économie mondiale et l'internationalisation des entreprises, le tourisme, les échanges scolaires ou universitaires, la croissance de la population, les mariages, les conflits et les guerres, les changements climatiques et les lois qui permettent la liberté de circulation sont autant de facteurs qui favorisent les migrations.

On ne pourra pas arrêter la mondialisation, ni l'internationalisation, ni l'intensification de la coopération internationale politique, économique et sociale. Mais on peut essayer d'en maîtriser les effets.

L'ONU s'efforce d'appliquer une politique de développement durable pour répartir plus équitablement les effets de la mondialisation. Il faut, aussi bien à l'échelle locale que mondiale, garantir pour les générations d'aujourd'hui, mais aussi pour celles de demain, les meilleures conditions de vie possibles, notamment en diminuant la pauvreté et les disparités économiques et en protégeant l'environnement.

Des questions pour discuter et réfléchir

1. Quand et comment pourrez-vous demander la nationalité finlandaise ?
2. Quels sont les avantages d'Internet pour effectuer des démarches administratives, pour consulter sa banque en ligne, pour faire des achats ?
3. Que devez-vous faire pour trouver un logement en Finlande ?
4. Que faites-vous quand vous rencontrez des gens de votre immeuble ?
5. Que pensez-vous du tri des déchets et du recyclage en Finlande ?
6. Que faites-vous pour économiser de l'électricité et de l'eau chez vous ?
7. À quoi servent les économies d'énergie ?
8. Quels éléments favorisent l'intégration en Finlande ?
9. Quels effets la mondialisation a-t-elle sur l'économie et sur la société finlandaise ?

4. LA VIE DE FAMILLE ET LES ENFANTS

La famille finlandaise, hier et aujourd'hui

Le mariage et l'union libre

Il existe plusieurs sortes de famille

Les soins dispensés aux enfants et les services pour les familles

Le soutien aux familles en difficulté

Les autres services sociaux et de santé

Quand une famille vient vivre en Finlande

La famille finlandaise, hier et aujourd'hui

La Finlande est l'un des pays du monde où l'égalité entre les hommes et les femmes est la plus avancée. Ici, les hommes et les femmes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. On retrouve, bien entendu, ce principe d'égalité dans la vie de famille. Généralement, les parents exercent tous deux une activité professionnelle et s'occupent ensemble des tâches ménagères et des enfants. L'État finlandais et les communes encouragent l'égalité des citoyens et le bien-être des familles en leur proposant des prestations, notamment des allocations financières et des services bon marché pour l'accueil en journée des jeunes enfants.

La taille de la famille a diminué

Par famille, on entend généralement les familles avec des enfants, dont l'un au moins à moins de 18 ans. La famille comprend le plus souvent la mère, le père et leurs enfants communs. Mais il existe beaucoup d'autres sortes de familles en Finlande. Aujourd'hui, on considère que les grands-parents ou d'autres parents proches ne font pas partie de la famille dite nucléaire, même s'ils sont étroitement liés. On entretient moins de liens étroits avec la famille en Finlande que dans d'autres pays. Il existe toutefois de grandes différences d'une famille à l'autre. Pour beaucoup, les parents, les frères et les sœurs resteront des êtres proches toute la vie.

Au fil du temps, les familles finlandaises ont beaucoup changé. Autrefois, les familles étaient plus grandes. Les enfants étaient nombreux et les grands-parents, parfois aussi un cousin ou un enfant adoptif, vivaient sous le même toit familial. Bien souvent, tous participaient aux travaux de la ferme, le mode de vie était communautaire. Le bien-être de chacun reposait sur l'entraide familiale. On partageait aussi bien le gîte et le couvert que les joies et les peines. Ce mode de vie est typique des cultures communautaires ou collectives. Aujourd'hui, la Finlande vit à l'époque de l'individualisme. Chacun se prend en charge et assume seul ses responsabilités et chacun peut décider de vivre comme il veut.

Le nombre d'enfants par famille diminue depuis le début du XX^e siècle. La famille d'aujourd'hui ne compte généralement plus que le père, la mère et un ou deux enfants. Il y a un siècle à peine, alors que la population était essentiellement agricole, les femmes avaient encore en moyenne 5 enfants.

Quand la société agraire vient vivre en ville

À la campagne, la progéniture même fort nombreuse était relativement facile à gérer. Les enfants prenaient part aux travaux des champs et les logements étaient plus spacieux qu'en ville. Au cours du XX^e siècle, avec l'industrialisation et l'urbanisation, les familles quittèrent les campagnes pour s'installer à la ville et se rapprocher de leur travail. Le processus d'urbanisation se poursuit encore aujourd'hui. La vie à la ville transforme inévitablement la vie de famille. Avec l'urbanisation, l'esprit de communauté familiale a disparu et la vie s'est recentrée sur l'individu.

En ville, les logements sont plus petits qu'à la campagne, ce qui explique aussi pourquoi les familles sont plus petites. Les enfants passent une grande partie de la journée hors de la maison, au jardin d'enfants ou à l'école, tandis que les parents sont au travail. Les grands-parents habitent rarement dans le même logement que leurs petits-enfants.

Les rapports d'argent ont aussi contribué à transformer la culture de la famille. Les nouveaux citadins avaient un emploi salarié dans une usine ou dans les services. Leur salaire leur apportait une indépendance financière par rapport à leurs parents. Ils pouvaient désormais acheter eux-mêmes ce dont ils avaient besoin, sans être tributaires de la communauté familiale. L'État finlandais commença à soutenir les gens par des prestations sociales, des services et des avantages en argent. Auparavant, c'était à la famille que revenait la responsabilité d'apporter le soutien financier et social dont on avait besoin. Mais avec l'urbanisation et le développement de l'État de bien-être (*hyvinvointivaltio*), c'est désormais l'État qui assure cette fonction. N'importe qui doit pouvoir subvenir à ses besoins sans devoir être dépendant de parents ou d'amis.

Le changement du statut des femmes et ses effets sur la famille

En Finlande, les hommes et les femmes ont la même valeur et le même statut dans la société, ainsi que les mêmes droits et les mêmes devoirs. Cela n'a pas toujours été le cas, les hommes ayant en effet pendant des siècles contrôlé la vie des femmes. Ainsi, il y a encore moins d'un siècle, le mari avait le droit de décider à la place de sa femme, si elle pouvait ou non travailler ou participer à des activités en dehors du foyer familial.

Au cours du XIX^e siècle, des mouvements pour améliorer le statut des femmes apparurent en Europe et aux États-Unis. En Finlande, une loi adoptée en 1864 donnait aux femmes non mariées la capacité juridique, les libérant de la tutelle paternelle. Elles pouvaient désormais décider d'elles même. Les femmes mariées en revanche n'avaient toujours pas la capacité juridique et dépendaient de leur mari.

La femme devait choisir entre la vie professionnelle et le mariage. Il n'était généralement pas possible de concilier une vie familiale et une vie professionnelle. Bien souvent, en se mariant la femme perdait son emploi, l'employeur ne voulant pas employer de femmes mariées. Beaucoup de femmes optèrent pour le travail et le célibat se répandit au cours des premières décennies du XX^e siècle.

Au début du XX^e siècle en Finlande, de nouvelles lois donnèrent aux femmes des droits économiques et politiques fondamentaux, notamment :

- en 1906, le droit de vote et d'éligibilité au Parlement
- en 1919, le droit de pratiquer une activité professionnelle sans le consentement de son mari
- en 1922, le droit de conclure son propre contrat de travail sans son mari
- en 1922, la loi sur la scolarité obligatoire, qui garantissait le droit à l'éducation aussi bien aux filles et qu'aux garçons
- en 1930, la loi sur le mariage qui rendait le mari et la femme égaux dans le mariage.

Les mouvements de femmes et les femmes politiques ont réclamé pendant longtemps une réforme de la loi finlandaise sur le mariage. Lorsque la nouvelle loi sur le mariage entra en vigueur en 1930, les femmes furent enfin libérées de la tutelle de leur mari. Depuis, les femmes en Finlande ont la pleine capacité juridique même dans le mariage, elles ont les mêmes droits que les hommes et n'ont plus besoin de personne pour prendre leurs décisions.

Concilier vie professionnelle et vie familiale

Les femmes qui auparavant n'exerçaient pas d'occupation professionnelle ont travaillé pendant la guerre de 1939-1944 pour remplacer à la ferme et à l'usine les hommes qui étaient aux combats. Beaucoup de femmes ont continué de travailler après la guerre.

Dans les années 1950, c'était encore essentiellement aux femmes que revenaient les tâches ménagères et l'éducation des enfants. À cette époque, rares encore étaient les femmes qui avaient une occupation professionnelle en dehors de la maison. Mais le processus d'urbanisation a rapidement répandu l'emploi des femmes. Dès 1970, l'emploi des femmes est chose courante en Finlande et il se généralise d'autant plus rapidement que les services publics pour l'accueil en journée des enfants se développent.

Avec le travail des femmes, c'est tout le quotidien de la famille qui change. La maman n'est plus toujours là, à la maison avec les enfants, disponible. Avec le travail, les femmes accèdent à l'indépendance financière. Et à mesure que les femmes ont de plus en plus accès aux études et aux emplois, leur pouvoir de décision, notamment au sein de la famille, se renforce.

Il est depuis longtemps possible de concilier la vie professionnelle et la vie familiale en Finlande. Les femmes et les hommes peuvent décider eux-mêmes de la manière de concilier le travail et la vie de famille, le cas échéant.

La planification des naissances

La contraception permet de contrôler les naissances, les familles peuvent prévoir le nombre d'enfants qu'elles auront. L'amélioration du statut de la femme s'est traduite par la généralisation du contrôle des naissances. Depuis les années 1960, les moyens de contraception sont devenus accessibles à tous, et les gens ont aujourd'hui beaucoup moins d'enfants qu'autrefois.

La culture individualiste et les familles en Finlande

À la suite des mutations sociales survenues au 20^e siècle, la famille en Finlande est passée d'une culture communautaire à une culture individualiste. L'individu n'est plus dépendant de ses parents. Il est libre de choisir les gens qu'il veut fréquenter et ceux qu'il veut éviter. La

société est là pour soutenir tous ceux qui ont besoin de son aide et notamment les personnes âgées. Dans une culture individualiste, les gens ne prennent en charge qu'eux-mêmes et leurs enfants de moins de 18 ans.

La liberté de faire ses propres choix

Dans une culture individualiste, les gens se considèrent d'abord comme des individus et non pas comme les membres d'un groupe. C'est également le cas en Finlande. L'individu, non seulement peut, mais aussi doit, prendre les grandes décisions par lui-même. Le droit à la liberté personnelle est inscrit dans la Constitution finlandaise.

En Finlande, tant que l'on respecte la loi, on peut en principe être et vivre comme on l'entend. Le comportement des individus est toutefois influencé par les normes culturelles. Ces normes influencent le jugement que l'on porte sur les choses, c'est à travers elles que l'on distingue le bien du mal. Dans une culture individualiste, l'individu a plus de liberté pour faire ses choix, et les règles morales de la société sont généralement moins contraignantes que dans une culture communautaire. Le divorce, par exemple, n'est pas déshonorant en Finlande.

Le choix de son partenaire

La liberté de l'individu de faire ses propres choix se manifeste aussi dans ses relations sociales. Dans une culture individualiste, les hommes et les femmes sont libres de choisir leur partenaire. Les jeunes adultes sont libres de prendre leurs propres décisions sans avoir à demander la permission aux parents ou à d'autres proches parents. Bien sûr, avant de prendre de grandes décisions, on en parlera généralement à sa famille, mais le respect de la vie privée de la famille et des individus est important en Finlande.

La liberté de décisions et l'idéal de l'amour romantique ont transformé les familles. Les gens ont souvent plusieurs compagnons au cours de leur vie. Il est courant d'attendre longtemps avant de prendre la décision d'habiter ensemble ou de se marier. On considère qu'une bonne relation conjugale est l'un des piliers du bonheur et que le bonheur est l'un des piliers de la famille.

L'intégrité personnelle

Le droit à l'intégrité personnelle est inscrit dans la loi. Ainsi, chacun a le droit à l'autodétermination sexuelle par exemple, c'est-à-dire le droit de décider de son propre corps et de sa sexualité. Chacun est libre de choisir son partenaire, mais un adulte n'a pas le droit d'avoir des relations sexuelles avec une personne de moins de 16 ans. Il est interdit de forcer quelqu'un à avoir des relations sexuelles. On peut parler assez ouvertement des questions sexuelles en Finlande, mais généralement entre parents ou amis proches seulement.

Chacun a le droit de se trouver dans un lieu public sans être victime de harcèlement sexuel. Cela signifie que personne ne peut être touché sans son consentement explicite.

Dans le cas des enfants, l'intégrité personnelle signifie aussi que les châtimements corporels sur les enfants sont interdits. En outre, la loi précise que l'enfant doit pouvoir s'exprimer lorsqu'on prend des décisions à son sujet. Il a le droit d'être impliqué dans les affaires le concernant. Cela soutient le bon développement de l'enfant et de son estime de soi.

Le mariage et l'union libre

Le mariage est un contrat juridique conclu entre deux personnes. Tous les couples ne se marient pas, même s'ils sont ensemble depuis longtemps. Le statut juridique de la relation détermine l'état civil matrimonial de la personne. L'état civil matrimonial est une information indiquée dans le système d'information de la population finlandaise. L'état matrimonial civil indique si une personne est officiellement dans une relation ou non. Une personne sera mariée, célibataire, divorcée, veuve ou en partenariat enregistré.

Le mariage

En Finlande, environ 2 millions de personnes sont mariées. Le mariage est une relation juridique entre deux personnes, appelées les époux du mariage. Les époux ont des droits et des devoirs, pour tous deux identiques. Ils sont égaux dans le mariage.

Le mariage, hier et aujourd'hui

Dans les pays occidentaux, on se représente le mariage comme l'aboutissement d'une histoire d'amour romantique. Cette notion romantique du mariage est aujourd'hui bien ancrée en Finlande, mais il n'en a pas toujours été ainsi.

Pendant longtemps, le mariage a surtout été destiné à organiser les relations sociales et économiques entre les communautés, de manière à servir la propriété foncière, par exemple. Le terme correspondant à mariage en finnois a été pendant longtemps littéralement « marché pour accouplement » (*naimakauppa*). Au Moyen-Âge, la loi précisait ainsi que le mariage était un marché conclu entre deux familles pour produire des enfants, futurs héritiers. Le mariage était un contrat passé entre deux familles. La famille de l'époux se devait d'apporter à la famille de sa femme une dot ou des cadeaux.

Le mariage arrangé n'a plus cours en Finlande. Le mariage est un choix volontaire et personne ne peut y être contraint. Les époux peuvent décider eux-mêmes des rôles de chacun dans la famille, des rapports familiaux. Auparavant, on pensait que la femme était responsable des tâches ménagères et des enfants, tandis que le mari devait travailler pour gagner de l'argent. Aujourd'hui, les familles peuvent décider de la répartition des responsabilités comme elles veulent.

Au début des années 80, les femmes se mariaient à l'âge de 25 ans en moyenne. Aujourd'hui, l'âge moyen du mariage est de 30 ans.

La loi égalitaire du mariage

La loi finlandaise sur le mariage a été révisée à plusieurs reprises au fil du temps. Avec la révision de 2017, la loi sur le mariage respecte désormais les principes égalitaires entre les hommes et les femmes. Cela signifie qu'en Finlande les couples de même sexe peuvent se marier.

Auparavant, les couples de même sexe pouvaient enregistrer leur union, mais ils ne pouvaient pas se marier. Or, même si le partenariat enregistré établissait un contrat comparable à celui du

mariage, les droits des conjoints enregistrés n'étaient pas les mêmes que ceux des époux mariés.

Cette loi égalitaire du mariage est l'aboutissement d'une prise de conscience dans les pays occidentaux des droits des minorités sexuelles et des droits de l'homme en général. Cela n'a pas toujours été le cas.

En Finlande, l'homosexualité était un crime jusqu'en 1971. La discrimination sexuelle, c'est-à-dire l'inégalité de traitement fondée sur l'orientation sexuelle, est illégale depuis 1995.

La procédure pour se marier

Selon la loi, en l'absence d'empêchement au mariage, toute personne peut se marier. Il faut donc, avant le mariage, s'assurer de l'absence d'empêchement au mariage et produire un certificat d'absence d'empêchement.

Si un étranger souhaite se marier en Finlande, il devra probablement apporter des justificatifs établis dans son pays d'origine. La procédure de vérification peut prendre beaucoup de temps.

Les empêchements au mariage

La polygamie est interdite par la loi en Finlande. On ne peut être marié qu'à une seule personne à la fois. Une personne déjà mariée ou en partenariat enregistré ne peut se marier qu'après avoir divorcé.

Les enfants ne peuvent pas se marier. Il faut avoir plus de 18 ans pour pouvoir se marier. Dans certains cas particuliers, le ministère de la Justice pourra accorder une dérogation. Un lien de parenté proche constitue un empêchement au mariage. Il est interdit de se marier avec son père ou sa mère, avec son frère ou sa sœur, ou encore avec son demi-frère ou avec sa demi-sœur.

Les fiançailles

Généralement, avant de se marier, les futurs époux décident de se fiancer. Par ces fiançailles, ils s'engagent mutuellement à se marier un jour. Les fiançailles n'ont pas de valeur légale et ne sont pas obligatoires pour se marier. Quand on se fiance, on met traditionnellement une alliance à l'annulaire de la main gauche, en guise de signe distinctif. La bague de mariage sera elle aussi placée à ce même doigt.

La célébration du mariage

Le mariage sera un mariage religieux ou un mariage civil. Le mariage religieux sera prononcé par une personne de la communauté religieuse habilitée à le faire, généralement un pasteur de l'Église luthérienne ou un pope de l'Église orthodoxe, dans une église ou dans un endroit choisi par les époux. Le mariage civil sera prononcé par un fonctionnaire habilité, généralement un notaire public. Le mariage civil aura généralement lieu dans les locaux des services numérisés des informations sur la population (anciennement *maistraatti*). Une fois le mariage prononcé, les époux sont réputés mariés.

Le changement de nom

Quand un couple se marie, c'est la femme qui prend souvent le nom de son mari, même si le mari pourrait lui aussi prendre le nom de sa femme. Les époux peuvent aussi garder chacun leur nom ou bien prendre le double nom en ajoutant le nom de l'autre époux au leur.

Les droits et les devoirs du mariage

La loi sur le mariage précise les droits et les devoirs des époux. La loi stipule que les époux doivent se faire confiance mutuellement et agir ensemble pour le bien de la famille. La loi précise aussi que les époux sont tenus de s'entraider, de prendre soin de leurs enfants, de leur logement et de leurs finances communes. Chacun des époux doit subvenir aux besoins de l'autre. Quand l'un des époux n'a pas d'emploi ou reste à la maison pour s'occuper des enfants, l'autre époux devra lui fournir les ressources pour se nourrir et se vêtir.

En vertu de la loi, chaque personne a un droit à l'autodétermination sexuelle, même une fois mariée. Forcer quelqu'un à avoir des rapports sexuels, c'est-à-dire le viol, est toujours un crime, que les personnes soient mariées ou non. La violence conjugale est un crime en Finlande.

Les époux ont le droit d'être informés sur l'état de santé de l'autre. Ils ont le droit de prendre les décisions sur les traitements médicaux de l'autre époux quand ce dernier n'en est pas capable.

Les époux peuvent avoir un patrimoine commun, mais chacun possédera des biens propres. Un époux n'a pas le droit de vendre les biens de l'autre époux par exemple. Ils ne pourront pas non plus vendre une part importante du patrimoine commun sans autorisation. Quand un couple marié fait ensemble un emprunt, les époux seront responsables ensemble du remboursement de cet emprunt. Si l'un des deux époux fait un emprunt en son nom seul, il sera le seul responsable du remboursement de l'emprunt.

Le droit marital

Le droit marital sert à préserver la situation financière des époux. En vertu de ce droit marital, en cas de divorce, la totalité de tous les biens des époux est divisée en deux parts égales, les époux en recevant chacun une. En cas de décès d'un des époux, les biens des époux seront partagés entre l'époux survivant et les enfants du défunt. On ne peut pas révoquer un droit marital par testament.

Le contrat de mariage pour la séparation des biens

Quand les époux souhaitent que les biens respectifs restent séparés, ils pourront faire un contrat de mariage. En présence d'un tel contrat, le droit marital n'est plus valide. Dans ce contrat, les époux conviennent du partage des biens en cas de divorce ou de décès. Beaucoup de couples choisissent d'établir un contrat de mariage. Le contrat de mariage permet de régler le partage du patrimoine plus facilement en cas de divorce ou de décès.

L'union libre

Les couples ne souhaitent pas toujours se marier. Quand deux personnes ne sont pas mariées, mais vivent ensemble, il s'agit d'une union libre.

L'union libre est une communauté d'habitation, elle ne fait pas l'objet d'un contrat écrit. Devant la loi, les concubins n'ont pas les mêmes droits et les mêmes devoirs que les époux. Les deux personnes de l'union libre n'ont pas de devoir de pension alimentaire envers l'autre et n'hériteront pas des biens de l'autre en cas de décès. Les concubins conviennent entre eux de la gestion du budget de leur famille.

L'union libre, hier et aujourd'hui

L'union libre s'est banalisée au cours des dernières décennies. Aujourd'hui, dans une famille sur trois, les parents ne sont pas mariés, ce qui était encore peu courant avant les années 1980. Les jeunes couples vivent généralement d'abord en union libre, c'est-à-dire qu'ils habitent ensemble avant de se marier. Il n'est pas rare d'avoir des enfants sans être mariés. Même si l'union libre est très courante, la plupart des gens finissent par se marier.

Que ses parents soient mariés ou non, le statut de l'enfant ne change pas. Il peut recevoir le nom de famille d'un parent comme de l'autre. Il a le droit d'hériter d'eux et de toucher une rente familiale en cas de décès d'un de ses parents. Le devoir de subvenir aux besoins de l'enfant incombe aux deux parents, même s'ils ne sont pas mariés.

Le divorce

On peut demander le divorce, c'est-à-dire la rupture du mariage, seul ou conjointement. Il n'est pas nécessaire d'avoir le consentement des deux époux et il n'est pas nécessaire de justifier la demande. Il faudra adresser une demande écrite au tribunal. Le tribunal ne s'intéressera pas aux relations des époux entre eux ni aux raisons qui ont motivé la demande de divorce.

La demande de divorce amorce un délai de réflexion de six mois pendant lequel le demandeur pourra retirer sa demande. À la fin du délai de réflexion, il faudra faire une nouvelle demande. Le divorce sera alors valide et le mariage prendra fin. Le divorce risque de provoquer des désaccords au sujet des enfants ou du partage des biens. Les époux divorcés auront alors peut-être besoin des services d'un juriste.

Le divorce est souvent le résultat d'une relation qui ne fonctionne pas ou d'une relation conflictuelle. L'infidélité, la toxicomanie ou les problèmes de santé psychique peuvent être des raisons qui conduisent au divorce. Généralement, les couples essaient de résoudre leurs problèmes en discutant ou en participant à une thérapie de couple. Les divorces sont courants en Finlande, et les gens ne sont plus contraints de rester dans une relation malheureuse. Le divorce n'est pas déshonorant en Finlande. Le remariage est aussi une chose courante. Plus de la moitié des mariages tiennent toute la vie.

L'enfant dans le divorce

Quand un couple avec enfants divorce, les conjoints doivent s'entendre sur la façon de s'occuper de l'enfant à l'avenir. Ils doivent désigner le parent responsable de l'enfant. Le parent responsable doit prendre soin de l'enfant et prendre les décisions le concernant. En Finlande, il faut permettre à l'enfant de s'exprimer sur les décisions qui le concernent et écouter ce qu'il veut dire.

Habituellement, les deux parents restent responsables de l'enfant même après le divorce. Ils assument conjointement la responsabilité parentale, c'est-à-dire qu'ils prennent ensemble les décisions concernant leur enfant, même s'ils n'habitent plus ensemble. L'enfant ne peut avoir qu'une seule adresse, mais il pourra habiter chez son autre parent s'il en a été convenu ainsi. Les familles choisissent souvent la garde alternée, c'est-à-dire que l'enfant habite la moitié du temps chez l'un et l'autre moitié du temps chez l'autre. La proximité des deux habitations est importante pour qu'il puisse bien suivre sa scolarité et ses activités de loisirs.

Parfois, l'enfant ne rencontre son autre parent que le week-end ou moins souvent encore. L'enfant a le droit de rencontrer ses deux parents. À partir de 12 ans, on ne pourra pas obliger un enfant à rencontrer son autre parent. Les services sociaux de la commune établiront avec les parents de l'enfant les modalités du partage des responsabilités et des visites.

Parfois, la responsabilité parentale sera confiée à un seul des deux parents. Cela sera le cas par exemple, quand les parents n'arrivent pas à communiquer entre eux ou quand l'autre parent vit à l'étranger. C'est ce qu'on appelle la monoparentalité.

Les parents ont une responsabilité économique envers leurs enfants, ce qui signifie qu'ils doivent veiller à ce que leur enfant soit bien nourri et correctement vêtu. Cette situation ne change pas avec le divorce ou la séparation. Le parent avec lequel l'enfant réside reçoit une pension alimentaire de l'autre parent. Cette somme d'argent sert à payer les frais de subsistance de l'enfant, sa nourriture, ses vêtements et d'autres dépenses.

La médiation familiale

La loi sur le mariage prévoit qu'il faut essayer de résoudre les disputes familiales et les problèmes juridiques par la négociation entre les parties. Les questions d'héritage ou les droits de visite de l'enfant, par exemple, sont susceptibles d'aboutir à des conflits. En cas d'échec des négociations, on pourra demander l'aide du médiateur familial. La médiation familiale se met en place avec l'accord des deux parties et dans la confidentialité. Elle est organisée gratuitement par la commune.

Il existe plusieurs sortes de famille

Le modèle familial le plus courant en Finlande est la famille nucléaire, c'est-à-dire une famille composée par la mère, le père et leurs enfants communs. Mais il existe de nombreuses autres façons de vivre en famille en Finlande.

Le couple sans enfants

Lorsqu'on parle de famille, on pense en général à une famille avec des enfants. Mais deux adultes qui vivent ensemble forment aussi une famille, même sans enfants. Certains couples ne veulent pas d'enfants. Beaucoup de couples sans enfants sont contents de leur vie et ils n'ont pas à justifier leur choix auprès des autres.

Certains couples qui souhaitent avoir des enfants n'arrivent pas à en avoir. Des traitements sont disponibles pour les personnes qui rencontrent des problèmes d'infertilité, ces traitements permettent d'améliorer les chances de grossesse. Les couples peuvent également envisager d'adopter un enfant. Un enfant adopté est biologiquement l'enfant d'une autre femme, mais

avec l'adoption, il reçoit de nouveaux parents. Les enfants adoptés en Finlande viennent souvent d'un pays étranger.

La famille monoparentale

Quand il y a des enfants dans la famille, mais un seul adulte, on parle de famille monoparentale. Le parent seul est généralement divorcé ou veuf. Parfois, la mère ou le père ont obtenu la garde de l'enfant, sans que l'autre parent de l'enfant n'ait jamais fait partie de la famille.

La raison la plus courante de la monoparentalité est le divorce. Habituellement, les enfants sont confiés à leur mère après le divorce et la majorité des parents de famille monoparentales sont donc des femmes.

En règle générale, les enfants de familles monoparentales passent également du temps avec leur autre parent. L'autre parent est également tenu de contribuer à l'entretien de l'enfant et en général, l'enfant a le droit de le rencontrer. Dans certains cas, un seul parent est responsable de l'enfant.

Il n'est pas facile de concilier le travail et les enfants quand on est parent seul. Cela peut s'avérer émotionnellement d'autant plus difficile que les soucis d'argent sont courants dans les familles monoparentales. L'État finlandais soutient les parents seuls, afin qu'ils ne soient pas désavantagés. Certaines allocations de Kela sont majorées pour les familles monoparentales qui reçoivent donc une aide un peu plus élevée que celle des familles biparentales.

La famille recomposée

En Finlande, il est courant qu'après un divorce, on se remette en couple avec une autre personne ou qu'on se remarie. On appelle famille recomposée une famille où les enfants n'ont pas tous les mêmes parents. Le nouveau mari de la maman sera le beau-père de l'enfant et la nouvelle femme du papa sera la belle-mère. Quand les enfants d'une même famille n'ont qu'un parent commun, ils sont l'un pour l'autre demi-frère ou demi-sœur. Les enfants de familles recomposées habitent souvent à deux endroits différents, en alternance chez les deux parents.

Les familles recomposées sont devenues assez courantes en Finlande au cours des dernières décennies. Désormais, un enfant sur dix fait partie d'une famille recomposée.

La famille arc-en-ciel

En Finlande, les familles de couples de même sexe sont appelées familles arc-en-ciel en référence au symbole des minorités sexuelles et de genre. Il y a plusieurs sortes de familles arc-en-ciel. Une famille arc-en-ciel pourra, par exemple, être formée par un couple de femmes et de leurs enfants.

Grâce au travail fait en faveur de l'égalité des droits des minorités sexuelles et des familles arc-en-ciel, les minorités sexuelles sont mieux acceptées aujourd'hui en Finlande. La loi égalitaire du mariage entrée en vigueur en 2017, a amélioré les droits des familles arc-en-ciel et de leurs enfants devant la loi.

Les gens qui vivent seuls

Plus d'un million de personnes vivent seules en Finlande. Bien que vivant seules, elles ont généralement dans leur entourage des parents proches (parents, grands-parents, enfants adultes) et des amis. Les personnes qui ne sont pas en couple sont souvent appelées « célibataires » (*sinkku*).

Les soins dispensés aux enfants et les services pour les familles

La Finlande est l'un des meilleurs pays du monde pour les mamans et pour les enfants. Cela signifie que les enfants reçoivent des soins de qualité et que le risque de décès de la mère pendant la grossesse ou à l'accouchement est infime. En Finlande, les mères et leurs enfants se portent bien, car toutes les femmes enceintes et les jeunes enfants bénéficient de services de santé de qualité.

L'État finlandais accorde une importance particulière au bien-être des enfants depuis longtemps. La mortalité infantile et l'importance d'une bonne santé pendant la petite enfance étaient déjà une préoccupation au XIX^e siècle. Les premiers services de santé conçus spécialement pour la petite enfance et les premières organisations en faveur des familles, la Fédération Mannerheim notamment, sont apparus à cette époque. Ces organisations soulignaient l'importance de l'hygiène et d'une alimentation saine pour le bien-être de la population.

De nouvelles lois destinées à protéger les enfants furent adoptées, notamment la loi qui interdisait le travail pénible des enfants et rendait la scolarité obligatoire. La médecine, l'hygiène et la sensibilisation des gens à la santé firent de rapides progrès. La mortalité infantile a chuté depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, grâce à l'établissement des neuvolas, système de prise en charge du suivi de la mère et de son enfant dès la grossesse. Aujourd'hui, il est rare qu'un enfant meure à l'accouchement ou au cours de sa première année.

Les obligations parentales

Tout enfant de moins de 18 ans a un parent responsable (*huoltaja*). Les parents de l'enfant sont généralement parents responsables. Dans certains cas particuliers, la responsabilité de l'enfant sera confiée à quelqu'un d'autre. Le parent responsable prend les décisions relatives à l'enfant, notamment aux soins dispensés à l'enfant, à son éducation, à son lieu d'habitation. En vertu de la législation finlandaise, l'enfant doit pouvoir exprimer ses souhaits. L'enfant doit vivre dans un environnement sécurisant, être entouré et encouragé. Le parent responsable doit veiller au bien-être de l'enfant et à son développement équilibré.

À 18 ans, l'enfant atteint sa majorité. Il est désormais majeur et peut prendre seul toutes les décisions qui le concernent. Beaucoup de jeunes veulent être indépendants et quittent rapidement le logis familial. L'État finlandais soutient financièrement les jeunes qui veulent partir de chez leurs parents. Les allocations aux études et les aides au logement versées par Kela seront majorées quand le jeune n'habite plus chez ses parents.

Avoir un enfant

Aujourd'hui, les gens en Finlande ont leur premier enfant de plus en plus tardivement, à l'âge de trente ans en moyenne aujourd'hui. Bien entendu, certains parents ont un enfant avant cet âge. Les gens qui habitent en ville et les gens qui ont fait des études supérieures ont leur premier enfant plus tardivement que les autres.

La grossesse

Quand elle pense être enceinte, la femme pourra faire un test de grossesse chez elle. Les tests de grossesse sont en vente dans les pharmacies. Si le test est positif, elle devra contacter le neuvola de sa commune et prendre rendez-vous pour rencontrer l'infirmière spécialisée. Après avoir constaté la grossesse, l'infirmière calculera la date prévisionnelle de la naissance.

Le système des neuvolas

Le neuvola est un système complet de services de santé qui se charge également de conseiller et de former la future maman et sa famille. Au neuvola, l'enfant est examiné, pesé et mesuré. On vérifie ses courbes de poids et de taille pour s'assurer de son bon développement. C'est aussi un moment d'échange et de communication avec la famille. Le neuvola est gratuit et disponible pour toutes les familles.

Pendant la grossesse, la future mère visitera le département de maternité de son hôpital. Elle passera aussi une échographie et participera à un cours de préparation à l'accouchement auquel l'autre parent sera aussi convié. L'échographie permet d'étudier le développement du fœtus et de le voir en image sur un écran.

L'aide de maternité et le pack de maternité

Kela donne à toutes les futures mamans une aide de maternité, généralement sous la forme du pack de maternité. Le pack de maternité est une boîte en carton qui contient des affaires pour le bébé, des vêtements, un petit sac de couchage et des articles de soins. La boîte est conçue pour pouvoir servir de premier lit au bébé. Si elle le souhaite, la maman pourra demander une aide en argent à la place du pack de maternité. Il faut faire la demande d'aide de maternité auprès de Kela en fin de grossesse. Les premières aides de maternité sont apparues en Finlande dans les années 1930 pour aider les mères dans le besoin.

Grâce à l'aide de maternité, les mamans et leurs bébés étaient suivis par les services de santé publique ce qui permit de faire baisser la mortalité infantile. Depuis 1949, toutes les mamans en Finlande bénéficient de l'aide de maternité.

La reconnaissance de paternité

Quand les parents du bébé à naître sont mariés, le mari sera automatiquement considéré comme étant le père de l'enfant. Dans les couples en union libre, la situation est différente. Pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance de paternité, c'est-à-dire qu'il doit notifier être le père de l'enfant. La reconnaissance de paternité pourra être établie au neuvola pendant la grossesse ou après la naissance de l'enfant auprès de l'officier public chargé des intérêts de l'enfant. Une fois que la paternité est reconnue, le père peut lui aussi avoir le statut de parent responsable de l'enfant.

La naissance et les premiers jours du bébé

En Finlande, la très grande majorité des mères accouchent à la maternité. La sage-femme est une professionnelle de la santé publique, elle apporte son aide pendant l'accouchement. Généralement, le père lui aussi est présent à l'accouchement.

La plupart des bébés naissent par voie naturelle. Si la naissance par voie naturelle comporte des complications, on pourra décider de faire une césarienne. Dans un accouchement par césarienne, le bébé est sorti du ventre de la mère par une incision. La mère et son bébé passent normalement deux ou trois jours à l'hôpital après l'accouchement.

La mutilation génitale féminine et l'accouchement

Si les organes génitaux de la mère sont excisés, cela compliquera l'accouchement et amplifiera la douleur. Même si en Finlande, les cas d'accouchement de femmes excisées sont assez rares, les sages-femmes sont formées pour faire une épisiotomie si cela devait être nécessaire. L'épisiotomie, c'est-à-dire l'incision du périnée pour l'élargir, devrait être faite de préférence avant l'accouchement pour éviter les douleurs. La fermeture de l'orifice vaginal après l'accouchement est interdite par la loi.

La mutilation génitale des filles et des garçons

En Finlande, l'excision des organes génitaux des filles est interdite. L'excision est l'ablation ou une autre mutilation d'organes génitaux extérieurs. Parfois, tous les organes extérieurs sont excisés et le vagin est recousu.

La mutilation des organes génitaux peut avoir de graves conséquences pour la santé. Elle peut entraîner des infections, des problèmes urinaires et gynécologiques avec des obstructions pendant l'écoulement menstruel. La mutilation génitale risque de poser des problèmes lors des rapports sexuels et de compromettre le plaisir de la femme. La mutilation génitale est aussi un facteur de risque pendant la grossesse et l'accouchement.

L'excision des filles est une agression grave en Finlande, c'est un crime passible de plusieurs années d'emprisonnement. Il est interdit d'exciser, non seulement en Finlande, mais partout dans le monde, toutes les filles qui ont la nationalité finlandaise ou qui sont domiciliées en Finlande. Les gens qui travaillent avec des enfants sont tenus d'informer les services sociaux s'ils soupçonnent qu'une excision est en projet ou a déjà eu lieu.

Dans certains pays, on pratique l'excision des garçons et des filles. En Finlande, l'excision des garçons n'est pas interdite par la loi, mais elle doit avoir une raison médicale et être prescrite par les services de santé publique.

La vie avec le bébé ou le petit enfant

Les services du neuvola soutiennent le bien-être de la maman et de son bébé. Au neuvola, on fera au bébé des vaccins qui le protégeront toute sa vie de maladies contagieuses. Les familles avec enfant peuvent bénéficier des nombreux services que les communes et les organisations mettent à leur disposition.

Le bébé a besoin de beaucoup de soin et de tendresse. L'allaitement est fortement recommandé, car le lait maternel est le meilleur aliment pour le bébé. La maternité et le neuvola donnent des informations et des conseils sur l'allaitement. On peut aussi se renseigner auprès de l'association de soutien de l'allaitement sur le site <https://imetys.fi>. L'allaitement pourra parfois sembler difficile au début, mais comme en toute chose, on peut apprendre. C'est important de parler au bébé dès sa naissance. Cela favorise son développement et renforce les liens d'affection entre le parent et son enfant.

Le congé parental et les prestations sociales

Après la naissance de leur enfant, les parents peuvent rester à la maison pour s'en occuper. Kela verse une allocation pendant cette période. L'allocation n'est pas accordée automatiquement, il faut en faire la demande auprès de Kela. Cette allocation sert à compenser le salaire quand les parents ne travaillent pas.

Les prestations sociales des familles avec enfant sont conçues pour permettre à tous les enfants de passer les premiers mois de leur vie avec leurs parents et pour que les premières étapes de la petite enfance se déroulent le mieux possible. Le cerveau du bébé se développe très vite et l'affection joue un rôle essentiel dans ce développement.

Généralement, la maman reste à la maison les 9 premiers mois avant de reprendre le travail. Le papa prend généralement le relai et reste à la maison quelque temps pour s'occuper du bébé. Les parents qui ont des enfants petits peuvent souvent avoir des journées de travail plus courtes.

Le congé de maternité (äityisloma) et l'indemnisation du congé de maternité

La mère arrête de travailler environ un mois avant la naissance du bébé. C'est le début du congé de maternité qui sera indemnisé par Kela pendant 4 mois. Il faut informer l'employeur bien à l'avance avant le début du congé. Toutes les mères assurées à la sécurité sociale finlandaise depuis six mois au moins pourront toucher l'indemnité de congé de maternité.

Le congé parental (vanhempain vapaa) et l'allocation du congé parental

Le congé parental commence tout de suite après le congé de maternité et dure environ six mois. Ce congé peut être pris par le père ou par la mère. C'est généralement la mère qui prend ce congé dans la continuité de son congé de maternité. Les parents peuvent aussi travailler à temps partiel et ainsi rester à la maison pour s'occuper du bébé chacun à leur tour. La durée du congé parental est plus longue quand les parents ont des jumeaux.

Le congé de paternité et l'indemnisation du congé de paternité

Le congé de paternité dure 9 semaines. Le père pourra prendre au plus 3 semaines en même temps que la mère pendant le congé de maternité. Les pères prennent généralement leur congé de paternité en plusieurs fois, quelque temps à la naissance, puis au moment où la mère reprend son travail. Le congé de paternité doit être pris avant les deux ans de l'enfant.

Le congé pour soin à domicile (hoitovapaa) et l'aide pour le congé pour soin à domicile

Après le congé parental, l'un des deux parents pourra rester à la maison pour s'occuper de l'enfant de moins de trois ans. Il ne sera pas rémunéré, mais pourra toucher une aide financière de Kela.

L'allocation familiale (lapsilisä)

Kela verse une allocation mensuelle pour chaque enfant de moins de 17 ans. Cette allocation sert à soutenir financièrement la famille.

L'éducation de la petite enfance ou l'accueil collectif des petits enfants pendant la journée

Avant d'être en âge d'aller à l'école, la majorité des enfants fréquente un jardin d'enfants ou une crèche familiale ou un club pour les enfants de son âge. La crèche familiale est l'accueil d'enfants chez elle par une personne formée à cet effet. Pour obtenir une place dans une crèche familiale, il faut remplir un formulaire disponible sur le site Internet de la commune.

Tous les enfants qui n'ont pas encore l'âge d'aller à l'école pourront avoir une place dans un jardin d'enfants ou dans une crèche familiale, sans que cela soit obligatoire. Les études montrent que la fréquentation d'une structure d'accueil collectif a un effet bénéfique sur le développement de l'enfant. Les frais à payer dépendent des revenus et du nombre d'enfants de la famille. On peut demander une place dans un jardin d'enfants auprès de la commune ou directement au jardin d'enfants quand il s'agit d'un jardin d'enfants privé. Les enfants pourront généralement être accueillis dès 6 h 30 et jusqu'à 17 h 30. On pourra parfois aménager les horaires en fonction des heures de travail des parents.

Que fait-on au jardin d'enfants ?

L'enfant pourra visiter son futur jardin d'enfants avant de commencer. La coopération de la famille et du personnel du jardin d'enfants est importante, car une bonne relation entre parents et les éducateurs favorise le bon développement de l'enfant. Les parents rencontrent le personnel du jardin d'enfants tous les jours au moment d'amener et de ramener leur enfant. Le jardin d'enfants est un lieu d'éducation, d'instruction et de soins. Le langage se développe rapidement et l'enfant assimile des compétences sociales. Les enfants mangent un petit-déjeuner, un déjeuner et un goûter. Ils passent beaucoup de temps en plein air et ont aussi la possibilité de se reposer.

L'objectif est d'apprendre aux enfants à être actifs et à éveiller en eux l'envie d'apprendre. Au jardin d'enfants, on n'applique pas une discipline sévère, on part du principe que la maîtrise de soi se développe mieux par la douceur. L'éducation préscolaire accorde une grande importance à ce que les enfants jouent, bougent, s'expriment et se côtoient.

Les enfants étant tous différents, on établit pour chacun d'eux un plan d'apprentissage personnalisé (plan VASU). Lors d'un entretien, les parents et l'enseignant(e) discuteront de l'enfant. L'enseignant(e) établira un plan pour décrire le développement de l'enfant, sa croissance et ses apprentissages et la manière de les soutenir.

Les communes, les paroisses et des associations organisent aussi des clubs qui accueillent les enfants à la journée. Les parcs de jeux de la commune proposent parfois des activités encadrées où les enfants pourront jouer, chanter ou faire du bricolage pendant une heure ou deux.

Le soutien aux familles en difficulté

En Finlande, lorsqu'une famille connaît des difficultés, elle peut se faire aider. La société propose des services destinés à soutenir le bien-être de la famille et la croissance équilibrée de l'enfant.

Le travail social en faveur des familles et la protection de l'enfance

Les parents sont responsables des soins et de l'éducation de leur enfant. Cependant, en cas de besoin, ils ont droit à l'aide de la société. Cette aide est fournie par le service de la protection de l'enfance des services sociaux de la commune. Le rôle de la protection de l'enfance est de protéger les droits des enfants et d'aider les parents à les élever.

En Finlande, la protection de l'enfance est régie par la loi sur la protection de l'enfance. La protection de l'enfance vise à garantir le droit de l'enfant de vivre dans un environnement sécurisant et d'avoir une croissance équilibrée. Cette loi s'applique à tous les enfants qui résident en Finlande. Les autorités de protection de l'enfance sont des professionnels du travail social et du conseil, et leurs activités sont définies par la loi.

En Finlande, le travail social en faveur des familles est préventif. Cela signifie que les problèmes doivent être traités à un stade aussi précoce que possible. Il existe des services sociaux conçus pour faciliter la vie quotidienne des familles. Les familles avec enfants peuvent ainsi recevoir des conseils parentaux et familiaux, ou une aide professionnelle pour diverses tâches ménagères, telles que le nettoyage, la lessive ou les courses.

Parfois, un enfant ou une famille pourra avoir un mentor ou une famille-mentor. Le mentor pourra aider l'enfant dans ses loisirs ou dans ses devoirs par exemple. Une famille-mentor est une famille ordinaire chez qui l'enfant pourra peut-être parfois passer le week-end. Le bien-être familial est assuré non seulement par les services sociaux, mais aussi par les neuvolas, les jardins d'enfants et les écoles.

Si les parents ne sont pas en mesure de s'occuper de leur enfant, ou dès qu'un enfant court le moindre danger, la protection de l'enfance a le devoir d'intervenir. Si vous pensez qu'une famille a besoin d'aide dans une situation de vie difficile ou si quelqu'un cause un préjudice grave à un enfant, il faut en informer la protection de l'enfance de la commune.

Notification à la protection de l'enfance

Si de graves problèmes familiaux semblent menacer le bien-être d'un enfant, toute personne, même extérieure à la famille, peut faire une notification à la protection de l'enfance. La notification à la protection de l'enfance se fait auprès du bureau social de la commune, par téléphone, par écrit ou en se rendant sur place. Le personnel des écoles et des jardins d'enfants a le devoir de faire une notification de protection de l'enfance s'ils estiment qu'un enfant a besoin d'aide ou qu'une intervention est nécessaire. N'importe qui peut déposer une notification à la protection de l'enfance, de manière anonyme ou non.

Si une famille a fait l'objet d'une notification de protection de l'enfance, les services sociaux détermineront si l'enfant ou l'adolescent a besoin de protection, d'assistance ou de soutien. Habituellement, les professionnels en discuteront d'abord avec la famille. Si nécessaire, un interprète sera là pour faciliter la communication. Souvent, le travailleur social rencontrera

l'enfant sans ses parents. L'entretien permettra aux professionnels d'évaluer si la famille a besoin de soutien ou non. Avec l'enfant et la famille, ils établiront un plan qui précisera les raisons et les moyens des mesures de soutien.

La prise en charge de l'enfant en protection de l'enfance

La prise en charge est une mesure de dernier recours, par laquelle un enfant est retiré de ses parents. Ce sera le cas quand l'enfant est en danger. La prise en charge pourra être décidée en raison d'une extrême fatigue des parents, d'un milieu familial trop sévère ou au contraire trop permissif, de graves difficultés financières, d'une maladie de longue durée, de graves problèmes de santé mentale, de toxicomanie ou de violence familiale. La commune s'occupera alors de placer l'enfant dans une famille d'accueil, dans un orphelinat ou dans un foyer pour jeunes. Le placement peut être de courte durée et l'enfant rentrera chez lui lorsque la situation sera normalisée. Dans certains cas, l'enfant est placé hors de son milieu familial de manière permanente.

La famille et la violence

La violence est un crime en Finlande. Néanmoins, elle est présente dans certaines familles. La violence intime et familiale fait référence à la violence qui se produit entre des personnes proches ou au sein même de la famille. Elle peut concerner un conjoint, un partenaire, des enfants, d'autres parents proches ou d'autres personnes de l'entourage. Les victimes sont généralement des femmes et des enfants, parfois des hommes. La violence pourra être de nature physique, sexuelle, psychologique et financière. Souvent, différentes formes de violence se produisent simultanément.

La violence exercée au sein de la famille est rarement signalée à la police. Cependant, il est important d'informer la police si vous êtes victime de violences intimes ou familiales. La violence familiale est souvent considérée comme une affaire privée et on évite d'en parler. Tout acte de violence, même s'il se produit au sein de la famille, est un acte punissable.

Violence contre un enfant

En Finlande, les châtiments corporels infligés aux enfants sont interdits par la loi sur la responsabilité parentale et les droits de visite entrée en vigueur en 1984. Il est interdit de taper un enfant ou de le tirer par les cheveux, par exemple. Tout acte de violence exercé sur un enfant est interdit par la loi.

Les punitions physiques et la maltraitance peuvent occasionner des blessures graves voire le décès de l'enfant. Les punitions physiques peuvent entraîner des traumatismes qui entraveront le développement psychique et social de l'enfant. Les enfants maltraités éprouvent une haine ou une peur profonde et n'ont plus confiance envers les personnes adultes. Ces enfants ont tendance à reproduire le modèle de violence qu'ils ont connu et à en subir les conséquences toute leur vie.

Les abus sexuels

Si un adulte a des relations sexuelles avec un enfant ou un jeune de moins de 16 ans, il s'agit d'un abus sexuel, même si l'enfant était consentant. L'abus sexuel nuit au développement sexuel et psychique de l'enfant. Les abus sexuels au sein de la famille, c'est-à-dire l'inceste,

causent des traumatismes profonds et de graves problèmes pour le développement de l'enfant. L'abus sexuel sur un enfant est un crime.

L'effet de la violence sur les enfants

Les actes de violence ou la menace d'acte de violence ont toujours un effet sur les enfants, même s'ils n'en sont pas eux-mêmes la cible. La violence conjugale, entre les parents, a des conséquences psychiques directes et indirectes sur l'enfant. Toute expérience de la violence risque d'ébranler la confiance de l'enfant et d'instaurer en lui un sentiment d'insécurité qui le marquera à vie.

Des actes de violence exercés sur la mère de l'enfant pourront le perturber plus que des actes de violence dont il serait lui-même victime. Même quand l'enfant n'est pas témoin d'actes de violence, il peut pressentir la violence et les tensions du climat familial. Une réaction typique des enfants est de se sentir coupables des problèmes de leurs parents. La violence et la peur de la violence peuvent éveiller des angoisses, de l'abattement, des problèmes de sommeil. La santé physique et psychique risque d'en souffrir. L'enfant qui souffre de violence connaîtra souvent des problèmes de concentration et d'apprentissage à l'école.

Les violences liées à l'honneur

Les violences liées à l'honneur sont généralement des actes de violence commis dans une famille ou dans une communauté. Les actes de violence servent à défendre l'honneur de la communauté. Défendre l'honneur signifie être respecté et éviter le déshonneur. Les questions d'honneur servent à maintenir les normes et les traditions de la famille ou de la communauté. Quand il y a violation des règles de la communauté par un de ses membres, c'est toute la communauté qui est déshonorée. La communauté cherchera à restaurer son honneur par la violence ou par la menace.

Les actes de violence liés à l'honneur pourront être notamment des pressions psychologiques, le contrôle de l'habillement, des fréquentations et des activités de loisirs, des menaces de renvoi dans le pays d'origine, l'excision des organes génitaux des femmes et des filles, l'obligation au mariage ou l'empêchement de divorcer.

Les violences liées à l'honneur sont des crimes et sont passibles de lourdes peines. Les violences liées à l'honneur se manifestent surtout dans les cultures et dans les sociétés communautaires où les hommes ont beaucoup plus de pouvoir que les femmes.

Les foyers d'hébergement d'urgence et les foyers d'hébergement mère-enfant

Les foyers d'hébergement sont des lieux d'accueil où on peut trouver refuge pour quelque temps quand on ne peut pas rentrer chez soi à cause de violences familiales, quand on se sent menacé ou quand on a peur. Tout acte de violence est un crime, même s'il se produit à la maison.

Les foyers d'hébergement d'urgence sont prévus pour accueillir les femmes, les hommes et leurs enfants. Cela ressemble à un logis familial, mais une équipe professionnelle est présente en permanence, nuit et jour. Le personnel apporte son aide pour résoudre les situations de crise. Les services du foyer d'hébergement sont gratuits.

Le foyer mère-enfant est un endroit où la maman peut venir habiter avec son enfant quand elle traverse une période difficile ou qu'elle se retrouve seule. Le foyer mère-enfant est destiné en particulier aux femmes enceintes et aux mamans et leurs nouveau-nés. Il faut d'abord contacter les services sociaux pour pouvoir séjourner dans un foyer mère-enfant.

Le site www.turvakoti.net répertorie les foyers d'hébergement d'urgence. Dans la région d'Helsinki, l'association *Monika* aide les femmes étrangères qui subissent des actes de violence. L'association a un foyer d'hébergement d'urgence qu'on peut contacter à tout moment de la journée ou de la nuit.

Les autres services sociaux et de santé

La santé, le bien-être et la capacité d'agir d'un membre de la famille affectent l'ensemble de la famille. Une personne handicapée et sa famille pourront bénéficier de divers services sociaux et de santé pour les aider dans la vie quotidienne. Les personnes qui souffrent de problèmes de santé mentale ou de toxicomanie pourront elles aussi être aidées.

Les services pour les personnes handicapées

Une personne handicapée est une personne qui, en raison d'une blessure ou d'une maladie, a des difficultés dans son quotidien durablement. Les communes ont le devoir de fournir des services aux personnes handicapées qui en ont besoin.

Les services aux personnes handicapées comprennent notamment le transport et l'assistance personnelle. Le service de navettes est un service de taxi pour les personnes handicapées qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun ou ne sont pas en mesure de voyager de manière autonome. L'assistant personnel aide la personne handicapée à faire la cuisine, les courses, à travailler ou à étudier. L'assistant est rémunéré par la commune. Les services aux personnes handicapées ont pour but de faciliter la vie avec le handicap et de permettre aux personnes handicapées de participer pleinement à la vie sociale.

Comment peut-on bénéficier de services aux personnes handicapées ?

Pour bénéficier de services aux personnes handicapées, vous aurez généralement besoin d'un certificat médical délivré par exemple par votre centre de santé. Le bureau social de votre commune vous donnera les informations utiles et vous aidera à déposer votre demande. Le travailleur social étudiera les services auxquels vous avez droit. C'est aussi la commune qui organise les solutions d'habitation des personnes handicapées. Les services de logement sont payants. La personne handicapée pourra utiliser gratuitement du matériel spécialisé, notamment un fauteuil roulant, un appareil d'audition ou une canne blanche. Un chien d'aveugle pourra parfois lui être attribué. Le cas échéant, la personne handicapée pourra bénéficier des services d'un interprète ou de séances de réadaptation.

Des associations s'efforcent d'améliorer le statut des personnes handicapées et les aident à obtenir des services. Ces associations pour les handicapés organisent des activités de loisirs, des groupes de discussion et d'entraide. Le centre de soutien Hilma est une association qui aide les étrangers en situation de handicap.

Les services de santé mentale

La santé mentale fait partie intégrante de la santé humaine. Quand le mental va bien, la personne a une bonne perception de ses capacités et peut gérer les problèmes, elle peut travailler et participer à la vie sociale. Personne n'est jamais à l'abri d'un problème de santé mentale. En Finlande, on peut se faire aider pour surmonter les problèmes de santé mentale.

Dans les moments difficiles, la santé mentale risque de faiblir, ce qui peut se traduire par des symptômes comme une insomnie prolongée, une perte d'appétit, une dépression, de la fatigue ou de l'anxiété. Les problèmes au travail, un déménagement dans un autre pays, une maladie grave, un divorce, des problèmes familiaux ou le décès d'un parent sont autant de situations susceptibles d'affecter notre santé mentale. Un mode de vie sain et équilibré permet de mieux affronter les moments difficiles.

Conseils pour maintenir une bonne santé mentale :

- Prenez soin de vous. Un mode de vie sain avec une alimentation saine, du repos, un sommeil suffisant et une activité physique, améliore le bien-être et favorise la gestion du stress dans les moments difficiles.
- Passez du temps avec votre famille et avec vos amis. Gardez le contact avec les personnes qui vous sont chères. Rencontrez-les et écoutez-les, discutez de la vie et du beau temps avec elles.
- Réfléchissez à ce que vous aimeriez apprendre. Commencez un nouveau loisir. Apprendre de nouvelles choses est très stimulant et permet de faire des expériences intéressantes.
- Aidez les autres. Engagez-vous dans des activités bénévoles où vous rencontrerez des gens. La vie a plus de sens quand on aide les autres.
- Cherchez à identifier vos sentiments. Réfléchissez à ce que vous ressentez, essayez d'en comprendre les causes. Ne soyez pas dur avec vous-même. N'oubliez pas que les émotions sont passagères et autorisées.
- Demandez de l'aide si nécessaire. Discutez de vos difficultés avec des amis. Demandez de l'aide auprès des services de santé publique ou sur Internet, par exemple auprès de l'Association finlandaise de la santé mentale.

L'accès aux services de santé mentale

En Finlande, pour accéder aux services de santé mentale, il faut d'abord prendre rendez-vous avec un centre de santé pour rencontrer une infirmière spécialisée ou un médecin. Le médecin établira le cas échéant une ordonnance pour passer des examens à la polyclinique de psychiatrie. Le traitement s'accompagne souvent d'entretiens avec un psychologue ou un psychothérapeute, et éventuellement de la prise de médicaments. On peut aussi prendre rendez-vous avec un psychiatre ou un psychologue dans un centre médical privé. Les traitements dans le secteur privé sont beaucoup plus chers que dans le secteur public.

Si vous avez besoin d'un traitement urgent, vous pouvez téléphoner au service de permanence ou d'urgence du centre de santé ou de l'hôpital. Les urgences psychiatriques des hôpitaux fournissent des traitements psychiatriques d'urgence. Si votre enfant rencontre des problèmes de santé mentale, contactez le neuvola de votre commune, le psychologue ou le médecin de l'école.

Les services spécialisés d'aide aux toxicomanes

En Finlande, l'alcool et les drogues sont considérés comme étant des stupéfiants. Les drogues les plus courantes sont le cannabis, l'héroïne, les amphétamines, l'ecstasy, la cocaïne et le khat. Les drogues sont toutes illégales en Finlande. Leur possession et leur vente sont passibles de lourdes amendes ou de peines d'emprisonnement. Il est souvent difficile d'arrêter la consommation de drogue sans assistance.

Si la consommation de stupéfiant est devenue un problème, le centre de santé le plus proche de chez vous aidera. Vous pouvez aussi aller dans une clinique A. Fondation spécialisée dans l'aide aux toxicomanes, la clinique A propose des services de traitement et de réhabilitation aux personnes toxicomanes ou dépendantes. Le traitement à la clinique est gratuit. Il s'agira de visites médicales, d'entretiens avec un thérapeute et de thérapies de groupe. Pendant la cure de désintoxication, c'est-à-dire l'arrêt total de la consommation de stupéfiants, le patient suivra un traitement spécial pour limiter le syndrome du sevrage avec des médicaments, des entretiens et du repos.

La consommation d'alcool et de drogues en Finlande

Contrairement aux drogues, l'attitude envers l'alcool est assez permissive en Finlande. La consommation d'alcool des Finlandais a diminué ces dernières années, mais la consommation reste élevée. Les études montrent que l'alcool est le stupéfiant à l'origine du plus grand nombre de problèmes pour le consommateur et pour son entourage.

La consommation de drogues est un phénomène assez récent en Finlande. Les toxicomanes sont souvent marginalisés et ils ont des problèmes sociaux et de santé. Il y a cinq ans, on estimait que le nombre de consommateurs d'amphétamines et d'opioïdes en Finlande s'élevait à plus de 18 000. La consommation de drogues est souvent associée à la criminalité, car il est difficile de gagner de manière honnête l'argent pour les acheter.

Les centres de conseil en santé pour les toxicomanes

Le toxicomane peut échanger ses seringues usagées contre de nouvelles dans un centre de conseil en santé pour les toxicomanes. Ces centres proposent aussi des conseils de santé et des services sociaux. Il en existe près d'une soixantaine en Finlande. Pour des raisons d'hygiène et de santé, les autorités fournissent gratuitement des seringues aux utilisateurs en difficulté. Les seringues réutilisées comportent des risques de contamination. Le centre de conseil de santé pour les toxicomanes accueille aussi les toxicomanes qui veulent arrêter de se droguer et les aide à organiser leur sevrage.

Quand une famille vient vivre en Finlande

Pour que la famille s'adapte à son nouveau pays, il est important que les parents s'imprègnent de la culture et des usages de la société finlandaise. Lorsque les parents sauront comment se comporter en Finlande, ils se sentiront mieux, ils assumeront mieux leur rôle de parents et pourront élever mieux leurs enfants.

Lorsqu'une famille vient vivre en Finlande, il est préférable que les enfants aillent très vite à l'école ou au jardin d'enfants. L'enfant y apprendra rapidement le finnois ou le suédois et s'y

fera des amis de son âge. De plus, pendant que les enfants sont au jardin d'enfants ou à l'école, les parents ont le temps de travailler, de se former et de prendre soin d'eux-mêmes et de leur famille.

Lorsque vous venez vivre dans un nouveau pays, la répartition des rôles ou la position de chacun au sein de la famille sera susceptible de changer, parce que les enfants apprendront la nouvelle langue plus rapidement que leurs parents ou parce que la mère de famille aura pour la première fois un travail par exemple. Si vous avez déménagé seul, vous n'aurez pas votre famille près de vous pour vous soutenir. Vous devrez, tant votre famille que vous-même, vous adapter à de grands changements, et cela prendra un certain temps.

Le processus d'intégration ne se produira pas uniformément dans la famille, les uns passeront les étapes plus rapidement que les autres. La famille restera attachée à sa propre culture tout en s'adaptant à la culture finlandaise. Les enfants s'adaptent souvent plus vite que leurs parents aux nouvelles valeurs et aux nouvelles habitudes et cela peut créer des tensions. Il est bon d'en discuter en famille. Avec le temps, tous les membres de la famille devraient trouver le moyen de bien vivre en Finlande.

Le couple devra peut-être faire face à des défis inattendus. Les rôles des hommes et des femmes en Finlande peuvent être très différents de ceux que vous connaissiez. Il est courant que les familles traversent des périodes d'instabilité émotionnelle. Il est naturel de se sentir frustré lorsque les choses ne se passent pas comme elles devraient ou quand on a perdu le statut qu'on avait avant. Si un conjoint connaît déjà mieux la nouvelle langue que l'autre, il devrait essayer d'aider et de soutenir son conjoint. Cela permettra de renforcer leur relation. Par ailleurs, il est important que les conjoints soient actifs tous les deux, que l'un comme l'autre apprenne la langue et ne soit pas dépendant de l'autre.

Des questions pour discuter et réfléchir

1. Les familles en Finlande sont généralement petites, avec généralement le père, la mère et deux enfants. La famille dans votre pays d'origine ressemble-t-elle à la famille finlandaise type ?
2. Pourquoi la culture finlandaise est-elle devenue individualiste ?
3. En Finlande, les droits et les devoirs dans le mariage sont les mêmes pour les hommes et pour les femmes. En est-il de même dans votre pays d'origine ?
4. Quels types de familles ou de couples y a-t-il en Finlande ?
5. En Finlande, les couples mariés peuvent divorcer facilement. Quels aspects positifs et quels aspects négatifs voyez-vous en cela ?
6. La Finlande est l'un des meilleurs pays du monde pour les mamans et les enfants. Quels avantages cela représente-t-il pour l'ensemble de la famille ?
7. Quel est le rôle des services de la protection de l'enfance en Finlande ?
8. Quels effets négatifs la violence familiale génère-t-elle ?
9. Quels sont les défis que la famille risque de rencontrer en s'installant dans un nouveau pays ? Comment peut-elle les surmonter ?
10. Quels sont les avantages pour l'enfant de grandir dans deux cultures différentes ?

5. L'ÉDUCATION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le développement du système éducatif finlandais

Le système éducatif de la Finlande aujourd'hui

Le financement des études

Le développement du système éducatif finlandais

En Finlande, on accorde une place toute particulière aux études et à la formation et les Finlandais sont généralement bien qualifiés. Il existe de nombreuses possibilités d'études en Finlande où on peut étudier à tout âge. Les études ne sont pas réservées seulement à la jeune génération. Aujourd'hui, le système éducatif finlandais est considéré comme l'un des meilleurs au monde, mais cela n'a pas toujours été le cas. Le système éducatif finlandais s'est progressivement développé sur plusieurs décennies. Les études sont désormais une condition préalable pour trouver un emploi et pour réussir dans la vie. En Finlande, le niveau d'instruction des femmes est particulièrement élevé par rapport à de nombreux autres pays.

En Finlande, nous croyons que les études et la formation professionnelle permettront de relever les défis de la mondialisation. Les études permettent aussi de gravir les échelons pour s'élever dans la société. Nous pensons qu'en misant sur l'éducation la Finlande pourra être plus compétitive dans le monde. Quand on recherche un emploi, les qualifications sont essentielles, car les emplois qui ne nécessitent aucune formation professionnelle sont rares.

L'apprentissage tout au long de la vie

L'apprentissage tout au long de la vie est une idée directrice du système éducatif finlandais. Qu'on soit jeune ou vieux, on apprend. On apprend à tout âge, tout au long de la vie. Ce n'est pas parce qu'on a décroché son diplôme, qu'on arrête d'apprendre. On apprend tout le temps, dans le cadre de l'école ou d'un établissement de formation, mais aussi dans des environnements sans programmes d'études formels. Les activités quotidiennes, les loisirs, les médias d'information et les techniques de communication nous enseignent des choses. L'apprentissage tout au long de la vie est indispensable, car la société et la vie professionnelle ne cessent de se transformer et d'évoluer.

La naissance du système éducatif finlandais

Les mutations sociales ne se produisent jamais sans raison, elles répondent à un besoin ou à un idéal. Le système éducatif finlandais ne fait pas exception. Il s'est mis progressivement en place pour répondre à des besoins de la société et à ses idéaux. Les premières écoles apparurent en Finlande il y a plus de 700 ans avec l'Église catholique. À cette époque, les Finlandais vivaient en grande majorité dans les campagnes. Seule une petite minorité élitiste poussait ses fils à étudier pour devenir prêtre.

Au XVI^e siècle, le mouvement de la Réforme s'est développé dans de nombreux pays européens. De nouvelles confessions religieuses, comme le luthéranisme, se sont séparées de l'Église catholique. La Finlande qui était auparavant un pays catholique se convertit alors au luthéranisme. Avec la Réforme, le regard sur l'éducation changea. L'Église luthérienne mettait

l'accent sur la langue finnoise et sur l'alphabétisation de la population : tous les paroissiens devaient être capables de lire la Bible eux-mêmes.

Le rôle de l'Église dans l'organisation de l'instruction

Au XVII^e siècle, dans le sillage de la Réforme, l'Église se mit à assumer une responsabilité grandissante dans l'organisation de l'instruction du peuple qui devint rapidement une des principales missions de l'Église. En principe, c'était aux parents de veiller à ce que leurs enfants apprennent à lire et à connaître les bases du christianisme. Mais, l'Église les y aidait et dispensait des enseignements. C'est à Turku qu'en 1640 fut fondée la première université de Finlande. L'Académie de Turku, comme on l'appelle, servait à l'origine à former des prêtres et de hauts fonctionnaires. À cette époque, la Finlande faisait partie de la Suède. Les villes se développaient et on avait besoin de fonctionnaires pour les administrer.

Au début du 19^e siècle, la Finlande devint une partie autonome de la Russie et son statut changea. L'Église conserva cependant son rôle dans l'instruction du peuple jusqu'au milieu du XIX^e siècle, époque de mutations sociales importantes.

À la fin du 19^e siècle, les premières usines apparaissent et les gens quittent les campagnes pour travailler dans les zones urbaines. Peu à peu, les élites du pays prirent conscience de l'importance d'instruire les gens. On comprit ce que le savoir et la connaissance pouvaient apporter à la population finlandaise. On a également compris qu'avec le changement de statut de la Finlande et les nouveaux droits nouveaux des citoyens qui en découleraient, il faudrait instruire le peuple, tout le peuple. Cet enseignement destiné à tous permettrait aussi d'inculquer les bonnes valeurs et serait un sujet de fierté nationale.

L'instruction est du ressort des communes

Avec l'industrialisation, l'école a été séparée de l'Église. Les parents travaillant, ils ne pouvaient plus s'occuper de leurs enfants ni de leur instruction pendant la journée. Il fallait donc développer un système éducatif. Les communes se chargèrent de cette mission en établissant des écoles élémentaires, séparées de l'Église, et bientôt présentes dans toute la Finlande.

Parallèlement aux écoles élémentaires, il y avait aussi des collèges généralement privés et payants, donc réservés aux enfants des familles les plus riches. Il fallut de nombreuses décennies avant que toute la population soit scolarisée, car les gens se méfiaient un peu de l'école et ne comprenaient pas l'importance de l'instruction.

L'instruction pour tous les Finlandais

En plus de l'industrialisation, l'idée d'une nationalité finnoise a également influencé le développement du système éducatif. Vers la fin du XIX^e siècle, les Finlandais qui étaient alors sous la domination russe commencèrent à nourrir l'espoir de fonder leur propre État indépendant. Dans les différents domaines de la société, en particulier dans les domaines de la langue finnoise, de la culture et des arts, on revalorisait l'idée nationale, c'est-à-dire qu'on mettait en avant les particularités de la Finlande, des Finlandais et de la culture finnoise.

On pensait que l'instruction pouvait rapprocher les gens et que les citoyens devaient jouer un rôle plus actif dans la société. La Finlande évoluait vers une société plus démocratique.

En 1906, le suffrage universel entra en vigueur en Finlande. Cela signifiait que tous les citoyens finlandais de plus de 24 ans étaient autorisés à voter aux élections. Ainsi, les femmes obtenaient également le droit de voter et de se présenter aux élections. Le développement du système scolaire devenait presque une priorité pour répondre à la volonté de faire des Finlandais des citoyens et des électeurs responsables.

À partir du début du XX^e siècle, l'école gagnait enfin les faveurs de l'opinion publique. En 1921, l'instruction devenait obligatoire. Cela signifiait que tous les enfants devaient aller à l'école. Dans les années 1920 et 1930, la durée de l'école élémentaire obligatoire est passée de quatre à six années.

L'enseignement du lycée et les baccalauréats se généralisent dans les années 1950 et 1960. La Finlande veut établir une égalité sociale et développer son économie en bâtissant un État de bien-être (appelé « État providence » en France). L'idée se forme alors de créer une école fondamentale de 9 années. Au cours des années 70, la réforme du système scolaire permit de refondre ensemble l'école primaire et le collège pour établir un enseignement fondamental sur neuf années, obligatoire pour tous. L'ancien système scolaire avec la distinction de l'école primaire obligatoire (*kansakoulut*) et du collège facultatif (*oppikoulut*) disparaît.

Au cours des cent dernières années, l'instruction s'est étendue à l'ensemble de la nation. Les possibilités d'apprendre se sont multipliées, en particulier depuis les années 1950. Depuis les années 1960, l'enseignement professionnel, l'éducation des adultes et l'enseignement supérieur ont pris une importance plus grande dans tout le pays. Le développement du système éducatif, élément important de la construction de l'État de bien-être, a permis le développement économique et la création d'une société plus égalitaire.

Aujourd'hui, on s'intéresse de plus en plus aux retombées économiques de l'instruction. Les politiques de l'éducation s'efforcent de miser à la fois sur l'efficacité et sur la satisfaction des besoins de chacun.

Le système éducatif de la Finlande aujourd'hui

Tous les enfants qui résident en Finlande doivent aller à l'école. En vertu de la loi, l'instruction est obligatoire. Tous les enfants doivent acquérir les connaissances et les compétences précisées par la législation dans le programme d'enseignement.

L'instruction obligatoire commence l'année des sept ans de l'enfant et se termine à la fin du semestre de l'année de ses 17 ans. Les responsables de l'enfant, généralement les parents de l'enfant doivent veiller à ce que leur enfant suive l'instruction obligatoire. En cas de manquement à cette obligation, les parents responsables risquent d'être sanctionnés par la justice.

L'enseignement préscolaire (*Esiopetus*)

Avant d'aller à l'école, la plupart des enfants vont au jardin d'enfants ou dans une crèche familiale ou dans un club. L'enseignement préscolaire commence un an avant le début de l'instruction obligatoire (l'entrée à l'école). Tous les enfants de six ans doivent participer à

l'enseignement préscolaire. Dans le langage courant, l'enseignement préscolaire est appelé école préscolaire, en finnois *esikoulu* et familièrement *escari*. L'entrée à *escari* marque une étape importante dans le parcours scolaire de l'enfant.

L'enseignement préscolaire sert à préparer les enfants à l'école. L'objectif est de favoriser le développement de l'enfant et ses capacités d'apprentissage, et de renforcer ses compétences sociales et son estime de soi. L'enseignement préscolaire vise à offrir aux futurs petits écoliers une expérience positive de l'apprentissage. Il s'agit aussi de soutenir le développement du langage de l'enfant et ses capacités à apprendre de nouvelles choses. Dans l'enseignement préscolaire, on apprend par le jeu, par l'imagination, par des observations et des réflexions avec les autres. On tient compte du niveau de développement de l'enfant. L'enseignement préscolaire permet aussi de dépister d'éventuels problèmes dans le développement de l'enfant ou ses difficultés d'apprentissage.

Les communes sont chargées de l'organisation de l'enseignement préscolaire. Une place doit pouvoir être attribuée à chaque enfant. L'enseignement préscolaire est généralement dispensé dans les écoles fondamentales et les jardins d'enfants publics, mais aussi dans les écoles et jardins d'enfants privés.

L'enseignement préscolaire commence toujours au mois d'août. Les parents responsables de l'enfant doivent faire une demande de place dans une école préscolaire pour leur enfant en début d'année, à une date que les organisateurs de l'enseignement préscolaire préciseront.

L'enseignant(e) responsable de l'enseignement préscolaire est diplômé(e) du ministère de l'Éducation. Il ou elle dirige toutes les activités de son groupe d'élèves. Les progrès de chaque enfant feront l'objet d'une évaluation commentée avec l'enfant et ses parents.

L'enseignement préscolaire doit respecter les principes fondamentaux du programme d'enseignement national. L'enseignement préscolaire n'a pas de matières distinctes cloisonnées, mais des domaines pluridisciplinaires tels que le langage et l'interaction sociale, les mathématiques, l'éthique et les conceptions de la vie, l'environnement et les sciences de la vie, la santé, le développement physique et moteur, ou encore l'art et la culture.

La journée d'enseignement préscolaire dure environ quatre heures. L'enfant passera généralement le reste de la journée au jardin d'enfants, surtout si ses parents travaillent. L'enseignement préscolaire est gratuit pour tous les enfants et un repas chaud leur est servi. Tout le matériel pour étudier est également gratuit. Dans le cas d'un enfant passant une journée au jardin d'enfants dont une demi-journée d'enseignement scolaire, le prix du jardin d'enfants est alors divisé par deux.

L'enseignement fondamental

L'instruction obligatoire commence l'année des sept ans de l'enfant qui doit alors commencer à suivre l'enseignement fondamental, généralement dans une école communale. Il existe aussi quelques écoles privées et des écoles d'État.

L'enseignement fondamental se déroule sur 9 années, de la classe 1 à la classe 9. Encore aujourd'hui, on fait couramment la distinction entre les classes 1 à 6 de *l'école inférieure* (qui correspondrait à l'école primaire en France) et les classes 7 à 9 de l'école supérieure (correspondrait au collège en France). L'école fondamentale est financée par les impôts, elle

est gratuite pour toutes les familles. Les livres, le matériel scolaire, ainsi que le repas chaud servi chaque jour d'école sont gratuits.

Les élèves bénéficient aussi des services de santé et de bien-être mental prévus par la législation. L'école a une infirmière spécialisée, un(e) psychologue et un(e) assistant(e) social(e) (*kuraattori*). Ces services sont disponibles pendant la journée d'école dans les locaux ou à proximité de l'école.

L'enseignement fondamental a pour objectif d'enseigner à tous les enfants les connaissances et les compétences utiles et de les soutenir dans leur développement pour qu'ils deviennent des citoyens responsables respectueux des valeurs humaines et démocratiques.

L'enseignement encourage la participation active, l'adoption d'un mode de vie plus durable et la connaissance et le respect des droits de l'homme. L'enseignement fondamental a pour mission d'encourager les compétences multiculturelles et de soutenir les élèves dans la construction de leur propre identité culturelle.

Le diplôme obtenu à la fin de l'enseignement fondamental permet aux élèves de poursuivre des études au lycée ou dans un établissement d'enseignement professionnel.

Pendant les six premières classes de l'enseignement fondamental, les élèves ont un seul enseignant qui leur enseigne presque toutes les matières. Dans les classes 7 à 9, chaque matière a son professeur qui enseigne la matière de sa spécialité. Une classe supplémentaire après la classe 9, appelée classe 10, permet aux élèves qui le souhaitent d'améliorer leurs aptitudes à apprendre avant de passer à la prochaine étape.

Le programme d'enseignement et les matières de l'enseignement fondamental

L'organisation de l'enseignement fondamental se fonde sur la législation et sur les principes fondamentaux du programme d'enseignement établi par la Direction générale de l'enseignement. Ces critères déterminent tous les points importants pour le travail éducatif et s'appliquent à toute la Finlande.

Selon le programme d'enseignement, l'élève participe activement à son processus d'apprentissage qu'il peut adapter à ses besoins. L'enseignant le guide dans ses apprentissages, l'encourage et lui transmet des commentaires positifs. L'objectif est que l'apprentissage se déroule en interaction avec les autres apprenants et avec le monde environnant.

L'enseignement passe par une approche exploratoire et créative du travail. C'est aussi l'occasion de diversifier les méthodes d'enseignement. Les compétences dans le domaine des TIC, c'est-à-dire l'utilisation des nouvelles technologies comme les ordinateurs, les téléphones portables et les appareils photo, sont devenues très importantes dans notre société actuelle. Elles s'avèrent désormais indispensables dans presque toutes les activités de la vie quotidienne et de la vie professionnelle. À l'école, on apprend donc à utiliser les TIC dans toutes les matières.

Certaines matières sont des matières obligatoires et sont enseignées à tous les élèves. Il s'agit, par exemple, de la langue maternelle (finnois ou suédois) et de la littérature, de la deuxième langue nationale (le suédois ou le finnois), d'une langue étrangère, de l'éducation environnementale, de l'histoire, des études sociales, des mathématiques, de la chimie, de la

physique, de la biologie, de la géographie, de l'éducation sanitaire, de la religion ou de l'éthique, de la musique, des travaux manuels, des arts plastiques et des travaux ménagers.

En plus des matières obligatoires, le programme comprend aussi des matières optionnelles, c'est-à-dire des matières que l'élève sélectionnera lui-même. L'objectif est d'approfondir les connaissances de l'élève sur les sujets qui l'intéressent. Les matières optionnelles concernent tout particulièrement les classes 7 à 9.

Les élèves étrangers et bilingues pourront suivre des cours de leur langue maternelle. Les élèves ont également le droit d'avoir des cours sur leur religion, si leurs parents en font la demande et à condition que trois élèves au moins participent à ce cours.

Les élèves qui ne sont pas membres de l'Église luthérienne ou de l'Église orthodoxe auront un cours de conception de la vie où on s'intéressera aux droits de l'homme, aux différentes religions, à l'identité culturelle, au développement du sens moral chez l'individu.

L'orientation des études et le soutien scolaire

Quand un élève rencontre des difficultés dans ses études, l'école mettra à sa disposition des cours supplémentaires ou de soutien. Ce soutien sera parfois organisé dans la langue maternelle de l'élève. Les élèves ont aussi droit à une orientation de leurs études. Il s'agit de soutenir les élèves dans leurs études, de les orienter vers les études les mieux appropriées et de prévenir les problèmes. L'orientation se passe en classe, en petits groupes ou en entretiens individuels. L'orientation des études est de la responsabilité du conseiller d'orientation, ou « *opo* », enseignant spécialisé dans l'orientation des études.

La loi prévoit que les élèves de l'enseignement fondamental ont le droit, quand ils en ont besoin, de recevoir un soutien adéquat dans leurs apprentissages, tout au long de l'instruction obligatoire. Le besoin de soutien peut être lié à une maladie, un handicap ou un trouble de l'apprentissage, par exemple. Le besoin de soutien sera soigneusement évalué en collaboration avec l'élève, ses parents responsables, l'école et des professionnels.

Il existe différentes formes de soutien et leurs modalités d'application seront décidées au cas par cas. L'aide doit être flexible et bien conçue pour répondre le mieux possible aux besoins de l'élève. Les problèmes sont d'autant mieux gérés qu'ils sont identifiés le plus rapidement possible.

Quand un élève bénéficie d'un soutien spécial, il suit un enseignement organisé en fonction de son plan d'enseignement individualisé. Ce plan a pour objectif de soutenir les processus d'apprentissage de l'élève sur le long terme. Il est important de maintenir le soutien même en cas de changement d'école ou lors du passage au collège.

Soutenir le jeune dans son développement

En Finlande, on veut aider les enfants et les jeunes à devenir des citoyens indépendants, équilibrés et respectueux des autres. Ils ont pour cela besoin du soutien de leur entourage. À l'école, les enseignants, l'infirmière, le psychologue scolaire et l'assistante sociale sont là pour les soutenir.

Le jeune qui se trouve en difficulté pourra aussi demander de l'aide ou des conseils auprès notamment :

- des centres de conseil aux familles (*perheneuvolat*) et les polycliniques pour les jeunes
- de la Fédération finlandaise pour les familles (*Väestöliitto*)
- de la Ligue Mannerheim pour la protection de l'enfance
- du point de crise pour les jeunes
- des refuges pour jeunes
- des foyers pour filles
- des foyers pour garçons et du service téléphonique pour garçons

L'enseignement préparatoire avant d'entrer à l'école

Les principes fondamentaux du programme d'enseignement s'appliquent aussi aux enfants étrangers. On prend en compte la situation de l'élève, sa langue maternelle et sa culture. L'objectif est de placer les enfants qui viennent d'un pays étranger dans une classe normale avec les enfants de leur âge. Si nécessaire, avant d'entrer dans le système scolaire normal, ils pourront suivre un enseignement préparatoire.

L'enseignement préparatoire a pour objectif de préparer les élèves pour l'école et d'encourager leur intégration en Finlande. L'apprentissage du finnois (ou du suédois) est un élément essentiel. Les enfants pourront choisir entre le finnois et le suédois et suivre un programme spécial pour les étrangers. Cet enseignement préparatoire est destiné aux élèves dont la connaissance du finnois ou du suédois n'est pas encore suffisante pour intégrer une classe normale.

Évaluation des élèves pendant l'enseignement fondamental obligatoire

Le contrôle continu tout au long de l'année scolaire permet d'évaluer les acquis et les progrès de l'élève. L'élève et ses parents doivent en être parfaitement informés. Le travail, les progrès et le comportement de l'élève sont évalués par rapport aux objectifs précisés dans le programme d'enseignement.

Au cours de l'année scolaire, les élèves passent des tests qui permettent de suivre la qualité de leurs apprentissages dans les différentes matières. L'évaluation porte sur des tests, mais aussi sur la participation en classe et les devoirs à la maison, par exemple.

Au moins une fois par an à la fin de l'année scolaire, l'école doit délivrer un bulletin de notes à l'élève. Le certificat fait apparaître pour chaque matière une évaluation en chiffre de 4 à 10 ou une évaluation qualitative ou les deux. L'élève et ses parents peuvent suivre régulièrement les évaluations de l'enfant, par exemple lors d'entretiens avec l'enseignant. Le comportement de l'élève doit également être évalué au moins une fois par an.

Si un élève n'arrive pas à valider une ou plusieurs matières, il risque de redoubler sa classe, c'est-à-dire qu'il ne peut pas passer dans la classe supérieure. Parfois, pour pouvoir passer dans la classe supérieure, l'élève devra faire des devoirs complémentaires et repasser des tests. Les enseignants et le directeur de l'école s'entretiendront d'abord avec les parents de l'élève avant de prendre une décision.

Le calendrier scolaire, l'emploi du temps et les repas

L'année scolaire commence vers la mi-août et prend fin le premier samedi du mois de juin. L'année scolaire se compose de deux semestres. Le semestre d'automne commence à la rentrée scolaire et finit avec la fête de Noël à l'école qui marque le début des vacances de Noël. Le semestre de printemps finit le jour de la fête de fin d'année qui annonce le début des grandes vacances d'été. D'autres vacances et des jours fériés jalonnent l'année scolaire : les vacances d'automne en octobre et les vacances d'hiver en février, le vendredi et le lundi de Pâques, le jeudi de l'Ascension, Vappu le 1^{er} mai, la fête de l'indépendance le 6 décembre.

La durée de la journée d'école varie en fonction de la classe. Les petites classes ont des journées plus courtes. La semaine de travail comporte de 19 heures à 25 heures pour les classes 1 à 6 et 30 heures pour les classes 7 à 9. Un cours dure 45 minutes. Les élèves ont une petite pause entre les cours.

En milieu de journée, les élèves ont une pause plus longue. Ils mangent à la cantine un repas chaud gratuit. Le repas scolaire existe depuis 1948 en Finlande. Ce repas, simple et sain, suit les recommandations officielles en matière de nutrition. Ce repas fournit les nutriments et l'énergie nécessaire pour que l'élève puisse tenir pendant la journée d'école. Il est toutefois important que l'enfant prenne à la maison un petit-déjeuner consistant avant de partir à l'école.

Quand l'élève suit un régime particulier pour des raisons de santé, d'éthiques ou de religion, il faudra en discuter avec l'enseignant principal et le personnel de la cantine. Un justificatif pourra être demandé, par exemple un certificat médical.

La coopération entre l'école et la maison

En Finlande, la coopération entre l'école et les parents de l'élève est très importante. Les parents sont responsables de l'éducation de leur enfant et l'école est responsable de son instruction et de son éducation pendant la journée d'école. Sans cette coopération entre la maison et l'école, le travail scolaire risque de ne pas être efficace.

Dès les premières classes, on responsabilise l'élève. Sa famille doit le soutenir et l'encourager. Il est important que les parents suivent de près les études de leur enfant et veillent par exemple à ce qu'il fasse bien ses devoirs.

On entretient la coopération entre la maison et l'école de plusieurs manières différentes. On organise des réunions et des journées portes ouvertes pour les parents, des fêtes et des excursions où les parents sont invités. Les enseignants et les parents peuvent se contacter par messages email ou par téléphone.

De nombreuses écoles utilisent une plateforme de communication sur Internet où les enseignants peuvent être en contact facilement au quotidien. L'enseignant principal et les parents se rencontrent généralement au moins une fois par an pour discuter de l'élève. Les parents et les enseignants peuvent décider eux-mêmes de la manière dont ils réalisent cette coopération. Quand la coopération fonctionne bien, la scolarité se déroule mieux. On intervient plus efficacement en cas de problèmes.

Si les parents ne sont pas satisfaits de l'école, ils doivent de préférence en parler d'abord avec l'enseignant principal de l'élève, puis, si nécessaire, contacter le directeur de l'école. Si les

activités de l'école semblent enfreindre la législation, il faut en avertir la commune ou les autorités locales.

La sécurité à l'école

En vertu de la loi sur l'enseignement fondamental, tous les élèves ont le droit de bénéficier d'un environnement sûr. Les élèves doivent bien se comporter envers leurs enseignants et envers les autres élèves. Le trajet de la maison à l'école devrait aussi être le plus sûr possible. Toutes les écoles doivent avoir un plan en cas d'urgence.

L'école doit savoir comment agir notamment en cas de problèmes de violence, de harcèlement ou de drogues. Toutes les écoles ont leur propre règlement en ce qui concerne l'ordre, les études, la sécurité et la convivialité à l'école.

Aucune forme de discrimination, de harcèlement ou de violence n'est admise à l'école. Par harcèlement, on entend des actes répétés de violence physique ou psychique subis par une personne et perpétrés par une autre personne ou par un groupe de personnes. Le coupable est généralement en position de force par rapport à la personne harcelée. Il pourra par exemple être plus grand, plus âgé ou plus populaire et en profiter pour faire peur, menacer ou blesser un autre élève. Tout acte de harcèlement doit être rapporté à l'enseignant ou au directeur de l'école. L'école se doit d'intervenir.

On s'efforce de renforcer la sécurité de l'école par la formation. La sécurité est une thématique du programme d'enseignement, elle est abordée à travers différentes matières et sera traitée en classe ou à l'occasion d'événements scolaires. On pourra par exemple traiter de la sécurité à propos de la sécurité routière, de nos responsabilités envers l'environnement, du bien-être et de l'avenir durable.

Les activités parascolaires avant et après l'école et les clubs

Les communes pourront organiser pour les élèves des classes 1 et 2, ainsi que pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, des activités le matin et le soir, avant et après la journée d'école. Ces activités parascolaires ont une mission éducative, elles permettent à l'enfant de participer à des activités encadrées dans un environnement sûr. Ces activités parascolaires sont particulièrement importantes pour les enfants dont les parents ont de longues journées de travail.

Pour avoir une place dans un club parascolaire du matin ou du soir, les parents doivent en faire la demande à l'avance. La commune peut facturer un forfait. Après la journée d'école, les enfants pourront parfois prendre part à des activités de loisirs organisées en clubs, club d'échecs, club de gymnastique, club de claquettes, etc., dans les locaux de l'école. Ces clubs permettent aux enfants de pratiquer une activité de loisirs, et sont particulièrement importants pour les enfants qui n'auraient pas l'occasion de participer à des activités de loisirs ailleurs. Ces clubs ne sont pas obligatoires.

L'enseignement fondamental pour les adultes

Les adultes pourront eux aussi suivre l'enseignement fondamental. Ils pourront choisir de suivre tout le programme d'enseignement ou quelques cours seulement. L'enseignement est

dispensé dans des établissements d'enseignement pour adultes (*aikuislukio* et *kansalaisopisto*). Cet enseignement est destiné aux adultes qui n'avaient pas suivi l'enseignement fondamental quand ils étaient enfants. Certains veulent valider cet enseignement fondamental afin de pouvoir poursuivre des études par exemple au lycée ou dans un établissement d'enseignement professionnel.

L'enseignement fondamental pour les adultes suit un programme d'enseignement adapté à des élèves adultes. L'enseignement est gratuit. Les étudiants peuvent faire une demande d'aide financière aux d'études auprès de Kela.

Le lycée

Après l'école fondamentale, l'élève peut suivre des études au lycée ou dans un établissement d'enseignement professionnel. Le lycée ne prépare pas à une formation professionnelle. Les études sont principalement théoriques et générales. La validation du programme d'enseignement du lycée permet de postuler à des études supérieures (universités ou hautes écoles spécialisées). Les études au lycée se déroulent normalement sur trois ans, mais on pourra mettre un peu plus ou un peu moins de temps, sans cependant dépasser quatre années.

L'enseignement est généralement gratuit quand l'élève suit tout l'enseignement du lycée. Parfois, un candidat pourra suivre un cours payant dans une matière particulière. Les étudiants doivent acquérir eux-mêmes les livres et le matériel nécessaire à leurs études. Les étudiants qui suivent l'enseignement à temps complet bénéficient d'un repas à la cantine gratuit. Les étudiants qui ont plus de 17 ans peuvent demander une aide financière aux études auprès de Kela.

Les matières étudiées au lycée

Le calendrier du lycée est généralement le même que celui de l'école fondamentale. Au lycée, les étudiants n'ont pas de classe attirée. Ils peuvent organiser eux-mêmes leur année. Chaque matière est répartie en plusieurs cours. Pour valider ses études, l'étudiant doit totaliser au moins 75 cours. La plupart des cours sont obligatoires, mais une partie est sélectionnée par l'étudiant.

Les principales matières étudiées au lycée sont : finnois ou suédois, littérature, autre langue officielle, langues étrangères, mathématiques, biologie, géographie, histoire, sciences sociales, psychologie, philosophie, religion ou éthique et culture des religions, sports, éducation à la santé, musique, arts plastiques et orientation des études.

L'évaluation et le baccalauréat

Au lycée, on évalue les résultats et les progrès de l'élève par une note dans chaque matière. Quand l'étudiant a complété tout le programme d'enseignement du lycée, il reçoit son certificat de validation des études du lycée (*lukion päättötodistus*).

Les lycéens passeront les épreuves du baccalauréat. Le diplôme du baccalauréat est obligatoire pour accéder à des études supérieures à l'université ou dans une haute école spécialisée. Les épreuves du baccalauréat sont identiques dans toute la Finlande. Ces épreuves sont organisées deux fois par an, au printemps et en automne.

Le baccalauréat se compose de quatre matières au moins. Les épreuves seront notées par la lettre L, E, M, C, B, A ou I. Les lettres représentent les mentions suivantes : Laudatur (excellent), Eximia (très bien), Magna cum laude (bien), Cum laude (assez bien), Lubenter approbatur (satisfaisant), Approbatur (passable) et Improbatur (échec). Pour obtenir le diplôme de baccalauréat, il faut avoir validé tout le programme d'enseignement du lycée et avoir réussi les épreuves du baccalauréat.

La formation professionnelle

Les études des formations professionnelles visent à apprendre un métier par la pratique. La formation professionnelle vise à répondre aux besoins de la vie professionnelle en formant à des métiers dans différents domaines. Il s'agit de formations beaucoup plus pratiques que théoriques avec peu de cours théoriques d'enseignement général.

Plusieurs parcours permettent de valider des études professionnelles. Les études professionnelles s'adressent aux jeunes et aux adultes. On pourra suivre des études professionnelles dans des établissements d'enseignement professionnel, dans des centres de formation professionnelle pour adultes ou dans des. Il existe également des écoles d'enseignement spécialisé pour les étudiants qui ont besoin d'un soutien régulier, par exemple en raison de difficultés d'apprentissage, d'un handicap ou d'une maladie.

Les qualifications professionnelles sont le certificat professionnel de base (*ammattillinen perustutkinto*), le diplôme professionnel (*ammattitutkinto*), le diplôme professionnel spécialisé (*erikoisammattitutkinto*). Ces qualifications pourront être obtenues à l'issue d'une formation professionnelle de base, d'un examen de certification des compétences (*näyttötutkinto*) attestant d'aptitudes professionnelles ou d'une formation en apprentissage. La certification concerne principalement les adultes, qui pourront ainsi attester de leurs savoir-faire professionnels en situation réelle d'emploi. La formation en apprentissage signifie que l'étudiant-apprenti apprend son métier en travaillant et qu'il a un contrat avec son employeur.

La formation professionnelle est généralement gratuite, mais l'acquisition des livres et du matériel nécessaire pour les études est à la charge de l'étudiant. L'étudiant en formation professionnelle de base bénéficie de repas gratuits. Les formations préparant aux diplômes professionnels et aux diplômes professionnels spécialisés, ainsi que la délivrance de ces diplômes sont parfois payantes.

On s'inscrit à une formation professionnelle en ligne sur opintopolku.fi ou directement sur le site Web de l'établissement concerné. Les candidats seront soumis à un examen d'entrée, qui pourra comprendre des examens écrits, des entretiens, des devoirs, des travaux pratiques, des tests psychologiques, etc. Si l'étudiant n'a pas suivi sa scolarité en Finlande, il devra attester de compétences suffisantes en langue en passant un test en finnois ou en suédois organisé par l'établissement.

Les diplômes professionnels

La qualification professionnelle de base est destinée aux personnes qui n'ont pas encore de compétences dans le domaine professionnel concerné. Cette qualification nécessite une participation régulière aux cours. L'objectif est de donner aux étudiants les connaissances et les compétences nécessaires pour pouvoir exercer un métier. En Finlande, il existe une cinquantaine de qualifications professionnelles de base dans les domaines suivants :

- sciences humaines et éducation
- culture
- sciences sociales, commerce, gestion
- sciences naturelles
- technique et communication
- ressources naturelles et environnement
- social, santé, sport
- tourisme, restauration, économie.

La formation se fonde sur les critères des qualifications professionnelles établis par la Direction générale de l'enseignement. Les études se déroulent généralement sur deux ou trois années. Les études sont surtout professionnelles, c'est-à-dire orientées sur l'apprentissage des connaissances et des compétences requises dans la vie professionnelle du domaine étudié. Une partie des apprentissages a lieu au travail et les stages professionnels sont nombreux.

En plus des études professionnelles, le diplôme comprend des modules communs à toutes les formations, certains sont obligatoires et d'autres sont optionnels, c'est-à-dire sélectionnés par l'élève. Les modules communs sont : langue maternelle, langues étrangères, mathématiques, physique, chimie, technologies de l'information et de la communication, compétences sociales, compétences pour la vie professionnelle, esprit d'entreprise, maintien des capacités de travail, éducation à la santé et sports, connaissance des différentes cultures, art et culture, éthique, psychologie et compétences environnementales. Il est également possible de suivre simultanément les programmes d'enseignement du lycée et d'une qualification professionnelle de base.

Chaque étudiant aura un plan d'étude individualisé adapté à ses besoins. Les étudiants sont orientés dans leurs études qu'ils peuvent planifier activement eux-mêmes. L'orientation des études est particulièrement importante pour les étudiants qui ont des difficultés d'apprentissage ou des problèmes personnels. L'orientation des études a pour objectif d'assurer le bon déroulement des études, de soutenir et de promouvoir le développement personnel et professionnel de l'étudiant. Les étudiants qui ont des besoins éducatifs particuliers suivent leurs études selon leur plan individualisé d'organisation de leurs enseignements.

Les compétences professionnelles de l'étudiant sont généralement évaluées en environnement professionnel au cours d'un stage. L'étudiant démontre à l'occasion d'un travail concret qu'il est en mesure de répondre aux exigences de compétence professionnelle définies dans les critères du diplôme. Il reçoit une validation distincte pour chaque démonstration de compétences. Les validations sont nécessaires pour obtenir le diplôme.

La **qualification professionnelle et la qualification professionnelle spécialisée** sont destinées aux personnes qui ont déjà acquis, au travail ou d'une autre manière, des connaissances professionnelles dans le domaine concerné ou qui souhaitent développer leurs compétences. Le diplôme pourra aussi être obtenu sur simple démonstration des compétences sans avoir besoin de suivre de formation. Dans le cas d'une qualification professionnelle, la personne doit avoir acquis les compétences professionnelles normales du métier, alors que dans une qualification spécialisée, elle doit en avoir acquis également les compétences nécessaires aux tâches les plus exigeantes.

En **apprentissage**, l'étudiant apprend le métier en entreprise. L'étudiant et son employeur signent un contrat de travail à durée limitée. Par ce contrat, l'entreprise s'engage à former l'étudiant à son futur métier. La formation est dispensée principalement dans l'entreprise, et quelques jours par mois, dans un établissement de formation professionnelle ou dans un centre d'éducation des adultes. On établit pour chaque étudiant un plan d'études individualisé en fonction des critères de la qualification établis par la Direction générale de l'enseignement.

La formation en apprentissage dure de un à trois ans, selon la formation antérieure et l'expérience professionnelle de l'étudiant. Dans l'entreprise, l'étudiant est sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage qui le guide et évalue ses progrès. Le maître d'apprentissage est aussi l'interlocuteur pour les communications avec l'établissement de formation. L'étudiant doit trouver lui-même l'entreprise qui le formera en tant qu'apprenti. Pendant les jours ouvrables, l'étudiant reçoit un salaire normal conventionnel.

Soutien du finnois dans la formation professionnelle

De nombreuses écoles de formation professionnelle proposent des formations destinées spécifiquement aux étudiants étrangers. L'apprentissage du finnois y est mis en avant. De nombreuses formations existent dans différents domaines. Certaines formations permettent de passer le certificat professionnel de base et certaines formations permettent de valider un élément de diplôme. Pendant leur formation, les étudiants reçoivent un soutien spécial pour étudier le finnois en tenant compte de leur futur métier.

La **formation Valma** est une formation qui prépare l'étudiant avant de commencer sa formation professionnelle. Elle est destinée aux personnes qui n'ont pas encore les compétences nécessaires pour suivre la formation professionnelle, notamment les compétences pour rechercher des informations, pour étudier et pour gérer leurs problèmes. La formation est aussi une initiation au monde du travail.

La formation Valma propose aux étudiants la possibilité d'améliorer leurs compétences en finnois. On établit pour chaque étudiant un plan d'études individualisé.

Cette formation dure de six à dix mois. Elle est généralement gratuite et dispensée dans un établissement d'enseignement professionnel ou dans un centre de formation pour les adultes. L'étudiant peut ensuite demander une place dans une formation professionnelle.

On peut s'inscrire à la formation Valma et aux formations proposées par les établissements d'enseignement professionnel sur le service d'inscription en ligne opintopolku.fi ou directement sur le site de l'établissement. Les candidats devront passer un test d'entrée, parfois un entretien.

Les études supérieures : les hautes écoles spécialisées et les universités

En Finlande, les études supérieures se font dans deux types d'établissements : les hautes écoles spécialisées et les universités. L'enseignement des hautes écoles spécialisées correspond au niveau de compétences le plus élevé requis dans le monde professionnel. L'enseignement des universités est basé sur un haut niveau de recherche scientifique. Les études sont plus pratiques dans les hautes écoles spécialisées et plus théoriques dans les universités. En Finlande, la plupart des établissements d'enseignement supérieur sont publics et sont majoritairement financés par les impôts. Les étudiants domiciliés en Finlande n'ont généralement pas à payer.

Les écoles spécialisées et les universités sont généralement gratuites pour les étudiants qui vivent en Finlande.

Pour s'inscrire dans une haute école spécialisée ou dans une université, il faut remplir un formulaire de multicandidature sur le site Internet opintopolku.fi dans les délais impartis. La multicandidature (on parle de *yhteishaku* en finnois) signifie qu'avec un même formulaire, on peut envoyer sa candidature à plusieurs établissements. La période des dépôts des multicandidatures a lieu principalement au printemps. Il sera possible de s'inscrire à quelques formations en automne voire à d'autres dates. Les modalités d'inscription sont précisées sur les sites Internet de chaque établissement. Pour être admissible à des études supérieures, il faut avoir validé tout l'enseignement du lycée ou avoir suivi une formation professionnelle sur trois ans. Un diplôme étranger est également valable s'il permet d'étudier dans une université du pays où le diplôme a été décerné.

Chaque formation a ses propres critères de sélection. Les étudiants sont sélectionnés sur la base des diplômes ou d'un examen d'entrée. Il y a beaucoup plus de candidats que de places disponibles. Il faut donc bien se préparer à l'examen.

L'examen d'entrée pourra consister en des épreuves écrites ou des exercices pratiques. Parfois, le candidat doit faire un travail préalable. Le niveau de compétence en finnois requis pour suivre des études supérieures est très élevé. Certains diplômes peuvent également être obtenus en anglais, auquel cas l'étudiant doit attester d'une maîtrise suffisante de l'anglais.

Les hautes écoles spécialisées (ammattikorkeakoulut)

Les hautes écoles spécialisées offrent des formations dans les mêmes domaines que les établissements de formation professionnelle. Les hautes écoles spécialisées travaillent en étroite collaboration avec le monde du travail pour former des professionnels qui répondent aux exigences de la vie économique. Les études durent entre trois et quatre ans et demi selon le diplôme. Les études comprennent un stage et un projet de fin d'études (*opinnäytetyö*). Le projet de fin d'études de l'étudiant lui permet d'approfondir ses connaissances et ses compétences dans un domaine de spécialisation. Il démontre qu'il sait mettre en pratique les connaissances et les compétences qu'il a acquises. Dans certains domaines, on peut aussi obtenir un diplôme de niveau master qui nécessitera entre un an et un an et demi d'études supplémentaires.

L'étudiant pourra parfois suivre des études dans une haute école spécialisée tout en continuant à travailler. Pour cela, certains programmes sont conçus avec des cours du soir et un enseignement à distance sur Internet pour ne pas imposer la présence sur place de l'étudiant pendant la journée de travail.

Les universités

La plupart des universités en Finlande sont des établissements multidisciplinaires où l'on peut faire des études dans de nombreux domaines. Certaines universités se concentrent sur les enseignements dans un seul domaine, comme l'art, la technologie ou l'économie.

15 domaines différents pourront être étudiés à l'université, dont les plus importants sont les sciences humaines, les sciences de la vie et les technologies. Le premier diplôme universitaire requiert généralement trois années d'études. Les étudiants poursuivent généralement leurs

études et préparent un master en deux ans environ. Le master est requis pour pouvoir postuler à de nombreux postes de la fonction publique et dans de nombreux postes de niveau expert. Les études universitaires sont gratuites pour les étudiants domiciliés en Finlande.

Si la recherche scientifique vous intéresse, vous pouvez postuler pour un doctorat après votre master.

Les études supérieures ouvertes

Il existe dans chaque haute école spécialisée et dans chaque université, une entité ouverte qui propose des cours ou des modules payants, ouverts à tous et sans examen d'entrée. Le prix dépend du nombre de crédits du cours ou du module. Dans certaines conditions, la validation d'un certain nombre de crédits permettra à l'étudiant de poser sa candidature pour une place à l'université ou dans une haute école spécialisée.

Les formations pour adultes

En Finlande, les adultes eux aussi ont pris l'habitude d'étudier, pour mettre à jour les compétences dont ils ont besoin au travail ou pour le plaisir. Certains considèrent que les études sont indispensables pour rester à niveau professionnellement. Certains voient dans les études un loisir agréable. Il existe une très grande variété de possibilités d'études.

Les adultes peuvent étudier dans tous les établissements mentionnés précédemment, c'est-à-dire dans les établissements d'enseignement fondamental, dans les lycées, dans les établissements d'enseignement professionnel, dans les hautes écoles spécialisées et dans les universités.

Beaucoup d'établissements proposent des études destinées particulièrement aux adultes. Les études pourront ainsi être organisées le soir ou en enseignement à distance pour s'adapter à la journée de travail. Il existe également de nombreux centres de formation professionnelle pour adultes en Finlande, où les adultes peuvent suivre des formations professionnelles qualifiantes.

L'instruction libre et les formations organisées par l'Agence pour l'emploi sont aussi des formations destinées aux adultes.

L'instruction libre (*vapaa sivistystyö*)

L'instruction libre ne propose pas de formation qualifiante reconnue, le contenu des cours n'est pas formellement défini et le prestataire de la formation est libre de concevoir le contenu des cours. Il pourra s'agir de cours de culture générale ou de loisirs, d'activités intellectuelles comme les langues étrangères ou d'activités manuelles comme les cours de cuisine. L'instruction libre sert à soutenir l'épanouissement et le bien-être des gens. Il s'agit aussi d'entretenir la démocratie, l'égalité et la diversité dans la société finlandaise. L'instruction libre profite à la société dans son ensemble.

L'instruction libre s'est développée surtout au cours des premières décennies de l'indépendance de la Finlande au début du XX^e siècle. À cette époque, il s'agissait surtout de combler les lacunes de cette jeune nation en matière d'instruction et d'informer les gens sur les sujets d'actualité importants. De nos jours, dans presque toutes les localités de Finlande, il

existe un établissement d'instruction libre dont vous trouverez les coordonnées sur le site www.kansalaisopisto.fi.

Les instituts populaires (*kansalaisopisto*), les instituts des travailleurs (*työväenopisto*), les campus populaires (*kansanopisto*) et les universités d'été proposent une très grande variété de cours : cours de langue étrangère, cours de finnois pour les étrangers, cours de danse, de dessin, d'informatique, de musique, de théâtre, de cuisine, de couture, conférences sur des sujets d'actualité, etc. Tout le monde peut s'y inscrire. Les cours ne sont généralement pas gratuits, mais les prix ne sont pas élevés. Les cours sont organisés principalement en soirée et le week-end.

Certains établissements proposent aussi des formations complémentaires de la vie professionnelle, des enseignements de l'université ouverte et des conférences. Aujourd'hui, les établissements de l'instruction libre organisent de nombreux cours de finnois et de l'enseignement fondamental destiné aux adultes.

Les formations de l'Agence nationale pour l'emploi

L'Agence nationale pour l'emploi, par le biais de ses bureaux pour l'emploi (TE-keskukset), propose des formations aux adultes au chômage ou à ceux qui risquent de le devenir. La formation est gratuite. En général, l'étudiant a droit à des allocations de chômage pendant sa formation et au remboursement de ses frais de déplacement et de repas.

Les formations proposées sont souvent des formations professionnelles, mises en œuvre par un établissement de formation professionnelle ou par un centre de formation des adultes. Certaines formations mènent à un diplôme professionnel, mais la plupart sont des formations de perfectionnement. Leur objectif est de compléter les compétences de l'étudiant. La durée de la formation varie de quelques jours à plusieurs mois. La formation professionnelle permettra parfois aussi de valider des études supérieures qui n'avaient pas été menées jusqu'au bout.

Les étudiants sont généralement sélectionnés sur la base d'un entretien ou d'une période de sélection. Pendant la période de sélection, le formateur évalue les aptitudes des candidats à la formation.

Le financement des études

Il existe de nombreuses façons de financer les études en Finlande. On ne peut prétendre à aucun soutien financier pour financer la scolarité obligatoire des enfants, mais les études post-scolarité quand on les suit à temps plein (dans un lycée, dans un établissement de formation professionnelle, dans une haute école spécialisée, dans une université, dans une école préparatoire) pourront être financées en partie par Kela. L'aide aux études se compose d'une allocation d'études et d'un prêt étudiant. Cette aide portera sur une certaine période dont la durée dépendra de l'étendue des études.

Plusieurs facteurs détermineront le montant de l'allocation d'études : dans quel établissement l'étudiant étudie-t-il, quel âge a-t-il, vit-il chez ses parents, est-il marié, a-t-il des enfants, etc. Le montant maximum de l'allocation étudiante s'élève à environ 250 euros par mois.

Le prêt étudiant est un prêt bancaire garanti par l'État. L'étudiant n'a pas besoin de parents ou d'amis pour garantir le prêt. Le prêt doit être remboursé après l'obtention du diplôme. Le

montant maximal du prêt étudiant est de 400 euros par mois pour les étudiants qui étudient en Finlande.

L'octroi et le montant de l'allocation de logement dépendent de nombreux facteurs, notamment de la taille de la famille, de la superficie de l'appartement et de son loyer. Si les différentes subventions ne suffisent pas à couvrir les dépenses nécessaires, l'étudiant pourra demander une aide au revenu minimum. Les informations détaillées sur les subventions de Kela sont disponibles sur le site de www.kela.fi.

Les étudiants adultes qui ont déjà une longue expérience professionnelle pourront bénéficier d'une aide financière pour formation des adultes. Cette aide est accordée par le Fonds pour la formation des adultes. L'aide financière à la formation des adultes est accordée aux personnes qui ont au moins 8 ans d'expérience professionnelle et qui sont en congé d'études de leur emploi actuel pour approfondir leurs compétences ou obtenir un diplôme ou un module. Le Fonds pour l'éducation des adultes étudie les demandes qui seront acceptées si les critères d'éligibilité sont remplis. Les bénéficiaires de l'aide à la formation des adultes pourront aussi obtenir un prêt étudiant garanti par Kela.

Une personne inscrite à l'Agence pour l'emploi (*TE-toimisto*) pourra suivre une formation professionnelle proposée par l'Agence et percevoir en même temps les indemnités de chômage. Elle pourra aussi suivre une autre formation et percevoir l'indemnité de chômage si l'Agence estime que cette formation améliore ses possibilités d'embauche.

Pour pouvoir percevoir les indemnités de chômage tout en suivant une formation qui ne relève pas de l'Agence pour l'emploi, il faut avoir au moins 25 ans et la formation doit être l'activité principale de l'intéressé. La durée de la formation ne doit pas dépasser 24 mois (48 mois pour l'enseignement fondamental). En plus des allocations de chômage, les étudiants en formation professionnelle ont la possibilité de percevoir une indemnité journalière.

Les avantages ne s'appliquent qu'aux résidents de la Finlande. Quand on vient en Finlande pour étudier, on doit généralement prendre en charge ses dépenses soi-même.

Des questions pour discuter et réfléchir

1. Que pense-t-on des études et des formations professionnelles en Finlande ? Quels sont les différences et les points communs par rapport à votre pays d'origine ?
2. Sur quelles valeurs repose le système éducatif finlandais ? Que pensez-vous de ces valeurs ?
3. Quelles possibilités d'étudier les étrangers ont-ils en Finlande ?
4. Aimerez-vous étudier en Finlande ? Qu'aimeriez-vous étudier ? Pourquoi ?
5. Comment peut-on financer ses études en Finlande ?

6. LE TRAVAIL EN FINLANDE

Le marché du travail

L'emploi

Le salaire et les impôts

Le chômage

Fonder une entreprise ou travailler en indépendant

Le marché du travail

Le marché du travail désigne le marché théorique où se rencontrent les travailleurs, à la recherche d'un emploi, et les employeurs qui proposent du travail. Quand l'employeur propose un emploi à un nouvel employé, tous deux signent un contrat de travail qui régit leur relation de travail. Le marché du travail est un secteur important de la société et il est soumis à de nombreuses pressions politiques et sociales. Sur le marché du travail interviennent des individus et des institutions. Le marché du travail dépend de la législation, des accords entre les partenaires sociaux et de la conjoncture économique.

Le marché du travail en Finlande a évolué au fil du temps. Les transformations des activités économiques ont profondément modifié la structure du marché du travail.

Au début du XX^e siècle, la majorité des Finlandais travaillaient encore dans l'agriculture. Progressivement, l'industrie et en particulier l'industrie forestière créa des emplois industriels. Aujourd'hui, les Finlandais travaillent surtout dans le secteur des services.

Le marché du travail finlandais se construit sur des valeurs démocratiques en respectant les principes de la négociation et de la concertation. Les gens y sont représentés par des institutions par exemple des syndicats. Les institutions négocient et conviennent ensemble d'appliquer des règles et de prendre des mesures sur les salaires, la durée du travail ou l'amélioration de la situation d'emploi, par exemple. C'est un système qui s'est mis en place progressivement et qu'on appelle « système du marché du travail ».

La population active et la population non active

Du point de vue du marché du travail, on pourra classer les gens en deux catégories : les actifs et les autres. La population active se compose des gens qui ont un travail ou qui en recherchent un. Les demandeurs d'emploi n'ont pas d'emploi, mais en recherchent un. Ils sont enregistrés auprès de l'Agence nationale pour l'emploi. La population non active, en revanche, ne se tient pas à la disposition d'un éventuel employeur. Il s'agit notamment des personnes en congés de maladie, des parents au foyer, des retraités, des étudiants et de ceux qui sont en train de faire leur service militaire. En 2017, le taux de chômage était de 10 % en Finlande.

Les différents secteurs employeurs et les domaines professionnels

En Finlande, on distingue les employeurs du secteur privé et les employeurs du secteur public. Les employeurs du secteur privé sont les entreprises, les associations et les organisations, ils

emploient 72 % des actifs. L'État et les communes sont les employeurs du secteur public, ils emploient respectivement 5 % et 23 % de la population active.

Les professions sont classées par catégorie en fonction de la nature et du lieu de travail et de l'endroit. On appelle ces catégories les domaines professionnels ou les domaines d'activité. On pourra effectuer le classement en fonction de nombreux critères différents.

Ces domaines seront par exemple :

- la santé et le social
- le commerce
- les services
- les transports
- les technologies
- la culture et la communication
- la construction
- l'enseignement
- l'hostellerie et la restauration
- l'administration

La santé et le domaine social, l'industrie, les technologies, le commerce et les services sont les domaines qui emploient le plus de gens en Finlande.

Quels sont les domaines qui recrutent ?

Certains domaines recrutent plus que d'autres en Finlande, et dans certains métiers il n'y a pas assez de personnes qualifiées pour répondre aux offres d'emploi. À l'inverse, certaines professions connaissent une situation de sous-emploi, c'est-à-dire que les demandeurs d'emploi y sont plus nombreux que les offres d'emploi.

Au cours des dernières décennies, de nombreux emplois ont disparu en Finlande, en particulier lorsque la main-d'œuvre pouvait être remplacée par des solutions technologiques dans les tâches répétitives et routinières. C'est le cas notamment des emplois d'ouvrier dans les usines et de secrétariat dans les bureaux. À l'opposé, les emplois de spécialistes et les emplois dans les services par contre sont en augmentation.

En ce moment, il y a une pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs de la santé publique et de la construction. On manque d'enseignants spécialisés dans les besoins éducatifs spéciaux, d'enseignants au jardin d'enfants et de professionnels dans la construction.

Par contre, il y a trop de secrétaires, trop de manutentionnaires, trop d'assistantes maternelles, trop d'aides à la scolarité, trop d'enseignants dans certains domaines (formation professionnelle, collège, lycée), trop de graphistes, trop de professionnels des métiers artistiques, de l'habillement, de certains emplois dans les sciences de la vie. Le site www.ammattibarometri.fi propose des prévisions sur l'évolution des grands indicateurs du marché du travail.

Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, les professionnels de la santé et du social ont le meilleur taux d'embauche. La situation de l'emploi est bonne également dans les technologies et dans le secteur éducatif. Viennent ensuite les domaines du commerce et des

sciences sociales. Les diplômés en sciences humaines et en sciences de la vie sont ceux qui ont le plus de difficultés à trouver un emploi dans leur domaine. Le choix du domaine de spécialité impacte beaucoup sur les chances d'embauche.

Les exigences du marché du travail

On attend des travailleurs des qualités et des compétences différentes d'un métier à l'autre. Cependant, en Finlande, on peut dire qu'une bonne formation est toujours un élément valorisant. C'est l'un des atouts majeurs pour l'embauche. Plus on a de qualifications, plus on a de chance d'être recruté.

Les diplômés de l'enseignement supérieur sont plus recrutés que les autres, mais avec une formation de base, on peut obtenir un emploi à bas salaire dans les services. Le diplôme universitaire, bien souvent devenu une condition au recrutement, ne garantit pas toujours un emploi stable et bien payé. Le candidat à un emploi sera évalué non seulement sur sa formation, mais aussi en fonction de ses caractéristiques individuelles, de son dynamisme, de sa manière d'être avec les autres, de sa personnalité, de son physique, de son âge, de son lieu de résidence.

Les nouvelles exigences de la vie professionnelle

La vie professionnelle finlandaise et la nature des emplois ont beaucoup changé au cours des dernières décennies. Dans le passé, la plupart des gens travaillaient à plein temps dans le même emploi pendant de nombreuses années, voire toute leur carrière. Aujourd'hui, la vie professionnelle est plus instable et la fragmentation de l'emploi est devenue courante. Certaines personnes travaillent pour plusieurs employeurs différents. Les contrats de travail à temps partiel ou à durée limitée sont plus nombreux. Tous ces changements impliquent une grande réactivité et une grande flexibilité des travailleurs, qui doivent aussi faire preuve de créativité et doivent pouvoir s'appuyer sur un bon réseau social.

Il ne suffit plus d'être qualifié pour un métier particulier, il faut désormais constamment se remettre à niveau et mettre à jour ses compétences pour rester compétitif sur le marché du travail

La polyvalence professionnelle et la capacité à gérer plusieurs tâches différentes sont des atouts sur le marché du travail. Les employeurs veulent que leurs employés soient impliqués dans leur travail et toujours prêts à se perfectionner. Le candidat à un emploi doit aussi savoir se vendre, il doit savoir parler de lui-même et de ce qu'il sait faire.

Avec les avancées technologiques, il est indispensable aujourd'hui de maîtriser au moins les rudiments des technologies de l'information et de la communication. Certaines professions exigeront un savoir-faire plus poussé. Les médias sociaux (LinkedIn, Facebook, Twitter, Instagram, etc.) sont également utiles, tant pendant la recherche d'emploi que pour le travail lui-même.

Le système du marché du travail

Le système du marché du travail qui s'est construit en Finlande au cours de plusieurs décennies se compose des groupes d'intérêt professionnels qui représentent des travailleurs, des employeurs et des représentants de l'État. Les membres d'un même groupe d'intérêt

professionnel appartiennent à un même domaine professionnel et ils ont tous suivi le même type de formation professionnelle.

Les syndicats et les organisations professionnelles

Les confédérations de travailleurs et d'employeurs sont de grandes organisations qui s'efforcent de défendre les intérêts de leurs membres en intervenant au niveau politique et au niveau social à propos de toutes les décisions qui les concernent. Les associations peuvent défendre efficacement les intérêts de leurs membres à condition qu'il y ait un fort degré d'adhésion de la part des travailleurs et des employeurs.

Il existe plusieurs syndicats pour les travailleurs affiliés à l'une des trois confédérations de salariés, SAK (Confédération des syndicats finlandais), STTK (Confédération des syndicats d'employés) AKAVA (Confédération des syndicats de cadres). En Finlande, les travailleurs sont bien organisés et 70 % sont syndiqués, c'est-à-dire qu'ils sont membres du syndicat de leur domaine professionnel. Ce pourcentage est l'un des plus élevés du monde.

Les syndicats défendent les droits des travailleurs et s'efforcent d'améliorer leurs conditions de travail. Au fil du temps, ils ont réussi à négocier des avantages pour leurs membres, notamment la semaine des 40 heures, les congés payés, les congés de maternité, les congés parentaux, les allocations pour enfant à charge, la médecine du travail ou la loi sur la sécurité au travail.

L'histoire des mouvements syndicaux remonte au début du XIX^e siècle, époque de l'émergence d'une société civile. Les travailleurs commencent à se regrouper pour fonder des associations, initialement dédiées pour l'essentiel à l'instruction et aux loisirs. Les syndicats apparaissent ensuite vers la fin du XIX^e siècle.

Au début du XX^e siècle, le mouvement ouvrier se met à revendiquer des valeurs socialistes et se radicalise. Le mouvement syndical, dont l'influence était restée modérée et rassemblait peu d'adhérents jusqu'aux années 1940, commence à se renforcer et devient un partenaire social important. Les syndicats des travailleurs et les représentants des employeurs signent les premières conventions collectives qui se généralisent après 1945.

Aujourd'hui, les employeurs sont représentés par différentes organisations professionnelles membres des confédérations suivantes : EK (Confédération des entreprises finlandaises), KT (les communes en tant qu'employeur), VTML (l'État en tant qu'employeur) et Kirkon työmarkkinalaitos (l'Église en tant qu'employeur).

La coopération tripartite

La Finlande applique les principes de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ainsi, le marché du travail finlandais se fonde sur un système libéral de concertation et de conventions. Cela signifie que les trois partenaires importants du marché du travail, à savoir les organisations de travailleurs, les organisations patronales et le gouvernement, conviennent ensemble des questions importantes de la vie professionnelle et du marché du travail en se concertant et en signant des conventions.

Ce système qui prend ses racines en 1940 est appelé convention tripartite. Les organisations des employeurs et les organisations des travailleurs reconnaissent ainsi que l'organisation du

marché du travail était un élément important de toute société démocratique. La coopération tripartite a permis, par exemple, de négocier l'assurance pour les accidents du travail, l'assurance chômage, les pensions de retraite et les congés familiaux.

Les négociations collectives s'opèrent à plusieurs niveaux. Le système se fonde sur la coopération et la concertation entre les acteurs concernés. En Finlande, le monde du travail et les droits et devoirs des salariés sont réglementés par la législation du travail et par les conventions signées par les organisations salariales.

C'est le ministère du Travail et de la vie économique qui est chargé, avec les organisations des employeurs et les organisations des employés, de préparer et de développer la législation du travail. Les grandes confédérations d'employeurs et d'employés négocient des conventions salariales centralisées et des conventions collectives générales par lesquelles les différents partenaires s'entendent sur les lignes directrices à suivre, en matière de salaires par exemple.

Quand le gouvernement prend lui aussi part à ces conventions collectives, on parle d'accord national sur la politique des revenus. Les accords porteront sur les salaires, mais aussi sur les actions des politiques économiques, fiscales et sociales relatives au marché du travail.

Faisant suite aux conventions centralisées conclues par les confédérations, les syndicats et les organisations d'employeurs de chaque domaine concluent des conventions collectives pour préciser plus en détail les conditions de travail dans leur domaine.

Les partenaires sociaux ne chercheront pas toujours à conclure des conventions centralisées au niveau de la fédération. Les syndicats d'employeurs et les syndicats d'employés conviendront alors directement entre eux des conditions de travail. Le marché du travail en Finlande est aussi régi par des accords-cadres convenus au niveau de l'Union européenne.

La législation du travail

La législation du travail se compose de plusieurs lois différentes, notamment de :

- La loi sur le contrat de travail
- La loi sur le temps de travail
- La loi sur les congés payés
- La loi sur l'égalité de traitement
- La loi sur la protection de la vie privée au travail
- La loi sur les conventions collectives
- La loi sur le congé sabbatique
- La loi sur le congé spécial pour étudier
- La loi sur la garantie des salaires
- La législation relative aux systèmes de participation du personnel à l'entreprise (concertation de l'entreprise avec son personnel, participation du personnel à la gestion de l'entreprise, fonds d'entreprise pour le personnel)

La législation du travail a pour point de départ la protection des travailleurs. Les conventions collectives conclues entre les organisations d'employés et les organisations d'employeurs, ou un contrat de travail individuel pourront prévoir des conditions de travail meilleures que celles prévues par la législation.

Certains points de la législation sont obligatoires et aucune dérogation ne sera admise. D'autres seront susceptibles d'être modifiés par une convention collective. Les conditions minimales de la législation de travail concernent toutes les personnes qui travaillent en Finlande, y compris les travailleurs étrangers. Les services d'inspections du travail veillent à la bonne application de la législation du travail.

Pour l'employé, les éléments les plus importants de la législation sont la loi sur le contrat de travail, la loi sur le temps de travail et la loi sur les congés payés.

La loi sur le contrat de travail

La loi sur le contrat de travail est une loi majeure du monde du travail, elle s'applique à toutes les relations de travail, quelle que soit la nature ou l'importance du travail.

Cette loi régit les éléments suivants :

- l'établissement du contrat de travail
- les devoirs de l'employé et de l'employeur
- l'égalité de traitement des employés
- la détermination des conditions minimales de la relation de travail
- le droit de l'employé à des congés familiaux
- la mise au chômage technique de l'employé
- la fin du contrat de travail
- le devoir d'indemnisation en cas de dommage
- les contrats de travail de nature internationale
- le statut des représentants des employés

La loi sur le temps de travail

La loi sur le temps de travail régit le temps de travail régulier des travailleurs. On pourra déroger à certains points à condition de se conformer aux conventions collectives ou à un contrat spécifique local. La loi répertorie aussi les emplois qui ne sont pas soumis à la loi sur le temps de travail.

En Finlande, la durée légale de travail est en principe de 8 heures par jour et de 40 heures par semaine. On pourra convenir dans des conventions collectives de modifier la répartition de la durée du travail dans le cadre de la loi sur le temps de travail. Cela signifie par exemple que la durée journalière de travail pourra parfois dépasser 8 heures si la journée du lendemain est prévue plus courte.

La loi sur le temps de travail précise aussi les conditions dans lesquelles on pourra faire des heures supplémentaires. Une heure supplémentaire est une heure accomplie au-delà de la durée légale. Les heures supplémentaires donnent toujours droit à une majoration du salaire.

La loi sur les congés payés

Les employés ont droit à un certain nombre de congés payés appelés congés annuels. La loi sur les congés annuels régit la durée, la rémunération, l'indemnité de congé et les conditions d'octroi des congés annuels. Cette loi s'applique aux salariés comme aux fonctionnaires. Les congés payés sont établis pour la période du 1er avril au 31 mars, ce qui signifie que le nombre

de jours de vacances est basé sur cette période. La durée des congés et leur rémunération dépendent de la durée de la relation de travail et du nombre d'heures travaillées.

En règle générale, lorsqu'un employé travaille un mois complet, il gagne 2 jours de congé pendant la première année de la relation de travail. Les années suivantes, ce nombre passe à 2,5 jours. Les salariés reçoivent leur salaire normal pendant les congés payés, que leur salaire soit mensuel ou hebdomadaire.

En ce qui concerne les emplois rémunérés à l'heure, la rémunération pendant les congés payés est calculée à partir de coefficients établis en fonction du salaire journalier moyen et du nombre de jours de congé. Alternativement, la rémunération est déterminée en pourcentage des rémunérations sur l'année qui sert de base de calcul. La rémunération pendant les congés payés est de 9 % du salaire pendant la première année et 11,5 % les années suivantes.

Normalement, la rémunération des congés annuels doit être payée avant le début du congé. En cas de cessation d'emploi, les jours de congés qui n'ont pas été pris sont payés comptant. Le salarié doit pouvoir prendre 24 jours de congé pendant la période des vacances d'été, c'est-à-dire entre le 2 mai et le 30 septembre. Cependant, l'employeur et l'employé pourront, dans les limites prévues par la loi, en convenir autrement.

Les conventions collectives

La législation du travail établit le cadre général des conditions de travail. Les conventions collectives conclues dans les différents domaines apportent les précisions nécessaires. Les conventions collectives sont conclues entre les syndicats qui représentent les employés et par les représentants des employeurs. Les conventions collectives servent à garantir un niveau minimum de conditions de travail pour les employés et à maintenir un bon climat social.

Les conventions collectives permettent de convenir des salaires et de préciser les conditions de travail, en apportant des détails notamment sur le temps de travail, sur les pauses ou sur les congés payés dans le domaine professionnel concerné. Les conventions collectives sont contraignantes, c'est-à-dire qu'on est obligé de les respecter. Le contrat de travail individuel pourra établir des conditions de travail plus avantageuses pour l'employé (jamais moins) que celles précisées dans la convention collective du domaine professionnel concerné.

La plupart des conventions collectives sont conclues pour deux ou trois années. Les conventions collectives sont des documents publics, disponibles par exemple sur le site Internet des syndicats professionnels. Les litiges portant sur l'interprétation ou sur le respect des conventions collectives seront réglés au tribunal du travail.

Les droits et les devoirs de l'employeur et de l'employé

Dans la vie professionnelle, aussi bien l'employé que l'employeur ont des droits et des obligations précisées par la législation et par les conventions collectives. Quand les deux parties respectent ce qu'elles ont négocié ensemble, la vie professionnelle est plus simple.

L'employé a droit à :

- un salaire conforme à la convention collective

- la protection de la législation et des conventions collectives
- la possibilité d'adhérer à une organisation professionnelle (appartenance syndicale par exemple)
- un environnement sécurisé et sain

L'employeur a le droit de :

- décider qui recruter
- superviser et diriger le travail
- donner des instructions et des ordres
- mettre fin à une relation de travail sous certaines conditions

L'employé a de nombreuses obligations qu'il doit respecter au risque de perdre son emploi. Ainsi, l'employé est tenu de :

- bien faire son travail
- suivre les instructions de son employeur et respecter le règlement (par exemple, interdiction d'être ivre sur le lieu de travail, interdiction de voler ou de casser intentionnellement des biens de l'employeur.)
- garder le secret professionnel et commercial
- tenir compte de l'intérêt de l'employeur
- refuser des activités concurrentes de celles de son employeur

Dans certains métiers, dans le domaine de la santé par exemple, les employés sont liés par le devoir de confidentialité. Cela signifie que l'employé ne doit jamais divulguer à d'autres personnes ce qu'il entend ou voit dans son travail. Il lui faudra impérativement respecter cette obligation de confidentialité.

L'employeur, lui aussi, a de nombreuses obligations envers ses employés. Ainsi, il est tenu de :

- respecter la législation et les conventions
- traiter également tous ses employés sans discrimination
- veiller à la sécurité du lieu de travail
- remettre à l'employé un document écrit qui fait ressortir les principales conditions du contrat de travail
- favoriser une bonne ambiance de travail, de bonnes performances au travail et le développement professionnel de ses employés

L'adhésion à un syndicat

Les membres paient une cotisation mensuelle ou annuelle, sous forme d'un montant fixe ou d'un pourcentage du salaire, par exemple 1,5 %. La cotisation syndicale est déductible fiscalement des revenus imposables, ce qui diminuera un peu le montant de l'imposition.

L'employé a tout intérêt à adhérer à un syndicat. Les syndicats défendent les intérêts de leurs membres et, en cas de problème dans leur vie professionnelle, ils peuvent leur apporter soutien et assistance. En cas de conflit, les syndicats fournissent à leurs membres des services juridiques spécialisés. Le syndicat peut aussi aider le demandeur d'emploi dans ses démarches.

Les syndicats offrent également à leurs membres des avantages, notamment des assurances, des réductions, des places dans des résidences de vacances, des formations, du coaching de carrière. Vous trouverez tous les renseignements utiles sur les avantages de l'adhésion syndicale sur le site Internet du syndicat qui vous intéresse.

L'une des prestations les plus importantes des syndicats est l'assurance chômage liée aux revenus. Les membres d'un syndicat sont généralement également membre de la caisse de chômage du domaine professionnel concerné. En cas de perte de son emploi, le syndiqué a droit à une allocation de chômage liée aux revenus qui lui sera versée par la caisse de chômage pendant 400 jours au plus.

Le montant de l'allocation de chômage liée au revenu est calculé en fonction du salaire que l'employé touchait avant d'être au chômage. Cette allocation est normalement beaucoup plus élevée que l'indemnité journalière de base versée par Kela. L'indemnité journalière de base est versée aux demandeurs d'emploi qui n'ont pas de caisse de chômage. Pour pouvoir toucher cette allocation de chômage, il faut être inscrit en tant que demandeur d'emploi dans un bureau de l'Agence nationale pour l'emploi, il faut être membre d'une caisse de chômage depuis 26 semaines au moins et remplir la condition d'activité professionnelle minimum. Cette condition d'activité professionnelle minimum signifie que la personne a travaillé pendant au moins 26 semaines, avec une durée de travail d'au moins 18 heures par semaine, au cours des 28 derniers mois.

Le délégué syndical

Dans les grandes entreprises, les membres du syndicat sont représentés par un délégué syndical élu, chargé de veiller à ce que les conventions collectives et les lois du travail soient bien respectées sur le lieu de travail. Il est aussi chargé d'accompagner et d'assister les employés et d'intervenir en cas de problème. Le délégué syndical veille également à ce que les travailleurs soient traités de manière juste et équitable.

Le statut de délégué syndical est basé sur des lois et des conventions collectives. Quand il n'y a pas de délégué syndical, les employés pourront élire l'un d'entre eux comme délégué du personnel ou demander assistance auprès du syndicat. Le délégué du personnel n'a pas autant de pouvoir et d'autorité que le délégué syndical.

L'égalité de traitement pour tous (la non-discrimination) et l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie professionnelle

En Finlande, tout le monde a droit à un traitement égal et équitable. Toutes les formes de discrimination, c'est-à-dire l'inégalité de traitement, et le harcèlement sont interdits. Cela concerne aussi la vie professionnelle. La loi sur l'égalité de traitement pour tous (ou loi anti-discrimination) et la loi sur l'égalité entre les hommes et les femmes garantissent à chacun ces droits fondamentaux.

L'application de la loi sur l'égalité de traitement pour tous dans la vie professionnelle

Le but de la loi sur l'égalité de traitement est d'assurer l'égalité de traitement pour tous et de protéger tout le monde de la discrimination. En matière d'emploi, la loi sur l'égalité de traitement pour tous s'applique lors de l'embauche, pendant et après la relation d'emploi. Tous les employés ont les mêmes droits et les mêmes obligations. La loi sur l'égalité de traitement

pour tous interdit ainsi toutes les formes de discrimination, notamment celle fondée sur l'âge, la nationalité ou la santé.

L'employeur est tenu de faciliter l'accès à l'emploi des personnes handicapées et de procéder aux transformations de l'environnement de travail, à la fois nécessaires et raisonnables. Le refus de procéder à ces transformations justifiées équivaut à une discrimination à l'égard d'une personne handicapée.

L'application de la loi sur l'égalité de traitement des hommes et des femmes dans la vie professionnelle

La loi sur l'égalité de traitement des hommes et des femmes, quant à elle, garantit l'égalité de traitement pour les hommes et pour les femmes et interdit toute forme de discrimination fondée sur le sexe. Conformément à la loi sur l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes, l'employeur a le devoir de promouvoir et d'organiser l'égalité de traitement des hommes et des femmes dans toutes les activités de l'entreprise. Les différentes missions doivent être équitablement réparties entre les hommes et les femmes. Les femmes doivent aussi avoir les mêmes chances de progresser dans leur carrière.

L'égalité de traitement pour tous (la non-discrimination) et l'égalité de traitement des hommes et des femmes dans la pratique

En Finlande, l'égalité de traitement est une chose très importante, dans la vie en général et dans la vie professionnelle en particulier. Toutefois, même si les décideurs, les autorités et les syndicats travaillent sans relâche pour mettre en œuvre l'égalité de traitement, les inégalités n'ont pas encore toutes disparu et le chemin vers une société parfaitement égalitaire est encore long.

Le salaire, en particulier, demeure l'une des grandes inégalités de la vie professionnelle. Dans les secteurs à prédominance féminine, les salaires sont souvent inférieurs à ceux des secteurs à prédominance masculine. Par ailleurs, hommes et femmes ont tendance à rechercher des emplois dans les métiers principalement exercés par un des deux sexes, on parle ainsi de métiers d'hommes et de métiers de femmes. La Finlande compte déjà un nombre important de femmes dirigeantes, mais les hommes sont encore plus nombreux qu'elles aux postes de direction. Aujourd'hui encore, la vie de famille a un impact plus important sur la carrière des femmes. Les longs congés de maternité et la vie de famille, pas toujours facile à concilier avec le travail, ralentissent la promotion professionnelle et l'augmentation du salaire des femmes. Les papas sont tout de même de plus en plus nombreux à prendre un congé de paternité.

Quand une personne se sent victime de discrimination, de harcèlement ou d'une inégalité de traitement au travail ou ailleurs, elle a le droit de demander réparation auprès de l'Inspection du travail ou des organismes de surveillance de l'égalité de traitement

Le positionnement des étrangers sur le marché du travail finlandais

L'emploi des étrangers est extrêmement important au plan individuel, car par son travail la personne pourra gagner sa vie et bien s'intégrer. Il est également important au niveau de la société. En effet, quand on travaille, on paie plus d'impôts, ce qui profite à l'économie et permet de financer les services publics. Par ailleurs, comme les étrangers sont souvent jeunes, ils représentent un potentiel de main-d'œuvre important.

Quand on vient vivre en Finlande, la recherche d'emploi s'avère souvent difficile au début, en particulier à cause de la langue. Mais avec le temps, les opportunités d'emploi s'amélioreront.

L'importance de la formation professionnelle et de la situation socio-économique du pays sur l'embauche

En Finlande, la formation est un élément essentiel du recrutement. Les personnes diplômées ont beaucoup plus d'opportunités d'embauche que les autres. Le lieu de la formation a également son importance. Les employeurs finlandais privilégient bien souvent les formations et l'expérience professionnelle acquises en Finlande.

Les compétences en finnois sont essentielles. Quand on maîtrise bien le finnois, on a de grandes chances d'être embauché. À l'inverse, des compétences insuffisantes en finnois sont un obstacle dans la recherche d'emploi. Dans certains métiers, des compétences en anglais pourront suffire, mais les opportunités d'emploi resteront limitées.

La santé de l'économie et de la société affecte le marché de l'emploi. Quand la situation financière du pays est mauvaise, il y a moins d'offres d'emploi.

La reconnaissance et la validation des compétences

La reconnaissance des compétences est le processus par lequel on évalue des compétences acquises dans un autre pays par rapport à un diplôme finlandais ou à une profession reconnue en Finlande. Les compétences ont pu être acquises de manière formelle, par une formation, ou de manière informelle, par la pratique d'un métier, d'un loisir ou d'activités quotidiennes.

Quand on peut d'une manière fiable reconnaître que les compétences de l'élève correspondent bien aux exigences requises pour obtenir un module de diplôme professionnel, on pourra valider officiellement ces compétences. Un module de diplôme pourra ainsi être validé en partie ou entièrement. Les bureaux de l'Agence pour l'emploi et certains établissements de formation se chargent de reconnaître et, dans la mesure du possible, de valider les compétences des étrangers qui viennent vivre en Finlande.

Quand la personne dispose d'un diplôme acquis dans son pays d'origine, on pourra essayer de l'assimiler à un diplôme finlandais correspondant. En Finlande, les exigences sont particulièrement élevées pour bien des métiers. Il faudra donc comparer en détail le contenu et l'étendue du diplôme. La demande de reconnaissance des diplômes étrangers doit être demandée auprès de l'Agence finlandaise de l'Éducation ou auprès de Valvira. Un diplôme étranger, reconnu en Finlande, permettra d'être plus facilement embauché ou de poursuivre des études. Vous trouverez tous les renseignements sur les reconnaissances de diplômes sur les sites Internet de l'Agence finlandaise de l'Éducation ou de Valvira.

Les domaines professionnels réglementés et non réglementés

En Finlande, l'exercice de certaines professions ou de certaines tâches est soumis à des exigences de formation. Dans le secteur privé, l'employeur pourra généralement décider lui-même des exigences, mais dans les postes de la fonction publique, les critères sont plus stricts et les emplois ne sont ouverts qu'aux personnes titulaires de certains diplômes précisés pour le poste.

Dans certaines professions, appelées professions réglementées, la personne doit remplir des critères de compétence professionnelle précisés par la loi. Il pourra s'agir d'exigences en matière de formation, d'expérience professionnelle ou la réussite à un examen. L'autorité compétente du domaine professionnel concerné se charge de veiller au bon respect de ces exigences.

En Finlande, toutes les professions de la santé et du domaine social sont très réglementées. En plus du diplôme, il faut aussi disposer du droit d'exercer la profession, accordé par Valvira, l'agence d'autorisation et de contrôle des affaires sociales et sanitaires. L'éducation est aussi un domaine professionnel réglementé, mais les professions dans ce domaine ne sont pas soumises à un droit d'exercice.

Les métiers de juriste, d'expert-comptable, de moniteur d'auto-école, d'enseignant de la sécurité routière, d'agent de sécurité, de professionnel des secours et les métiers de la religion sont d'autres exemples de professions réglementées. Les professions réglementées sont répertoriées sur le site Internet de l'Agence finlandaise de l'Éducation. Un diplôme acquis à l'étranger ne suffira pas. Il faudra, avant de pouvoir exercer, que l'autorité compétente pour la profession concernée valide les compétences.

Les attestations de compétences

Pour accéder à certaines professions ou à certains emplois, il faut d'abord obtenir une attestation de compétences. Les employés qui sont en contact avec des produits alimentaires non emballés, par exemple, doivent être titulaires de la carte « passeport hygiène ». Les personnes qui vendent des boissons alcoolisées doivent être titulaires de la carte « passeport débit de boissons ». Dans la construction et dans l'industrie, il faudra généralement être titulaire de la carte de sécurité au travail, et les travailleurs qui travaillent par point chaud ou qui surveillent de telles opérations doivent être titulaires d'un permis feu. Pour obtenir ces attestations, il faut réussir une épreuve qui dure une journée ou seulement une ou deux heures. Avant l'épreuve, il faut étudier soi-même à la maison.

L'emploi

Pour trouver un emploi, il faut s'investir activement dans sa recherche d'emploi. Les bureaux pour l'emploi aident les demandeurs d'emploi dans leurs démarches, mais ils ne font pas tout et c'est bien le demandeur d'emploi qui est responsable de sa recherche d'emploi. En situation de sous-emploi, plusieurs dizaines de candidats pourront être intéressés par la même offre. Le processus de sélection peut s'avérer long et compliqué. Il faudra rester positif dans sa recherche d'emploi et ne pas hésiter à faire preuve d'imagination pour se détacher du lot.

La recherche d'un emploi

La méthode traditionnelle consiste à lire les offres d'emplois publiées dans le journal ou sur Internet. Plusieurs sites Internet sont spécialisés dans la publication d'offres d'emploi. Le site des bureaux pour l'emploi (*TE-toimistot*) à l'adresse te-palvelut.fi publie des annonces pour des offres emplois dans toute la Finlande. Généralement, on pourra affiner la recherche avec des paramètres, on pourra ainsi délimiter la recherche à une région précise ou à un secteur professionnel particulier.

On pourra aussi rechercher des emplois directement sur le site des entreprises. Les grandes entreprises ont généralement sur leur site une page « emplois » dédiée aux offres d'emplois.

On peut aussi envoyer une candidature spontanée sur le site de l'entreprise. Dans une candidature spontanée, le candidat ne répond pas à une offre d'emploi, mais exprime son intérêt pour l'entreprise et lui laisse ses coordonnées. Quand l'entreprise sera intéressée par le profil du candidat, elle pourra le contacter.

Le marché caché de l'emploi et son potentiel

Les offres d'emploi publiées dans les journaux ou sur Internet ont l'inconvénient d'être accessibles à un grand public et peuvent donc intéresser des dizaines, voire des centaines de candidats. La concurrence est rude.

Certains emplois ne sont publiés nulle part. Des études montrent que près de 80 % des postes vacants ne sont pas visibles, qu'ils ne font pas l'objet d'une publication et que le recrutement s'effectue par d'autres moyens.

C'est souvent le cas quand l'entreprise n'a pas le temps ou les ressources nécessaires pour le recrutement qui implique le traitement de centaines de candidatures.

Le demandeur d'emploi a tout intérêt à rechercher justement ces emplois invisibles du marché caché de l'emploi. Il faudra alors faire preuve de dynamisme social et ne pas hésiter à faire appel à son entourage, à ses réseaux de contacts et expliquer qu'on recherche un emploi. Un ami ou une connaissance aura peut-être entendu parler d'un emploi vacant. En Finlande, les contacts sont importants dans la recherche d'emploi. Quand une entreprise engage un nouvel employé, elle privilégiera quelqu'un qui lui a été recommandé.

Il est important de développer activement son réseau de contacts et de ne pas hésiter à prendre contact avec des gens, même inconnus. Un salon du recrutement, par exemple, est un endroit idéal pour s'informer sur les entreprises et se faire des contacts.

Il ne faut pas non plus hésiter à rechercher les emplois cachés en proposant vos compétences directement auprès des services de recrutement des entreprises. Il est important de savoir expliquer clairement ses compétences et mettre en avant en particulier les aspects susceptibles d'intéresser l'entreprise. Il est préférable de téléphoner et de convenir un rendez-vous, plutôt que d'envoyer un email.

Les médias sociaux sont aussi d'une grande utilité pendant la recherche d'emploi. On pourra, par exemple, poser sur Facebook ou sur Twitter des questions relatives à sa recherche d'emploi et mettre en avant sa candidature.

Aujourd'hui, aussi bien les demandeurs d'emploi que les employeurs utilisent les services de LinkedIn pour créer des réseaux professionnels. Il est conseillé de créer un profil extensif et intéressant susceptible d'éveiller l'intérêt des recruteurs. Les recruteurs de grandes entreprises se servent de LinkedIn pour sélectionner des profils. LinkedIn permet aussi d'étendre son réseau et de contacter des recruteurs.

Déposer une candidature

La candidature doit être adressée à l'employeur et comporter un CV et une lettre de motivation.

Le CV

Le CV doit présenter les informations essentielles du candidat, notamment sa formation, son expérience professionnelle, ses compétences en langues étrangères et en informatique, et ses loisirs. Le CV pourra aussi mentionner des personnes prêtes à recommander le candidat, un ancien employeur ou un collègue par exemple. Le CV sera plutôt court, deux pages au plus. Il doit être clair et agréable à lire.

En Finlande, la formation et l'expérience professionnelle sont les éléments essentiels à mettre en avant dans la candidature. Les engagements bénévoles et les loisirs sont aussi intéressants, car ils sont susceptibles d'apporter des compétences utiles pour le travail. Les coordonnées du candidat doivent apparaître clairement. On peut aussi ajouter une photo. On trouve facilement sur Internet des modèles de CV.

La lettre de motivation

L'autre document important de toute candidature est la lettre de motivation, qui doit permettre de se distinguer des autres candidats. Une bonne lettre de motivation est claire, courte et se concentre sur l'essentiel. Elle doit aussi être suffisamment personnalisée pour éveiller l'intérêt du recruteur. La lettre doit tenir sur une page.

Dans la lettre de motivation, le candidat doit expliquer pourquoi il s'intéresse à cet emploi, quelles sont ces compétences et en quoi il correspond au profil du poste. Il est important de se concentrer sur l'essentiel et de ne parler que des informations pertinentes qui représentent un intérêt pour l'embauche. Il faut chercher à éveiller l'intérêt du recruteur pour qu'il vous invite à un entretien.

L'entretien d'embauche

Après avoir examiné les candidatures, l'employeur invite des candidats à passer un entretien. Il est important de bien se préparer à l'entretien d'embauche, notamment en imaginant les questions qu'on pourra vous poser. Lors de l'entretien, il est important de savoir parler :

- de soi-même
- de ses compétences
- de ses points forts et de ses points faibles
- de ses motivations pour le poste
- de ses projets d'avenir

Avant l'entretien, il est important de se demander dans quelle mesure on a les exigences demandées, quelles compétences sont particulièrement importantes pour le poste, et quelles compétences sont insuffisantes. On pourra ainsi préparer des réponses constructives.

Avant l'entretien, il est très utile aussi de se renseigner sur l'entreprise. Quand le candidat connaît les activités de l'entreprise, il pourra plus facilement mettre en valeur l'intérêt de son

profil pour l'entreprise. Bien souvent pendant l'entretien, le candidat sera invité à poser des questions au recruteur. Il est donc conseillé de réfléchir à quelques questions que vous aimeriez poser sur le poste ou sur les activités de l'entreprise.

Il est essentiel de faire bonne impression dès le début. Il faut bien s'habiller, mais sans que cela soit festif. En Finlande, la tenue vestimentaire au travail n'est pas stricte.

Apportez tous vos diplômes et vos références professionnelles. Arrivez bien à l'heure. Essayez de parler clairement et soyez réaliste. Si on vous pose des questions sur des compétences que vous n'avez pas ou sur des choses négatives, expliquez que vous pouvez apprendre, que vous pouvez transformer ces lacunes en défi à relever.

Le contrat de travail

Avant de commencer à travailler, le nouvel employé doit signer un contrat avec son employeur. Le contrat est généralement établi par écrit, mais la loi reconnaît aussi le contrat oral. L'employeur sera toutefois tenu de remettre à l'employé les conditions du travail par écrit si ce dernier les lui réclame. Il est conseillé d'établir un contrat écrit, car ainsi les choses sont claires et facilement vérifiables en cas de doute ou de problème.

Le contrat de travail doit respecter la législation et les conventions collectives, il ne peut pas imposer des conditions de travail moins favorables que ce que prévoient la législation et les conventions collectives. Le contrat de travail est toujours établi en deux exemplaires identiques, l'employeur et l'employé en recevant chacun un. Les deux parties doivent signer le contrat.

Dans le contrat de travail, on conviendra toujours au moins des points suivants :

- le premier jour du travail
- le lieu de travail
- la forme et la durée de la relation de travail
- le temps du travail
- les tâches
- la période d'essai éventuelle (4 mois au maximum)
- le salaire et la période de paie
- la convention collective applicable
- les congés payés
- les préavis et les modalités de résiliation du contrat de travail

Les différentes relations de travail

Aujourd'hui, en Finlande, il existe plusieurs types de contrats de travail et donc différentes relations de travail. La forme de la relation de travail choisie aura des implications sur la durée de la période de l'emploi et sur le temps de travail. Il pourra s'agir d'un contrat à durée indéterminée (contrat permanent) ou d'un contrat à durée déterminée.

Le contrat de travail à durée indéterminée et le contrat de travail à durée déterminée

Dans un contrat de travail à durée indéterminée, la relation de travail est poursuivie jusqu'au moment où l'employeur ou l'employé décideront de résilier le contrat en respectant le délai de préavis. Pour pouvoir résilier le contrat de travail, l'employeur doit avoir un motif de licenciement, par exemple la mauvaise situation financière de l'entreprise ou le manquement de l'employé à ses obligations. L'employé n'a pas besoin de motif pour résilier son contrat. Quand l'employé résilie le contrat de sa propre initiative, il ne pourra pas toucher l'allocation chômage tout de suite.

Le contrat à durée déterminée prend fin à la date convenue. Pour pouvoir établir un contrat à durée déterminée, il faut avoir un motif précis qui apparaîtra dans le contrat. Le contrat à durée déterminée est établi, par exemple, au motif d'un remplacement ou d'un emploi saisonnier. Il n'est généralement pas possible de résilier un contrat à durée déterminée.

Le travail à temps complet et le travail à temps partiel

L'emploi pourra être un emploi à temps complet ou un emploi à temps partiel. Le travail à temps complet est effectué généralement du lundi au vendredi pour une durée hebdomadaire comprise entre 37,5 heures et 40 heures. La durée légale du travail est limitée à 8 heures par jour et 40 heures par semaine.

Les emplois à plein temps sont généralement rémunérés par un salaire mensuel. Le nombre d'heures et le montant du salaire ne varient pas d'un mois à l'autre. En fonction des métiers, le travail à temps complet pourra être un travail de jour, un travail en soirée, un travail de nuit ou un travail en rotation. Dans les emplois à temps partiel, la durée de travail hebdomadaire est inférieure et le nombre d'heures travaillées peut varier d'une semaine à l'autre. Le salaire est généralement payé sur une base horaire et le salaire mensuel dépendra donc du nombre d'heures travaillées.

Le travail à la tâche

Le travail à la tâche est devenu courant en Finlande depuis quelque temps. Il s'agit de relations d'emploi courtes, le travail ne dure que quelques jours. Le travail à la tâche est flexible, l'employé peut décider d'accepter ou non les emplois. Mais quand on travaille à la tâche, il n'y a pas de garantie de l'emploi et les revenus sont incertains.

Dans certains métiers, le travail est principalement effectué à la tâche. Ainsi, les guides touristiques, les interprètes, les musiciens ou les journalistes exercent souvent leur métier en travaillant à la tâche. La restauration et le commerce sont aussi des secteurs où le travail à la tâche est assez courant.

Quelle que soit la forme de la relation de travail, tous les employés doivent être traités équitablement. Les employés qui sont employés pour une durée déterminée ou à temps partiel ne doivent pas avoir des conditions de travail moins favorables qu'un collègue employé pour une durée indéterminée ou à temps complet. Parfois, la relation de travail est assortie d'avantages, des services de santé ou des coupons repas par exemple, qui pourront être fonction du nombre d'heures travaillées.

Les règles du jeu dans le monde du travail

Dans le monde du travail, il y a toutes sortes de règles qui peuvent différer d'une entreprise à l'autre. Toutefois, une grande partie de ces règles sont prévues par la législation et les conventions collectives, et les employeurs sont tenus de les respecter.

Les absences pour maladie

Il ne faut jamais être absent sans raison justifiée. Les absences doivent toujours être notifiées. En cas de maladie, l'employé doit informer son employeur sans délai en lui téléphonant ou par tout autre moyen préalablement convenu. Les règles varient d'une entreprise à l'autre au sujet du nombre de jours d'absence tolérés sans certificat médical. Quand son enfant de moins de 10 ans tombe malade, l'employé a le droit de rester à la maison pour s'en occuper pendant quatre jours sans perte de salaire.

Quand l'employé travaille depuis un mois au moins, son employeur doit lui verser son salaire habituel pour les dix premiers jours de maladie. Si le congé maladie se poursuit, Kela versera à l'employé une indemnité journalière de maladie. Certaines conventions collectives prévoient que l'employeur doit verser le salaire normal pour une durée supérieure à dix jours, Kela lui remboursant une partie des frais.

Les pauses pendant la journée de travail

L'employé peut faire des pauses pendant la journée de travail. Le nombre de pauses et leur durée dépendent de la longueur de la journée de travail. Les conventions collectives précisent les pauses. Une journée de travail de plus de six heures donne droit au minimum à une pause de 30 minutes. Dans une journée de huit heures, l'employé pourra prendre une pause pour déjeuner et deux pauses plus courtes, dites pauses-café.

La pause déjeuner n'est pas considérée comme étant du temps de travail et l'employé n'est pas obligé de rester sur son lieu de travail. La pause-café est prise sur le temps de travail et on ne pourra pas s'absenter de son lieu de travail. L'employé n'a pas le droit de se consacrer à ses affaires personnelles pendant son temps de travail. Les appels privés ne sont généralement pas autorisés sauf pendant les pauses. Pendant les pauses, on pourra utiliser son téléphone et s'occuper de choses personnelles. Quand l'employeur remet à son employé un téléphone et un abonnement Internet pour un usage professionnel, ils ne pourront être utilisés que pour le travail.

La protection et la sécurité au travail

L'employeur doit veiller à la sécurité de ses employés et de leur bien-être physique et mental sur le lieu de travail. C'est ce qu'on appelle la protection au travail. On a tous le droit de bien se sentir au travail. L'employeur doit veiller à ce que le travail s'effectue sans risque de blessures ou de maladies. L'Inspection du travail est chargée de veiller au bon respect des instructions légales de sécurité afin que la protection des travailleurs soit bien mise en œuvre.

L'employeur est tenu de bien expliquer à ses employés les méthodes de travail et les consignes de sécurité. Des consignes de sécurité claires doivent être disponibles sur le lieu de travail et tous les employés doivent savoir comment réagir en cas d'incidents. Les employés doivent

suivre les instructions de leur employeur et faire leur travail en toute sécurité. Ils pourront refuser d'effectuer des tâches trop dangereuses.

L'employeur doit légalement avoir une assurance accident et maladie professionnelle pour tous ses employés. L'employeur pourra ainsi être dédommagé des frais qu'un accident du travail ou une maladie professionnelle pourrait impliquer. Dans la plupart des cas, l'employeur est également tenu de souscrire aussi à une assurance-vie de groupe qui permettra de dédommager la famille en cas de décès d'un employé pendant ou en dehors de son temps travail.

La médecine du travail

L'employeur est tenu par la loi d'organiser la médecine du travail de ses employés. Par médecine du travail, on entend la coopération entre l'employé, son employeur, et les professionnels de la médecine du travail, notamment les infirmières spécialisées, les médecins, les psychologues et les physiothérapeutes. Cette coopération permet de prévenir les maladies et les accidents liés au travail, de favoriser un environnement de travail sain et sécurisant, d'améliorer le bon fonctionnement de la communauté de travail, de promouvoir la santé des employés et leurs capacités de travail et de décision.

Les actions de la médecine du travail sont principalement préventives, mais elles assurent aussi le traitement de problèmes de santé, avec notamment des consultations auprès d'une infirmière spécialisée, d'un médecin ou d'un psychologue de la médecine du travail. Tous les employés, quelle que soit la forme de leur contrat de travail, doivent pouvoir bénéficier de la médecine du travail, dont les prestations pourront varier en fonction par exemple du nombre d'heures travaillées. La médecine du travail pourra être organisée au sein du centre de santé ou dans un cabinet médical privé. Les services de la médecine du travail sont réservés à l'employé et sa famille n'en bénéficie pas.

La culture du travail en Finlande

On retrouve dans le monde du travail les caractéristiques de la culture finlandaise, à savoir l'importance de la démocratie et de l'individu. Cela veut dire par exemple que seules les compétences de la personne ont de l'importance, son origine familiale n'est pas importante. En Finlande, privilégier l'embauche de personnes de sa famille n'est pas une méthode acceptée.

Cette culture individualiste fait la séparation du temps de travail et du temps libre. Pendant le temps de travail, on travaille, tandis que le temps libre n'appartient qu'à l'employé. Le travail commence et finit à des horaires précis et on ne passe pas forcément du temps avec ses collègues en dehors de cette plage horaire. Les fêtes au travail, notamment les petits Noëls de l'entreprise ou les séjours de détente font exception, ils sont destinés à améliorer l'esprit d'équipe au sein de l'entreprise.

En Finlande, le monde du travail n'est pas hiérarchique, cela veut dire que le chef ne se différencie pas vraiment des autres employés et qu'il fait souvent les mêmes tâches qu'eux. Le chef s'habille souvent de la même manière que les autres et on l'appelle par son prénom. Le chef ne représente pas l'autorité absolue, il permet généralement aux employés d'organiser leur travail eux-mêmes et de donner des idées. Les principes démocratiques sont ainsi perceptibles dans les relations humaines au travail. Le chef attend des employés qu'ils effectuent consciencieusement leur travail, mais qu'ils fassent aussi preuve d'initiative. Il ne reste pas à

surveiller leur travail, il leur fait confiance. Il n'y a pas de grandes différences de salaire entre le chef et les autres.

La ponctualité, l'assiduité, le sérieux et le sens de l'initiative sont des choses essentielles dans le monde du travail en Finlande. Quand on arrive souvent en retard et qu'on ne fait pas les choses dans les délais convenus, on n'est pas fiable et cela peut être un motif de licenciement.

Pendant la journée de travail, il faut travailler avec ardeur et faire son travail le mieux possible. Le travailleur passera à la tâche suivante dès qu'il en a terminé une, de sa propre initiative. Quand il remarque qu'il faut faire quelque chose, il le fait tout de suite, sans attendre qu'on le lui demande. Quand il n'est pas sûr de ce qu'il faut faire, le travailleur demande conseil à son chef ou à un collègue.

Au travail, la coopération entre collègues est importante, on travaille beaucoup en équipe. Généralement, l'entraide fonctionne bien, on est flexible et on n'hésite pas à donner un coup de main à un collègue. Les gens se font confiance et partent du principe que chacun fera le travail convenu.

En Finlande, on apprécie la modestie et les gens ne parlent généralement pas beaucoup d'eux-mêmes. Ce qu'on fait a plus d'importance que ce que l'on dit. Les actes sont plus importants que les discours. Si, par exemple quelqu'un prétend être assidu, mais ne fait pas le travail demandé, il sera discrédité. On ne lui fera pas confiance.

En Finlande, on dit les choses assez directement et on parle de manière franche. Les gens vont droit au but sans parler de la pluie ou du beau temps. Le silence et les pauses longues dans la conversation sont assez typiques en Finlande. Quand quelqu'un ne parle pas beaucoup, cela ne veut pas dire qu'il est fâché ou qu'il y a un problème. Au travail, il est aussi habituel de parler avec franchise des choses négatives. Et il ne faut pas se vexer, si on vous dit que votre travail n'est pas bien fait. Cela arrive à tout le monde d'échouer parfois.

Le salaire et les impôts

En Finlande, il n'existe pas de salaire minimum général qui concernerait toutes les professions. Les conventions collectives fixent un salaire minimum pour leur domaine professionnel. Le salaire peut être fonction d'une durée avec un salaire horaire ou un salaire mensuel. Le salaire à la tâche n'est pas fonction de la durée, mais de la réalisation d'un projet ou d'une mission.

Quand on travaille le soir, le week-end ou pendant les jours fériés, le salaire normal est majoré. Le montant des majorations dépend du métier et de la convention collective applicable. Dans tous les domaines professionnels, le salaire qui rémunère le travail effectué le dimanche est égal au double de la rémunération normale. Les heures supplémentaires effectuées en plus de la durée normale doivent être dédommagées.

Le salaire est généralement versé une fois par mois, au jour fixé dans le contrat, mais on peut aussi prévoir plusieurs jours de paie par mois. Le salaire ne doit jamais être versé en retard. Le salaire est toujours versé sur le compte bancaire de l'employé. Le salaire est automatiquement diminué des impôts anticipés, des cotisations de retraite et des cotisations d'assurance chômage. L'employeur doit remettre à son employé un bulletin de salaire qui fait apparaître tous les impôts et cotisations retenus sur le salaire.

Les salaires et l'imposition progressive

En Finlande, tout le monde doit payer des impôts. Les services publics sont financés par les impôts. Tout revenu implique le paiement d'impôts sur le revenu. Les revenus pourront être par exemple un salaire, une indemnité journalière de chômage, une pension de retraite, une aide financière aux études. L'employeur ou l'organisme payeur des avantages sociaux, Kela par exemple, devra automatiquement retenir sur la rémunération les impôts qu'il reversera à l'administration fiscale. Il existe d'autres impôts, notamment la TVA que l'on paie quand on achète des produits ou des services, la taxe automobile, l'impôt sur les successions ou encore l'impôt foncier, par exemple.

En Finlande, l'impôt sur le revenu est un impôt progressif. Cela signifie que plus on a des revenus élevés, plus le taux d'imposition est élevé. Quand on touche un salaire important, le taux d'imposition est élevé. Au contraire, un salaire modeste implique un taux d'imposition bas.

La carte fiscale (*verokortti*)

Au mois de janvier de chaque année, l'administration fiscale envoie par courrier une carte fiscale à tous les contribuables. La carte fiscale indique le taux d'imposition de la personne. Quand on a un emploi, il faut remettre cette carte à son employeur qui utilisera le taux d'imposition indiqué pour effectuer les retenues sur salaire. En l'absence de cette carte, l'employeur devra retenir 60 % du salaire pour les impôts. Le taux d'imposition est généralement beaucoup moins élevé. Le taux d'imposition est calculé en fonction des revenus de l'année précédente.

Si vos revenus ont changé et que le taux d'imposition est incorrect, vous pouvez demander une nouvelle carte fiscale sur Internet, par téléphone ou en vous rendant sur place au bureau des impôts pour donner une estimation de vos revenus pour l'année.

La déclaration d'impôts

Au mois d'avril de chaque année, vous recevrez une déclaration d'impôts préremplie qui fait apparaître tous vos revenus de l'année passée. Vous devez la vérifier et la rectifier si nécessaire. En cas de rectifications, vous recevrez une nouvelle déclaration au mois de septembre ou d'octobre.

Si les retenues fiscales de l'année dernière se sont finalement avérées trop importantes, l'administration fiscale vous remboursera le trop-payé d'impôt au mois de décembre. Si au contraire, votre taux d'imposition s'est avéré inférieur à ce qu'il aurait dû être, vous devrez payer l'impôt résiduel. Il est important de vérifier que votre taux d'imposition est correct.

Les avantages en nature et leur fiscalité

Parfois, l'employeur propose à ses employés, en plus de leur salaire, des avantages en nature. Les avantages en nature sont constitués par la fourniture par l'employeur à ses salariés d'un bien ou d'un service. Il pourra s'agir par exemple d'un téléphone, d'une voiture, d'un logement, de repas, de billets de transport.

Les avantages en nature sont eux aussi considérés comme des revenus imposables et sont imposés de la même manière que le salaire. L'administration fiscale détermine chaque année la valeur fiscale de chaque avantage en nature. Chaque avantage en nature a ainsi une valeur en euros et aura un effet sur le taux d'imposition du contribuable. Le site Internet de l'administration fiscale www.vero.fi donne des précisions sur la fiscalité des avantages en nature.

Le travail au noir

Le travail au noir est le travail effectué sans carte fiscale, c'est-à-dire un travail qui ne sera pas déclaré à l'administration fiscale dans le but d'éviter le paiement des impôts.

Les services publics sont financés par les impôts. Sans impôts, le bien-être et la stabilité de la société sont en danger. Le travail au noir ne permet pas de cotiser pour la retraite et il n'est généralement pas assuré en cas d'accident. Quand on propose de payer le salaire directement de la main à la main, il s'agit probablement d'un travail au noir. Le travail au noir est interdit en Finlande. L'employeur et l'employé risquent de devoir payer une amende.

Le travailleur au noir a un statut très inférieur à un travailleur employé légalement. En cas de problème, au sujet de la rémunération par exemple, le travailleur ne pourra pas demander d'aide. De même, en cas d'accident, le travailleur ne touchera aucun dédommagement.

Le travailleur au noir ne pourra pas percevoir d'allocations liées à ses revenus du travail, comme l'allocation journalière de chômage, le congé de maternité, de paternité ou le congé parental. Il ne pourra pas toucher de pension de retraite vieillesse ou d'incapacité de travail. Le travail au noir n'est jamais une bonne idée.

Le chômage

Personne n'est à l'abri du chômage. C'est une situation qui peut arriver à tout le monde. On pourra alors bénéficier du soutien des syndicats et de l'administration. Quand on se retrouve au chômage, il faut s'inscrire et demander le statut de demandeur d'emploi au bureau pour l'emploi, on peut le faire sur Internet ou en se rendant sur place. On pourra déposer cette demande avant même le premier jour de chômage.

Le bureau pour l'emploi décidera si le demandeur est en droit ou non de toucher une prestation de chômage et transmet un avis à Kela ou à la caisse de chômage dans le cas où le demandeur est syndiqué. En cas d'imprécision dans la demande, le bureau pour l'emploi demandera au candidat de compléter sa demande. Il faut toujours informer le bureau pour l'emploi de tout changement de situation, par exemple quand on obtient une place pour étudier ou un emploi, ou encore quand on change d'adresse ou de numéro de téléphone.

Le bureau pour l'emploi évalue sur la base de la notification de chômage quel soutien proposer. Le candidat pourra être invité à un entretien individuel qui sera l'occasion de discuter des démarches à effectuer au bureau pour l'emploi et des différentes manières de faciliter l'embauche.

L'allocation de chômage

Le demandeur d'emploi au chômage a habituellement droit à une allocation de chômage, c'est-à-dire une indemnité journalière de chômage. L'indemnité de chômage ne peut être versée que pour la période de recherche d'emploi. Il faut donc être disponible sur le marché du travail et rechercher du travail. L'indemnité de chômage n'est pas versée pour les 7 premiers jours de chômage. L'indemnité de chômage est soumise à l'impôt. L'indemnité de chômage doit être demandée auprès de Kela ou de la caisse de chômage. La caisse chômage de votre syndicat ou Kela vous fourniront les informations nécessaires pour faire votre demande.

L'indemnité journalière liée au revenu est versée par la caisse de chômage

La caisse de chômage verse une indemnité journalière liée au revenu au titre de prestation de chômage à ses membres qui ont été en situation d'emploi suffisamment longtemps. La caisse de chômage est une communauté dont la mission est de verser à ses membres une indemnité légale journalière liée au revenu.

Quand on adhère à une caisse de chômage, c'est comme si on prenait une assurance en cas de chômage. On verse à la caisse de chômage une cotisation mensuelle. En cas de chômage, la caisse nous verse de l'argent. L'indemnité journalière liée au revenu est financée par les impôts, par l'employeur et par l'employé sous forme de cotisations obligatoires d'assurance chômage. Son montant est supérieur à l'indemnité journalière de base de Kela et à l'allocation pour l'emploi.

L'indemnité journalière de base et l'allocation pour l'emploi sont accordées par Kela

Kela se charge d'accorder et de verser une allocation de chômage aux personnes qui ne sont pas membres d'une caisse de chômage. Pour pouvoir bénéficier de l'indemnité journalière de base, il faut avoir travaillé pendant au moins 6 mois avec une durée de travail d'au moins 18 heures par semaine au cours des 28 derniers mois avant le chômage. Si le demandeur ne remplit pas cette condition, ou si la période a expiré, on pourra lui octroyer l'allocation pour l'emploi.

La protection contre le chômage vise à garantir des revenus minimums pour tous les gens au chômage. Le montant des aides est assez bas et il n'est pas facile de vivre avec ces aides pour seule ressource. Quand on est au chômage, on peut aussi toucher une allocation pour le logement et une allocation de revenu minimum.

L'aide au revenu minimum de subsistance est versée par Kela ou par le bureau d'aide sociale

Quand aucune autre solution n'est possible, on aura recours à l'aide au revenu minimum de subsistance, qui est le dernier recours en argent de la société pour garantir le minimum de ressources. Cette aide n'est accordée que si les revenus du travail et les prestations sociales, comme l'indemnité journalière de base de chômage, la pension de retraite et l'aide au logement, ne suffisent pas à couvrir les dépenses indispensables. Les dépenses indispensables sont celles nécessaires pour se nourrir, se vêtir, se soigner et se loger.

L'aide au revenu minimum de subsistance se compose d'une aide au revenu minimum de subsistance de base, d'une aide complémentaire et d'une aide préventive. Le calcul de l'aide au revenu minimum prend en compte toutes les dépenses indispensables de la personne et tous

ses revenus. Les autres aides, par exemple l'aide au logement, diminuent le montant de l'aide au revenu minimum de subsistance.

L'aide au revenu minimum est accordée par Kela, généralement pour un mois à la fois. Il faut renouveler sa demande d'aide au revenu minimum tous les mois. Cette aide est une solution temporaire pour dépanner quand on se trouve dans une situation difficile.

L'aide complémentaire et l'aide préventive doivent être demandées auprès du bureau d'aide sociale. L'aide complémentaire pourra être accordée en cas de dépenses additionnelles, à cause d'une maladie de longue durée ou pour payer les loisirs des enfants.

L'aide préventive est destinée à protéger la personne contre l'exclusion sociale, elle contribue à soutenir son autonomie.

On pourra accorder cette aide en cas de changement brutal de la situation financière de la personne, en raison de surendettement par exemple. L'aide au revenu minimum de subsistance est financée par les impôts.

Les services des bureaux pour l'emploi pour les demandeurs d'emploi

Les bureaux pour l'emploi s'efforcent d'informer les demandeurs d'emploi sur les emplois vacants et leur retransmettent les offres adaptées à leur profil. Les bureaux pour l'emploi ne proposent pas des emplois, mais proposent des services destinés à favoriser l'emploi. Le dynamisme et l'initiative du demandeur d'emploi sont essentiels dans la recherche d'emploi, mais il ne faut pas hésiter à demander conseil auprès du bureau pour l'emploi.

Parmi les services du bureau pour l'emploi destinés aux demandeurs d'emploi, citons par exemple le service de coaching pour la recherche d'emploi. Le coach aide le demandeur d'emploi à faire mieux ressortir ses compétences et ses points forts sur le marché du travail.

Pour favoriser l'emploi, le bureau pour l'emploi propose aussi des essais professionnels. L'essai professionnel ressemble à un stage et il sert à déterminer les compétences de la personne. À l'occasion de cet essai, le demandeur d'emploi pourra démontrer ses compétences et sa motivation à l'employeur. L'essai n'a pas d'incidence sur le versement des allocations de chômage. Parfois, l'essai aboutit à une embauche ou à un emploi subventionné.

La subvention salariale est une aide en argent versée par l'État à l'employeur et destinée à favoriser l'embauche des demandeurs d'emploi au chômage. L'employeur et son employé signeront un contrat de travail habituel, l'employeur touchera une subvention qui contribuera à financer la rémunération de son employé. Le bureau pour l'emploi donne toutes les informations utiles sur cette solution. Le montant et la durée de la subvention salariale sont étudiés au cas par cas. Cette subvention pourra aussi concerner un contrat d'apprentissage quand l'apprenti est au chômage.

Les bureaux pour l'emploi et les communes proposent ensemble différents services destinés tout particulièrement aux personnes en chômage de longue durée, notamment des activités de réinsertion. Vous trouverez les informations utiles sur les services des bureaux pour l'emploi sur le site <https://www.infofinland.fi/fi/elama-suomessa/tyo-ja-yrittajyys/mista-tyota>.

Les formations professionnelles organisées par le bureau pour l'emploi

On peut s'adresser au bureau pour l'emploi quand on veut faire une formation ou changer de métier. Les formations professionnelles comptent parmi les services les plus importants des bureaux pour l'emploi. Une formation professionnelle permettra de renforcer ses compétences et d'augmenter ses chances d'être recruté. Les formations proposées sont très variées. Pour suivre une formation, il faut déposer sa candidature auprès du bureau pour l'emploi.

Le bureau pour l'emploi pourra aussi aider le demandeur d'emploi à suivre une formation organisée ailleurs si cette formation améliore ses chances d'embauche et si aucune formation comparable n'est organisée par le bureau de l'emploi. Le suivi d'une formation qui n'est pas organisée par le bureau devra toujours être validé par le bureau pour l'emploi.

Fonder une entreprise ou travailler en indépendant

Une solution consiste à s'employer soi-même en fondant une entreprise ou en exerçant son métier en indépendant. Les interprètes, les journalistes, les musiciens, les comptables, les graphistes travaillent souvent en tant que travailleurs indépendants. Pour créer une entreprise, il faut avant tout une bonne idée et un capital de départ plus ou moins important. Cela représente toujours un risque financier. Si l'entreprise n'a pas de clients, elle ne gagnera pas d'argent. Les entrepreneurs qui s'emploient eux-mêmes ne pourront pas toucher les allocations de chômage.

Fonder une entreprise

Pour fonder une entreprise, il faut disposer de compétences professionnelles et de connaissances sur la société finlandaise, il faut avoir une idée du fonctionnement de la fiscalité et de la comptabilité. Quand on projette de fonder une entreprise, il faut d'abord établir un plan d'entreprise qui permettra de s'assurer de la rentabilité du projet. Le plan d'entreprise se fonde avant tout sur une bonne idée.

Le centre d'assistance à la création d'entreprise de votre ville vous conseillera et vous assistera dans l'établissement de votre plan d'entreprise et dans toutes vos démarches liées à la création de votre entreprise. Ces centres proposent aussi des formations aux futurs entrepreneurs. Les bureaux pour l'emploi proposent aussi des services aux entrepreneurs.

Quand on se met à son compte, il faut déclarer son entreprise au Registre de commerce et à l'administration fiscale. Un numéro d'immatriculation sera attribué à votre entreprise. Ce numéro d'immatriculation des entreprises ou *Y-tunnus* permet d'identifier les entreprises et de retrouver facilement leur dossier.

Le financement et la comptabilité

La création d'une entreprise nécessite souvent aussi de l'argent, en particulier quand on doit louer des locaux et acquérir du matériel ou des produits. Les banques pourront accorder un prêt. L'établissement de financement particulier de l'État Finnvera pourra aider à financer une entreprise en prêtant de l'argent ou en cautionnant un prêt bancaire.

Le bureau pour l'emploi octroie des aides financières de démarrage d'une entreprise. Cette aide est destinée à financer les dépenses de la vie de tous les jours de l'entrepreneur. Elle n'est pas prévue pour financer les activités de l'entreprise. Cette aide sera accordée pour une durée de 12 mois au plus.

L'entrepreneur est obligé de tenir une comptabilité. La comptabilité permet de présenter les recettes et dépenses de l'entreprise. L'entrepreneur peut s'occuper lui-même de sa comptabilité ou acheter les services d'un cabinet comptable. La comptabilité doit être correctement établie, sans erreurs, et respecter les points prévus par la loi.

Les autorisations et les assurances

Dans certains domaines, des autorisations ou des permis officiels seront exigés. Il s'agit notamment des secteurs de la restauration, des agences de voyages, des services sociaux et de santé, du transport des personnes et des marchandises, des transactions immobilières. En vertu de la loi, l'entrepreneur doit souscrire une assurance retraite (YEL ou MYEL). Quand on embauche des travailleurs, il faudra aussi avoir pour les employés une assurance retraite (TyEL) et une assurance accident. Le site yrityssuomi.fi donne les informations utiles sur les autorisations, les assurances et les autres éléments importants de la création d'entreprise.

Les formes d'entreprise

En Finlande, l'entreprise peut prendre plusieurs formes différentes. L'entrepreneur choisit la forme d'entreprise la mieux appropriée à son cas particulier. Le nombre des fondateurs est particulièrement important dans le choix de la forme de l'entreprise.

Les différentes formes de société

- entreprise individuelle (raison sociale)
- société de personnes (société en nom collectif ou société en commandite)
- société anonyme
- coopérative

L'entreprise individuelle

L'entreprise individuelle est la forme la plus simple. Il s'agit généralement d'une petite entreprise d'une seule personne, un traducteur ou un coiffeur par exemple. L'entrepreneur est responsable personnellement des activités et des dettes de son entreprise. La création d'une telle entreprise est simple et rapide.

La société de personnes

Il existe deux types de sociétés de personnes : la société ouverte et la société en commandite. La société ouverte doit être fondée par deux personnes au moins. Pour la société en commandite, il faudra au moins un responsable, le commandité, et un commanditaire, un investisseur généralement. Les commandités sont responsables personnellement de toutes les activités et des dettes de l'entreprise, tandis que la responsabilité du commanditaire est limitée à ses investissements dans la société. Les bénéfices de la société sont distribués entre les commanditaires de la manière convenue.

La société anonyme

La société anonyme (Oy) est une forme de société très courante. Elle peut être créée par une seule ou par plusieurs personnes. Les actionnaires sont propriétaires de la société. On doit investir un minimum de 2500 euros pour pouvoir fonder une société anonyme. Cette somme représente le capital social de la société, il est divisé en actions. Le pouvoir de décision, les responsabilités et les bénéfices de la société sont répartis entre les actionnaires en fonction du nombre de leurs actions. Ainsi, le risque personnel de chaque actionnaire est fonction de ses investissements dans la société.

Toute société anonyme est assez lourde à gérer, elle doit avoir une assemblée générale et un conseil d'administration. Les grandes entreprises sont presque toujours des sociétés anonymes, mais une petite entreprise pourra aussi avoir cette forme.

La coopérative

La coopérative peut être fondée par une ou plusieurs personnes. Les membres sont propriétaires de la coopérative et les décisions sont prises démocratiquement. Tous les membres disposent d'une voix dans les réunions. Les membres sont responsables des dettes à hauteur du montant qu'ils ont investi. Généralement, la coopérative ne recherche pas à faire le plus de bénéfices possible, mais à proposer des services à ses membres. Les bénéfices éventuels seront distribués en fonction des principes convenus dans les statuts de la coopérative. Les bénéfices pourront être distribués en fonction de la consommation ou en fonction de la somme investie.

Des questions pour discuter et réfléchir

1. Que pensez-vous du marché du travail finlandais ? Quelles différences et quels points communs voyez-vous avec le marché du travail de votre pays d'origine ?
2. Quelles sont les valeurs importantes du monde du travail en Finlande ?
3. Que pensez-vous des syndicats ?
4. Quelles sont les meilleures façons de chercher du travail en Finlande ?
5. Parmi vos compétences, lesquelles pourraient être particulièrement utiles sur le marché du travail finlandais ?
6. Que pensez-vous du fait de devoir payer des impôts ? Que se passerait-il si on ne payait pas d'impôts ?
7. Que pouvez-vous faire si votre employeur ne vous payait pas ou s'il vous traitait mal ?
8. Quelles sont les conséquences du travail au noir ?
9. Quand on est au chômage, comment peut-on rester dynamique et améliorer ses chances de recrutement ?
10. Que faut-il savoir et que faut-il prendre en considération avant de fonder une entreprise en Finlande ?

7. LA SANTÉ ET LA VIEILLESSE EN FINLANDE

La santé et la maladie

Les services de santé en Finlande

La santé et le bien-être des personnes âgées

Les différentes retraites

Les services de soins pour les personnes âgées

La mort et l'enterrement

L'héritage

Être en bonne santé est le contraire d'être malade. On est en bonne santé si on n'est pas malade. Être en bonne santé signifie aussi qu'on va bien, qu'on peut se débrouiller et qu'on est satisfait de sa vie. On peut faire ce que l'on a envie de faire dans la vie, on peut étudier, travailler, faire du sport, de la musique ou une autre activité de loisir, avoir une vie sociale.

Quand on tombe gravement malade ou qu'on est atteint d'un handicap, on doit souvent renoncer à des choses importantes. Mais on peut aussi bien vivre sa vie avec une maladie ou un handicap. Une personne malade, bien soignée, peut se sentir bien et vivre sa vie pleinement comme si elle était en bonne santé.

La santé et la maladie

Notre santé dépend de notre mode de vie et de notre patrimoine génétique. Rester en bonne santé ne signifie pas seulement éviter la maladie, cela implique aussi d'avoir un mode de vie sain et de prendre soin de soi. En Finlande, on considère que chacun est responsable de sa santé.

Des bonnes idées pour se maintenir en bonne santé :

- Ne travaillez pas trop. La journée normale de travail dure huit heures. Si vous faites des heures supplémentaires, veillez aussi à bien vous reposer.
- Reposez-vous et dormez suffisamment. La qualité du sommeil est également importante pour être en forme. Les adultes ont besoin de six à dix heures de sommeil par jour. Quand on est fatigué, on a du mal à se concentrer, on n'est pas efficace et on est de mauvaise humeur.
- Mangez sainement. Beaucoup de légumes, de fruits, des céréales complètes. Des produits laitiers et de la viande avec modération. Du poisson deux fois par semaine. Évitez de consommer trop de sucre, de sel et de gras. Buvez suffisamment d'eau.
- Pratiquez régulièrement des activités sportives. Les activités sportives sont bonnes pour les nerfs, elles diminuent le stress et améliorent la qualité du sommeil. Quand on fait du sport, on est plus dynamique.
- Habillez-vous en fonction de la météo. En hiver, il faut s'habiller chaudement, sinon on risque de tomber malade.

- Si vous fumez, arrêtez, même si c'est difficile. Le tabac est un facteur de risque de cancers et de maladies respiratoires. Le tabac diminue les performances physiques et ralentit notamment la cicatrisation des blessures. Le rétablissement après un effort physique est plus lent chez un fumeur que chez un non-fumeur.

En Finlande, on trouve facilement des informations sur la santé, notamment sur Internet, à la bibliothèque ou dans les centres de santé. La commune, des associations et des entreprises privées proposent des activités sportives, culturelles, des conseils en nutrition et bien d'autres services bénéfiques pour la santé.

Les activités de loisirs sont source de bien-être et de santé. Les communes entretiennent différentes infrastructures sportives notamment des piscines, des salles de gym, des plages, des terrains de sports et des pistes de ski de fond. Les instituts pour adultes publics et privés offrent la possibilité de pratiquer des activités sportives et culturelles encadrées. Les communes organisent aussi des événements culturels, des spectacles, des concerts, des expositions, seules ou en collaboration avec d'autres acteurs du monde des arts et de la culture. Elles gèrent par ailleurs des bibliothèques, des musées et des galeries d'art.

Pourquoi devient-on malade ?

La maladie est un dérèglement de l'organisme. L'organisme ne fonctionne plus normalement et la maladie complique le travail ou d'autres activités de la vie quotidienne. Les causes des maladies sont multiples et les symptômes varient d'un individu à l'autre. Il n'est donc pas toujours facile de déterminer la nature ou la cause de la maladie.

L'attitude des gens envers la maladie a beaucoup changé avec le temps. Autrefois, on pensait que le malade était frappé d'une malédiction, que quelqu'un avait demandé aux mauvais esprits de le rendre malade. Pour guérir le malade, il fallait donc procéder à des rituels pour effacer la malédiction. L'Ancien Testament de la Bible a introduit l'idée que la maladie est une punition de Dieu. Le malade doit se repentir et prier Dieu de le guérir par un miracle.

Les mentalités ont évolué. En Finlande, on considère aujourd'hui que la vie est contrôlée par des processus physiologiques et biochimiques, et que l'homme est un organisme vivant composé d'organes, de cellules et de molécules. On considère donc de façon rationnelle et scientifique que la maladie provient d'un mauvais fonctionnement ou d'une lésion, quelque part dans notre organisme, et dont la cause peut être attribuée à l'hérédité, au mode de vie, à l'environnement ou à un accident. Les médecins corrigent la situation par les procédés adéquats, notamment par un traitement à base de médicaments, une thérapie ou une intervention chirurgicale.

La santé dans la société de bien-être

La santé concerne de nombreux aspects de notre vie. Il est plus facile de rester en bonne santé si de bons services de santé sont disponibles. Les services de santé aident les gens à mener une vie saine et permettent de détecter les maladies plus tôt.

Une bonne alimentation, des revenus suffisants, un logement correct et de bonnes relations sociales contribuent au maintien d'une bonne santé. Un environnement de paix et de justice sociales, la démocratie, l'éducation et le travail et le sentiment d'être utile pour la société améliorent également le bien-être et la santé des personnes.

Promouvoir la santé des Finlandais

La société de bien-être joue un rôle important dans la promotion et la protection de la santé des Finlandais. Le principal objectif de la politique finlandaise de santé est de promouvoir la santé de tous les gens sur l'ensemble du territoire finlandais. La politique de santé met en œuvre des projets concrets de promotion de la santé. La loi sur le tabac, par exemple, impose l'interdiction de fumer dans les espaces publics.

La santé et les maladies des Finlandais font l'objet de nombreuses études. Les données statistiques sont utilisées pour planifier et mettre en œuvre divers programmes de politique de santé, notamment pour les maladies cardiovasculaires ou les cancers.

Le dépistage permet de suivre l'état de santé des résidents de la Finlande. Les campagnes de dépistage permettent de rechercher une maladie chez les personnes qui risquent de développer cette maladie. Ainsi, le dépistage du cancer du sein chez les femmes de plus de 50 ans par exemple, permet de révéler la maladie avant même l'apparition des symptômes.

De nombreuses organisations participent également au travail de santé publique et à la mise en œuvre des décisions de politique de santé en Finlande. Ces organisations jouent un rôle important dans la prestation de services de promotion et de soutien de la santé. Ces organisations organisent régulièrement des événements pour promouvoir des modes de vie sains et donc bons pour la santé.

Les services de santé en Finlande

Le centre de santé de la commune et les écoles fournissent les services publics de santé. Le centre de santé permet de consulter une infirmière, un médecin, les professionnels du neuvola (le système de soins et de suivi pré- et postnatal de la maman et de son enfant), un dentiste. La médecine scolaire organise les soins dentaires et le suivi de la santé de l'enfant et des visites médicales régulières, ainsi que des conseils de santé individualisés. Tous ces services de santé sont gratuits ou peu coûteux, car ils sont financés par les recettes fiscales.

Le droit aux services de santé

Tout résident permanent de Finlande peut avoir accès aux services publics sociaux et de santé. Pour avoir le statut de résident permanent en Finlande, il faut déclarer une commune de résidence (*kotikunta*) en Finlande où la personne vit et est inscrite.

En vertu de la loi, la commune a la mission de fournir des services publics de santé à ses résidents. La commune doit également assurer un suivi de l'état de santé de ses résidents et veiller à ce que la santé soit prise en compte dans toutes ses activités.

Pour bénéficier de la couverture de la sécurité sociale finlandaise, il faut avoir une carte d'assuré social de Finlande, c'est-à-dire une carte Kela. Cette carte vous sera envoyée par courrier. Vous devez systématiquement présenter cette carte Kela dans tous les services de santé, publics ou privés, et dans des pharmacies. Certains frais seront pris en charge par Kela.

La santé des étudiants

Une personne venue en Finlande pour étudier sera généralement considérée comme vivant en Finlande de manière provisoire. Elle ne sera donc pas couverte par la sécurité sociale finlandaise. Si elle a besoin de se faire soigner, elle fera appel à un médecin dans le privé. Elle doit avoir une assurance privée pour se faire rembourser. Quand la durée des études dépasse deux années, l'étudiant pourra être considéré comme résident permanent de la Finlande, et aura alors le droit de bénéficier des services publics de santé. La santé des étudiants des universités et des hautes écoles spécialisées est prise en charge par la fondation pour la santé des étudiants (YTHS) qui propose ses services de santé dans plusieurs villes de Finlande.

La consultation médicale

En cas de maladie, vous devez contacter votre centre de santé le plus proche. On peut y prendre rendez-vous pour voir un médecin ou une infirmière spécialisée (*terveydenhoitaja*). Les centres de santé sont généralement ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 16 h. Il est préférable de téléphoner tôt le matin, dès l'ouverture du centre. Si votre maladie semble nécessiter des soins urgents, vous obtiendrez rapidement un rendez-vous. Dans le cas contraire, il faudra peut-être attendre avant de pouvoir passer une visite médicale.

Quand vous téléphonerez au centre de santé, on vous demandera d'expliquer vos symptômes. En fonction de la gravité de votre cas, on vous donnera un rendez-vous avec un médecin ou avec une infirmière spécialisée. En Finlande, les infirmières spécialisées peuvent soigner de nombreuses maladies et il n'est pas toujours nécessaire de voir le médecin.

Il est plus facile d'obtenir un rendez-vous avec l'infirmière spécialisée qu'avec le médecin. L'infirmière spécialisée organisera un rendez-vous avec le médecin généraliste si nécessaire. Avant de pouvoir consulter un médecin spécialiste, il faut être examiné par un médecin généraliste qui décidera ou non de faire appel à un médecin spécialiste, généralement à l'hôpital ou dans une polyclinique.

La permanence médicale en cas d'urgence

Quand on tombe malade le soir ou le week-end, les centres de santé étant fermés, il faut se rendre à la permanence médicale. La permanence est réservée aux cas urgents qui ne peuvent pas attendre la réouverture du centre de santé. Parfois, il faudra attendre son tour pendant plusieurs heures. Le passage des patients ne dépend pas de l'ordre d'arrivée, mais du degré de gravité et d'urgence. Le médecin décide de l'ordre de passage des patients.

La permanence se trouve généralement à l'hôpital. Dans les petites localités, il faut parfois se déplacer jusqu'à une ville voisine. La permanence pour les enfants et les adolescents ne se trouve pas toujours au même endroit que la permanence pour les patients adultes. Le site Internet de votre centre de santé ou de votre commune vous renseignera sur les services de permanence médicale de votre commune.

Les services privés de santé

En Finlande, on peut aussi consulter un médecin généraliste ou spécialiste dans un centre médical privé. On trouve facilement sur Internet les coordonnées des centres médicaux privés. On obtient un rendez-vous chez le médecin plus rapidement dans le privé que dans le public. Les services médicaux sont beaucoup plus chers dans le secteur privé que dans le secteur

public. Certains médecins du privé font aussi des visites à domicile, mais cela est très cher. Quand on est assuré à la sécurité sociale finlandaise, on pourra, en montrant la carte Kela, être remboursé d'une petite partie des frais médicaux.

Les soins dentaires

La santé buccale est un élément de la santé générale. Les bactéries liées à des infections buccales risquent de se propager dans tout le corps et provoquer des maladies. Les problèmes d'orthodontie peuvent avoir des effets négatifs sur la santé. Les soins dentaires du secteur public seront préventifs, c'est-à-dire destinés à maintenir une bonne santé bucco-dentaire, ou curatifs, c'est-à-dire destinés à remédier à un problème existant.

Les soins dentaires du secteur public

Au centre de santé, on peut prendre rendez-vous avec un dentiste ou avec un hygiéniste bucco-dentaire. Parfois, le cabinet dentaire se trouve dans une unité distincte du centre de santé. Quand le problème n'est pas urgent, il faudra souvent attendre plusieurs semaines. La durée d'attente ne doit toutefois pas dépasser six mois. L'hygiéniste bucco-dentaire effectue des soins préventifs et des contrôles dentaires, tandis que le ou la dentiste soignera les caries par exemple.

La permanence téléphonique s'occupe d'organiser un rendez-vous pour les cas urgents. Avant d'obtenir un rendez-vous chez un dentiste spécialiste, il faudra d'abord consulter un dentiste généraliste, qui se chargera, si nécessaire, d'établir une ordonnance pour prendre rendez-vous avec un(e) dentiste spécialiste.

Les soins dentaires dans le secteur privé

On peut aussi aller dans un cabinet dentaire privé. Les soins dentaires dans le privé sont plus chers que dans le public. Kela rembourse une petite partie des frais quand on est affilié à sécurité sociale finlandaise.

Les soins dentaires des enfants

Les soins dentaires des enfants de moins 18 ans sont gratuits dans les centres publics de santé. Les enfants sont régulièrement invités à passer des contrôles dentaires tout au long de leur scolarité. Ces soins dentaires sont organisés pour assurer une bonne santé bucco-dentaire des enfants dès leur plus jeune âge.

La garantie de soins médicaux et les droits du patient à des soins de qualité dans un délai raisonnable

Les résidents permanents de Finlande, qui sont donc couverts par la sécurité sociale finlandaise, ont tous un droit légal d'accès aux services de santé dans un délai maximal précisé par la loi. Ce droit est appelé la garantie aux soins (*hoitotakuu*). Cette garantie aux soins permet aux gens d'être soignés immédiatement en cas d'urgence et dans un délai raisonnable dans les cas non urgents.

Conformément à cette garantie aux soins, le centre de santé doit répondre au téléphone ou doit accueillir les patients du lundi au vendredi de 8 h à 16 h. Le patient a le droit d'obtenir un

rendez-vous dans les trois jours à partir de sa demande de rendez-vous. Le centre de santé doit commencer à organiser les soins non urgents au plus tard trois mois après la demande de rendez-vous.

L'hôpital doit évaluer les besoins de traitement dans les trois semaines à compter de la réception de l'ordonnance du médecin. S'il constate que le patient a besoin d'un traitement hospitalier, l'hôpital devra commencer le traitement dans un délai de six mois.

Les droits du patient

Le patient a le droit d'obtenir des soins de qualité et d'être traité avec respect dans les services publics de santé. On doit lui demander son autorisation avant de commencer un traitement et le patient pourra le refuser. Il peut aussi vérifier les informations inscrites sur son registre et les rectifier si nécessaire. En vertu de la loi, tout le monde a le droit d'être traité sans discrimination dans les services de santé publics ou privés en Finlande.

L'aide du médiateur pour les patients

Quand une personne pense avoir été traitée de manière incorrecte ou injuste dans un centre de santé, elle pourra contacter le médiateur. Les services du médiateur sont gratuits. Il conseillera le patient ou la patiente et pourra l'aider à faire une réclamation ou à demander une indemnisation par exemple.

Dans les services de santé, on peut toujours faire appel aux services d'un interprète quand on ne parle ni finnois ni suédois. Dans certains cas, notamment pour les réfugiés établis depuis moins de 3 ans, les autorités prendront en charge l'organisation et le paiement des services de l'interprète.

La santé et le bien-être des personnes âgées

En Finlande, on vit longtemps. Au début du XX^e siècle, l'espérance de vie en Finlande était de 50 ans environ. Elle est passée à 84 ans pour les filles et à 78 ans pour les garçons, pour des enfants nés en 2016. Cela signifie donc que l'on vit environ 30 années de plus aujourd'hui qu'il y a 100 ans. La hausse du niveau de vie et l'amélioration des soins de santé ont permis aux gens de vivre en meilleure santé et plus longtemps.

Être une personne âgée en Finlande

Autrefois, les personnes âgées vivaient à la maison avec leur famille et plusieurs générations vivaient sous un même toit. Les enfants, les parents et les grands-parents habitaient ensemble et prenaient soin les uns des autres. Quand un vieillard n'avait pas de famille pour l'accueillir, il devait aller vivre dans un hospice où la vie était peu réjouissante.

Parallèlement à la généralisation du travail des femmes en dehors du foyer familial, la taille des familles et de leurs logements diminua. Il devint difficile de s'occuper des grands-parents à la maison. Dans le même temps, la hausse du niveau de vie permettait aux personnes âgées de vivre de manière indépendante.

Aujourd'hui, les personnes âgées vivent souvent seules ou avec leur conjoint. Grâce à la loi de 1957 sur la retraite populaire (*kansaneläke*), elles en ont désormais les moyens. Cette loi garantit le versement d'une pension de retraite minimum à toutes les personnes âgées, qu'elles aient travaillé ou non. La pension de retraite est un avantage en argent qui permet de couvrir les besoins de base de la personne âgée.

L'allongement de l'espérance de vie, la hausse du niveau de vie et l'amélioration des soins de santé ont transformé la structure démographique de la Finlande. Il y a de plus en plus de personnes âgées par rapport aux jeunes. La population active diminue, tandis que le nombre des retraités augmente. On aura besoin de plus en plus de services pour les seniors, mais ceux qui devront payer ces services seront moins nombreux.

Prendre soin de sa santé pour bien vieillir

Quand on est âgé, il est important de prendre soin de sa santé. L'importance de la santé augmente avec l'âge. La vieillesse apporte des modifications dans notre corps, des diminutions physiques, intellectuelles et des maladies qui impliquent des restrictions. On ne peut plus tout faire comme avant. Il est moins facile de se déplacer par exemple.

En suivant un mode de vie sain tout au long de la vie, on peut agir efficacement sur sa santé et bien vieillir. Manger une alimentation saine, pratiquer une activité physique régulière, éviter de prendre du poids, éviter de fumer et de consommer de l'alcool, être actif, rencontrer des gens sont autant de choses qui contribuent au maintien de votre dynamisme. Quand on est dynamique et autonome, on peut rester indépendant et continuer à vivre chez soi.

La pratique d'une activité sportive est très bénéfique. Le sport renforce les os et entretient les articulations, la tonicité musculaire, l'équilibre et la souplesse. Une activité physique adaptée permet aussi de stimuler l'activité cardiaque et pulmonaire. Quand on pratique une activité sportive, on dort mieux et on est de meilleure humeur.

Toutes sortes de bouleversements malheureux, comme la maladie ou la perte d'un être cher, sont susceptibles de perturber le moral des personnes âgées. En vieillissant, la mémoire se détériore et on a tendance à oublier des choses. Cependant, une vie quotidienne de qualité est importante pour garder un bon moral. Il faut profiter de la vie et rechercher les sources de joie à tout âge.

Des petits programmes pour la journée et les contacts humains apportent de la gaieté au quotidien. Les communes et des associations organisent des activités, des clubs et des sorties pour les seniors. En Finlande, les retraités s'engagent souvent dans des activités de bénévolat. Ils pourront ainsi proposer leur aide aux familles nombreuses par exemple ou aux gens qui souffrent de la solitude. Quand on aide les autres, on se sent mieux.

Les réductions spéciales retraités

En Finlande, quand on a plus de 65 ans, on peut bénéficier de 10 % à 50 % de réduction dans beaucoup d'endroits, notamment dans les transports en commun, au théâtre, à l'opéra, à la piscine.

Les retraités âgés de moins de 65 ans pourront eux aussi, sur présentation de leur carte de retraité, bénéficier de réductions spéciales retraités.

Les différentes retraites

Quand une personne ne travaille plus, elle prend sa retraite. Les retraités perçoivent une pension de retraite (*eläke*) qui assure un revenu quand ils ne touchent plus de salaire. En Finlande, l'âge pour prendre la retraite se situe entre 63 ans et 68 ans. On peut aussi prendre sa retraite plus jeune, en cas de maladie ou pour une autre raison qui nous empêche de travailler.

La pension de retraite professionnelle (*työeläke*) et la pension de retraite populaire (*kansaneläke*)

Il existe en Finlande deux régimes de retraite parallèles : le régime professionnel des retraites qui repose sur les rémunérations du travail et le régime de retraite populaire.

Au même titre que tous les revenus, les retraites sont soumises au paiement de l'impôt. Ces retraites sont financées par les impôts. Chaque contribuable participe au paiement des retraites. La pension de retraite se compose souvent de plusieurs éléments, par exemple à la fois de la retraite professionnelle et en partie de la retraite populaire.

Les pensions de retraite professionnelle composent la plus grande partie des retraites. Le montant de la pension de retraite professionnelle dépend des cotisations versées pour la retraite et prélevées sur le salaire. Le montant de la pension de retraite dépend donc du salaire et du nombre d'années travaillées. L'employeur prend une assurance retraite pour chacun de ses employés âgés de 17 à 68 ans. L'employé et son employeur paient une partie des frais d'assurance de retraite. L'entrepreneur pourra lui aussi toucher une pension retraite professionnelle à condition d'avoir lui-même cotisé pour sa retraite.

La pension de retraite populaire garantit un revenu de base pour les gens qui ne peuvent pas toucher une retraite professionnelle ou dont la retraite professionnelle n'est pas suffisante. On ne peut pas toucher de pension de retraite professionnelle si on n'a pas travaillé. Pour toucher la pension de retraite populaire, il faut avoir au moins 65 ans.

Les autres retraites

Quand on ne peut pas travailler à cause d'une maladie ou d'un handicap, on peut toucher une pension de retraite pour incapacité professionnelle (*työkyvyttömyyseläke*) avant l'âge officiel de la retraite. Cette pension d'incapacité professionnelle pourra concerner un temps complet ou un temps partiel. En cas de décès d'une personne, son conjoint et ses enfants de moins de 18 ans pourront toucher une pension de retraite familiale (*perhe-eläke*) qui sera calculée en fonction des revenus professionnels du défunt.

Les assurances de retraites privées

Quand on veut majorer le montant de sa pension de retraite, on peut cotiser aussi à un régime d'assurance privée en versant chaque mois des cotisations complémentaires. La compagnie d'assurance retraite reversera les cotisations perçues majorées éventuellement des taux d'intérêt. L'assurance de retraite privée ne modifie pas le montant de la retraite professionnelle. Les cotisations complémentaires de retraite pourront être déduites fiscalement. Les déductions fiscales permettent de diminuer le montant des impôts à payer.

Quand on a travaillé à l'étranger

Tous les emplois impactent le montant de la retraite, y compris les emplois à l'étranger. Dans une même demande, on pourra à la fois réclamer sa retraite finlandaise et sa retraite pour les emplois effectués dans un pays de l'Union européenne (UE), de l'Espace économique européen (EEE) ou dans un pays avec lequel la Finlande est liée par un accord sur les avantages et les services de sécurité sociale. Pour les autres pays, il faudra déposer une demande de retraite distincte.

Les retraites à l'étranger

Si un retraité part de Finlande, il pourra toucher sa pension de retraite professionnelle finlandaise dans son nouveau pays de résidence. Ce sera parfois possible aussi avec la pension de retraite populaire finlandaise. Kela verse les retraites à l'étranger quand le séjour n'est pas permanent et d'une durée inférieure à un an. Il faut toujours informer Kela quand on part à l'étranger.

Les pensions de retraite familiale ou les pensions de vieillesse (*vanhuuseläke*) pourront parfois être versées même quand le séjour à l'étranger dépasse un an, si le pays est un pays de l'Union européenne (UE), de l'Espace économique européen (EEE) ou un autre pays avec qui la Finlande a passé un accord.

Comment toucher sa retraite

Il faut remplir un formulaire de demande de retraite avant de pouvoir toucher sa retraite. On pourra remplir le formulaire en ligne sur Internet ou utiliser un formulaire papier. Il faut envoyer la demande à Kela ou à sa caisse de retraite. Chaque type de retraite fera l'objet d'une demande distincte. La demande de retraite sur les revenus perçus à l'étranger pourra être effectuée sur le même formulaire que la demande de pensions de retraite de Finlande.

La fiscalité et le travail quand on est retraité

On paie des impôts sur les retraites au même titre que sur les autres revenus. Une retraite perçue à l'étranger devra être notifiée dans la déclaration d'impôts finlandaise, même si elle ne sera pas soumise au paiement d'impôt en Finlande. Quand on est à la retraite, on peut aussi travailler à temps partiel ou à temps complet. Le travail effectué pendant la retraite augmentera le montant de la retraite professionnelle.

Certaines retraites imposent des restrictions. Par exemple, les revenus du travail du bénéficiaire d'une retraite d'invalidité seront plafonnés à un certain montant maximal. Le bénéficiaire d'une retraite vieillesse peut travailler autant qu'il le souhaite sans que cela influe sur le montant de sa retraite.

Les services de soins pour les personnes âgées

La prise en charge des soins aux personnes âgées relève principalement des communes qui proposent notamment des services de logement et des services sociaux et de santé. Les communes peuvent organiser les services elles-mêmes ou en partenariat avec d'autres

communes ou en faisant appel à des entreprises privées. Les renseignements à ce sujet peuvent être obtenus auprès des services sociaux et de santé de la commune.

L'autorité compétente de la commune établira, si nécessaire, un bilan des besoins d'assistance de la personne âgée.

Habiter chez soi avec des services d'assistance

C'est important d'avoir son chez soi. En Finlande, les personnes âgées habitent souvent seules ou avec leur conjoint. La majorité des gens voudrait pouvoir vivre à la maison le plus longtemps possible. La vieillesse s'accompagne de restrictions progressives, de perte d'autonomie, les déplacements se compliquent, on entend et on voit moins bien. La mémoire ne fonctionne plus très bien.

Il est important de se sentir en sécurité chez soi. Quand la vie chez soi devient trop risquée, il vaut mieux aller vivre dans une résidence de services conçue pour répondre aux besoins des seniors et où on peut bénéficier de services, notamment d'une assistance médicale.

La commune organise des solutions de logement pour ses résidents âgés en perte d'autonomie. Les solutions sont étudiées au cas par cas pour répondre le mieux possible à chaque situation.

Les communes aident les personnes âgées à vivre le plus longtemps possible chez elles. Pour supprimer des obstacles dans l'environnement de la personne âgée et lui permettre de continuer à habiter chez elle, la commune pourra organiser des modifications dans le logement. On pourra par exemple élargir une porte, enlever un seuil ou encore remplacer une baignoire par une douche.

Les services d'assistance et les soins médicaux à domicile

La commune pourra organiser des services d'assistance et des soins médicaux à domicile. Les services d'assistance, organisés par les services sociaux de la commune, permettent d'aider la personne âgée au quotidien, par exemple pour aller aux toilettes, pour se laver, pour s'habiller ou pour manger.

On peut aussi faire appel à des sociétés privées d'assistance à domicile. La commune donne aux personnes âgées des coupons qui leur permettront d'acheter les services de sociétés privées quand la commune ne les organise pas elle-même.

Le centre de santé pourra organiser des soins médicaux à domicile, un infirmier ou une infirmière se rendra chez la personne âgée pour effectuer des soins médicaux.

Livraison de repas à domicile

Le service de restauration à domicile est une aide précieuse. Le service de repas apporte chez la personne âgée des plats chauds, tous les jours ou quelques fois par semaine.

La téléassistance d'urgence

Un système d'alarme permet à la personne de contacter facilement les urgences. Ce système permet de sécuriser les gens qui vivent seuls et qui ont un problème de santé. Grâce à un bracelet de sécurité par exemple, ils pourront se connecter facilement aux urgences 24 h/24 h.

La personne âgée prise en charge par sa famille

Parfois, la famille d'une personne âgée veut s'occuper d'elle à la maison. Le parent qui s'engage à héberger et à s'occuper de la personne âgée pourra toucher une rémunération appelée « aide pour soigner un parent » (*omaiishoidon tuki*), versée par la commune. Le parent soignant a également droit à des jours de congé.

Les centres de divertissement pour les séniors

Les communes organisent des activités pour les séniors dans des centres de jour. On pourra y rencontrer des gens, jouer à des jeux de société ou pratiquer une activité sportive ou culturelle. La commune organise le transport pour que la personne âgée puisse se rendre au centre. Il sera généralement possible de déjeuner sur place.

Les résidences de services pour séniors et les établissements d'hébergement hospitalier

Lorsque la personne âgée n'est plus en mesure de vivre chez elle, la commune peut la reloger dans une résidence de services pour séniors ou dans un établissement d'hébergement hospitalier. Des sociétés privées proposent aussi des logements de services. Dans les résidences de services, la personne âgée peut vivre comme elle le souhaite. La résidence de services soutient la liberté de choix de la personne âgée tout en lui proposant un environnement sécurisant. Le coût du logement dans une résidence de services est généralement à la charge de l'occupant.

Les résidences de services

Les résidences concernent les personnes qui ne peuvent plus vivre seules. Dans la résidence de services, chaque résident a son propre appartement ou sa propre chambre qu'il peut meubler et décorer avec ses affaires personnelles. Il existe de nombreux espaces communs. Le personnel de la résidence est toujours disponible pour aider les résidents dans leurs activités quotidiennes. En Finlande, ces résidences peuvent être publiques ou privées.

Les établissements d'hébergement hospitalier

Quand une personne n'est plus capable de vivre chez elle ni dans une résidence de services, elle sera transférée dans un établissement hospitalier, destiné à héberger les personnes âgées qui ont constamment besoin de soins difficilement disponibles ailleurs. La personne a souvent une maladie qui nécessite des soins infirmiers quotidiens. Quand elle le souhaite, la famille pourra venir s'occuper de la personne âgée.

D'autres services

Dans les centres de santé, on pourra emprunter des outils d'assistance à l'autonomie au quotidien, notamment une canne ou un déambulateur pour soutenir la marche. La commune donne aussi des conseils utiles. Les personnes âgées et les handicapés pourront parfois obtenir des services sociaux et de santé de la commune une autorisation pour se garer dans les emplacements réservés aux handicapés ou pour utiliser des services de transport.

La mort et l'enterrement

Quand la vie s'arrête et qu'un être cher meurt, la famille doit, malgré sa tristesse, organiser beaucoup de choses. Si le décès survient à la maison, il faut téléphoner à un médecin ou à la police. Le médecin constatera le décès et sa cause. Quand la cause du décès est incertaine, il faudra effectuer une autopsie. Si la mort est soudaine et inattendue ou si elle survient la nuit ou le week-end, il faudra signaler le décès à la police.

Le permis d'inhumation (autorisation pour enterrer)

La mort doit toujours être constatée par un médecin. Le médecin remettra à la famille un permis d'inhumation. Il enverra les informations sur le décès aux autorités concernées, c'est-à-dire aux services administratifs de la ville, à Kela, à l'administration fiscale et aux services numériques des données sur la population qui, à leur tour, notifieront le décès aux banques, aux caisses de retraite et aux compagnies d'assurance.

Le certificat de décès

Le certificat de décès précise la cause du décès. Parfois, le médecin rédige ce certificat plusieurs mois après la mort. Le certificat de décès n'est pas requis pour effectuer des tâches administratives, une fiche d'état civil suffit. En revanche, le certificat de décès est généralement requis pour régler d'éventuelles questions d'assurance.

L'autopsie

Si la cause du décès n'est pas certaine, une autopsie devra être effectuée pour déterminer la cause du décès. Le corps ne doit pas être enterré avant que la cause du décès soit établie. L'autopsie sera médicale ou médico-légale. Le médecin a la responsabilité de trouver la cause médicale du décès. Le médecin procédera à une autopsie s'il estime que cela profitera à la recherche médicale. L'autopsie médicale nécessite toujours l'autorisation des proches.

L'enquête médico-légale pour déterminer la cause du décès est du ressort de la police. La police ordonnera une autopsie légale si le décès n'est pas dû à une maladie, s'il s'est produit de façon inattendue ou si le décès est lié à un accident, à un crime ou à un suicide. La police n'a pas besoin de l'autorisation des proches qui ne pourront pas refuser l'autopsie.

Le don d'organes par testament

Le don d'organes permet de traiter des gens ou de les sauver. Quand on veut donner ses organes après la mort, on peut exprimer cette volonté par testament en ligne en commandant une carte de donneur d'organes. Il est recommandé d'avoir cette carte sur soi.

La famille ne pourra pas empêcher le don d'organes, si le défunt avait demandé à être donneur. En vertu de la loi, tout le monde est présumé donneur à moins d'en avoir exprimé le refus de son vivant.

On peut aussi donner son corps à la science. Il faut dans ce cas signer un document par lequel on exprime sa volonté de donner son corps à la recherche et à l'enseignement.

Les obsèques

En Finlande, il est courant d'organiser l'enterrement plusieurs semaines après le décès. Il faut du temps pour régler les détails pratiques. On pourra enterrer le défunt plus rapidement, mais à condition d'avoir le permis d'inhumer.

On est libre d'organiser l'enterrement comme on le souhaite. Les traditions sont différentes d'une confession religieuse à l'autre. En Finlande, il existe de nombreuses pompes funèbres. Les pompes funèbres sont des entreprises spécialisées dans l'organisation des enterrements. Il n'est pas obligé de faire appel à une entreprise de pompes funèbres.

Les obsèques finlandaises

En Finlande, on invite les amis proches et la famille. Souvent, on met un avis de décès dans le journal avec des précisions sur la date et le lieu de l'enterrement. La majorité des Finlandais sont membres de l'Église luthérienne. Dans un enterrement luthérien, le pasteur bénit le défunt. La famille et les amis déposent des fleurs sur le cercueil, certains prononceront des mots d'adieu. Quand le défunt n'est pas membre d'une confession religieuse, on pourra organiser un enterrement civil.

Après la bénédiction, on transporte le défunt au cimetière, on place le cercueil dans une tombe creusée dans la terre. Après l'enterrement, on se retrouve pour partager un repas et évoquer des souvenirs sur le défunt. En Finlande, il est courant de prendre des photos aux enterrements.

Enterrer ou incinérer le défunt

Dans la religion luthérienne, le défunt de son vivant ou les proches décident du sort du corps après la mort. On pourra choisir d'enterrer le cercueil ou de l'incinérer. L'enterrement du cercueil est habituel en Finlande. Le cercueil ne peut être enterré que dans les cimetières habilités à cet effet.

La crémation (l'incinération) s'est rapidement généralisée au cours des dernières décennies. C'est le mode d'enterrement le plus économique. Après l'incinération, les cendres sont placées dans une urne qui est enterrée dans le cimetière. Cette cérémonie d'enterrement de l'urne est généralement organisée deux ou trois semaines après la bénédiction funéraire et seulement en présence de l'entourage proche du défunt. On pourra aussi éparpiller les cendres à même la terre dans un emplacement du cimetière réservé à cet effet. On pourra aussi enterrer les cendres dans son jardin ou les jeter dans la mer. Quand on veut jeter les cendres dans un endroit, il faudra avoir l'autorisation du propriétaire du terrain. Il faudra disposer toutes les cendres à un seul endroit.

Les cimetières

En Finlande, la plupart des cimetières sont des cimetières de l'Église luthérienne évangélique. On peut toutefois y enterrer aussi des personnes qui étaient membres d'autres confessions. Les cimetières ont parfois des emplacements réservés à d'autres confessions et aux personnes sans religion. Dans certaines communes, il y a des cimetières d'une seule confession, avec par exemple un cimetière juif, un cimetière orthodoxe ou un cimetière musulman.

Certaines communautés religieuses ou des associations sans religion ont leurs propres cimetières privés. Votre communauté religieuse vous donnera les informations pratiques adaptées à votre situation.

Le décès en Finlande d'une personne étrangère

Quand les proches souhaitent rapatrier le corps pour l'enterrer dans un autre pays, il faudra contacter l'ambassade de ce pays en Finlande. Certaines ambassades aident la famille à organiser le transport du corps. Les coûts de ce transport seront à la charge de la famille. Plusieurs documents seront nécessaires pour le rapatriement du corps, notamment le permis d'inhumer, le rapport de biopsie qui atteste que le défunt n'avait pas de maladie contagieuse et une autorisation de transport du corps. Le défunt sera toujours transporté dans son cercueil.

L'héritage

Lorsqu'une personne décède, elle laisse souvent des biens, de l'argent ou un logement par exemple. Les biens du défunt constituent l'héritage. L'héritage est légalement réparti entre les héritiers, généralement les membres de la famille. Si le défunt n'a ni héritier ni testament, ses biens vont à l'État. Le testament permet de réaliser les dernières volontés du défunt, au sujet notamment du partage de ses biens. En vertu de la loi, les enfants ont toutefois toujours droit à une certaine part de l'héritage, même si le défunt en avait disposé autrement en léguant sa succession à quelqu'un d'autre. La partie réservée aux enfants par la loi est fixée à 50 % de la succession.

L'inventaire de succession

Avant de procéder au partage de l'héritage, il faut établir un inventaire de succession. Il s'agira, pour le conjoint survivant ou ses enfants, d'organiser une réunion dans un délai de trois mois à compter du décès et à laquelle tous les héritiers doivent être conviés. L'inventaire de succession permet de récapituler tous les biens et toutes les dettes du défunt. L'inventaire de succession sera établi par l'administrateur de la succession, généralement parent ou avocat du défunt. L'inventaire donnera les informations sur les héritiers et le contenu du testament s'il existe.

L'impôt sur les successions

Quand un héritier touche un héritage d'une valeur supérieure à 20 000 euros, il doit payer un impôt sur l'héritage. En Finlande, il y a deux classes d'imposition successorale. Plus le lien familial entre le défunt et l'héritier est étroit, moins le taux d'imposition sera élevé. Si le défunt est un parent lointain ou s'il ne fait pas partie de la famille, l'imposition sera plus élevée.

Des questions pour discuter et réfléchir

1. Que pensez-vous des services de santé en Finlande ?
2. Que faites-vous pour entretenir votre santé ?
3. Que se passe-t-il quand on vieillit ?
4. Discutez entre vous des différents services de santé publique dont les personnes âgées peuvent bénéficier en Finlande.
5. Quel intérêt y a-t-il à travailler quand on est à la retraite ?
6. Qui paie les retraites ?
7. Que pouvez-vous faire pour bien préparer votre vieillesse ?
8. Comparez les cérémonies d'enterrement dans différents pays.
9. Comment l'héritage est-il partagé en Finlande ?

8. L'ORGANISATION DE LA JUSTICE EN FINLANDE

Le système juridique de la Finlande

Une société égalitaire et équitable pour tous

Les droits et les devoirs de l'individu

Les infractions à la loi

La procédure et l'aide juridique

Les lois sont en quelque sorte les règles du jeu d'une société. En Finlande, chacun est tenu de respecter le droit finlandais. En Finlande, on applique aussi des accords internationaux, notamment la déclaration des droits de l'homme proclamée par les Nations unies, l'accord sur les réfugiés, la déclaration des droits de l'enfant et les directives et les règles communes de l'Union européenne. La police et d'autres autorités publiques se chargent de faire appliquer le droit. En Finlande, il est important de connaître les lois et de les respecter. Les lois sont destinées à garantir le respect des valeurs du pays et des droits de chacun, de manière égale et équitable.

Les lois se fondent sur les valeurs et les normes de la société. Les valeurs d'une société représentent ses idéaux, les choses considérées comme importantes. Les cultures et les religions ont certes chacune leur propre système de valeurs, mais les gens qui vivent au sein d'une même société ont aussi des valeurs qui leur sont propres.

Les normes sont des idées, des règles, des commandements ancrés depuis longtemps. Elles influencent nos comportements, elles nous permettent de définir ce qui est bien et ce qui est mal, de savoir si un comportement est acceptable et si un mode de vie est convenable.

Les valeurs fondamentales de la société finlandaise sont l'idée du bien commun, la liberté, les droits de l'homme et l'égalité de tous sans discrimination. Chacun doit pouvoir étudier, avoir un métier et réussir dans la vie. Ces valeurs composent les fondations solides d'une société bonne et juste. Les valeurs de la société finlandaise se retrouvent dans les valeurs communes à tous les pays nordiques, notamment la liberté, l'égalité des gens et le respect des lois.

Le système juridique de la Finlande

Le système juridique organise l'exercice du droit et son contrôle. La Finlande est un État de bonne administration. Cela signifie que la société fonctionne bien, qu'elle est égalitaire, que les gens peuvent exercer leurs droits et leurs obligations et que le niveau de corruption est bas.

Les Finlandais sont très respectueux des lois. En Finlande, on considère que le respect des lois est important et honorable. Le non-respect d'une loi est un acte inadmissible qui doit être puni. La majorité des Finlandais considèrent que toutes les lois doivent être respectées, même celles qui pourraient sembler contradictoires avec leurs conceptions personnelles de la justice.

En Finlande, l'État s'efforce de créer une société plus égalitaire en réduisant les écarts de revenus par les impôts. Quand les revenus sont plus égalitaires, les gens ont plus confiance en

la société et il y a moins de corruption. La Finlande fait partie des pays les moins corrompus du monde.

Les principes de l'État de droit

La Finlande est un État de droit. Dans un État de droit, la puissance publique est soumise au droit. Pour éviter de concentrer tous les pouvoirs dans une seule instance, les grandes fonctions de l'État sont divisées en trois pouvoirs distincts : le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif. Cette séparation des pouvoirs vise à préserver le droit de chacun d'être traité également sans aucune discrimination.

Dans un État de droit, les lois ainsi que les droits fondamentaux et les droits de l'homme sont respectés. Chacun a droit de toucher un revenu de première nécessité et de suivre une formation. Tous les citoyens ont aussi le droit de prendre part aux affaires du pays.

L'État de droit ne peut se réaliser qu'à la condition que les droits de l'homme et le principe de sécurité juridique pour tous les citoyens soient respectés. La Finlande a signé la déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par les Nations unies en 1948 et s'est engagée à garantir le respect des principes qui y sont avancés. Le principe de sûreté notamment garantit que les citoyens peuvent vivre en paix sans crainte de menaces pour leur santé ou pour leur vie. Les gens ont aussi le droit à la propriété privée et à la protection de leur bien. Ils ont le droit de choisir de quelle manière gagner leur vie. Chacun est libre de dire ce qu'il pense. Toute personne majeure dispose de droits politiques.

L'une des missions de l'État de droit consiste à protéger les plus faibles. Il existe des lois spécialement conçues pour protéger les plus faibles et pour garantir que chaque personne soit traitée sur un pied d'égalité, sans discrimination.

Le système judiciaire permet de maintenir l'État de droit. Le système judiciaire étudie les infractions au droit et s'assure que les citoyens vivent en paix et se sentent en sécurité. Une infraction est un acte qui, en vertu de la législation finlandaise, est passible de sanction. En Finlande, toute personne âgée de 15 ans ou plus est considérée comme responsable pénalement de ses actes. Cela signifie qu'elle est susceptible d'être poursuivie en justice et d'être jugée.

La structure du système juridique

Dans le système juridique finlandais, c'est le Parlement qui s'occupe de l'élaboration des lois. La police et d'autres autorités publiques se chargent de veiller au bon respect des lois. Le pouvoir judiciaire est exercé par des juridictions indépendantes politiquement.

En Finlande, les juridictions sont organisées sur trois niveaux : les tribunaux, les cours d'appel et la Cour suprême. Par ailleurs, la cour administrative se charge des affaires qui concernent les agents de l'administration publique. Il existe aussi des juridictions spécialisées, notamment le tribunal du travail, le tribunal spécialisé pour le droit des assurances et le tribunal spécialisé pour le droit du marché.

En Finlande, les juges évaluent la fiabilité des preuves et rendent leur jugement. Dans certains pays, la fiabilité des preuves pourra être évaluée par un jury composé de citoyens représentatifs du pays. En Finlande, on pourra parfois recourir à ce procédé dans les crimes graves. Ces jurés

non professionnels auront un droit de vote, mais ne pourront pas rendre de verdict à eux seuls. Dans d'autres pays, le système judiciaire repose sur la religion.

La Finlande est un État laïc. L'État et la religion sont séparés, et les lois de la Finlande ne reposent pas sur la religion. Encore aux XVI^e et XVII^e siècles, les pays d'Europe élaboraient leurs lois à partir des textes bibliques. En 1734, la Suède, dont la Finlande faisait partie, entreprit une grande réforme de son droit établissant un système législatif laïc.

Les autorités publiques, garantes du respect du droit

Plusieurs autorités publiques veillent au bon respect des lois. Ces autorités doivent elles aussi respecter les lois. On pourra intervenir pour examiner les activités d'une autorité qui semble enfreindre les lois. Tout citoyen peut déposer une plainte contre les actions d'une autorité auprès du défenseur des droits ou du chancelier de justice.

Les secours, la police et l'armée veillent ensemble à la sécurité du pays. La police est chargée du maintien de la sécurité et de l'ordre public. La police enquête sur les infractions et met en œuvre la prévention de la criminalité. En Finlande, la police est une autorité respectée. Les policiers, les fonctionnaires et les responsables politiques n'acceptent pas les pots-de-vin. Un pot de vin est un cadeau ou un avantage que l'on donne pour corrompre quelqu'un. En Finlande, la corruption est un crime.

Le droit finlandais établit que toute personne doit être traitée comme si elle était innocente tant qu'elle n'a pas été jugée coupable dans un procès. Les citoyens sont tenus de signaler à la police les infractions dont ils pourraient être témoins. Le signalement pourra être effectué de manière orale ou écrite, en se rendant sur place au poste de police, par téléphone ou sur Internet.

Le défenseur du Parlement et le chancelier de justice du conseil des ministres

Le chancelier de justice, nommé par le président de la République, et le défenseur des droits du Parlement, choisi par le parlement, veillent au bon fonctionnement de la justice et au respect des lois. Tous deux veillent à ce que le gouvernement, les ministres, le président de la République, les tribunaux, les autorités publiques et les agents de la fonction publique agissent conformément aux lois et remplissent leurs devoirs. Leurs missions se ressemblent, mais le défenseur du parlement est aussi chargé de contrôler les actions des avocats. Il s'assure également du bon respect des droits fondamentaux, des droits de l'homme et des principes de bonne administration.

On peut déposer une plainte auprès du chancelier de justice ou du défenseur des droits contre une administration, contre un agent de l'administration ou contre une personne dans l'exercice de la fonction publique. Cette plainte doit toujours être établie par écrit. On pourra la rédiger sur papier libre ou remplir le formulaire prévu à cet effet et disponible sur les sites Internet ou dans les locaux du chancelier de justice ou du défenseur des droits. On pourra aussi déposer la plainte directement sur le site du chancelier de justice ou par courrier électronique sécurisé adressé au défenseur des droits. Le défenseur des droits et le chancelier de justice étudieront la plainte et enquêteront auprès de l'administration ou de l'établissement concerné. Le dépôt de la plainte est gratuit.

Une société égalitaire et équitable pour tous

L'égalité de tous les citoyens, sans distinction aucune, forme le socle de la société finlandaise. Chacun est responsable de la mise en œuvre de cette société équitable et non discriminatoire, chacun peut y contribuer par ses comportements. Des lois ont été élaborées pour appuyer ces valeurs.

En Finlande, le droit est le même pour tous. Cela n'a pas toujours été le cas. Ainsi, au XIX^e siècle, la société finlandaise était encore une société hiérarchisée et les gens de la noblesse et du clergé avaient plus de droits que les autres. Les gens de la noblesse, par exemple, n'étaient pas obligés de payer d'impôts et la justice ne s'appliquait pas de la même manière aux gens du clergé et aux autres citoyens.

L'égalité de traitement pour tous en Finlande

En vertu de la loi, les hommes et les femmes sont égaux en Finlande. Cette égalité implique que les hommes et les femmes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs et qu'ils doivent être traités de la même manière. En Finlande, la part des femmes et celle des hommes dans la population active sont équivalentes. Souvent, l'homme et la femme participent ensemble aux tâches ménagères et familiales.

La Finlande est l'un des pays les plus égalitaires du monde. Quand on parle de l'égalité, on fait souvent référence à l'égalité entre les hommes et les femmes, en tant qu'individus et en tant que membres de la société. Toutefois, l'égalité dans un sens plus large concerne l'égalité de tous, donc aussi des minorités sexuelles et des handicapés qui doivent aussi être traités sans discrimination. Une minorité sexuelle se compose de personnes dont l'orientation sexuelle n'est pas hétérosexuelle.

Aujourd'hui, on ne considère plus l'égalité comme étant essentiellement une cause des femmes. On a désormais compris que l'égalité profite à tous, aussi bien aux hommes qu'aux femmes. L'égalité favorise l'emploi des femmes, augmente la productivité du travail et soutient la croissance économique. Dans certains pays, on a pu démontrer que la participation des femmes à la vie politique permet d'augmenter les investissements et diminue la corruption.

Parallèlement aux lois internationales, la Finlande a aussi élaboré ses propres lois en faveur de l'égalité : la loi sur l'égalité des hommes et des femmes et la loi anti-discrimination

La loi sur l'égalité entre les hommes et les femmes

En vertu de la loi sur l'égalité entre les hommes et les femmes élaborée en 1987, les hommes et les femmes sont égaux et nul ne peut être discriminé en raison de son sexe. Cette loi garantit l'égalité entre les hommes et les femmes, elle vise à améliorer la situation des femmes en particulier dans la vie professionnelle. En vertu de cette loi par exemple, il est interdit de licencier une femme parce qu'elle est enceinte. Lors du processus de recrutement d'un nouvel employé, le sexe ne doit pas être un critère de sélection.

Dans la loi sur l'égalité entre les hommes et les femmes, le mot « discrimination » vise toute différence de statut, des hommes et des femmes, fondée sur le sexe, l'identité sexuelle ou l'expression de cette identité, sur la grossesse ou l'accouchement, sur le fait d'avoir des enfants ou sur les devoirs familiaux ou sur d'autres motifs liés au sexe. Par identité sexuelle, on entend

la conception qu'un individu a de lui-même et la manière dont il l'exprime cette identité, par exemple à travers son comportement ou sa manière de s'habiller.

La rémunération d'un homme ne doit pas être plus élevée que celle d'une femme sous le seul prétexte qu'il est un homme, même si c'est encore aujourd'hui malheureusement trop souvent le cas.

La loi sur l'égalité garantit, avec d'autres lois, que les femmes sont traitées comme les hommes sans distinction aucune. En Finlande, les femmes peuvent choisir les études qu'elles veulent suivre et la profession qu'elles veulent exercer. Les femmes peuvent choisir de se marier, de divorcer, de faire des enfants ou non. Personne n'a le droit de décider à leur place. La loi sur l'égalité des hommes et des femmes s'applique en particulier au monde du travail et dans les activités civiques.

La loi anti-discrimination

La non-discrimination signifie que tout le monde doit être traité de la même manière. En Finlande, la loi anti-discrimination impose que chacun doive avoir les mêmes opportunités d'étudier, de travailler et d'accéder aux services. Conformément à cette loi, les autorités doivent favoriser l'égalité de traitement dans toutes leurs activités.

Cette loi vise à assurer la mise en œuvre d'une société équitable, elle interdit la discrimination fondée sur l'âge, l'origine, la nationalité, la langue, la religion, les convictions, les opinions, les activités politiques, les activités syndicales, les relations familiales, l'état de santé, un handicap, l'orientation sexuelle ou tout autre motif lié à la personne. Par orientation sexuelle, on entend la direction des attirances sexuelles et romantiques qui pourront se diriger vers les personnes de l'autre sexe, vers les personnes du même sexe, ou vers les deux. Personne ne doit faire l'objet d'un traitement défavorable motivé par une de ces raisons.

La loi anti-discrimination trouve son origine dans la Constitution finlandaise. Cette loi est destinée à favoriser le traitement équitable de tous et à améliorer les possibilités d'interventions dans les situations discriminatoires.

La discrimination

En vertu du droit finlandais, tout le monde doit être traité de la même manière. Aucune personne ni aucun groupe de personnes ne doit être discriminé, c'est-à-dire moins bien traité que les autres. Tout acte discriminatoire est une infraction en Finlande. L'État protège ses habitants de la discrimination.

Un traitement différent ne sera pas forcément un acte de discrimination s'il relève d'une loi ou s'il est justifié. Par exemple, on parlera de traitement positif dans le cas de mesures de soutien au bénéfice d'une personne ou d'un groupe de personnes. La formation pour l'insertion des étrangers ou l'aide à l'emploi des jeunes par exemple sont des formes de traitement positif. L'objectif est de permettre que tout le monde puisse avoir les mêmes possibilités d'apprendre un métier, de travailler et de participer au développement de la société.

La discrimination raciale et les crimes de haine

Le racisme consiste à considérer qu'un groupe humain est inférieur à d'autres en raison de son origine ethnique, de la couleur de sa peau, de sa religion, de sa langue maternelle ou de sa nationalité. Toute action raciste est une atteinte à la dignité humaine et est punie par la loi. Toute action raciste doit être signalée à la police. Les actions racistes ne visent pas la personne en tant qu'individu, mais en tant que représentante du groupe visé.

Quand une personne est prise pour cible en raison de son appartenance à un groupe ethnique, national, religieux ou autre, on parle de crime de haine. Les crimes de haine sont souvent animés par des préjugés ou des sentiments de haine envers un groupe humain spécifique. Les actes criminels sont punis d'autant plus sévèrement qu'ils sont motivés par la haine envers un groupe humain.

Les institutions de surveillance de la mise en œuvre de l'égalité

En Finlande, l'égalité est importante et les atteintes aux droits de l'homme sont prises très au sérieux. Les autorités suivantes sont spécialement chargées de garantir l'égalité de traitement et la non-discrimination.

- **Le défenseur de l'égalité des hommes et des femmes** : il veille au bon respect de la loi sur l'égalité des hommes et des femmes. Il se charge aussi de suivre la situation des minorités sexuelles. On peut lui demander assistance et conseil en cas d'inégalités liées au sexe.
- **Le défenseur de la non-discrimination** : sa mission est de lutter contre la discrimination et de favoriser l'égalité de traitement pour tous. Il donne des conseils et si nécessaire apportera son aide pour porter une affaire en justice ou devant la Commission pour l'égalité et la non-discrimination. On peut contacter le défenseur de la non-discrimination pour signaler un problème concernant un groupe ou une autre personne que soi-même.
- **L'Inspection du travail** : l'Inspection du travail se charge de maintenir et de garantir les capacités de travail des travailleurs en améliorant l'environnement ou les conditions de travail. On pourra contacter l'Inspection du travail pour signaler des situations discriminatoires lors du recrutement ou dans la relation d'emploi.
- **Les syndicats professionnels** : les syndicats peuvent eux aussi donner des conseils juridiques au sujet des relations d'emploi. Le délégué syndical représente le syndicat au sein de l'entreprise. Il se charge de veiller au bon respect des lois, il veille notamment à ce que tous les employés soient traités de manière égale et équitable.
- **L'agence d'administration régionale (*aluehallintovirasto*)** : on pourra déposer une plainte contre l'action d'une autorité publique auprès de l'agence d'administration régionale dans le cas d'une erreur ou d'une négligence constatée dans les services sociaux ou de santé, dans les services aux familles, dans une école ou dans tout autre service de la commune.

Les droits et les devoirs de l'individu

La société se forme à partir des individus qui la composent. Nous sommes tous différents, mais, dans une société égalitaire et libre, nous avons tous les mêmes droits. Toute société implique aussi des devoirs que les citoyens devront remplir. Quand les droits et les devoirs des citoyens sont bien équilibrés, la société fonctionne bien et ses habitants se sentent bien.

La Constitution finlandaise

La Constitution est la principale source du droit finlandais. La nouvelle Constitution finlandaise est entrée en vigueur en 2000. Elle régit le fonctionnement de l'État et définit les droits fondamentaux des habitants de la Finlande. La Constitution a un statut supérieur aux autres lois. Une loi qui serait en contradiction avec la Constitution ne pourrait pas être appliquée.

En vertu de la Constitution, la Finlande est une république et le pouvoir de décision sur les affaires du pays appartient au peuple. Le peuple élit le Parlement qui est chargé d'élaborer les lois. Les lois permettent d'organiser la vie en société. Les juridictions veillent au bon respect des lois. Le Parlement choisit le gouvernement qui prépare et met en œuvre les décisions du Parlement.

Les droits de l'homme et les droits fondamentaux du citoyen sont particulièrement importants dans le droit finlandais. La déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par les Nations unies en 1948 a servi de fondement à la Constitution finlandaise. La Constitution finlandaise s'efforce de garantir les droits de l'homme en Finlande. Toutes les lois en vigueur en Finlande sont disponibles sur le site de www.finlex.fi.

Les droits fondamentaux et les devoirs

La Constitution définit le mode de fonctionnement de l'État. Elle définit aussi les droits fondamentaux des citoyens. Les droits fondamentaux s'appliquent à tout individu en Finlande, qu'il y habite ou qu'il y séjourne provisoirement, les droits fondamentaux ne concernent pas seulement les citoyens de nationalité finlandaise.

Les droits fondamentaux inscrits dans la loi finlandaise sont notamment :

- En Finlande, la loi est la même pour tous, et tous les individus sont égaux devant la loi. Chacun doit être traité de la même manière, nul ne peut être l'objet d'une discrimination fondée sur le sexe, l'âge, la religion, un handicap ou un autre motif lié à la personne.
- Chacun a le droit de vivre en sécurité et librement. Personne ne peut être torturé ou condamné à mort. Toute personne doit être traitée avec dignité.
- En vertu du principe de la liberté d'expression, chacun peut exprimer librement ses opinions.
- Chacun peut organiser des réunions et des manifestations et y participer.
- Chacun peut circuler librement en Finlande et choisir l'endroit où il veut habiter.
- Chacun a droit à la protection de sa vie privée. La Constitution préserve la vie privée des personnes pour que chacun puisse vivre en paix. Il est interdit d'entrer chez quelqu'un sans autorisation. Il est interdit de lire une lettre ou d'écouter une conversation téléphonique destinée à quelqu'un d'autre.
- En vertu de la liberté de religion, chacun a le droit de croire selon ses convictions et d'appartenir à une Église ou à une communauté religieuse. Personne n'est obligé d'appartenir à une communauté religieuse.
- Le finnois et le suédois sont les deux langues nationales, officielles de la Finlande. Chacun a le droit d'effectuer ses démarches administratives en finnois ou en suédois sur l'ensemble du territoire finlandais. Les langues sâmes ont également un statut officiel dans certaines régions du nord de la Finlande.

- Chacun a le droit de suivre gratuitement la scolarité fondamentale. Chacun a également le droit, en fonction de ses capacités et de ses besoins, de poursuivre des études après l'enseignement fondamental.
- L'État doit organiser du travail pour chacun et protéger les travailleurs.
- En Finlande, tout le monde a le droit de gagner sa vie et d'accéder aux soins. La loi garantit que toute personne, même au chômage, même malade ou âgée, a le droit de toucher un revenu de subsistance et de bénéficier des services sociaux et de santé.
- Tout individu a le droit de vivre dans un environnement sain et de participer aux décisions qui concernent son milieu de vie.

Les devoirs inscrits dans la Constitution sont notamment :

- Le devoir le plus important de toute personne qui habite en Finlande est de respecter la loi finlandaise.
- Les citoyens doivent payer des impôts sur leurs revenus, sur leurs biens et sur leurs héritages. Ces impôts seront reversés à l'État. L'achat de biens ou de services implique aussi le paiement d'un impôt sous forme de la taxe sur la valeur ajoutée.
- Tous les enfants âgés de 7 à 16 ans sont obligés de suivre l'enseignement obligatoire.
- Les parents ont le devoir de s'occuper de leurs enfants mineurs
- Chacun est tenu de porter secours à toute personne qui en a besoin, en cas d'accident par exemple.
- Toute personne est obligée d'aller témoigner en justice si elle est convoquée.

Les droits et les devoirs liés à la nationalité finlandaise

Les citoyens finlandais, c'est-à-dire les personnes qui ont la nationalité finlandaise, ont des droits et des devoirs qui ne concerneront pas les citoyens étrangers qui résident en Finlande.

- Les citoyens finlandais ont le droit d'obtenir un passeport finlandais.
- Les Finlandais ont le droit de voter aux élections présidentielles et aux élections législatives (le Parlement), ainsi qu'aux élections européennes.
- Les résidents permanents ont le droit de voter aux élections communales même sans avoir la nationalité finlandaise.
- Les citoyens finlandais ont les droits du citoyen européen et peuvent ainsi circuler librement et travailler sur tout le territoire de l'Union européenne.
- Les citoyens finlandais ont le devoir de respecter les lois finlandaises même en dehors de la Finlande.
- Tous les hommes finlandais âgés de 18 à 60 ans sont susceptibles d'être réquisitionnés par l'armée. Ils doivent faire le service national, c'est-à-dire qu'ils doivent participer à la défense nationale en faisant le service militaire ou le service civil. Le service civil est une alternative pour les hommes qui ne veulent pas faire le service militaire. Il se compose d'une formation d'un mois et d'un emploi au service du pays pendant un an. Le service militaire dure de 6 à 12 mois. Les étrangers âgés de moins de 30 ans qui ont obtenu la nationalité finlandaise devront eux aussi accomplir le service national. Les femmes peuvent faire le service national, mais elles n'y sont pas obligées.

Les droits des enfants en Finlande

La société protège les enfants au moyen de plusieurs lois et réglementations, notamment la loi sur la protection de l'enfance. La responsabilité du bien-être de l'enfant et de son

développement revient toutefois principalement à ses parents ou à l'adulte responsable à qui l'enfant a été confié. Tous les adultes doivent protéger ensemble les enfants et veiller à ce que les intérêts et les droits des enfants soient bien respectés. Les enfants sont l'avenir de notre société.

Le statut des enfants a beaucoup changé au cours du siècle dernier avec notamment au début du XX^e siècle l'interdiction du travail des enfants âgés de moins de douze ans et l'établissement de l'instruction obligatoire. La loi sur l'instruction obligatoire garantissait à chaque enfant le droit d'aller à l'école.

Les droits des enfants

Les enfants disposent des mêmes droits fondamentaux que les adultes. Les enfants ont aussi des droits spécifiques définis dans la Convention internationale des droits de l'enfant proclamée par les Nations unies et en vigueur aussi en Finlande. Cette convention vise à garantir à chaque enfant les droits fondamentaux, c'est-à-dire la santé, l'instruction, l'égalité et la sécurité. Ainsi, en vertu de cette convention, tous les enfants ont le droit de vivre une enfance heureuse et en sécurité, le droit de bien grandir et d'aller à l'école, le droit de jouer et de participer, le droit d'être protégés et de recevoir des soins et de l'attention. Conformément à la Constitution, le principe de l'égalité de traitement s'applique aussi à l'enfant et l'enfant doit pouvoir intervenir dans les affaires qui le concernent.

Le comité des droits de l'enfant des Nations unies veille à la bonne mise en œuvre des droits des enfants. Le médiateur pour les enfants est une autorité indépendante qui travaille avec le ministère de la Justice. Le médiateur est chargé d'évaluer et de promouvoir la mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Les infractions à la loi

Les infractions sont les actes répréhensibles, pour lesquels la loi prévoit une sanction. Une omission, c'est-à-dire le fait de ne pas faire quelque chose, ou le fait d'inciter quelqu'un d'autre à commettre une infraction, pourra aussi être considérée comme des infractions. Une simple tentative d'infraction à la loi pourra à elle seule être considérée comme une infraction et sera passible de sanction.

En Finlande, on est tenu d'informer la police si on suspecte qu'une infraction est en préparation. Ce devoir d'information concerne les crimes graves, tels que les meurtres, les viols, les maltraitements et les vols à main armée. Ce devoir d'information s'applique toujours sauf dans les cas où l'auteur serait le conjoint, l'enfant, le frère, la sœur ou les parents.

Des infractions typiques en Finlande

- **Le vol** : c'est le fait de prendre le bien de quelqu'un sans autorisation. Tout vol à l'étalage, c'est-à-dire le vol d'une marchandise dans un magasin, doit toujours être notifié à la police.
- **Les infractions au Code de la route** : le Code de la route doit être respecté. Le permis de conduire est obligatoire pour conduire une voiture. Il est interdit de conduire une voiture, une moto ou une mobylette quand on a consommé de l'alcool ou des drogues.
- **Les dommages matériels** : il est interdit de détériorer ou de casser le bien d'autrui. Les dommages occasionnés devront être réparés, c'est-à-dire que l'auteur du dommage

devra rembourser le matériel abîmé ou cassé. Le montant pourra être directement retenu sur son salaire.

- **Les infractions liées à l'alcool, au tabac et aux drogues** : en Finlande, il faut avoir plus de 18 ans pour pouvoir boire de l'alcool ou fumer. L'achat d'alcool par un mineur ou la vente d'alcool à un mineur est une infraction, passible de sanctions allant jusqu'à la peine d'emprisonnement. La production, la vente, le transport, la détention et la consommation de drogues sont interdits et sévèrement punis par la loi.
- **La violence et les homicides** : tout acte de violence, physique, sexuelle ou mentale, ou la menace de violence, est considéré comme un crime en Finlande. Le fait de tuer quelqu'un, même par négligence, est un acte puni par la loi.

La violence

La violence est une atteinte aux droits de l'homme. La violence a un impact sur le bien-être et sur la santé de toutes les personnes qui la vivent. Outre les blessures physiques, la violence peut entraîner des problèmes psychiques, notamment des dépressions, des angoisses, des troubles de l'alimentation et du sommeil. De tels troubles de la santé mentale et la dégradation de la qualité de vie ont des répercussions graves et durables qui se traduisent par exemple par des problèmes d'alcoolisme ou par un comportement suicidaire.

- La violence physique : frapper, pousser, tirer les cheveux, étrangler, donner des coups de pied, ou séquestrer sont des exemples d'actes de violence physique. On parlera de mauvais traitements dès qu'une personne cherche à infliger à une autre personne un acte de violence. Tout mauvais traitement est un crime, même s'il ne laisse pas de marques visibles sur le corps.
- La violence mentale peut prendre différentes formes. Elle peut impliquer par exemple des paroles de menace ou de mépris, des insultes, du chantage, un isolement social, un traitement défavorable par rapport aux autres, ou encore la lecture sans autorisation d'emails personnels ou de messages téléphoniques. La violence mentale n'est pas toujours facile à détecter, car elle ne laisse pas de traces visibles.
- La violence sexuelle peut être du harcèlement sexuel, des attouchements, un viol, la contrainte à des pratiques sexuelles. Chaque personne a le droit de décider de sa sexualité et de son corps, même avec son partenaire, que les conjoints soient mariés ou non.

En Finlande, toute forme de maltraitance est un crime susceptible de faire l'objet d'une action publique. Cela signifie que l'auteur pourra être poursuivi, même si la victime ne le souhaite pas.

Le signalement d'une infraction à la police

Quand on a connaissance d'une infraction ou qu'on en suspecte une, on peut le signaler à la police en s'adressant directement à un policier en patrouille, en se rendant sur place au poste de police, par Internet et parfois aussi par téléphone. La police est tenue de réceptionner tous les signalements. On pourra aussi signaler l'infraction en préservant son anonymat, par mail ou en téléphonant au numéro dédié aux appels anonymes. Dans ce cas, l'auteur de l'infraction ne saura pas qui l'a dénoncé à la police.

Où demander de l'aide

Dans les cas d'urgence qui nécessitent une intervention immédiate, il faut téléphoner aux urgences. La situation est considérée comme urgente lorsqu'une intervention rapide est nécessaire pour protéger les personnes, les biens ou l'environnement.

Il est très difficile pour la victime d'un crime de s'en sortir seule. Il est important que les victimes d'un crime puissent demander de l'aide. Les institutions suivantes apportent de l'aide aux victimes d'un crime :

- **La permanence des victimes** : la permanence des victimes RIKU est un service gratuit destiné aux victimes de violences et à leur entourage. Les témoins d'actes de violence sont également invités à contacter cette permanence. Elle propose des conseils ou une assistance tout au long des étapes de la procédure pénale. www.riku.fi
- **Les foyers d'accueil d'urgence** : les localités sont souvent pourvues d'un foyer d'accueil d'urgence. C'est un endroit où on peut aller, seul ou avec ses enfants, quand la violence menace la vie à la maison. On peut y habiter temporairement et se faire aider pour trouver des solutions. L'association des foyers d'accueil et le bureau d'aide sociale de la commune fournissent toutes les informations utiles. <https://ensijaturvakotienliitto.fi/>
- **Le foyer d'accueil Mona** : à Helsinki, le foyer d'accueil Mona est destiné aux femmes étrangères. L'adresse est secrète. <https://monikanaiset.fi/apua-vakivaltaan/turvakoti-mona/>
- **Les associations** : de nombreuses associations ont pour mission de venir en aide aux victimes de violences et à leurs proches, notamment *Monika* ou *Naisten Linja*, deux associations d'aide aux femmes.

<https://monikanaiset.fi/apua-vakivaltaan/voimavarakeskus-monika/>

<https://www.naistenlinja.fi/>

- **L'Église et la commune** : on peut aussi demander de l'aide à sa commune ou au bureau d'aide sociale, au centre de santé, au neuvola ou aux services de l'Église pour les affaires familiales.

La procédure et l'aide juridique

Le système juridique exerce le pouvoir judiciaire en Finlande. Il s'efforce de mettre en œuvre le droit et les lois. Le droit pénal définit les actes qui doivent être sanctionnés. La sécurité juridique fait partie des droits fondamentaux de la personne. Ainsi, chaque citoyen a le droit de recourir à la justice qui traitera son cas correctement et sans délai. Le système juridique a pour mission d'assurer cette sécurité juridique. En Finlande, l'État soutient la mise en œuvre de la sécurité juridique notamment en proposant une aide juridique.

L'enquête préliminaire

Quand la police suspecte une infraction, elle ouvre une enquête préliminaire pendant laquelle elle cherche à comprendre ce qui s'est passé. La police écrit un rapport d'enquête et décide de remettre ou non ce rapport au procureur. La police pourra aussi proposer une médiation pour

régler le litige et imposer une amende. La médiation donne la possibilité aux parties d'essayer de régler entre elles le conflit, sans porter l'affaire devant la justice.

Le procureur

La procédure judiciaire commence au moment où la police remet son rapport d'enquête préliminaire au procureur. Le procureur examine le cas et décide de faire passer l'affaire devant la justice ou non. Parfois, le procureur décidera de classer l'affaire sans suite, quand l'infraction est modeste ou que les parties sont parvenues à un accord. Le procureur peut imposer à l'auteur de l'infraction une amende. En présence d'une infraction plus grave susceptible de déclencher l'action publique, la police mènera son enquête, même si la victime y était opposée. Les meurtres et la maltraitance sont des crimes qui peuvent déclencher l'action publique.

Pour les infractions moins graves, dites du ressort de l'intéressé, la police n'ouvrira une enquête que si l'intéressé le souhaite. La diffamation ou la violation de domicile sont des exemples d'infractions pour lesquelles l'engagement de poursuites est du ressort de l'intéressé. Le procureur pourra parfois proposer la médiation pour régler le conflit.

Le traitement de l'affaire par la justice

Si le procureur décide d'engager des poursuites, l'affaire sera portée devant la justice, elle sera traitée au tribunal. Le juge décidera de la légitimité de l'affaire et résoudra le conflit entre les parties. Le tribunal, juridiction du premier degré, rendra son jugement sur l'affaire. Le traitement par le tribunal peut avoir lieu de manière orale ou de manière écrite. Lors de la procédure orale, les deux parties peuvent donner leur version des faits.

Des experts et des témoins pourront être auditionnés. Les deux parties ont le droit de se faire assister pendant la séance au tribunal. On pourra parfois entendre le témoin par appel téléphonique ou vidéo. Si le témoin a peur et ne veut pas se retrouver en présence de l'accusé, il pourra être entendu à un autre moment.

Quand on n'est pas satisfait d'une décision de justice, on peut faire appel de cette décision devant la cour d'appel, juridiction du second degré. La cour d'appel se charge de traiter les plaintes déposées contre des décisions du tribunal. La cour d'appel peut modifier une décision du tribunal. Quand les parties ne sont pas satisfaites de la décision de la cour d'appel, elles pourront faire une demande pour obtenir une autorisation de pourvoi devant la Cour suprême.

La Cour suprême est la dernière juridiction en Finlande. Elle ne traite que les affaires qui ont obtenu une autorisation de pourvoi, le traitement ne se fait que par écrit. L'autorisation de pourvoi n'est que rarement accordée. La Cour suprême ne traite que les affaires importantes qui représentent un intérêt pour la Finlande, par exemple des affaires qui n'ont pas de précédent. La Cour suprême pourra ainsi élaborer des précédents qui pourront être appliqués par les juridictions inférieures.

La protection des témoins

Si le témoin d'un crime n'ose pas témoigner de peur que le coupable veuille se venger, on peut dans certains cas proposer un programme de protection. Le programme de protection des témoins est destiné à protéger les témoins quand aucun autre moyen de protection ne s'avère

suffisant et que la vie ou la santé du témoin sont gravement menacées. Le témoin prendra une fausse identité, il habitera à une nouvelle adresse et bénéficiera de mesures de protection.

Les sanctions en Finlande

Différentes autorités, la police, le procureur et les juridictions peuvent imposer des sanctions à une personne coupable d'une infraction. En Finlande, seul le coupable est sanctionné, sa famille ne l'est pas.

Si l'infraction n'est pas très grave, la sanction pourra prendre la forme d'une contravention forfaitaire, c'est-à-dire une somme à payer à l'État. Les autres sanctions encourues sont principalement l'amende, la peine d'emprisonnement, les travaux d'intérêt général ou la liberté surveillée. Quand le coupable est un agent de la fonction publique, il risque de ne plus avoir le droit d'exercer ses fonctions ou du moins de recevoir un avertissement. La peine de mort n'existe plus en Finlande depuis 1949.

Le casier judiciaire

Toutes les infractions, à l'exception des contraventions, seront inscrites dans le casier judiciaire pour une durée déterminée. Le casier judiciaire est une base de données gérée par la police, où sont répertoriées les données des personnes jugées coupables d'une infraction. Toute infraction répertoriée risque de faire obstacle à l'obtention du permis de séjour ou à une embauche.

Les infractions des enfants et des adolescents

En Finlande, les enfants âgés de moins de 15 ans n'ont pas de responsabilité pénale. Ils peuvent toutefois être contraints de réparer les dommages qu'ils ont faits. Toute infraction commise par un enfant de moins de 15 ans sera notifiée à la protection de l'enfance des autorités sociales, mais elle ne sera pas portée devant la justice.

Un jeune âgé de 15 à 17 ans qui a commis une infraction pourra être condamné à une sanction spéciale jeune, destinée à prévenir la récidive et l'exclusion sociale. Il ne s'agira pas d'une peine en institution, mais d'un travail surveillé et non rémunéré, d'un stage professionnel ou de la présence à différents programmes d'inclusion sociale.

L'aide juridique

En Finlande, tout le monde peut avoir recours à une aide juridique pour résoudre des problèmes juridiques. On pourra ainsi être aidé pour établir des documents, des contrats ou pour déposer une plainte. Il pourra aussi s'agir de l'intervention d'un avocat à un procès ou de ses conseils. On pourra aussi être aidé lors des négociations en vue d'un accord amiable. L'État aide les personnes démunies qui ne disposent pas de revenus suffisants pour supporter les coûts de cette aide juridique. La demande d'aide juridique doit être déposée au bureau de l'aide juridictionnelle.

L'accusé a le droit d'être représenté par un avocat, appelé avocat de la défense. Le tribunal pourra parfois décider de désigner un défenseur quand l'accusé est mineur ou n'est pas capable de se défendre. La victime de l'infraction peut se faire assister ou aider pendant le procès.

Des questions pour discuter et réfléchir

1. À quoi servent les lois ?
2. L'égalité des gens et l'anti-discrimination sont-elles des valeurs importantes à votre avis ? Pourquoi ?
3. À votre avis, quel est le droit du citoyen le plus important ?
4. Que peut-on faire si on est victime d'un crime ?
5. Quelles sont les caractéristiques d'une société qui fonctionne bien ?
6. Comment les lois sont-elles élaborées et modifiées en Finlande ?
7. Quelles coutumes en cours dans d'autres pays sont des infractions en Finlande ?

9. LA POLITIQUE ET L'ENGAGEMENT CIVIQUE EN FINLANDE

Qu'est-ce que la démocratie ?

Le développement de la démocratie en Finlande

Les élections en Finlande

Les partis politiques en Finlande

Comment participer à la vie civique et politique ?

Qu'est-ce que la démocratie ?

La Finlande est une république démocratique constitutionnelle. La Finlande a une constitution qui définit les principes d'organisation de la société finlandaise et de son système juridique. C'est la loi suprême du pays dont tout le système législatif dépend. L'adjectif démocratique signifie que le pouvoir est donné au peuple et non pas à un roi, par exemple. Une république est un État où le pouvoir est exercé par un parlement et par un président, librement élu par les citoyens.

Une démocratie est un régime politique où les citoyens du pays ont le pouvoir de décider quelles décisions concernant les affaires communes pourront être prises, qui prendra ces décisions et comment utiliser l'argent de l'État. La démocratie, c'est aussi une manière de choisir les décideurs et une manière de prendre les décisions. Les décideurs sont élus par des élections et les décisions ne sont prises qu'après discussions, vote et compromis.

Les origines de la démocratie remontent à la Cité-État d'Athènes, plus de trois siècles avant notre ère. Les décisions qui concernaient les affaires communes étaient alors prises au sein d'assemblées de citoyens. À l'époque, seuls les hommes libres et âgés de plus de 20 ans avaient le droit de participer au processus de décision. Dans les démocraties contemporaines, tous les citoyens majeurs ont, sauf exception, le droit de vote, sans distinction de sexe ou de classe sociale. En Finlande, l'âge de la majorité est fixé à 18 ans.

La démocratie appuie la stabilité des États

Le régime démocratique favorise la paix et la stabilité intérieure du pays, car les élections assurent un remplacement régulier et paisible des gens au pouvoir. Les États démocratiques n'entrent pas aussi facilement en guerre que les dictatures, car, au nom de la paix sociale, la guerre devrait être approuvée par les citoyens. Même si des dirigeants politiques étaient dans certaines situations favorables à la guerre, ils ne pourraient y recourir sans l'appui de la majorité des citoyens.

Dans un classement international établi en 2016, la Finlande apparaît comme l'État le plus stable du monde, devant la Norvège, la Suisse, le Danemark et la Suède. Ce sont également les sociétés démocratiques et ouvertes qui veillent le mieux aux droits de l'homme et aux libertés individuelles. La Finlande et le Danemark étaient premiers ex aequo au classement pour la protection des droits de l'homme en 2016.

D'autres régimes politiques

La dictature est à l'opposé de la démocratie. Dans une dictature, le pouvoir est concentré aux mains d'une seule personne, ou d'un petit groupe de personnes, qui prend les décisions sans tenir compte de l'avis des citoyens. Le dictateur édicte seul les règles auxquelles il faut se plier, son pouvoir est illimité. Les droits démocratiques des citoyens peuvent être très limités. Plusieurs dictatures sont en place aujourd'hui dans le monde.

La monarchie se distingue aussi de la démocratie. Le monarque est le chef de l'État et il exerce le pouvoir suprême. Le monarque, un roi ou un empereur par exemple, n'est pas élu, mais détient ce pouvoir de manière héréditaire, par sa naissance dans la famille royale. Le règne du monarque dure généralement jusqu'à sa mort. Certains États ont une monarchie absolue, le roi et le gouvernement gèrent le pays, sans parlement élu.

Certaines monarchies sont devenues démocratiques. Dans ces monarchies dites parlementaires, le pays est dirigé par un Premier ministre et par un parlement. Le rôle du monarque est limité à des fonctions cérémonielles. Dans les monarchies d'Europe, par exemple, les rois et les reines n'ont plus pouvoir de décision dans les affaires de l'État.

La démocratie directe

Une démocratie pourra être directe ou représentative. La démocratie directe signifie, par exemple, que les décisions sont prises directement dans une assemblée ou par référendum en fonction de l'avis des citoyens qui participent à l'assemblée ou au référendum. La position qui recueille le plus grand nombre de voix l'emporte. Ainsi, l'opinion des citoyens qui participent au vote impacte directement l'issue du vote.

La démocratie directe est difficilement applicable au niveau du pays en raison du grand nombre de gens. Par ailleurs, dans une démocratie directe, chaque citoyen devrait passer beaucoup de temps au processus de décision des affaires du pays, et participer à des assemblées, à des votes et à des élections. Pour cette raison, dans beaucoup d'États démocratiques, on ne fait appel directement aux citoyens que de manière exceptionnelle. En Finlande, par exemple, la décision d'entrée dans l'Union européenne a été soumise aux citoyens finlandais par un référendum organisé en 1994.

La démocratie représentative

Les États démocratiques pratiquent généralement une démocratie représentative. C'est le cas de la Finlande qui organise à intervalle régulier des élections pour permettre aux citoyens d'élire leurs candidats. Quand un candidat obtient un nombre suffisant de voix, il est élu. Il est ainsi mandaté par le peuple pour prendre des décisions au sujet des affaires communes. D'une certaine manière, les électeurs cèdent une partie de leurs pouvoirs à leur candidat.

Les membres du Parlement de Finlande et les conseillers communaux, chargés des décisions au niveau de la commune, sont élus par des élections. Dans une démocratie représentative, les élus travaillent à temps complet ou à temps partiel. Ils assument la responsabilité des décisions relatives aux affaires communes, ce qui permet aux autres citoyens de se concentrer sur leurs propres occupations. Il n'en demeure pas moins que les Finlandais suivent généralement de près la vie politique.

L' élu politique pourra prendre des décisions seul sans être obligé de respecter la volonté de son électorat. Les électeurs s'intéressent toutefois aux actions et aux décisions de leurs représentants, et il n'est pas rare que le président de la République ou un membre du Parlement, par exemple, ait à justifier une décision. Il s'adressera alors directement aux Finlandais à la télévision, dans les journaux ou dans un autre média. Pour bien répondre aux attentes des Finlandais, tout élu doit avant tout très bien connaître la société et ses enjeux.

Le métier de responsable politique est un métier difficile, il faut être capable d'étudier des dossiers complexes et de les comprendre rapidement. Les ressources de l'État n'étant pas illimitées, il faut prendre des décisions les plus équitables possible pour bien utiliser l'argent. Il faut financer l'enseignement, la sécurité, la prise en charge des personnes âgées, les emplois, la garde des petits enfants et la promotion de la santé. Quand un dirigeant politique veut continuer dans ses fonctions, et donc être réélu, il doit tenir ses promesses et prendre les décisions qui auront l'approbation de ses électeurs.

Les élections libres

Dans une démocratie, les élections sont libres et honnêtes. On ne peut pas acheter des voix et personne ne peut être contraint à voter. La fraude électorale, c'est-à-dire le fait de truquer les résultats, est interdite. On ne peut pas tricher sur le nombre de voix obtenues ou sur le résultat d'une élection.

Dans une démocratie, les gens doivent pouvoir choisir entre plusieurs options aux élections ou en d'autres occasions de prise de décision. Il faut toujours avoir le choix entre deux candidats ou deux propositions au minimum. Il ressort d'une étude réalisée en 2015 que les élections organisées en Finlande et au Danemark sont les plus libres et les plus honnêtes au monde.

Les candidats qui remportent le plus de voix seront élus. Cela ne signifie pas pour autant que la majorité aura, jusqu'aux prochaines élections, le droit d'ignorer l'opposition, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas les mêmes opinions. Dans une société démocratique, l'exercice du pouvoir s'opère dans le respect des droits de l'homme. Chaque personne doit être traitée sans discrimination et conformément aux droits fondamentaux inscrits dans la Constitution.

Les droits fondamentaux des citoyens, socle de la démocratie

Le respect des droits fondamentaux des citoyens est étroitement lié à la mise en œuvre de la démocratie. Les principaux droits fondamentaux de toute démocratie sont notamment la liberté d'expression, la liberté de rassemblement et d'organisation, l'égalité devant la loi et l'égalité de tous.

En vertu de la liberté d'expression, les citoyens peuvent par exemple critiquer des responsables politiques et exprimer leur mécontentement. N'importe qui pourra écrire des commentaires dans la presse ou dans les médias sociaux pour exprimer ses opinions sur un sujet de société ou sur un responsable politique. On pourra aussi s'adresser directement aux responsables politiques pour leur faire part de nos idées. On peut tout critiquer sans crainte de représailles.

La discussion est au centre de la prise de décision démocratique. Les responsables politiques des différents partis discutent et négocient entre eux et avec les fonctionnaires de l'État. Et cette discussion doit aussi impliquer les citoyens qui s'intéressent aux affaires communes et qui suivent l'actualité politique et sociale de leur pays. Les responsables politiques obtiennent

de leurs électeurs de précieuses informations sur les problèmes de société, ainsi que des idées pour y remédier.

L'intérêt et la participation du citoyen au dialogue civil contribuent à éveiller son sentiment d'appartenance à la société. Il se sent plus concerné par les affaires communes importantes dans sa vie quotidienne et veut participer à leur gestion.

La liberté de rassemblement et d'organisation garantit aux citoyens le droit de fonder des associations pour mener des projets qu'ils jugent importants. Les associations peuvent être des associations politiques ou des organisations syndicales dont la mission est de défendre les intérêts d'un groupe de personnes dans la société.

Dans les États démocratiques, les citoyens sont tous égaux devant la loi. Les fonctionnaires de l'État comme les employeurs doivent traiter les gens sans discrimination. Un État démocratique est aussi un État de droit, c'est-à-dire que la fonction publique doit respecter le droit. On peut déposer une plainte contre une administration pour contester une décision qu'on estime injustifiée.

Le rôle des médias dans la société finlandaise et en politique

En Finlande, la Constitution garantit la liberté d'expression et la liberté d'opinion. Ces libertés concernent non seulement les citoyens, mais aussi les supports médiatiques, c'est-à-dire les moyens de transmission de l'information. Dans une étude internationale consacrée à la liberté de la presse, la Finlande arrive en troisième place. En Finlande, les journalistes ne sont pas en danger ou menacés par les dirigeants au pouvoir. Les journalistes sont toutefois susceptibles de pratiquer l'autocensure, c'est-à-dire qu'ils choisiront de ne pas publier des sujets délicats au niveau national.

Les médias, c'est-à-dire la télévision, la radio, les journaux, Internet et les autres moyens de communication de masse jouent un rôle important dans le bon fonctionnement d'une démocratie. Les médias produisent et diffusent des informations fiables. Les citoyens ont connaissance des prises de décision qui les concernent et des grands débats de société. Par ailleurs, les médias suivent de près les actions et les paroles des responsables politiques et des dirigeants au pouvoir et peuvent les critiquer.

Les médias disposent aussi d'un grand pouvoir, car c'est eux qui non seulement sélectionnent les sujets qui seront diffusés au grand public, mais c'est eux aussi qui décident de la manière de les traiter. Ce n'est pas sans raison qu'on utilise l'expression « quatrième pouvoir » pour parler des médias. Les médias peuvent exposer au grand jour des dysfonctionnements ou des irrégularités.

Le développement de la démocratie en Finlande

Le développement économique, la répartition des ressources entre les citoyens, l'industrialisation, ainsi qu'un bon niveau d'instruction de la population contribuent généralement au développement et au maintien de la démocratie.

La démocratie européenne du Moyen-Âge au XIX^e siècle

La Finlande a fait partie de la Suède pendant 600 ans. Au cours de ces six siècles, la société suédoise a évolué progressivement sur la voie de la démocratie. Le développement de la Suède, et donc aussi de la Finlande, a été influencé par les grandes transformations sociales de la période post-antique, également constatées dans beaucoup d'autres pays d'Europe.

La démocratie s'est développée en Europe avec l'apparition, au sein de l'Église et des différentes classes sociales, de l'idée qu'il fallait lutter contre la répartition inégale du pouvoir. Le pouvoir était en effet détenu par un petit groupe de personnes, alors que la grande majorité du peuple n'en avait aucun. La plupart des gens n'avaient aucun moyen d'influer sur le développement de leur société.

Tout au long du Moyen-Âge, du XII^e au XVI^e siècle, l'Église avait de vastes pouvoirs religieux, politiques et économiques en Europe. Les rois et les empereurs, souverains absolus de droit divin, pensaient être investis par Dieu et non par leur peuple. Avec le mouvement de la Réforme au XVI^e siècle, l'Église perdit de son influence au profit des souverains et du pouvoir de l'État. Avec la Réforme, la Suède qui était chrétienne se convertit au protestantisme et la Finlande devient elle aussi protestante.

Au XVIII^e siècle, les revendications démocratiques s'affirment. La démocratie, les droits de l'homme et l'émergence de l'État de droit se trouvent au centre des préoccupations. En 1789, la révolution en France a un impact décisif sur le développement démocratique dans toute l'Europe. La Révolution française est portée par les idées de liberté, de fraternité et d'égalité. Tous les hommes sont égaux et le pouvoir du dirigeant ne provient plus de Dieu, mais du peuple. Le droit de vote, la liberté d'expression, la liberté de religion et l'État de droit étaient les grands messages de cette époque.

Le socialisme apparaît au XIX^e siècle en Europe, à l'époque de la révolution industrielle, et en réaction aux mauvaises conditions de travail des ouvriers dans les usines. Le socialisme est devenu une idéologie influente. Les socialistes s'opposaient au système économique capitaliste, accusé en particulier de reposer sur la propriété privée des usines et des machines. Les socialistes revendiquaient la propriété collective des moyens de production. L'égalité entre les citoyens et la justice sociale étaient des idées centrales du socialisme qui réclamait aussi le droit de vote pour les femmes. C'est à cette époque que les premiers syndicats ouvriers et les partis socialistes prennent pied partout en Europe.

La naissance d'une société de classes en Finlande

Avec son rattachement à l'empire de Russie au début du XIX^e siècle, la Finlande obtient un statut autonome. Pendant les journées des États généraux, les représentants des quatre catégories sociales reconnues et privilégiées de Finlande, appelées « ordres » se rassemblaient pour prendre des décisions sur les affaires des Finlandais. Ces quatre ordres, à savoir la noblesse, le clergé, la bourgeoisie et les fermiers, ne représentaient qu'une petite minorité privilégiée et bien nantie. Ces assemblées représentaient certes un pas vers un mode décisionnel plus démocratique. Mais il ne s'agissait pas d'une démocratie comme on l'entend aujourd'hui, où tous les citoyens, les riches comme les pauvres, peuvent participer aux affaires communes de la société.

Vers la fin du XIX^e siècle, la société finlandaise traversait de nouvelles transformations. L'industrialisation avait produit une population ouvrière qui vivait dans des conditions déplorable. Dans les campagnes, beaucoup de gens vivaient dans une grande pauvreté. La

majorité de la population n'appartenait à aucun ordre. Les idées nationalistes se répandirent et les Finlandais commencèrent à se considérer comme un peuple qui devait avoir son propre État. Ils ne se sentaient plus faire partie d'un ordre ou d'une petite communauté villageoise.

De nombreuses écoles furent alors établies en Finlande et même les enfants pauvres purent avoir accès à l'instruction. Le peuple put apprendre à lire et à écrire, suivre une scolarité et s'organiser. Les gens ordinaires se mirent à discuter de politique, à fonder des associations et des organisations, à prendre part aux affaires de la société. Les divergences politiques se fondaient sur les inégalités économiques, avec d'un côté ceux qui avaient de la fortune et de l'autre côté ceux n'en avaient pas. La société de classes était née.

Le clivage gauche-droite dans la politique finlandaise

Grâce à la réforme parlementaire de 1906, la Finlande autonome se dote d'une assemblée parlementaire moderne. En 1907, les premières élections parlementaires ont lieu. Tous les Finlandais âgés de plus de 24 ans purent voter pour leur candidat. La Finlande était le troisième pays au monde, le premier en Europe, à donner le droit de vote aux femmes, et le premier pays du monde à permettre aux femmes d'être candidates aux élections. C'est ainsi que 19 femmes, les premières femmes parlementaires au monde, furent élues aux élections parlementaires finlandaises de 1907.

Pour la première fois, les ouvriers, les pauvres des campagnes et les femmes pouvaient prendre part à la vie politique de la Finlande. Le Parti social-démocrate SDP sortit grand vainqueur de ces élections. La politique de la Finlande était divisée entre la gauche et la droite. Le parti SDP était le grand parti de gauche, c'est-à-dire socialiste. La droite, parti de la bourgeoisie, rassemblait les partis opposants au socialisme, notamment l'Alliance paysanne *Maalaisliitto*, qui défendait les intérêts des campagnes et des paysans.

Le clivage gauche-droit se creusa encore avec l'indépendance de la Finlande en 1917. Les socialistes voulaient entreprendre de grandes réformes sociales qui permettraient d'améliorer les conditions de vie des ouvriers et des pauvres et de développer la démocratie dans les communes. À cette époque, seuls les gens fortunés pouvaient voter aux élections communales. La droite s'opposait aux réformes préconisées par les socialistes et craignait l'influence du socialisme en Finlande.

Dans ce climat d'instabilité sociale et politique, les deux camps adverses, la gauche et la droite se mirent chacun de leur côté à rassembler des troupes armées. À l'époque, la Finlande n'avait pas encore son armée nationale. En janvier 1918, une guerre civile sanglante éclata entre les Rouges et les Blancs. Elle prit fin en avril avec la victoire des Blancs, c'est-à-dire de la bourgeoisie.

La déclaration d'indépendance de 1917 avait décrété que la Finlande serait république. En 1919, après la guerre civile, le Parlement ratifia la Constitution de la Finlande et la Finlande devenait officiellement une république.

La démocratie finlandaise s'affirme

Après la guerre civile, on entreprit de grandes transformations sociales en Finlande. On élaborait en ce sens de nombreux actes législatifs, notamment la loi sur l'instruction obligatoire, la loi sur le service militaire et la loi qui permettait aux pauvres des campagnes d'acquérir leur propre

lopin de terre. Ces lois devaient permettre un rapprochement des Rouges et des Blancs, d'unifier le peuple et d'améliorer les conditions de vie des pauvres. Ces réformes apportèrent une certaine stabilité sociale, et les changements se déroulant démocratiquement, la politique gagna peu à peu la confiance des gens.

Mais, les Finlandais restaient très divisés, campés sur leurs positions adverses, et la coopération politique entre les représentants du prolétariat et ceux de la bourgeoisie n'était pas facile.

La montée du nationalisme en Europe dans les années 1920 et 1930 représenta une nouvelle menace pour la démocratie et pour la paix sociale. Les partisans de l'extrême droite étaient nationalistes. Opposants de la démocratie, ils réclamaient un dirigeant fort à la tête du pays. Ils haïssaient le communisme. Les années 1930 furent marquées par une crise économique mondiale où tout vint à manquer, même la nourriture. Les partisans de l'extrême droite promettaient aux gens, qu'avec leur soutien, ils pourraient sortir l'Europe de la crise.

Aussi bien l'extrême droite que l'extrême gauche étaient présentes et actives en Finlande. En 1930, les partisans d'extrême droite réussirent à faire interdire les activités communistes en Finlande. Les communistes finlandais continuèrent leurs activités en secret, certains cherchant à s'organiser en vue d'une révolution ouvrière.

En 1932, les partisans de l'extrême droite, mécontents du gouvernement qu'ils trouvaient trop complaisant avec les communistes, tentèrent un coup d'État. Ce fut un échec et les activités de l'extrême droite furent à leur tour interdites. Les deux partis extrémistes perdirent de leur importance en Finlande. La démocratie finlandaise était indemne et le calme social revint.

Après la récession, on assiste au démarrage de l'économie finlandaise. Le peuple finlandais s'unifie progressivement. Vers la fin des années 1930, pour la première fois, des représentants des deux camps rivaux de la guerre civile siégeaient enfin ensemble au gouvernement. La démocratie s'affirme et on entreprend de nouvelles réformes politiques pour améliorer la vie des pauvres.

En 1939, pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Union soviétique attaque la Finlande, et le développement, dans la paix, de la société finlandaise s'interrompt brusquement. Ouvriers et bourgeois se battent côte à côte contre l'Union soviétique. Les anciennes rancœurs semblent s'effacer, il faut lutter ensemble contre l'ennemi, se battre ensemble pour préserver l'indépendance de la Finlande. Pendant et après la guerre, les médias et la propagande militaire ont fait valoir la grande unité du peuple finlandais. La cohésion sociale devait donner aux Finlandais la force de surmonter la guerre.

Une Finlande neutre, voisine de la grande puissance soviétique

Après la Seconde Guerre mondiale, on assiste à une période de forte croissance. Contrainte de payer des indemnités de guerre, la Finlande développe son industrie ce qui stimule la croissance économique du pays. La reconstruction permit aussi de créer beaucoup d'emplois. Une forte volonté politique s'exprimait pour construire une Finlande meilleure et plus sûre. Les partis politiques approuvaient unanimement ce projet de construire un État de bien-être et tous s'accordaient à dire que cela ne pourrait pas se faire sans une croissance économique suffisante.

Après la Seconde Guerre mondiale, la politique finlandaise fut d'abord caractérisée par une grande prudence motivée par la crainte d'une nouvelle agression de l'Union soviétique. Les

activités politiques des communistes étaient de nouveau autorisées et on craignait une révolution communiste. La situation se stabilisa progressivement et le climat d'anxiété finit par s'estomper.

Avec la stabilisation de ses relations avec l'Union soviétique, la Finlande apprit à vivre aux côtés de son puissant voisin en prenant soin de ne pas le provoquer. En 1948, la Finlande signe avec l'Union soviétique le traité YYA, traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle. Ce traité garantissait à la Finlande des avantages économiques. En pratique toutefois, il signifiait surtout, que la Finlande s'engageait à ne rien faire qui puisse agacer l'Union soviétique, aussi bien dans sa politique intérieure, que dans sa politique extérieure. La Finlande était officiellement un pays indépendant et neutre, mais en réalité elle devait prendre en considération les intérêts de l'Union soviétique dans ses décisions politiques.

Les pays du monde ont critiqué la Finlande de trop subordonner ses décisions à l'avis de l'Union soviétique. Mais la prudence de la Finlande porta ses fruits, aussi bien sur le plan politique qu'économique. La paix fut préservée en Finlande et les relations commerciales avec l'Union soviétique lui furent très profitables.

La Finlande devient membre de l'Union européenne (UE)

La Finlande conserva sa position neutre et son attitude prudente jusqu'à la dissolution de l'Union soviétique en 1991. Après cette date, la Finlande put changer sa ligne de conduite. Elle s'empressa de resserrer ses liens avec l'Europe occidentale et avec la communauté européenne, pour entrer dans l'Union européenne en 1995, abandonnant officiellement sa neutralité politique.

Aujourd'hui, la Finlande défend ouvertement les intérêts économiques et politiques de l'Europe. La Russie, qui est une partie de l'ancienne Union soviétique, demeure un partenaire commercial et un voisin frontalier important. En 2002, la Finlande a adopté l'euro, la monnaie commune de la zone euro. La Finlande doit tenir compte de la politique commune de l'UE dans sa législation nationale.

L'identité nationale et l'unité du peuple finlandais

La Finlande fait partie de la communauté européenne, dont elle applique les politiques extérieures et économiques communes. Il existe cependant un fort sentiment national finlandais. La majorité des Finlandais se voient comme un peuple indépendant qui dispose de son État propre.

L'idée de la spécificité et de l'unité du peuple finlandais s'est fortement ancrée dans les esprits depuis la Seconde Guerre mondiale et subsiste encore aujourd'hui. On avait à l'époque voulu souligner l'unité du pays tout en minimisant les disparités et les contradictions internes. On avait voulu considérer les Finlandais comme des gens qui se ressemblent et qui forment un peuple homogène. Ce peuple devait se distinguer des autres par son histoire, par sa langue et par des caractéristiques typiques des Finlandais, comme l'honnêteté et le fameux *sisu* (courage tenace et perspicace).

L'idée d'unité a servi la cause du pays pendant la guerre et les périodes de crise, elle a permis au pays de prendre des décisions politiques et économiques difficiles. Mais aujourd'hui, on sait

poser un regard différent sur les Finlandais, on les voit tous différents par leur milieu social, leurs conceptions, leurs modes de vie.

Les élections en Finlande

En Finlande, les élections nationales sont les suivantes :

- les élections législatives tous les quatre ans
- les élections communales tous les quatre ans
- les élections régionales tous les quatre ans
- les élections présidentielles tous les six ans
- les élections législatives européennes tous les cinq ans

En plus de ces élections, on pourra organiser des référendums au niveau national ou au niveau de la commune.

Le droit de vote aux élections en Finlande

- Les citoyens finlandais âgés de 18 ans ou plus peuvent, sauf exception, voter aux élections.
- Les citoyens de pays étrangers qui résident en Finlande peuvent, dans certaines conditions, voter aux élections communales et européennes.
- Les citoyens des autres pays de l'UE, enregistrés sur les listes électorales en Finlande, peuvent voter aux élections législatives européennes.
- Les citoyens de tous les pays étrangers, domiciliés depuis au moins deux ans en Finlande, peuvent voter aux élections communales.

Avant les élections, chaque électeur reçoit par la poste un courrier avec la notification de son droit de vote et les détails pratiques sur la date de l'élection et l'adresse de son bureau de vote. On peut voter le jour des élections ou avant le jour des élections, par anticipation.

Le vote anticipé permet de voter avant le jour des élections dans n'importe quel bureau de vote public en Finlande ou à l'étranger. Les bureaux de vote sont organisés dans différents lieux publics, notamment dans des écoles, des bibliothèques publiques, des mairies, des bureaux de poste ou des centres commerciaux. À l'étranger, on vote à l'ambassade ou au consulat.

Si on vote le jour même du scrutin, on ne pourra voter qu'au bureau de vote précisé sur la carte électorale. Il faut se munir d'un document officiel d'identité, d'un passeport par exemple.

Le vote à bulletin secret

En Finlande, on respecte la confidentialité du vote, c'est-à-dire qu'on n'a pas à révéler le nom du candidat pour qui on a voté. Au bureau de vote, on vérifie l'identité de chaque électeur. L'électeur se rend ensuite dans un isolement, personne n'a le droit de l'accompagner et personne ne peut voir à l'intérieur de l'isoloir. L'électeur inscrit le numéro de son candidat sur un bulletin de vote. Le bulletin est ensuite tamponné avant d'être introduit dans une urne électorale, c'est-à-dire une boîte fermée. Seuls les bulletins tamponnés seront pris en compte dans le décompte des voix. Quand on compte les voix, personne ne peut savoir qui a voté pour qui. Grâce au

secret électoral, il est impossible d'acheter ou de vendre des voix, il est impossible de menacer les électeurs ou de les influencer à voter pour un candidat.

La participation électorale en Finlande

La participation électorale est le nombre d'électeurs qui ont voté aux élections. Le vote n'est pas obligatoire. La participation électorale n'est pas toujours élevée en Finlande, elle atteignait à peine 60 % aux élections communales de 2017.

Quand les gens ne suivent pas la politique et ne s'intéressent pas aux enjeux du pays, ils ne sont pas enclins à voter. Ils pensent par exemple qu'aucun candidat n'est compétent ou que les responsables politiques n'ont aucune idée des véritables préoccupations des gens. Quelqu'un pourra se dire que sa voix ne pèsera pas bien lourd. Pourtant, il arrive que tout se joue à une voix près. Quand on ne vote pas, on ne donne pas son avis sur les candidats, on se met à l'écart du processus décisionnel de la démocratie.

Les élections législatives

Les membres du Parlement finlandais sont élus pour quatre ans. Les candidats doivent être majeurs, de nationalité finlandaise, ils doivent également disposer du droit de vote aux élections législatives. Les candidats sont généralement membres d'un parti politique. Un candidat pourra être réélu plusieurs fois aux élections législatives, sans limitation du nombre de ses réélections.

Les électeurs ne peuvent voter que pour un candidat de leur circonscription électorale. Les habitants d'Helsinki par exemple ne pourront voter que pour un candidat de la circonscription d'Helsinki. Ce procédé permet de faire élire au Parlement des représentants originaires de toute la Finlande.

Les élections communales

Les décisions qui concernent la commune sont prises au sein du conseil communal dont les membres sont élus aux élections communales. Les élections communales sont organisées partout en Finlande en même temps, et chaque commune a son propre conseil. On ne peut voter que pour les candidats de sa commune. La taille du conseil communal dépend du nombre d'habitants de la commune. Plus la commune est peuplée, plus le conseil communal comptera de membres.

Pour être candidat aux élections communales, il faut être domicilié dans la commune et disposer du droit de vote aux élections communales. Il n'est pas nécessaire d'avoir la nationalité finlandaise pour se présenter. Il est d'usage d'être membre d'un parti politique pour être candidat.

Les élections régionales

Les élections régionales servent à élire les conseillers régionaux et leurs suppléants. Il existe en Finlande 18 conseils régionaux. La région est un nouvel échelon de l'administration territoriale. La responsabilité de l'organisation des services sociaux et de santé revient aujourd'hui à la commune. Cette responsabilité sera dans quelques années de la compétence de la région.

Les élections présidentielles

Le président de la République est élu au suffrage universel direct. Les élections sont organisées tous les six ans. Un même candidat ne pourra se faire réélire plus de deux fois de suite, c'est-à-dire qu'il pourra être président sans interruption pendant 12 ans au plus.

Il est rare qu'un candidat obtienne plus de la moitié des voix et soit élu dès le premier tour. Il faut donc souvent organiser un second tour avec les deux candidats qui ont obtenu le plus de voix au premier tour. Celui qui obtient le plus de voix est élu président de la République.

Le président de la République doit être finlandais de naissance. Généralement, le candidat est proposé par un parti dont au moins un représentant siège au Parlement.

Les élections législatives européennes

Le Parlement européen et le Conseil élaborent ensemble les lois européennes. Le Conseil de l'UE représente les gouvernements des pays membres. Ces deux instances décident aussi du budget de l'UE. Le Parlement européen est un organe central de l'UE, il élabore les lois et prend les décisions budgétaires.

Les membres finlandais au Parlement européen sont élus aux élections législatives européennes. L'Union européenne se compose de 28 États membres et le Parlement européen compte 751 sièges, dont 13 sont réservés pour des élus finlandais. Les candidats aux élections sont membres de partis politiques comme pour les élections législatives nationales. La Finlande est une circonscription électorale et la liste des candidats est la même pour les électeurs de toute la Finlande. Pour être candidat, il faut être finlandais ou citoyen d'un autre pays membre de l'UE, c'est-à-dire qu'il faut avoir le droit de vote aux élections législatives européennes. Les partis politiques présentent leur candidat.

Les partis politiques en Finlande

Un parti politique est une organisation dont la mission est de développer la société dans le sens voulu par ses membres. Dans son programme, le parti définit ses principes et ses objectifs. Ce document explique aussi la manière dont le parti veut influencer sur la société et sur les décisions politiques.

N'importe qui peut adhérer à un parti politique en Finlande. L'adhésion à un parti n'a pas de conséquences sur le recrutement professionnel ou sur la vie sociale. En se portant candidat à des élections, on participe à la vie politique. Les candidats sont généralement membres d'un parti politique.

Le paysage politique de la Finlande est diversifié, il y a beaucoup de partis politiques. Le système politique est fondé sur ce qu'on appelle le multipartisme. La popularité des partis varie beaucoup d'une élection à l'autre. Aucun parti ne bénéficie de la majorité absolue au Parlement. Aucun parti ne peut donc agir seul en politique. Les partis doivent coopérer les uns avec les autres. En Finlande, les responsables politiques doivent savoir négocier et faire des compromis.

En 2017, il y avait 16 partis officiellement enregistrés en Finlande, dont huit étaient représentés au Parlement. Les autres partis étaient des petits partis dont le but était d'obtenir un siège au Parlement.

En Finlande, l'État, c'est-à-dire les contribuables, contribue au financement des activités des partis. L'aide financière de l'État ne couvre pas toutes les dépenses des partis qui seront financées aussi par les cotisations des adhérents ou par des donations.

Conformément à la loi sur les partis politiques, les partis perçoivent une aide financière proportionnelle au nombre de sièges qu'ils ont au Parlement. Les grands partis, ceux qui ont remporté beaucoup de voix aux élections, reçoivent donc plus d'argent que les petits partis. Pour cette raison, les grands partis politiques sont bien implantés et les nouveaux partis ont du mal au début à remporter des sièges au Parlement.

Les partis reçoivent aussi de l'argent pour financer des élections par exemple. Des particuliers, des entreprises ou des organisations pourront donner de l'argent à un parti pour financer une campagne électorale. Ces donations sont autorisées à condition de les déclarer. Il faut notifier les sources des financements des campagnes électorales des candidats.

En quoi les partis politiques ont-ils des conceptions différentes ?

Dans la Finlande actuelle, les programmes des différents partis se ressemblent beaucoup. Il y a certes des différences, mais les partis souhaitent tous de bonnes choses pour le plus grand nombre afin d'obtenir le plus d'électeurs. La religion ne sert pas à distinguer les partis entre eux, en Finlande il n'y a pas de partis politiques religieux.

L'axe gauche-droite a traditionnellement servi de marqueur distinctif. Les partis politiques de gauche étaient favorables au socialisme, défendaient les droits des ouvriers, réclamaient un État fort et de nombreux services publics financés par les impôts. La gauche était prête à accepter un taux d'imposition élevé, car les impôts servent à financer l'édification d'une société égalitaire et solidaire.

Les partis de droite étaient au contraire favorables au capitalisme, au libre-échange et à une fiscalité peu élevée. Pour la droite, le rôle de l'État doit être moins important et les personnes doivent plus se prendre en charge. La droite soutient les entrepreneurs et les entreprises. Les entreprises jouent un rôle important dans la société, elles stimulent la croissance économique et créent des emplois.

Le paysage politique actuel de la Finlande est caractérisé par une baisse de la popularité des partis de gauche. On observe aussi une dispersion de la gauche en plusieurs partis, communistes, socialistes et modérés sociaux-démocrates.

On peut faire d'autres distinctions entre les partis politiques. Par exemple, les électeurs pourront faire leur choix en fonction de la perspective rurale ou urbaine du candidat qui se préoccupera plus de défendre les intérêts des gens qui habitent à la campagne ou au contraire de ceux qui habitent en ville. Pour les citadins, la mondialisation et la coopération internationale, notamment avec l'Union européenne, représentent des enjeux importants qu'il faut défendre.

Dans les campagnes, on pense que la Finlande doit préserver sa production agricole et n'a pas à déléguer de pouvoir sur les affaires du pays. On voit les aspects négatifs de la mondialisation, à l'origine de suppression d'emplois en Finlande, de problèmes pour l'activité agricole et d'instabilité sociale.

Beaucoup d'électeurs choisissent leur candidat en fonction de l'intérêt qu'il porte à l'environnement ou au contraire à la croissance économique. La croissance économique représente un risque pour l'environnement, mais elle peut aussi être source de richesses pour le pays et créer des emplois.

Les divergences d'opinions entre les gens peuvent aussi provenir de l'opposition entre les conservateurs et les libéraux. Les valeurs traditionnelles et les réformes sociales modérées caractérisent le conservatisme. À l'opposé, le libéralisme prône les libertés économiques et individuelles, la tolérance et les droits de l'homme.

La question du bilinguisme en Finlande est aussi un sujet qui divise. Certains partis sont favorables au maintien du suédois comme langue officielle et de l'enseignement obligatoire du finnois et du suédois dans toutes les écoles, tandis que d'autres y sont au contraire défavorables.

Le Parti du Centre *Suomen Keskusta* (à l'origine *Maalaisliitto*, parti paysan fondé en 1906)

Le Parti du Centre est le parti politique le plus populaire en milieu rural. Ce parti politique s'intéresse surtout à l'agriculture, et réclame des aides financières de l'État et de l'UE au profit des agriculteurs. Près de la moitié des gens qui soutiennent ce parti s'oppose à l'Union européenne. Beaucoup de Finlandais se sentent encore proches des campagnes même si la majorité habite en ville. La campagne et la nature sont encore importantes pour les Finlandais, sur un plan symbolique et sur un plan idéologique.

Le Parti du Centre cherche à préserver les services et les emplois sur l'ensemble du territoire finlandais. La Finlande est un pays à faible densité de population et l'organisation de services dans les régions faiblement peuplées coûte cher. Le Parti du Centre met en avant l'importance de réaliser l'égalité des Finlandais pour l'accès aux services publics, quel que soit leur domicile. L'État doit jouer un rôle actif dans les politiques sociale, économique et régionale.

Le Parti du Centre défend aussi les intérêts des entrepreneurs. Il s'efforce de faciliter l'embauche de personnel. Les entreprises de Finlande sont en majorité des petites et des moyennes entreprises (PME). Les PME sont des employeurs importants en Finlande.

Le Parti de la Coalition nationale *Kansallinen Kokoomus* (parti fondé en 1918)

Le Parti de la Coalition nationale est un parti de droite. C'est traditionnellement le parti politique de la classe supérieure, de l'élite financière diplômée. Le parti est bien implanté dans la région d'Helsinki et c'est l'un des plus grands partis politiques de Finlande. Les valeurs fondamentales du Parti de la Coalition sont notamment la liberté, la responsabilité, l'égalité des chances. Ce parti préconise aussi une société motivante qui donne envie de travailler et d'entreprendre.

Le Parti de la Coalition s'intéresse aussi beaucoup aux entrepreneurs, il soutient l'initiative et la création d'entreprise et préconise l'allègement fiscal des entreprises. Il considère que l'État

doit jouer un rôle moins important que celui proposé par les partis de gauche. Le Parti de la Coalition nationale est partisan d'une coopération étroite avec l'OTAN et il est favorable à l'Union européenne. Les représentants politiques de la Coalition nationale défendent des valeurs tantôt libérales tantôt conservatrices.

Le Parti social-démocrate de Finlande *Suomen Sosiaalidemokraattinen Puolue* (parti fondé en 1899)

Le Parti social-démocrate de Finlande ou « SDP » est un grand parti au gouvernement depuis plusieurs décennies. Avec le Parti du Centre et le Parti de la Coalition nationale, le SDP est l'un des plus anciens et importants partis politiques de la Finlande. Le SDP a d'abord été un parti de gauche qui rassemblait les ouvriers des usines et les salariés des zones urbaines. Il a pour idéal la social-démocratie qui trouve ses origines dans le socialisme, le parti se situe moins à gauche que l'Alliance de gauche.

Pour le SDP, l'enjeu essentiel consiste à maintenir la société de bien-être et à garantir suffisamment de travail pour tous. Ce parti veut œuvrer pour une société égalitaire et solidaire. Il s'oppose au libre-échange incontrôlé et donc au capitalisme et aux valeurs conservatrices.

L'Alliance de Gauche *Vasemmistoliitto* (parti fondé en 1990)

L'Alliance de gauche allie à la fois la social-démocratie et l'héritage idéologique des communistes. C'est un parti politique à la fois socialiste, mais aussi libéral. Ses valeurs fondamentales sont notamment l'égalité, la démocratie, la liberté et le développement durable. Les électeurs sont souvent des ouvriers et des employés à bas salaires.

L'Alliance de Gauche pense qu'il faut développer la société de bien-être et mettre des limites au capitalisme. Les droits des travailleurs et les syndicats professionnels sont importants. Tout le monde doit avoir le droit de travailler et de gagner sa vie. L'égalité de traitement sans distinction, le féminisme et la protection de l'environnement sont aussi des valeurs importantes de l'Alliance de Gauche.

Les Verts *Vihreät* (parti fondé en 1987)

La protection de l'environnement, la lutte contre les changements climatiques et les droits des animaux sont les préoccupations majeures du parti des Verts. Sur le plan idéologique, ce parti politique est un parti politique libéral et tolérant, plébiscité notamment par une jeune génération citadine et intellectuelle. Ce parti soutient le féminisme et le pluriculturalisme, il œuvre pour effacer les inégalités de traitement des minorités sexuelles et de genre.

Les Verts critiquent aussi bien le socialisme que le capitalisme. Pour les Verts, ces deux systèmes économiques ne se préoccupent, ni l'un ni l'autre, ni de l'environnement ni des pays en voie de développement. Les Verts citent parmi leurs principales préoccupations le travail, la formation, l'environnement, la lutte contre la pauvreté. Certains partisans des Verts ont des conceptions économiques sensiblement à droite. Les Verts sont opposés à l'énergie nucléaire.

Le parti des Vrais Finlandais *Perussuomalaiset* (fondé en 1995)

Ce parti politique est un parti populiste nationaliste dont les valeurs sont conservatrices. Ce parti œuvre à promouvoir le travail et l'esprit d'entreprise des Finlandais, il se veut à côté des

petites gens et contre l'élite, c'est-à-dire la classe supérieure de la société. Ce parti est favorable à un gouvernement fort qui finance la société de bien-être.

Le parti des Vrais Finlandais a une attitude très critique envers l'Union européenne. Il cherche à rendre aux pays membres les pouvoirs de décision qui ont été délégués à l'Union européenne. Le parti s'oppose à l'immigration et au bilinguisme de la Finlande. Il souligne fortement l'identité finlandaise. Ce parti politique trouve appui aussi bien parmi les gens d'extrême droite que ceux d'extrême gauche.

Le parti des Vrais Finlandais était encore récemment un petit parti, mais il a gagné beaucoup de voix aux deux dernières élections législatives et s'est rapidement établi comme l'un des grands partis de la Finlande. En 2017, au moment de la succession de son leader, le parti s'est scindé en deux groupes aux opinions divergentes.

Le Parti populaire suédois de Finlande *Suomen Ruotsalainen Kansanpuolue* (parti fondé en 1906)

Le Parti populaire suédois de Finlande, le RKP, est avant tout le parti politique de la population suédophone de Finlande. Ce parti soutient le bilinguisme de la Finlande et cherche à promouvoir le suédois dans les services publics. Les partisans du RKP sont le plus souvent suédophones, mais proviennent de milieux différents, le parti représente plusieurs tendances politiques différentes, avec une tendance plutôt conservatrice, une autre plutôt libérale, et une dernière essentiellement préoccupée par le milieu rural.

Le RKP est un parti politique libéral de droite en matière de politique économique et de politique extérieure. Il a des positions libérales sur les questions de l'immigration, du multiculturalisme et des minorités. Le RKP est un petit parti, mais il est pratiquement toujours représenté au gouvernement. Ce parti est favorable à l'Union européenne et à une unité européenne solide. Le RKP et le statut officiel de la langue suédoise permettent d'entretenir une proximité culturelle et relationnelle avec les pays nordiques.

Les Chrétiens-démocrates de Finlande (parti fondé en 1958)

Le Parti des Chrétiens-démocrates, le KD, considère que la prise de décision doit s'appuyer avant tout sur les valeurs chrétiennes. Le christianisme sert de base à sa politique. Ce parti a des valeurs conservatrices. Au niveau idéologique, il se situe entre le Parti du Centre et le parti de la Coalition nationale. Le KD soutient la coopération en matière de défense avec les pays nordiques, les Nations unies, l'OTAN et l'UE.

Le KD est un petit parti politique. Ce parti s'oppose à l'avortement, il considère que la famille se trouve au cœur de la société. Le parti s'est opposé, entre autres, à l'élaboration de la loi sur le mariage pour tous (le mariage homosexuel), car il considère que le mariage ne peut être qu'une alliance entre un homme et une femme. Pour le KD, il faut garantir un revenu de base pour chaque personne. La solidarité est une valeur importante, il faut veiller aux intérêts de tous, sans oublier les pauvres, les malades et les personnes âgées.

La participation des citoyens à la vie politique et sociale

En Finlande, n'importe qui peut participer à la vie politique et sociale de maintes manières. La participation civique, c'est-à-dire l'engagement volontaire des citoyens en faveur d'une cause sociale, a une longue tradition en Finlande. Les grands mouvements citoyens comme la ligue contre l'alcoolisme ou le mouvement ouvrier ont joué un rôle important pour la démocratie et pour le progrès social.

Dans les mouvements associatifs, les Finlandais ordinaires apprennent à gérer ensemble un projet et influent sur le développement de la société de bien-être. Les personnes politiques ont souvent commencé leur carrière en travaillant dans une organisation non gouvernementale ou en participant d'une manière ou d'une autre à la vie civique.

Comment participer à la vie civique et politique ?

Le vote

La manière la plus courante de participer à la vie civique consiste tout simplement à voter. Quand on vote à une élection, les personnes qui seront élues et qui auront le pouvoir de décision des affaires communes auront probablement les mêmes préoccupations que nous. Quand on s'abstient de voter, on ne partage pas ses opinions, on n'exprime aucun avis sur la gestion des affaires communes.

La prise de contact avec des responsables politiques

On pourra aussi contacter directement un responsable politique, un membre du Parlement ou un ministre, par exemple. On pourra lui faire part de nos préoccupations et lui suggérer des idées qui pourraient faire progresser la société.

La participation au dialogue civil

Le dialogue civil est une troisième façon de participer à la vie civique. On peut publier ses opinions dans les journaux ou dans les médias sociaux pour lancer la discussion sur un problème de société, c'est-à-dire un défaut qu'il faudrait corriger. On pourra aussi créer un groupe Facebook dédié à un thème précis où les personnes intéressées pourront participer aux discussions. Le groupe pourrait aussi organiser des événements, des manifestations ou des tables rondes par exemple.

La pétition

Les citoyens peuvent aussi rédiger une pétition, qui est une déclaration publique écrite, par laquelle on exprime une opposition, à une loi par exemple. Il faut recueillir le plus possible de signatures de citoyens du même avis. La pétition est ensuite remise au ministre concerné qui pourra ainsi se rendre compte de l'impopularité d'une loi. Une pétition pourra comporter quelques milliers de noms ou plusieurs centaines de milliers.

L'initiative citoyenne

La loi sur l'initiative citoyenne est en vigueur depuis 2012 en Finlande. Cette loi précise que tout citoyen de nationalité finlandaise peut présenter un projet de loi au Parlement. Avant d'être traité par le Parlement, il doit rassembler au moins 50 000 signatures de citoyens appuyant son initiative législative. L'initiative citoyenne est un mode de participation citoyenne de la démocratie directe.

L'initiative de l'habitant pour sa commune

Il s'agit d'un mode de participation sur le même principe que l'initiative citoyenne, mais au niveau de la politique communale. En vertu de la loi, tout habitant peut faire une proposition sur un sujet ou un problème de sa commune. Généralement, l'initiative vise à défendre les intérêts d'un groupe. Les responsables de la commune examineront en réunion toutes les initiatives qui leur sont présentées.

L'initiative citoyenne européenne

Les citoyens européens peuvent aussi participer à la vie politique au niveau européen. Par une initiative citoyenne européenne, on demande à la Commission européenne de présenter une proposition de loi sur un sujet qui relève de la compétence européenne. L'initiative doit rassembler au moins un million de signatures provenant d'au moins sept pays de l'UE. Le recueil des noms doit avoir lieu dans un délai d'une année au plus. La Commission devra traiter l'initiative dans les trois mois à compter de son dépôt. Les citoyens européens ont ainsi la possibilité de participer directement au développement de la législation européenne.

Le recours devant la Cour européenne des droits de l'homme

Former un recours au sujet de sa propre procédure judiciaire est aussi une manière de participer au niveau de l'UE. Cette Cour européenne est garante des droits de l'homme en Europe. On pourra former un recours contre une juridiction finlandaise quand on considère ne pas y avoir été traité conformément aux droits de l'homme.

S'engager dans les activités d'une organisation non gouvernementale (ONG)

Beaucoup de Finlandais sont actifs dans des organisations non gouvernementales et participent ainsi à la vie publique. En Finlande, beaucoup d'organisations œuvrent pour le progrès social. Les organisations rassemblent des personnes qui veulent apporter des changements dans la société. On peut faire bouger les choses plus facilement et plus efficacement à plusieurs que seul.

On pourra librement décider de s'engager dans les activités d'une organisation et œuvrer pour une cause qui nous tient à cœur en influençant l'opinion publique par exemple. On pourra être membre ordinaire de l'organisation ou faire partie de son conseil d'administration. En Finlande, les activités des organisations sont régies par la loi sur les associations. Cette loi précise le mode de décision des associations et définit la répartition de leurs responsabilités opérationnelles et financières.

Au sein d'une organisation, on pourra :

- travailler bénévolement
- avoir un emploi rémunéré
- faire partie du conseil d'administration de l'organisation
- faire du lobbying
- participer au dialogue civil
- organiser des campagnes d'information ou d'action
- organiser des événements
- organiser des manifestations
- Faire de la politique, promouvoir les droits de l'homme, travailler à la protection de l'environnement, etc.
- Collecter des fonds pour l'organisation qui se chargera de les reverser à ceux qui en ont besoin.
- Il faut d'abord demander une autorisation de collecte de fonds auprès de la police pour collecter de l'argent.

Il existe diverses organisations en Finlande, notamment des organisations politiques (les partis politiques), des organisations professionnelles (les syndicats), des organisations de partenaires sociaux, des organisations d'influence (les groupes de pression), des organisations environnementales, des organisations de patients et des organisations humanitaires. En Finlande, il n'est pas inhabituel d'être membre de plusieurs organisations à la fois et de s'y investir de plusieurs manières différentes.

La participation aux activités d'une organisation donne l'occasion d'apprendre les règles du jeu de la société finlandaise et la prise de décision démocratique. C'est une manière intelligente d'utiliser son temps et cette expérience peut s'avérer très précieuse lors d'un recrutement professionnel. Dans une organisation, on a aussi l'occasion de rencontrer des gens qui partagent les mêmes centres d'intérêt.

Les organisations et les associations proposent leur aide dans les situations difficiles ou bien organisent des activités de loisirs ou de divertissement. Voici quelques exemples d'organisations finlandaises :

- **Soutien aux familles :** Mannerheimin Lastensuojeluliitto ry, Familia ry
- **Soutien aux victimes de violences :** l'association des foyers d'accueil *Ensi- ja turvakotien liitto ry*, l'association du foyer pour femmes *Monika-Naiset liitto ry*, la ligne d'écoute pour les femmes *Naisten Linja*, l'association pour les femmes d'Irak *Irakin Naisten Yhdistys ry*
- **Des associations sportives :** l'association Sports pour tous *Liikkukaa ry*, l'association des activités de plein air *Suomen Latu ry*, l'association de football *Suomen Palloliitto ry*
- **Des associations culturelles et artistiques :** l'association de la musique vivante *ELMU ry*, l'association internationale des écrivains et de la liberté d'expression *Suomen PEN ry*, l'association de promotion de l'interculturalité par les arts *Kassandra ry*
- **Des organisations de bénévolat :** la Croix-Rouge finlandaise *Suomen Punainen Risti ry*, l'association d'aide aux familles démunies *Hope - Yhdessä & yhteisesti ry*, le réseau de la Croix-Rouge d'aide à l'apprentissage du finnois pour les étrangers *Luetaan yhdessä*, les paroisses

Des questions pour discuter et réfléchir

1. Que signifie la démocratie en Finlande ?
2. Pourquoi est-il important de voter aux élections ?
3. Par quels moyens démocratiques pourriez-vous essayer de faire changer les choses en Finlande ?
4. Comment aimeriez-vous participer à la vie politique et sociale ? Que voudriez-vous changer ?
5. Quels rôles les médias jouent-ils dans la démocratie finlandaise ?